Bulletin des variétés végétales

Janvier 2011 / Numéro 78

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales Agence canadienne d'inspection des aliments 59, rue Camelot Ottawa (Ontario) K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à: http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du B	N. de téléphone	
Commissaire intérimaire	Michel Cormier (michel.cormier@inspection.gc.ca)	(613)773-7135
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (elizabeth.prentice-hudson@inspection.gc.ca)	(613)773-7139
	Christine Irving (christine.irving@inspection.gc.ca)	(613)773-7136
	Sandy Marshall (sandy.marshall@inspection.gc.ca)	(613)773-7134
	Michael Burvill	(613)773-7141

Tamala Henri (tamala.henri@inspection.gc.ca)

(mike.burvill@inspection.gc.ca)

(ashley.balchin@inspection.gc.ca)

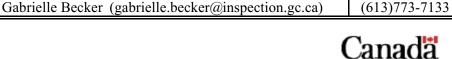
(julie.c.laplante@inspection.gc.ca)

Ashley Balchin

Julie Laplante

Coordinatrice de projets

Adjointe administrative



(613)773-7137

(613)773-7138

(613)773-7140

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE AVRIL 2011 **EST LE 4 FÉVRIER 2011**

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2011 **EST LE 6 MAI 2011**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Agence canadienne d'inspection des aliments) 2011

 $N^{\rm o}$ de catalogue A27-13/78 ISSN: 1911-1460 P0746-11



DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

BRUNNÉRA

(Brunnera macrophylla)

► Titulaire: Walters Gardens, Inc.,

Zeeland, Michigan (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3976 Date de délivrance: 2010/

Date de délivrance:2010/12/13Numéro de la demande:07-6127Date de la demande:2007/12/27Dénomination approuvée:'Emerald Mist'

► Titulaire: Walters Gardens, Inc.,

Zeeland, Michigan (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3977

Date de délivrance:2010/12/13Numéro de la demande:08-6135Date de la demande:2008/01/18

Dénomination approuvée: 'King's Ransom'

CAMPANULE (Campanula)

► Titulaire: Gartneriet PKM A/S, Odense

N (Danemark)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3992

Date de délivrance:2010/12/15Numéro de la demande:07-5889Date de la demande:2007/04/20Dénomination approuvée:'PKMT02'

CAMPANULE

(Campanula formanekiana)

► Titulaire: Gartneriet PKM A/S, Odense

N (Danemark)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3991

Date de délivrance: 2010/12/15

Numéro de la demande: 07-5888

Date de la demande: 2007/04/20

Dénomination approuvée: 'PKMF02'

CAMPANULE

(Campanula portenschlagiana)

► Titulaire: Gartneriet PKM A/S, Odense

N (Danemark)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3962

Date de délivrance:2010/10/14Numéro de la demande:06-5478Date de la demande:2006/05/17Dénomination approuvée:'PKMP06'

ÉCHINACÉE

(Echinacea purpurea)

► **Titulaire:** Petrus Hendricus Oudolf,

Hummelo (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3984

Date de délivrance:2010/12/13Numéro de la demande:06-5330Date de la demande:2006/03/17Dénomination approuvée:'Fatal Attraction'

► **Titulaire:** Petrus Hendricus Oudolf,

Hummelo (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3985

Date de délivrance: 2010/12/13
Numéro de la demande: 06-5680
Date de la demande: 2006/11/28
Dénomination approuvée: 'Green Jewel'



► **Titulaire:** Petrus Hendricus Oudolf,

Hummelo (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3986

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 06-5682

Date de la demande: 2006/11/30

Dénomination approuvée: 'Virgin'

EUPATOIRE (Eupatorium)

► Titulaire: Oudshoorn, Hubertus,

Rijpwetering (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3988

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 06-5232

Date de la demande: 2006/02/15

Dénomination approuvée: 'Phantom'

GÉRANIUM

(Geranium cinereum)

► Titulaire: Carl Marius Lowe, Devon

(Royaume-Uni)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3979

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 05-4786

Date de la demande: 2005/04/26

Dénomination approuvée: 'Alice'

Synonyme: Alicelo

► Titulaire: Carl Marius Lowe, Devon

(Royaume-Uni)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3980

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 05-4787

Date de la demande: 2005/04/26

Dénomination approuvée: 'Memories'

► Titulaire: Carl Marius Lowe, Devon

(Royaume-Uni)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3981

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 05-4788

Date de la demande: 2005/04/26

Dénomination approuvée: 'Penny Lane'

HEUCHÈRE (Heuchera)

► Titulaire: Walters Gardens, Inc.,

Zeeland, Michigan (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3978

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 08-6134

Date de la demande: 2008/01/18

Dénomination approuvée: 'Christa'

HYDRANGÉE / HORTENSIA

(Hydrangea paniculata)

► **Titulaire:** Jean, Eric & Thierry Renault,

Gorron (France)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3963

Date de délivrance: 2010/10/18

Numéro de la demande: 07-5749

Date de la demande: 2007/02/23

Dénomination approuvée: 'Renhy'

Nom commercial: Vanilla Strawberry

IMPATIENTE (Impatiens hawkeri)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3994

Date de délivrance: 2010/12/23

Numéro de la demande: 08-6318

Date de la demande: 2008/04/29

Dénomination approuvée: 'Fisnics Orred'
Nom commercial: Sonic Scarlet 09

Syngenta Crop Protection AG, Titulaire:

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3995 Date de délivrance: 2010/12/23 08-6319 Numéro de la demande: 2008/04/29 Date de la demande: Dénomination approuvée: 'Fisnics Sweor'

Nom commercial: Sonic Sweet Orange 09

Titulaire: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3996 Date de délivrance: 2010/12/23 Numéro de la demande: 08-6320 Date de la demande: 2008/04/29 Dénomination approuvée: 'Fisnics Swepu'

Nom commercial: Sonic Sweet Purple 09

Titulaire: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3997 Date de délivrance: 2010/12/23 Numéro de la demande: 08-6321 2008/04/29 Date de la demande: Dénomination approuvée: 'Fisupnic Li' Nom commercial: Super Sonic Lilac 09

Titulaire: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3998 Date de délivrance: 2010/12/23 07-5812 Numéro de la demande: 2007/03/30 Date de la demande: Dénomination approuvée: 'Fisupnic Orlay'

Nom commercial: Super Sonic Lavender '08 LANTANA

(Lantana camara)

Titulaire: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada:

(Ontario)

Numéro du certificat: 3999 Date de délivrance: 2010/12/23 Numéro de la demande: 07-6091 2007/12/24 Date de la demande: Dénomination approuvée: 'Bant Pin09' Nom commercial: Bandana Pink 09

Syngenta Crop Protection AG. Titulaire:

Basel (Suisse)

BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada:

(Ontario)

Numéro du certificat: 4000 Date de délivrance: 2010/12/23 Numéro de la demande: 07-6093 Date de la demande: 2007/12/24 Dénomination approuvée: 'Bant Tragol'

Nom commercial: Bandana Trailing Gold

ORGE

(Hordeum vulgare)

Titulaire: Alberta Agriculture and Rural

Development, Lacombe

(Alberta)

Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd.,

Winnipeg (Manitoba)

Numéro du certificat: 3967 2010/11/09 Date de délivrance: Numéro de la demande: 08-6331 2008/05/06 Date de la demande: Dénomination approuvée: 'Bentley'

Titulaire: Alberta Agriculture and Rural

Development, Lacombe

(Alberta)

Numéro du certificat: 3993 Date de délivrance: 2010/12/17 Numéro de la demande: 08-6470 Date de la demande: 2008/11/26 Dénomination approuvée: 'Busby'

► Titulaire: BARI-Canada, Inc., Winnipeg

(Manitoba)

Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg

(Manitoba)

Numéro du certificat: 3966

Date de délivrance: 2010/11/09

Numéro de la demande: 09-6650

Date de la demande: 2009/05/29

Dénomination approuvée: 'Celebration'

► Titulaire: Alberta Agriculture and Rural

Development, Lacombe

(Alberta)

Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata

(Ontario)

Numéro du certificat: 3968

Date de délivrance: 2010/11/19

Numéro de la demande: 08-6327

Date de la demande: 2008/05/05

Dénomination approuvée: 'Chigwell'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Brandon (Manitoba)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 3971

Date de délivrance: 2010/11/25

Numéro de la demande: 08-6334

Date de la demande: 2008/05/13

Dénomination approuvée: 'Norman'

ORPIN (Sedum)

► Titulaire: Oudshoorn, Hubertus,

Rijpwetering (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3987

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 05-4804

Date de la demande: 2005/04/26

Dénomination approuvée: 'Picolette'

PÉTUNIA

(Petunia ×hybrida)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3965

Date de délivrance: 2010/11/01

Numéro de la demande: 08-6293

Date de la demande: 2008/04/15

Dénomination approuvée: 'Petsatra'

Nom commercial: Sanguna Red

PHYGÉLIUS (Phygelius aequalis)

► Titulaire: Anthony Robin & Susa White,

Kilmeston (Royaume-Uni)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3990

Date de délivrance:2010/12/13Numéro de la demande:05-5089Date de la demande:2005/10/06Dénomination approuvée:'Blacher'

► Titulaire: Aad Geerlings, Lisserbroek

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3989

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 05-5090

Date de la demande: 2005/10/06

Dénomination approuvée: 'Passionate'

POIRIER

(Pyrus communis)

► Titulaire: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Vineland (Ontario)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 3972 Date de délivrance: 2010/11/25

Numéro de la demande: 08-6315 Date de la demande: 2008/04/28

Dénomination approuvée: 'Harovin Sundown'

► Titulaire: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Vineland (Ontario)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 3973 Date de délivrance: 2010/11/25 Numéro de la demande: 09-6638 Date de la demande: 2009/04/29

Dénomination approuvée: 'HW623'

► Titulaire: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Kentville (Nouvelle-

Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 3974

Date de délivrance: 2010/11/26

Numéro de la demande: 02-3007

Date de la demande: 2002/03/05

Dénomination approuvée: 'K-Gold'

POIS

(Pisum sativum)

Titulaire: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 3970

Date de délivrance: 2010/11/25

Numéro de la demande: 09-6629

Date de la demande: 2009/04/23

Dénomination approuvée: 'Argus'

POMME DE TERRE (Solanum tuberosum)

► Titulaire: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Fredericton (Nouveau-

Brunswick)

Mandataire au Canada: McCain Produce Inc.,

Florenceville-Bristol

(Nouveau-Brunswick)

Numéro du certificat: 3969

Date de délivrance: 2010/11/25

Numéro de la demande: 08-6388

Date de la demande: 2008/06/18

Dénomination approuvée: 'AR98-9'

Date d'expiration de

l'exemption de l'obligation

d'accorder des licenses: 2012/11/25

► **Titulaire:** Centre de recherche Les

Buissons inc., Pointe-aux-

Outardes (Québec)

Numéro du certificat: 3960

Date de délivrance: 2010/10/08

Numéro de la demande: 08-6265

Date de la demande: 2008/04/02

Dénomination approuvée: 'Belle d'août'

► Titulaire: Centre de recherche Les

Buissons inc., Pointe-aux-

Outardes (Québec)

Numéro du certificat: 3961

Date de délivrance: 2010/10/14

Numéro de la demande: 08-6262

Date de la demande: 2008/04/02

Dénomination approuvée: 'Kalmia'

► Titulaire: Centre de recherche Les

Buissons inc., Pointe-aux-

Outardes (Québec)

Numéro du certificat: 3959

Date de délivrance: 2010/10/08

Numéro de la demande: 08-6264

Date de la demande: 2008/04/02

Dénomination approuvée: 'Longue Rive'

► Titulaire: Centre de recherche Les

Buissons inc., Pointe-aux-

Outardes (Québec)

Numéro du certificat: 3964

Date de délivrance: 2010/10/28

Numéro de la demande: 08-6263

Date de la demande: 2008/04/02

Dénomination approuvée: 'Robe Longue'

RENOUÉE

(Bistorta amplexicaulis)

► Titulaire: Chris Ghyselen, Beernhem

(Belgique)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3983

Date de délivrance: 2010/12/13 Numéro de la demande: 05-4784 Date de la demande: 2005/04/26 Dénomination approuvée: 'Blackfield'

► Titulaire: Chris Ghyselen, Beernhem

(Belgique)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3982

Date de délivrance: 2010/12/13

Numéro de la demande: 06-5329

Date de la demande: 2006/03/17

Dénomination approuvée: 'Orange Field'

TRITICALE (*Triticosecale)

► Titulaire: Alberta Agriculture and Rural

Development, Lacombe

(Alberta)

Numéro du certificat: 3975

Date de délivrance: 2010/12/06

Numéro de la demande: 08-6474

Date de la demande: 2008/12/19

Dénomination approuvée: 'Metzger'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ANGÉLONIA

(Angelonia angustifolia)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7115 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'Sungelobu'

➤ **Requérant:** Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7116 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'Sungelodepi'

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7117 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'Sungeloho'

BIDENT

(Bidens ferulifolia)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7134 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'BIDZ0001'

Nom commercial: Mexican Gold Improved

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7135 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'BIDZ0002'

Nom commercial: Mexican Gold Semi Double

CALIBRACHOA

(Calibrachoa)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7123

Date de la demande: 2010/12/17

Dénomination proposée: 'CBRZ0002'

Nom commercial: Callie Star Pink

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7124 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'CBRZ0003'

CANOLA

(Brassica napus)

► Requérant: DL Seeds Inc., Morden

(Manitoba)

Numéro de la demande: 10-7089 Date de la demande: 2010/10/27 Dénomination proposée: '1918'

CERISIER

(Prunus avium)

► Requérant: University of Guelph, Guelph

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7088 Date de la demande: 2010/10/12 Dénomination proposée: 'V84031'



DIASCIA

(Diascia barberae)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7137 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'DISZ0001'

Nom commercial: Darla Red Improved

FRAISIER

(Fragaria ×ananassa)

► **Requérant:** The Regents of the University

of California, Oakland, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd.,

Chilliwack (Colombie-

Britannique)

Numéro de la demande: 10-7091

Date de la demande: 2010/01/29 (bénéfice de

priorité) 'Benicia'

Dénomination proposée:

Date de délivrance du

certificat temporaire: 2010/11/12

► Requérant: The Regents of the University

of California, Oakland, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd.,

Chilliwack (Colombie-

Britannique)

Numéro de la demande: 10-7092

Date de la demande: 2010/01/29 (bénéfice de

priorité)

Dénomination proposée: 'Mojave'

Date de délivrance du

certificat temporaire: 2010/11/12

HERBE DE LA PAMPA

(Cortaderia selloana)

► Requérant: Michael Merz, Offenbach

(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7096 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Golden Goblin' HYDRANGÉE / HORTENSIA

(Hydrangea arborescens)

► Requérant: Plant Introductions Inc.,

Watkinsville, Géorgie (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7090 Date de la demande: 2010/11/10 Dénomination proposée: 'PIIHA-I'

IMPATIENTE

(Impatiens hawkeri)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7140 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'IMGZ0006'

Nom commercial: Super Sonic Orange Ice

LANTANA

(Lantana camara)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7125 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'LANZ0001'

Nom commercial: Bandana Rose Improved

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7126

Date de la demande: 2010/12/17

Dénomination proposée: 'LANZ0002'

Nom commercial: Bandana Peach

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7127 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'LANZ0003'

Nom commercial: Bandana Light Yellow

LOBÉLIE (Lobelia erinus)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7138 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'LOBZ0001'

Nom commercial: Techno Heat Light Purple

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7139 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'LOBZ0002'

Nom commercial: Techno Heat Upright White

NÉMÉSIE (Nemesia)

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7118 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'GG Blue'

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7119 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'GG Pearl' ► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7120 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'GG Pink'

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7121 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'Sunjonbuho'

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7122 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'Sunjonpiho'

OSTÉOSPERMUM (Osteospermum ecklonis)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7141 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'OSTZ0001'

Nom commercial: Tradewinds Cinnamon

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7142 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'OSTZ0002'

Nom commercial: Tradewinds Bronze Yellow

PÊCHER (*Prunus persica*)

► Requérant: University of Guelph, Guelph

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7086 Date de la demande: 2010/10/12 Dénomination proposée: 'V85384'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► Requérant: University of Guelph, Guelph

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7087 Date de la demande: 2010/10/12 Dénomination proposée: 'V92131'

► Requérant: University of Guelph, Guelph

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7085 Date de la demande: 2010/10/12 Dénomination proposée: 'V92301'

PÉLARGONIUM (Pelargonium)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7128

Date de la demande: 2010/12/17

Dénomination proposée: 'PEQZ0002'

Nom commercial: Callie Star Pink

PÉLARGONIUM

(Pelargonium ×hortorum)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7129 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'PECZ0003'

Nom commercial: Americana White Splash Imp.

PÉTUNIA (Petunia)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7143

Date de la demande: 2010/12/24

Dénomination proposée: 'PETZ0005'

Nom commercial: Sanguna Yellow

PÉTUNIA

(Petunia ×hybrida)

► Requérant: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7130

Date de la demande: 2010/12/17

Dénomination proposée: 'PETZ0001'

Nom commercial: Picnic Purple

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7131
Date de la demande: 2010/12/17
Dénomination proposée: PETZ0002'
Nom commercial: Picnic Violet

► Requérant: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7132 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'PETZ0003'

Nom commercial: Sanguna Purple Imp.

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario) 10-7133

Numéro de la demande: 10-7133 Date de la demande: 2010/12/17 Dénomination proposée: 'PETZ0004' Nom commercial: Whipers Rose Star

PHYSOCARPE

(Physocarpus opulifolius)

► Requérant: Jeffries Nurseries Ltd., Portage

La Prairie (Manitoba)

Numéro de la demande: 10-7083

Date de la demande: 2010/10/05

Dénomination proposée: 'Jefam'

Nom commercial: Amber Jubilee

POINSETTIA

(Euphorbia pulcherrima)

► Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc.,

Encinitas, Californie (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7113 Date de la demande: 2010/12/15 Dénomination proposée: 'PER1188'

► Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc.,

Encinitas, Californie (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7114 Date de la demande: 2010/12/15 Dénomination proposée: 'PER1230'

POIS

(Pisum sativum)

► Requérant: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro de la demande: 10-7093 Date de la demande: 2010/11/25 Dénomination proposée: 'Earlystar'

POMME DE TERRE (Solanum tuberosum)

► Requérant: Europlant Pflanzenzucht

GmbH, Lüneburg (Allemagne)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7099 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Bellinda'

Date de délivrance du

certificat temporaire: 2010/12/03

► Requérant: HZPC Holland B. V. & B.

Reitsma, Joure (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7097 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Canberra'

► **Requérant:** HZPC Holland B.V., Joure

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7101 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Challenger'

► **Requérant:** HZPC Holland B. V. & F. P.

van der Zee, Joure (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7104

Date de la demande: 2010/12/08

Dénomination proposée: 'Chopin'

► **Requérant:** HZPC Holland B.V., Joure

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7105 Date de la demande: 2010/12/08 Dénomination proposée: 'Countessa'

► Requérant: HZPC Holland B.V., Joure

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7102 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Crisps4all'

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper

(France)

Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7149 Date de la demande: 2010/12/29 Dénomination proposée: 'Dinky'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Europlant Pflanzenzucht

GmbH, Lüneburg (Allemagne)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick) 10-7100

Numéro de la demande: Date de la demande: Dénomination proposée: Date de délivrance du

2010/12/03 'Melba'

certificat temporaire:

2010/12/03

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruiningen

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Solanum International Inc.,

Spruce Grove (Alberta)

Numéro de la demande: 10-7095 Date de la demande: 2010/12/01 Dénomination proposée: 'Musica'

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruiningen

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Solanum International Inc.,

Spruce Grove (Alberta)

Numéro de la demande: 10-7094 Date de la demande: 2010/12/01 Dénomination proposée: 'Orchestra'

► Requérant: Europlant Pflanzenzucht

GmbH, Lüneburg (Allemagne)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Numéro de la demande:
Date de la demande:
Dénomination proposée:
Brunswick)
10-7098
2010/12/03
'Rumba'

Dénomination proposées Date de délivrance du certificat temporaire:

2010/12/03

► **Requérant:** HZPC Holland B.V., Joure

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7106 Date de la demande: 2010/12/08 Dénomination proposée: 'Smart'

► **Requérant:** HZPC Holland B.V., Joure

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Numéro de la demande: 10-7103 Date de la demande: 2010/12/03 Dénomination proposée: 'Taurus' ► Requérant: Germicopa SAS, Quimper

(France)

Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7150 Date de la demande: 2010/12/29 Dénomination proposée: 'Yona'

POMMETIER

(Malus ×adstringens)

► Requérant: Jeffries Nurseries Ltd., Portage

La Prairie (Manitoba)

Numéro de la demande: 10-7084 Date de la demande: 2010/10/05 Dénomination proposée: 'Jefgreen' Nom commercial: Emerald Spire

ROSIER

(Rosa)

► Requérant: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7107 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poulcas031'

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7108 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poulcas032'

• Requérant: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)
Miller Thomson Pouliet I.I.

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7109 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poulcot010'

• Requérant: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7110 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poulpmt007'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► Requérant: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7111 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poulren019'

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro de la demande: 10-7112 Date de la demande: 2010/12/09 Dénomination proposée: 'Poultc015'

SALIQUIER

(Cuphea ramosissima)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7136

Date de la demande: 2010/12/24

Dénomination proposée: 'CUNAPIBI'
Nom commercial: Cuphoric Pink

VERVEINE

(Verbena ×hybrida)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7144 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'VEAZ0003'

Nom commercial: Lanai Peach Improved

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7145
Date de la demande: 2010/12/24
Dénomination proposée: VEAZ0005'
Nom commercial: Lanai Upright Pink

► Requérant: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7146 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'VEAZ0006'

Nom commercial: Lanai Upright Rose with Eye

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7147 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: 'VEAZ0007'

Nom commercial: Lanai Upright Blue with Eye

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7148 Date de la demande: 2010/12/24 Dénomination proposée: VEAZ0008' Nom commercial: Magelana White

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ

(Triticum aestivum)

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International,

Inc., Des Moines, Iowa (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7013 Date de la demande: 2010/06/21

Dénomination

antérieurement proposée 'XW08C' Dénomination proposée: '25R34'

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International,

Inc., Des Moines, Iowa (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7014 Date de la demande: 2010/06/21

Dénomination

antérieurement proposée 'XW07W' Dénomination proposée: '25R40'

► Requérant: University of Saskatchewan,

Saskatoon (Saskatchewan)

Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata

(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7076 Date de la demande: 2010/08/19

Dénomination

antérieurement proposée 'S01-285-7R' Dénomination proposée: 'Moats'

BLÉ

(Triticum turgidum subsp. durum)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Swift Current

(Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro de la demande: 10-7018 Date de la demande: 2010/06/30

Dénomination

antérieurement proposée 'DT801' Dénomination proposée: 'Transcend'

CERISIER

(Prunus fruticosa × P. cerasus)

► Requérant: University of Saskatchewan,

Saskatoon (Saskatchewan)

Numéro de la demande: 02-3388 Date de la demande: 2002/12/16

Dénomination

antérieurement proposée 'SK7-32-19.1'

Dénomination proposée: 'Cupid'

► Requérant: University of Saskatchewan,

Saskatoon (Saskatchewan)

Numéro de la demande: 02-3384 Date de la demande: 2002/12/16

Dénomination

antérieurement proposée 'SK7-7-5.8' Dénomination proposée: 'Romeo'

CHRYSANTHÈME

(Chrysanthemum)

► Requérant: Willy's Greenhouses Ltd.,

Niagara on the Lake (Ontario)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 10-6998 Date de la demande: 2010/06/09

Dénomination

antérieurement proposée 'Power Rose'
Dénomination proposée: 'PWR-RSA'
Nom commercial: Power Rosé



LYCHNIDE (Lychnis)

► Requérant: Oudshoorn, Hubertus,

Rijpwetering (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario) e: 05-4791

Numéro de la demande: 05-4791 Date de la demande: 2005/04/26

Dénomination

antérieurement proposée 'Rollys Favourite' Dénomination proposée: 'Rollys Favorite'

POMMIER (Malus)

► Requérant: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Kentville (Nouvelle-

Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro de la demande: 09-6625 Date de la demande: 2009/04/22

Dénomination

antérieurement proposée 'KAR22' Dénomination proposée: 'KAS22'

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

POMME DE TERRE (Solanum tuberosum)

► Titulaire: NDSU Research Foundation,

Fargo, Dakota du Nord (États-

Unis)

Ancien mandataire au

Canada: Global Agri Services Inc., New

Maryland (Nouveau-

Brunswick)

Nouveau mandataire au

Canada: Rockyview Elite Tubers Ltd.,

Keoma (Alberta)

Numéro du certificat: 3243 Date de délivrance: 2008/06/26

Dénomination approuvée: 'Dakota Diamond'

CHANGEMENT DE TITULAIRE

POMME DE TERRE (Solanum tuberosum)

► Ancien titulaire: Privar Farm Inc., North

Wiltshire (Île-du-Prince-

Édouard)

Nouveau titulaire: Cavendish Farms Corporation,

Summerside (Île-du-Prince-

Édouard)

Numéro du certificat: 2092 Date de délivrance: 2005/02/17 Dénomination approuvée: 'Prospect'

DEMANDES ABANDONNÉES

ANIGOSANTHE (Anigozanthos)

► Requérant: Ramm Botanicals Holdings

Pty. Ltd., Tuggerah, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 07-5981 Date de la demande: 2007/07/23 Date d'abandon: 2010/07/28 Dénomination proposée: 'Rambubona'

► **Requérant:** Ramm Botanicals Holdings

Pty. Ltd., Tuggerah, Nouvelle-

Galles du Sud (Australie) Variety Rights Management,

Mandataire au Canada: Variety Rights Managemer Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 07-5982

Date de la demande: 2007/07/23

Date d'abandon: 2010/07/28

Dénomination proposée: 'Rambudan'

► Requérant: Ramm Botanicals Holdings

Pty. Ltd., Tuggerah, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 07-5983

Date de la demande: 2007/07/23

Date d'abandon: 2010/07/28

Dénomination proposée: 'Rambueleg'

ROSIER (Rosa)

► **Requérant:** W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5249

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORamiro'
Nom commercial: Patriot Kordana

► **Requérant:** W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5247

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORbalrom'
Nom commercial: Smart Kordana

► **Requérant:** W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5246

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORbelesp'
Nom commercial: Lydia Kordana

► Requérant: W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5242

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORfriroy'
Nom commercial: Samba Kordana

► Requérant: W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5250

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORnolia'

Nom commercial: Magnolia Kordana

► Requérant: W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5244

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORsavale'
Nom commercial: Mercedes Kordana

► Requérant: W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 06-5245

Date de la demande: 2006/02/23

Date d'abandon: 2010/07/27

Dénomination proposée: 'KORvapoco'

Nom commercial: Bonanza Kordana

DEMANDES RETIRÉES

CALIBRACHOA (Calibrachoa)

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

 Numéro de la demande:
 08-6187

 Date de la demande:
 2008/02/21

 Date du retrait:
 2010/10/18

Dénomination proposée: 'Sunbelkopawai'
Nom commercial: Million Bells Plum

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6218

Date de la demande: 2008/03/07

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: 'Sunbelkuriho'

Nom commercial: Million Bells Trailing Ice

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6216

Date de la demande: 2008/03/07

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: Sunbelremo'

Million Bells Lime

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6185

Date de la demande: 2008/02/21

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: "Suncalpapu"

Nom commercial: Million Bells Brilliant Pink

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6184

Date de la demande: 2008/02/21

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: 'Suncalsifopi'
Nom commercial: Million Bells Chiffon

CORÉOPSIS (Coreopsis)

► **Requérant:** Darrell R. Probst,

Hubbardston, Massachusetts

(États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6235

Date de la demande: 2008/03/28

Date du retrait: 2010/12/01

Dénomination proposée: 'Redshift'

► Requérant: Sunny Border Nurseries Inc.,

Kensington, Connecticut

(États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6366

Date de la demande: 2008/06/06

Date du retrait: 2010/12/01

Dénomination proposée: 'Sienna Sunset'

ÉCHINACÉE

(Echinacea purpurea)

► Requérant: Sunny Border Nurseries Inc.,

Kensington, Connecticut

(États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6440

Date de la demande: 2008/09/30

Date du retrait: 2010/12/01

Dénomination proposée: 'Red Knee High'

FUCHSIA

(Fuchsia)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited and

Nishinomiya-city (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6221

Date de la demande: 2008/03/07

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: 'Sanifpirave'

Nom commercial: Angel Earrings Mauve

MARGUERITE

(Leucanthemum ×superbum)

► Requérant: Kieft Bloemzaden B.V.,

Venhuizen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 04-4329 Date de la demande: 2004/08/17 Date du retrait: 2010/11/30 Dénomination proposée: 'Kiedai' NÉMÉSIE (Nemesia)

► Requérant: Nils Klemm, Stuttgart

(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6175 Date de la demande: 2008/02/15 Date du retrait: 2010/12/10 Dénomination proposée: 'KLENH08453'

PHLOX

(Phlox drummondii)

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 06-5529

Date de la demande: 2006/07/06

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: Sunphlocobu'
Nom commercial: Astoria Silver

TORÉNIA (Torenia)

► Requérant: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro de la demande: 08-6180

Date de la demande: 2008/02/21

Date du retrait: 2010/10/18

Dénomination proposée: 'Sunrenipink'

Nom commercial: Summer Wave Amethyst '09

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

ARGYRANTHÈME

(Argyranthemum frutescens)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2051

Date de délivrance: 2004/12/15

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Argyraketis'

Nom commercial: Molimba Maggy White

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,

Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 1636

Date de délivrance: 2003/10/30

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'Sugar Baby'

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,

Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 1637

Date de délivrance: 2003/10/30

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'Summer Melody'

CALIBRACHOA (Calibrachoa)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3640

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcabyelow'

Nom commercial: Cabaret Yellow

► Titulaire: Nils Klemm, Stuttgart

(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3294
Date de délivrance: 2008/08/29
Date de la renonciation: 2010/08/27
Dénomination approuvée: 'KLECA05114'

Nom commercial: MiniFamous Perfect Red

► Titulaire: Nils Klemm, Stuttgart

(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3666

Date de délivrance: 2009/10/26

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'KLECA06124'

Nom commercial: MiniFamous Apricot Red Eye

► Titulaire: Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 1067

Date de délivrance: 2001/11/19

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Sunbelchipi'

Nom commercial: Million Bells Cherry Pink

CANOLA (Brassica napus)

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred Production

LP, Caledon (Ontario)

Numéro du certificat: 0279

Date de délivrance: 1996/11/06

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: '46A65'

CHRYSANTHÈME

(Chrysanthemum ×morifolium)

► Titulaire: Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3605

Date de délivrance:2009/09/14Date de la renonciation:2010/10/18Dénomination approuvée:'Yopatagonia'Nom commercial:Patagonia

COLÉUS

(Solenostemon scutellarioides)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3703

Date de délivrance: 2010/01/06

Date de la renonciation: 2010/12/17

Dénomination approuvée: 'Balcinsu'

Nom commercial: Indian Summer

DAHLIA (Dahlia)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2624

Date de délivrance: 2006/10/14

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Margaret Improved' Nom commercial: Dahlietta Margaret

DAHLIA (Dahlia pinnata)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3428

Date de délivrance: 2008/12/18

Date de la renonciation: 2010/12/17

Dénomination approuvée: 'Dapapu'

Nom commercial: Dahlietta Patty

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3641

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Dapasewi'

Nom commercial: Dahlietta Blanca

ÉCHINACÉE

(Echinacea purpurea)

► Titulaire: Norseco Inc., Laval (Québec)

Numéro du certificat: 2337

Date de délivrance: 2005/12/08

Date de la renonciation: 2010/12/08

Dénomination approuvée: 'Norwhinat'
Nom commercial: White Natalie

FUCHSIA (Fuchsia)

► Titulaire: Suntory Flowers Ltd. and

Nishinomiya City, Tokyo,

Japan

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3590

Date de délivrance: 2009/08/25

Date de la renonciation: 2010/08/17

Dénomination approuvée: 'Sanifpeco'

Nom commercial: Angel Earrings Petticoat

GAILLARDE (Gaillardia pulchella)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2542

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Baltoredem'

Nom commercial: Torch Red Ember

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2235

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Baltoryell'

Nom commercial: Torch Yellow

HÉLIOTROPE DU PÉROU (Heliotropium arborescens)

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2547

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balhelbabim'
Nom commercial: Baby Blue

IMPATIENTE (Impatiens)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2241

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balfusheat'

Nom commercial: Fusion Heat Coral

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2242

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balfusinred'

Nom commercial: Fusion Infrared Apricot

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2240

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balfusnset'

Nom commercial: Fusion Sunset Peach

► Titulaire: Paul Ecke Ranch, Inc.,

Encinitas, Californie (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2255

Date de délivrance: 2005/11/08

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'KIE011210'

Nom commercial: Paradise Cabernet Red

IMPATIENTE

(Impatiens flaccida × I. hawkeri)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2554

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balfafblus'

Nom commercial: Fanfare Blush

IMPATIENTE (Impatiens hawkeri)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2553

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balcebimpu'

Nom commercial: Celebrette Purple

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3652

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcebink'

Nom commercial: Celebrette Pink

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3651

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcebredep'
Nom commercial: Celebrette Deep Red

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3647

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcelapt'

Nom commercial: Celebration Apricot

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2238

Date de délivrance: 2005/11/07 Date de la renonciation: 2010/11/25 Dénomination approuvée: 'Balcelichey'

Nom commercial: Celebration Cherry Red

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3648

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcelimpik'

Nom commercial: Celebration Pink Improved

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company.

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3649

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcelimpur'

Nom commercial: Celebration Purple

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2239

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcelipurt'

Nom commercial: Celebration Purple Star

Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3650

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcelwitim'

Nom commercial: Celebration White

IMPATIENTE

(Impatiens walleriana)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2548

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balfierose'
Nom commercial: Fiesta Rose

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2236

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balfiesink'

Nom commercial: Fiesta Sparkler Hot Pink

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3646

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balolespri'

Nom commercial: Fiesta Ole Purple Stripe

LAMIER

(Lamium maculatum)

► Titulaire: R. Delamore Ltd., Wisbech,

Cambridgeshire (Royaume-

Uni)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2013

Date de délivrance: 2004/11/01

Date de la renonciation: 2010/10/15

Dénomination approuvée: 'Dellam'

Nom commercial: Golden Anniversary

LANTANA

(Lantana camara)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3654

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balandcit'

Nom commercial: Landmark Citrus

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2245

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balandgold'

Nom commercial: Landmark Gold

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3653

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balandlae'

Nom commercial: Landmark Blaze

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3655

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Baluclush'

Nom commercial: Lucky Honey Blush

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2555

Date de délivrance:2006/10/23Date de la renonciation:2010/12/29Dénomination approuvée:'Balucpea'Nom commercial:Lucky Peach

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2246

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balucwhit'

Nom commercial: Landmark White

LOBÉLIE (Lobelia erinus)

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3657

Date de délivrance: 2009/10/06

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balwalila'

Nom commercial: Waterfall Light Lavender

PÉLARGONIUM

(Pelargonium ×hortorum)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2248

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Baldesbrila'

Nom commercial: Designer Bright Lavender

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2543

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Baldescarim'

Nom commercial: Designer Scarlet

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3097

Date de délivrance: 2007/12/24

Date de la renonciation: 2010/12/17

Dénomination approuvée: 'Baldesimred'
Nom commercial: Designer Red

CHANGEMENTS Titulaire: Ball Horticultural Company, Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-West Chicago, Illinois (États-Unis) Unis) Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario) (Ontario) Numéro du certificat: 2546 Numéro du certificat: 2034 Date de délivrance: 2006/10/23 Date de délivrance: 2004/12/03 2010/12/29 2010/11/25 Date de la renonciation: Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'Balfanero' Dénomination approuvée: 'Balfanshop' Fantasia Shocking Pink Nom commercial: Fantasia Neon Rose Nom commercial: Titulaire: Ball Horticultural Company, Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-West Chicago, Illinois (États-Unis) Unis) Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario) (Ontario) Numéro du certificat: 2544 Numéro du certificat: 3096 2007/12/24 Date de délivrance: 2006/10/23 Date de délivrance: 2010/12/29 Date de la renonciation: Date de la renonciation: 2010/12/17 Dénomination approuvée: 'Balfanimcar' Dénomination approuvée: 'Balluresion' Nom commercial: Fantasia Cardinal Red Nom commercial: Allure Red Passion Titulaire: Ball Horticultural Company, Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-West Chicago, Illinois (États-Unis) Unis) BioFlora Inc., St. Thomas BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada: Mandataire au Canada: (Ontario) (Ontario) Numéro du certificat: 2545 Numéro du certificat: 3095 Date de délivrance: 2006/10/23 Date de délivrance: 2007/12/24 Date de la renonciation: 2010/12/29 Date de la renonciation: 2010/12/17 Dénomination approuvée: 'Balfanimfro' Dénomination approuvée: 'Ballurpinzle' Nom commercial: Fantasia Flamingo Rose Nom commercial: Allure Pink Sizzle Titulaire: Ball Horticultural Company, Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-West Chicago, Illinois (États-Unis) Unis) Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario) (Ontario) Numéro du certificat: 3644 Numéro du certificat: 3643 2009/10/06 2009/10/06 Date de délivrance: Date de délivrance: Date de la renonciation: 2010/11/25 Date de la renonciation: 2010/11/25 Dénomination approuvée: 'Balfanimvio' Dénomination approuvée: 'Ballursal' Allure Salmon

Nom commercial: Fantasia Violet Nom commercial:

Unis)

Mandataire au Canada:

Titulaire: Ball Horticultural Company, Titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-West Chicago, Illinois (États-

> Unis) BioFlora Inc., St. Thomas

BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada: (Ontario)

(Ontario)

Numéro du certificat: 2249 Numéro du certificat: 2035 Date de délivrance: 2005/11/07 Date de délivrance: 2004/12/03 2010/11/25 2010/11/25 Date de la renonciation: Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'Balfansal' Dénomination approuvée: 'Balshodele' Nom commercial:

Nom commercial: Showcase Deep Scarlet Fantasia Salmon

► Titulaire: Nils Klemm, Stuttgart

(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3671

Date de délivrance: 2009/10/26

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'KLEPS06128'

Nom commercial: Moonlight Violet Kiss

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3074

Date de délivrance: 2007/11/28

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Zobrisca'

Nom commercial: Fidelity XL Bright Scarlet

PÉLARGONIUM

(Pelargonium ×hortorum × P. peltatum)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3098

Date de délivrance: 2007/12/24

Date de la renonciation: 2010/12/17

Dénomination approuvée: 'Balgalbrise'

Nom commercial: Galleria Bright Sunrise

PÉLARGONIUM (Pelargonium peltatum)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2247

Date de délivrance: 2005/11/07

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Balcolreim'

Nom commercial: Colorcade Red

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3094

Date de délivrance: 2007/12/24

Date de la renonciation: 2010/12/17

Dénomination approuvée: 'Balcolvio'

Nom commercial: Colorcade Violet

PÉTUNIA

(Petunia ×hybrida)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2558

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balsuncora'

Nom commercial: Suncatcher Coral Prism

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3336

Date de délivrance: 2008/08/29

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'Petpasyel'

Nom commercial: Sanguna Pastel Yellow

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and

Keisei Rose Nurseries Inc.,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 1076

Date de délivrance: 2001/11/19

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Revolution Brilliantpink' Nom commercial:Surfinia Brilliant Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and

Keisei Rose Nurseries Inc.,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2540

Date de délivrance: 2006/10/16

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'Suncopablue'

Nom commercial: Surfinia Baby Blue Compact

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and

Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2538

Date de délivrance: 2006/10/16

Date de la renonciation: 2010/10/18

Dénomination approuvée: 'Suncopaho'

Nom commercial: Surfinia Baby White Compact

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and

Keisei Rose Nurseries Inc.,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2982

Date de délivrance: 2007/11/09

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Sunmilk'

Nom commercial: Surfinia Royal Milk Tea

➤ **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and

Keisei Rose Nurseries Inc.,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2981

Date de délivrance: 2007/11/09

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Sunraspberry'

Nom commercial: Surfinia Raspberry Dream

POIS

(Pisum sativum)

► Titulaire: Lantmännen SW Seed AB,

Svalöv (Suède)

Mandataire au Canada: Lantmännen SW Seed Ltd.,

Saskatoon (Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2947

Date de délivrance: 2007/10/03

Date de la renonciation: 2010/11/01

Dénomination approuvée: 'SW Carousel'

► Titulaire: Limagrain Nederland B.V.,

Lelystad (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd.,

Winnipeg (Manitoba)

Numéro du certificat: 2006

Date de délivrance: 2004/10/13

Date de la renonciation: 2010/10/13

Dénomination approuvée: 'Topeka'

► Titulaire: Limagrain Nederland B.V.,

Lelystad (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina

(Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2274

Date de délivrance: 2005/11/22

Date de la renonciation: 2010/10/25

Dénomination approuvée: 'Tudor'

POMME DE TERRE (Solanum tuberosum)

► Titulaire: F. Brands, Emmeloord (Pays-

Bas)

Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd.,

Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 0264

Date de délivrance: 1996/08/21

Date de la renonciation: 2010/10/29

Dénomination approuvée: 'Diamant'

Titulaire: Dijkhuis, P.R. & J.P., c/o

AGRICO B.A., Emmeloord

(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd.,

Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 0275

Date de délivrance: 1996/10/21

Date de la renonciation: 2010/10/29

Dénomination approuvée: 'Hertha'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lethbridge (Alberta) Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 2985

Date de délivrance: 2007/11/16

Date de la renonciation: 2010/11/18

Dénomination approuvée: 'Northstar'

Mandataire au Canada:

ROSIER (Rosa)

Titulaire: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro du certificat: 3430 Date de délivrance: 2008/12/30 2010/11/29 Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'Poulcs010' Nom commercial: Cadillac

Titulaire: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro du certificat: 3433 Date de délivrance: 2008/12/30 Date de la renonciation: 2010/11/29 Dénomination approuvée: 'Poulcs017' Nom commercial: **Blois**

Titulaire: Poulsen Roser A/S,

Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,

Montréal (Québec)

Numéro du certificat: 3434

Date de délivrance: 2008/12/30 Date de la renonciation: 2010/11/29 Dénomination approuvée: 'Pouldom' Nom commercial: Gold Reef

SCÉVOLE (Scaevola humilis)

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

BioFlora Inc., St. Thomas Mandataire au Canada:

(Ontario)

Numéro du certificat: 2038 Date de délivrance: 2004/12/03 Date de la renonciation: 2010/11/25 Dénomination approuvée: 'Balscavbon' Nom commercial: Blue Ribbon

SOJA (Glycine max)

Titulaire: Syngenta Seeds Inc.,

Minneapolis, Minnesota (États-

Mandataire au Canada: Syngenta Seeds Canada, Inc.,

Arva (Ontario)

1814 Numéro du certificat: Date de délivrance: 2004/06/02 2010/10/04 Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'CL970331'

SUTÉRA (Sutera)

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2541 2006/10/23 Date de délivrance: 2010/12/29 Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'Balablim' Nom commercial: Abunda Blue

VERVEINE (Verbena ×hybrida)

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2560 Date de délivrance: 2006/10/23 Date de la renonciation: 2010/12/29 Dénomination approuvée: 'Balazmapurp' Nom commercial: Aztec Magic Purple

Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2041 Date de délivrance: 2004/12/03 2010/11/25 Date de la renonciation: Dénomination approuvée: 'Balazpink' Nom commercial: Aztec Pink

► Titulaire: Ball Horticultural Company,

West Chicago, Illinois (États-

Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 2562

Date de délivrance: 2006/10/23

Date de la renonciation: 2010/12/29

Dénomination approuvée: 'Balazwilro'

Nom commercial: Aztec Wild Rose

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,

Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 3051

Date de délivrance: 2007/11/28

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Carpin'

Nom commercial: Magalena Carpet Magic Rose

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,

Tokyo (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas

(Ontario)

Numéro du certificat: 1086

Date de délivrance: 2001/11/19

Date de la renonciation: 2010/11/25

Dénomination approuvée: 'Sunvp-su'
Nom commercial: Temari Bright Red

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

AVOINE (Avena sativa)

► Requérant: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Ottawa (Ontario)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire

Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro de la demande: 05-5171

Date de la demande: 2005/11/22

Dénomination proposée: 'Gehl'

Date du retrait: 2010/12/15

BLÉ

(Triticum aestivum)

► **Requérant:** Syngenta Seeds Inc.,

Minneapolis, Minnesota (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Hyland Seeds, a Division of

Dow AgroSciences, Inc., Ailsa

Craig (Ontario)

Numéro de la demande: 08-6458

Date de la demande: 2008/10/16

Dénomination proposée: 'Branson'
Date du retrait: 2010/12/17

► Requérant: Agrigenetics, Inc.,

Indianapolis, Indiana (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Dow AgroSciences Canada

Inc., Calgary (Alberta)

Numéro de la demande: 09-6659 Date de la demande: 2009/06/09 Dénomination proposée: 'SW124-029' Date du retrait: 2010/12/17

► Requérant: Agrigenetics, Inc.,

Indianapolis, Indiana (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Dow AgroSciences Canada

Inc., Calgary (Alberta)

Numéro de la demande: 09-6660

Date de la demande: 2009/06/09

Dénomination proposée: TWF116-072'

Date du retrait: 2010/12/17

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

CANOLA MOUTARDE

(Brassica juncea)

► Titulaire: Viterra Inc., Saskatoon

(Saskatchewan) Viterra Inc., Regina

Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina

(Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2431

Date de délivrance: 2006/05/18

Date de la révocation: 2010/10/04

Dénomination: 'Dahinda'

KALANCHOÉ (Kalanchoe)

► Titulaire: Knud Jepsen A/S, Hinnerup

(Danemark)

Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto

(Ontario)

Numéro du certificat: 3270

Date de délivrance: 2008/07/30

Date de la révocation: 2010/12/14

Dénomination: 'African Pearl'

LIN

(Linum usitatissimum)

► Titulaire: Viterra Inc., Saskatoon

(Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina

(Saskatchewan)

Numéro du certificat: 0931

Date de délivrance:2001/05/07Date de la révocation:2010/11/19Dénomination:'1084'Synonyme:Rydal

► Titulaire: Viterra Inc., Saskatoon

(Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina

(Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2738

Date de délivrance: 2007/05/18

Date de la révocation: 2010/10/04

Dénomination: '2126'

► Titulaire: Viterra Inc., Saskatoon

(Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina

(Saskatchewan)

Numéro du certificat: 2739

Date de délivrance: 2007/05/18

Date de la révocation: 2010/10/04

Dénomination: '2149'

POINSETTIA

(Euphorbia pulcherrima)

► Titulaire: Paul Ecke Ranch, Inc.,

Encinitas, Californie (États-

Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,

Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 0981

Date de délivrance: 2001/06/06

Date de la révocation: 2010/10/20

Dénomination: 'Eckansley'

Nom commercial: Holly Point

ROSIER (Rosa)

► Titulaire: W. Kordes' Söhne

Rosenschulen GmbH & Co.

KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa

(Ontario)

Numéro du certificat: 1206

Date de délivrance: 2002/07/16

Date de la révocation: 2010/12/13

Dénomination: 'KORkleiva'

Nom commercial: Vanilla Kordana

SPIRÉE

(Spiraea ×vanhouttei)

► Titulaire: Denis Levac, Ste-Adèle

(Québec)

Numéro du certificat: 2754

Date de délivrance: 2007/06/07

Date de la révocation: 2010/10/22

Dénomination: 'Levgold'

ACHILLÉE

(Achillea tomentosa x millefolium)

Dénomination proposée:'Desred'Nom commercial:Desert Eve RedNuméro de la demande:09-6732Date de la demande:2009/10/06

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Paprika' et 'Summerwine'

Sommaire: 'Desred' donne une plante plus courte et plus étroite que les deux variétés de référence. Chez 'Desred', les rayons sont rouge-violet foncé, alors qu'ils sont plus violets chez 'Summerwine'. Chez 'Desred', le dessous des rayons est principalement orange jaune clair, alors que chez 'Summerwine' il est principalement violet. Les fleurs du disque sont principalement jaunes chez 'Desred', alors qu'elles sont principalement rouge-violet chez 'Summerwine'.

Description:

PLANTE : dressée, densément ramifiée; floraison intermédiaire à tardive, de longue durée.

TIGE: verte avec une teinte rouge brunâtre.

FEUILLES: pennatiséquées, alternes.

LIMBE DES FEUILLES : oblong et oblancéolé, à sommet mucroné, à base tronquée, densément pubescent sur les deux faces; dessus vert clair à vert moyen; dessous vert clair.

INFLORESCENCE: corymbe dressé.

RAYONS: unicolores, à sommet sinué ou échancré, au nombre de cinq par capitule; dessus rouge-violet foncé (plus foncé que RHS 53A, passant à 53B au plein épanouissement), rouge-brun à jaune clair à la base; dessous orange-jaune clair (RHS 11D) avec marge brun-orange (RHS N170D).

FLEURS DU DISQUE: principalement jaunes.

Origine génétique: 'Desred' est issue de la pollinisation libre du semis 'H4981-5' d'*Achillea tomentosa* par un sujet inconnu d'*Achillea millefolium*, réalisée durant l'été 2003 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. La descendance ainsi obtenue a été semée en serre en mars 2004. En juillet 2004, un sujet unique a été sélectionné, à Enkhuizen, pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Desred' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, tous obtenus de boutures racinées transplantées le 2 juillet dans des récipients de 1 gallon. Les observations et mesures ont été faites le 3 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Desred'

	'Desred'	'Paprika'*	'Summerwine'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	18,6	37,8	26,2
écart-type	1,46	5,37	4,64
Diamètre de la plante (cr	n)		
moyenne	25,1	40,4	34,7
écart-type	3,45	4,07	5,90



DEMANDES À L'ÉTUDE ACHILLÉE

Couleur principale du dessus des rayons (RHS)

au plein épanouissement plus foncé que 53B avec le temps 53B

60A passant à 53B-C plus rouge que 59A 59D passant à 53D se rapprochant le plus

de 71A 70A

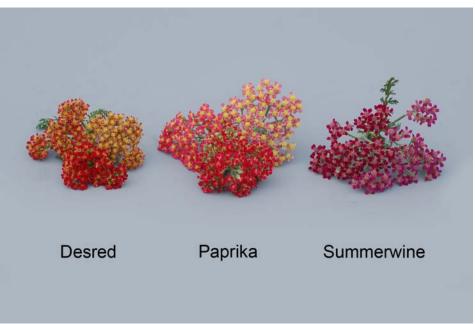
Dessous des rayons (RHS) couleur principale

11D avec marge N170D

11D avec marge 49C-D

70A-B

*variétés de référence



Achillée: 'Desred' (gauche) avec les variétés références 'Paprika' (centre) et 'Summerwine' (droite)



Achillée: 'Desred' (gauche) avec les variétés références 'Paprika' (centre) et 'Summerwine' (droite)

Dénomination proposée: 'Desyel'

Nom commercial: Desert Eve Yellow

Numéro de la demande: 09-6733 Date de la demande: 2009/10/06

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Desert Eve Light Yellow' et 'Moonshine'

Sommaire: Chez 'Desyel', les feuilles sont plus courtes que chez les deux variétés de référence. Le diamètre des inflorescences est plus petit chez 'Desyel' que chez les deux variétés de référence. Le diamètre des capitules est plus grand chez 'Desyel' que chez les deux variétés de référence. Chez 'Desyel', les rayons sont principalement d'un jaune plus foncé que chez 'Desert Eve Light Yellow'.

Description:

PLANTE : dressée, densément ramifiée; floraison intermédiaire à tardive, de longue durée.

TIGE: vert clair.

FEUILLES: pennatiséquées, alternes.

LIMBE DES FEUILLES : oblong, à sommet aigu à mucroné, à base tronquée, densément pubescent sur les deux faces, vert moyen sur les deux faces.

INFLORESCENCE: corymbe dressé.

RAYONS : unicolores, à sommet sinué ou échancré, au nombre de cinq par capitule; dessus jaune (RHS 2A); dessous vert-

jaune (RHS 2D).

FLEURS DU DISQUE: jaunes.

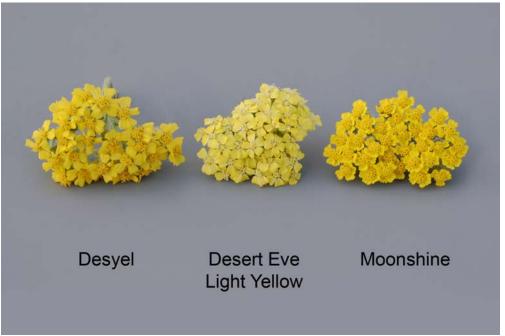
Origine génétique: 'Desyel' est issue de la pollinisation libre du semis 'G6331-1' d'*Achillea tomentosa* par un sujet inconnu d'*Achillea millefolium*, réalisée durant l'été 2002 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. La descendance ainsi obtenue a été semée en serre en mars 2003. En juillet 2003, un sujet unique a été sélectionné, à Enkhuizen, pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Desyel' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, tous obtenus de boutures racinées transplantées le 2 juillet dans des récipients de 1 gallon. Les observations et mesures ont été faites le 3 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Desyel'

	'Desyel'	'Desert Eve Light Yellow'*	'Moonshine'*
Longueur des fe	uilles (cm)		
moyenne	5,0	5,5	6,7
écart-type	0,36	0,51	0,78
Diamètre de l'inf	florescence (cm)		
moyenne	5,9	6,3	10,4
écart-type	0,52	0,51	1,34
Diamètre du cap	itule (mm)		
moyenne	10,1	8,3	5,0
écart-type	0,96	0,48	0,00
Couleur des raye	ons (RHS)		
dessus	2A	4B	plus vif que 2A
dessous	2D	4D	2D

DEMANDES À L'ÉTUDE ACHILLÉE



Achillée: 'Desyel' (gauche) avec les variétés de références 'Desert Eve Light Yellow' (centre) et 'Moonshine' (droite)



Achillée: 'Desyel' (gauche) avec les variétés de références 'Desert Eve Light Yellow' (centre) et 'Moonshine' (droite)

AGÉRATE

(Ageratum houstonianum)

Dénomination proposée: 'Agbapur' Nom commercial: Patina Purple '10

Numéro de la demande: 09-6735

Date de la demande: 2008/10/14 (bénéfice de priorité)

Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse) Requérant:

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Monica Sanders, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Agsantis' (Artist Blue) et 'Agrosamtis' (Artist Rose)

Sommaire: Les feuilles de 'Agbapur' sont plus grandes que celles des variétés de référence. Avant leur ouverture, les capitules de 'Agbapur' sont violet foncé RHS N79C, tandis que ceux de 'Agsantis' sont violet N87A, et ceux de 'Agrosamtis' sont d'un violet plus gris que 61A. Les inflorescences de 'Agbapur' comportent plus de fleurs que celles des variétés de référence. La variété candidate se distingue également des variétés de référence par la couleur des fleurs du disaue.

Description:

PLANTE: annuelle, buissonnante-arrondie, densément ramifiée.

TIGE: vert clair, moyenne à épaisse, densément pubescente, à pigmentation anthocyanique nulle à faible.

FEUILLES: simples, pétiolées.

LIMBE : largement ové, non panaché, moyennement cloqué, à sommet cuspidé, à base cordée chez certaines feuilles et tronquée chez les autres, à marge dentée; dessus vert foncé; pubescence de densité moyenne sur les deux faces.

CAPITULES: réunis en inflorescences, violet foncé (RHS N79C) avant leur ouverture, à pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLEURS DU DISQUE: violettes (RHS N87B-N78B), devenant violet-bleu (RHS N88B) avec le temps.

Origine génétique: 'Agbapur' est issue d'une pollinisation contrôlée du sujet Y0017-3 par le sujet Y0039-3, réalisée en octobre 2003 à Enkhuisen, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené par la sélectionneuse, Monica M.A. Sanders, dans les installations de la Syngenta Seeds B.V. Les graines ainsi obtenues ont été semées en janvier 2004. Un sujet a été sélectionné parmi la descendance en août de la même année, à Enkhuizen, pour son port, son mode de ramification ainsi que la grandeur et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois en septembre 2004, à Enkhuizen.

Épreuves et essais: Les essais de 'Agbapur' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 12 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Agbapur'				
	'Agbapur'	'Agsantis'*	'Agrosamtis'*	
Longueur du limbe des f	feuilles (cm)			
moyenne	`4,8	3,7	4,1	
écart-type	0,35	0,20	0,12	
Largeur du limbe des fei	uilles (cm)			
moyenne	4,9	3,4	3,8	
écart-type	0,33	0,23	0,39	
Couleur des capitules (F	RHS)			
avant l'ouverture	N79C	N87A	plus gris que 61A	



DEMANDES À L'ÉTUDE AGÉRATE

Nombre de capitules par inflorescence

moyenne 10,0 6,8 6,4 6cart-type 2,16 0,84 0,89

Couleur des fleurs du disque (RHS)

à l'ouverture du capitule fleurs externes N87B, fleurs externes 94B, fleurs 64B-C devenant plus foncé

fleurs internes N78B internes N87B au sommet

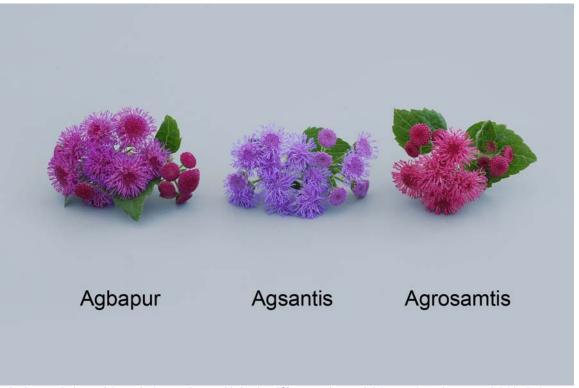
chez le capitule âgé N88B s/o 65B avec sommet 64C

*variétés de référence



Agérate: 'Agbapur' (gauche) avec les variétés de référence 'Agsantis' (centre) et 'Agrosamtis' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE AGÉRATE



Agérate: 'Agbapur' (gauche) avec les variétés de référence 'Agsantis' (centre) et 'Agrosamtis' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

ALYSSE ODORANTE (Lobularia)

Dénomination proposée:'Inlbusnopr'Nom commercial:Snow PrincessNuméro de la demande:09-6610Date de la demande:2009/04/15

Requérant: InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Peter Wicki, La Palma - Islas Canarias (Espagne)

Variété de référence: 'Snow Crystals'

Sommaire: 'Inlbusnopr' donne une plante plus haute que 'Snow Crystals'. Les entre-nœuds sont plus longs chez 'Inlbusnopr' que chez 'Snow Crystals'. Le limbe des feuilles est plus long chez 'Inlbusnopr' que chez 'Snow Crystals'. L'inflorescence de 'Inlbusnopr' est plus longue que celle de 'Snow Crystals'. Les pédicelles sont plus longs chez 'Inlbusnopr' que chez 'Snow Crystals'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, à feuillage de densité moyenne; tiges à pubescence clairsemée.

FEUILLES : sessiles, les unes elliptiques et les autres oblancéolées, à sommet aigu, à base atténuée, à marge entière; dessus vert moyen, moyennement pubescent; dessous moyennement pubescent.

INFLORESCENCES: les unes axillaires et les autres terminales, de densité moyenne, à profil colonnaire.

BOUTONS FLORAUX: ovoïdes à sphériques.

PÉTALES: blancs (RHS NN155D), chevauchants, arrondis au sommet, à axe longitudinal droit à faiblement recourbé, à marge faiblement à moyennement ondulée.

POLLEN: orange-jaune.

Origine génétique: La variété 'Inlbusnopr' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en 2005 à La Palma, dans les îles Canaries, en Espagne. Les deux parents sont des semis exclusifs non identifiés. La nouvelle variété a été sélectionnée parmi les produits du croisement en avril 2006, pour sa tolérance à la chaleur, son parfum, sa floraison indéterminée et relativement longue ainsi que la vigueur de la plante. La multiplication de la nouvelle variété a été entreprise en avril 2007, en Allemagne, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Inlbusnopr' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre de polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 mai chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Inlbusnopr'

rableau de comparaison pour imbusnopr				
	'Inlbusnopr'	'Snow Crystals'*	_	
Hauteur de la pla	nnte (cm)		_	
moyenne	18,4	9,9		
•	•	,		
écart-type	1,65	1,20		
Longueur des en	tre-nœuds (cm)			
moyenne	4,5	1,7		
écart-type	0.43	0.35		
71	pe des feuilles (cm) 2,9 0,12	2,2 0,21		

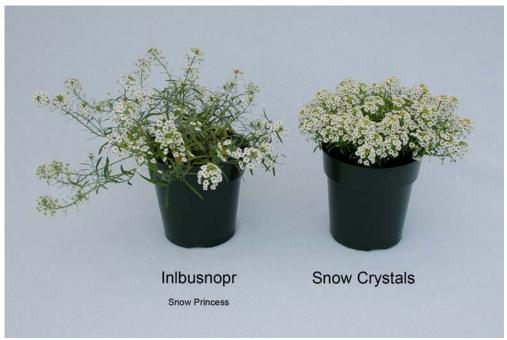


Longueur des inflorescences (cm)

moyenne 14,4 7,0 écart-type 3,18 1,37

Longueur des pédicelles (cm) moyenne 1,3 1,0 écart-type 0,09 0,09

*variété de référence



Alysse odorante: 'Inlbusnopr' (gauche) avec la variété de référence 'Snow Crystals' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

ARGYRANTHÈME

ARGYRANTHÈME (Argyranthemum)

Dénomination proposée: 'Bonmadcivy'
Nom commercial: Madeira Crested Ivory

Numéro de la demande: 09-6525 Date de la demande: 2009/03/16

Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud

(Australie)

Variété de référence: 'Bonmadcrel' (Madeira Crested Yellow)

Sommaire: 'Bonmadcivy' donne une plante plus courte que 'Bonmadcrel'. Les rayons sont plus courts chez 'Bonmadcivy' que chez 'Bonmadcrel'. Ils sont blancs sur les deux faces chez 'Bonmadcivy', alors qu'ils sont vert-jaune sur le dessus et jaune clair en dessous chez 'Bonmadcrel'. Le disque est gris à blanc chez 'Bonmadcivy', alors qu'il est jaune chez 'Bonmadcrel'.

Description:

PLANTE: arrondie, dense, à tiges non anthocyanées.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus; lobes latéraux à incisions peu profondes à moyennes.

CAPITULE : de type anémone.

RAYONS: droits le long de l'axe longitudinal; blancs (RHS 157D) sur les deux faces.

FLEURS DU DISQUE: grises à blanches (RHS 157C-D).

Origine génétique: 'Bonmadcivy' est issue d'un croisement réalisé en juin et juillet 2004 à Yellow Rock, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Le parent femelle était la sélection exclusive O4-68, à capitules simples blancs, à feuillage vert moyen et à port dressé compact. Le parent mâle était de la variété 'Bonmadcrel'. La sélection initiale a été faite le 18 avril 2005. Depuis, la variété est multipliée par bouturage. Elle a été sélectionnée pour son port, son époque de floraison, le nombre et la grandeur de ses capitules et la longueur de leur pédoncule.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bonmadcivy' ont été réalisés au cours du printemps 2010 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bonmadcivy'

	'Bonmadcivy'	'Bonmadcrel'*
Hauteur de la pla	ante (cm)	
moyenne	13,1	20.4
écart-type	1,41	1,38
Longueur des ra	yons (cm)	
moyenne	1,1	1,4
écart-type	0,10	0,10
Couleur des ray	ons (RHS)	
dessus	`157Ď	2C
dessous	plus blanc que 157D	plus clair que 4D



Couleur des fleurs du disque (RHS) RHS 157C-D

7C

*variété de référence



Argyranthème: 'Bonmadcivy' (gauche) avec la variété de référence 'Bonmadcrel' (droite)



Argyranthème: 'Bonmadcivy' (gauche) avec la variété de référence 'Bonmadcrel' (droite)

Dénomination proposée:'Bonmadre'Nom commercial:Madeira RedNuméro de la demande:09-6526Date de la demande:2009/03/16

Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud

(Australie)

Variétés de référence: 'Supa742' (Meteor Red) et 'Supa1098' (Comet Red)

Sommaire: 'Bonmadre' donne une plante plus courte que les variétés de référence. La feuille est plus courte et plus étroite chez 'Bonmadre' que chez les variétés de référence. Les incisions des lobes latéraux des feuilles sont nulles ou très peu profondes chez 'Bonmadre', tandis qu'elles sont peu profondes à moyennes chez 'Supa742' et moyennes à profondes chez 'Supa1098'.

Description:

PLANTE: dressée-arrondie, dense, à tiges anthocyanées.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus; lobes latéraux sans incisions ou à incisions très peu profondes.

CAPITULE: semi-double.

RAYONS: droits le long de l'axe longitudinal; dessus rouge-violet foncé (RHS 60A-B), passant à un rouge-violet plus clair (RHS 60B-C) avec le temps, avec du vert-jaune (RHS 1C) à la base; dessous rose-bleu (RHS 186C) avec des stries violet-brun (RHS 186B).

FLEURS DU DISQUE : rouges avant la déhiscence des anthères, orange-jaune après la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Bonmadre' est issue d'un croisement réalisé en juin et juillet 2005 à Yellow Rock, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Le parent femelle était la sélection exclusive O5-5, à capitules simples rose foncé, à feuillage vert moyen et à port dressé. Le parent mâle était un mélange de pollens de lignées généalogiques exclusives à capitules simples de couleur rouge foncé ou rose intense, à feuillage vert moyen et à port dressé ou compact. La sélection initiale a été faite le 29 août 2006. Depuis, la variété est multipliée par bouturage. Elle a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour le fait que cette couleur change peu avec le temps.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bonmadre' ont été réalisés au cours du printemps 2010 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus à partir de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bonmadre'

'Bonmadre'		'Supa742' *	'Supa1098' *
Hauteur de la plan	te (cm)		
moyenne .	15,6	17,7	27,5
écart-type	1,68	2,33	1,57
Longueur des feuil	les (cm)		
moyenne	4,3	5,8	7,4
écart-type	0,34	0,64	0,73
Largeur des feuille	s (cm)		
moyenne	2,9	3,7	4,7
écart-type	0,41	0,42	0,64
Couleur des rayon	s (RHS)		
dessus	60A-B, devenant 60B-C avec le temps	plus violet que 61A	60A, devenant 60A-B avec le temps
dessous	186C strié de 186B	186A-B	186C strié de 186B

^{*}variétés de référence



Argyranthème: 'Bonmadre' (gauche) avec les variétés de référence 'Supa742' (centre) et 'Supa1098' (droite)



Argyranthème: 'Bonmadre' (gauche) avec les variétés de référence 'Supa742' (centre) et 'Supa1098' (droite)

ASTILBE (Astilbe)

Dénomination proposée: 'Vision in White'

Numéro de la demande: 06-5683 Date de la demande: 2006/11/30

Requérant: Jan G. Van Veen, Noorden (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Jan G. Van Veen, Noorden (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Deutschland'

Sommaire: La foliole terminale est plus longue chez 'Vision in White' que chez 'Deutschland'. Chez 'Vision in White', le pétiole et le pédoncule sont moyennement anthocyanés, tandis que chez 'Deutschland' ils sont faiblement anthocyanés. Chez 'Vision in White', la floraison se produit à la mi-saison, tandis que chez 'Deutschland' elle se produit au début de la saison. Les panicules de 'Vision in White' sont dressées, tandis que celles de 'Deutschland' sont dressées avec le sommet retombant.

Description:

PLANTE : vivace, dressée-buissonnante, peu ramifiée, multipliée par voie végétative.

FEUILLES : biternées, en partie alternes et en partie disposées en rosette; folioles en nombre moyen.

FOLIOLES: non panachées, elliptiques à ovées, à sommet aigu à acuminé, à base atténuée, à marge dentée en scie; dessus vert foncé, faiblement glauque; dessous vert moyen; pubescence clairsemée sur les deux faces.

PÉTIOLE: moyennement anthocyané.

FLORAISON : courte à moyenne, ne survenant qu'une fois, au milieu de la saison.

INFLORESCENCE : panicule terminale dressée.

PÉDONCULE: movennement anthocyané, à pubescence très clairsemée à clairsemée.

FLEURS: blanches (RHS 155D); bouton floral vert clair (RHS 145C).

Origine génétique: 'Vision in White' a été sélectionnée en 2005 dans la pépinière de M. J.G. Van Veen, à Noorden, aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement réalisé en 2003 entre les variétés 'Vision' et 'Dusseldorf' dans le cadre d'un programme de sélection visant à créer de nouvelles variétés à forme et à caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Vision in White' ont été réalisés durant l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés en serre de polyéthylène dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 50 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Vision in White'

	'Vision in White'	'Deutschland'*
Longueur du lin	nbe de la foliole terminale (cm)
moyenne	6,45	5,43
écart-type	0.48	0.44





Astilbe: 'Vision in White' (gauche) avec la variété de référence 'Deutschland' (droite)



Astilbe: 'Vision in White' (gauche) avec la variété de référence 'Deutschland' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE AVOINE

AVOINE (Avena sativa)

Dénomination proposée: 'CDC Seabiscuit'

Numéro de la demande: 10-6851 Date de la demande: 2010/02/23

Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)

Sélectionneur: Brian Rossnagel, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Dancer' et 'AC Morgan'

Sommaire: 'CDC Seabiscuit' donne une plante plus courte que 'CDC Dancer'. Chez 'CDC Seabiscuit', la gaine des feuilles inférieures est moyennement à densément pubescente, tandis que chez 'CDC Dancer' elle présente une pubescence clairsemée à moyenne, et chez 'AC Morgan' elle est très densément pubescente. Chez 'CDC Seabiscuit', le bord des feuilles présente une pubescence moyenne, tandis que chez 'CDC Dancer' il présente une pubescence clairsemée. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est élevée chez 'CDC Seabiscuit', tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'CDC Dancer'. L'épiaison est plus tardive chez 'CDC Seabiscuit' que chez les variétés de référence. Chez 'CDC Seabiscuit', la glumelle inférieure est fortement glauque, tandis que chez 'AC Morgan' elle est faiblement glauque. La tendance à l'aristation est faible à moyenne chez 'CDC Seabiscuit', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence. Le grain présente une pilosité basale chez 'CDC Seabiscuit', tandis que sa base est glabre chez 'CDC Dancer'. 'CDC Seabiscuit' est sensible à la rouille couronnée (Puccinia coronata), tandis que 'CDC Dancer' y est modérément sensible, et 'AC Morgan' y est très sensible. 'CDC Seabiscuit' est modérément résistante à modérément sensible à la rouille des tiges (Puccinia graminis f. sp. avenae), tandis que 'CDC Dancer' y est résistante, et 'AC Morgan' y est sensible. 'CDC Seabiscuit' est sensible à la feuille rouge (virus de la jaunisse nanisante de l'orge), tandis que 'AC Morgan' y est modérément sensible.

Description:

JEUNE PLANTE (au stade de 5 à 9 talles) : semi-dressée à intermédiaire entre semi-dressée et semi-étalée; gaine des feuilles inférieures moyennement à densément pubescente; limbe des feuilles inférieures moyennement pubescent.

FEUILLES (au stade du gonflement) : vert moyen, faiblement à moyennement glauques; bord moyennement pubescent; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée; tige moyennement à très densément pubescente juste au dessus et au dessous du nœud supérieur.

PANICULE (juste après l'épiaison) : moyenne à dense; ramifications semi-dressées à horizontales, orientation équilatéralesymétrique; angle de 30 à 45 degrés entre le rachis et la ramification latérale dominante.

ÉPILLET : semi-retombant à retombant, glumes moyennement à fortement glauques, renfermant deux grains; séparation par fracture.

RACHÉOLE : pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs moyen à long; sillons de longueur moyenne.

GLUMELLE INFÉRIEURE : fortement glauque, blanche à jaune à maturité; chevauchement sur la glumelle supérieure faible à moyen; faces latérale et dorsale à pubescence clairsemée à moyenne; tendance à l'aristation faible à moyenne.

GRAIN (premier grain des épillets supérieurs) : vêtu, crème à jaune, pilosité basale courte à moyenne; scutellum pointu, de grosseur moyenne; amande à pubescence moyenne à dense.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : plante possédant une bonne résistance à la verse, sensible à la photopériode.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante sensible à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et à la feuille rouge (virus de la jaunisse nanisante de l'orge), modérément résistante à modérément sensible à la rouille des tiges (*Puccina graminis* f. sp. *avenae*) et modérément résistante au charbon nu (*Ustilago avenae*).



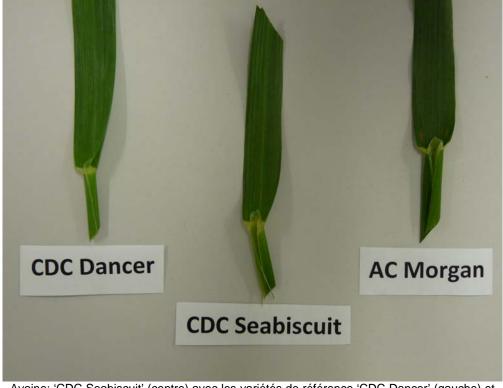
Origine génétique: 'CDC Seabiscuit' (désignation expérimentale OT3036) a été mise au point par sélection généalogique au Centre d'amélioration des cultures de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. La variété est issue d'un croisement 'OT396'/'HiFi' réalisé en 2001. La génération F1 a été cultivée en mélange dans une pépinière de Nouvelle-Zélande, et la génération F2 a été cultivée en mélange à Saskatoon. Les générations F2 et F3 ont été cultivées durant l'hiver 2002-2003 avec maintien d'une filiation unipare. La génération F5 a été cultivée en poquets à Saskatoon, et 'CDC Seabiscuit' est issue de la sélection au champ d'un de ces poquets. La nouvelle variété a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2005-2006, puis aux essais coopératifs de l'avoine de l'Ouest canadien de 2007 et de 2008. 'CDC Seabiscuit' a été sélectionnée pour son rendement grainier élevé, son excellent rendement à la mouture, sa paille forte, le caractère ventru et la qualité de son grain et la résistance de la plante aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'CDC Seabiscuit' ont été réalisés au cours des étés 2009 et 2010 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 2 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comportait 5 rangs de 3,7 mètres espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Seabiscuit'

	'CDC Seabiscuit'	'CDC Dancer'*	'AC Morgan'*
Précocité d'épiaison (i	nombre de jours jusqu'au d	égagement complet de 5	50 % des panicules)
moyenne 2009	59	56	57
moyenne 2010	65	63	61
Hauteur de la plante, a	avec la panicule (cm)		
moyenne 2009	99,50	104,50	100,15
écart-type 2009	4,17	2,72	2,43
moyenne 2010	98,25	103,35	99,15
écart-type 2010	3,35	4,07	4,72





Avoine: 'CDC Seabiscuit' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (gauche) et 'AC Morgan' (droite)



Avoine: 'CDC Seabiscuit' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (gauche) et 'AC Morgan' (droite)

Dénomination proposée: 'Dieter' Numéro de la demande: 08-6437 **Date de la demande:** 2008/09/24

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario) **Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Weikei Yan, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variété de référence: 'Capital'

Sommaire: Chez 'Dieter', le feuillage et les glumes sont vert-jaune, tandis que chez 'Capital' ils sont vert moyen. Les panicules de 'Dieter' sont moyennement denses, tandis que celles de 'Capital' sont denses. Chez 'Dieter', les glumes et la glumelle inférieure sont faiblement glauques, tandis que chez 'Capital' elles sont moyennement glauques. L'angle entre le rachis et la ramification latérale dominante de la panicule est de 30 à 45 degrés chez 'Dieter', alors qu'il est inférieur à 30 degrés chez 'Capital'. La glume inférieure et le grain sont plus longs chez 'Dieter' que chez 'Capital'.

Description:

JEUNE PLANTE (au stade de 5 à 9 talles) : semi-dressée; gaine des feuilles inférieures à pubescence très clairsemée; limbe des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES (au stade du gonflement) : vert-jaune, moyennement glauques; bord glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée; allant de tige glabre à très densément pubescente juste au dessus du nœud supérieur et glabre à densément pubescente juste au-dessous du nœud supérieur.

PANICULE (juste après l'épiaison) : moyennement dense; ramifications semi-dressées à horizontales, à orientation équilatérale-symétrique; angle de 30 à 45 degrés entre le rachis et la ramification latérale dominante; nœud inférieur portant quelques poils ou épines.

ÉPILLET: semi-retombant, à glumes faiblement glauques, renfermant deux grains; séparation par demi-abscission.

RACHÉOLE : pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs de longueur moyenne; sillons absents ou très courts.

GLUMELLE INFÉRIEURE : faiblement glauque, blanche à maturité; faible chevauchement sur la glumelle supérieure; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée; tendance à l'aristation nulle ou très faible.

GRAIN (premier grain des épillets supérieurs) : vêtu, brun clair, sans pilosité basale; scutellum pointu, de grosseur moyenne; amande moyennement pubescente.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES: résistance passable à la verse, bonne résistance à l'égrènement sur pied.

Origine génétique: 'Dieter' (désignation expérimentale OA1063-8) est issue d'un croisement Pc68/ 'Donegal'// 'Capital', réalisé en 1997 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario. Le croisement a été suivi d'un maintien de la filiation unipare. En 2001, des lignées F6 ont été cultivées en rangs simples et ont été évaluées au champ, quant à leurs caractères agronomiques et à leur résistance aux maladies, et au laboratoire d'analyse dans le proche infrarouge, à Ottawa, quant à la teneur en gruau du grain et à la teneur en huile et en protéines du gruau. Des lignées F7 et F8 ont fait l'objet d'une évaluation du rendement et d'une évaluation complète dans le cadre de l' " essai maison " et des essais préliminaires de la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. Depuis 2004, des essais d'enregistrement sont menés dans diverses localités d'Ontario.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Dieter' ont été réalisés au cours des étés 2008 et 2009 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque répétition comprenait 4 rangs de 3,6 mètres, avec un espacement d'environ 0,25 mètre entre répétitions.

l'ableau de comparaison pour 'Dieter'			
	'Dieter'	'Capital'*	
Largeur de la der	nière feuille (m	m)	
moyenne	1,635	1,825	
écart-type	0,05	0,17	
Longueur de la g	lume inférieure	(mm)	
moyenne	23,15	21,8	
écart-type	0,15	0,13	
Longueur du grai	n (mm)		
moyenne	9,7	9,3	
écart-type	0,49	0,51	
*variété de référe	nce		



Avoine: 'Dieter' (droite) avec la variété de référence 'Capital' (gauche)

DEMANDES À L'ÉTUDE BÉGONIA

BÉGONIA

(Begonia ×hiemalis)

Dénomination proposée: 'Bela Lilacpink' Numéro de la demande: 10-7038

Date de la demande: 2010/07/21

Requérant: Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Lubbertus H. Koppe, Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Bela'

Sommaire: Le milieu du dessus des pétales externes est rouge-violet chez 'Bela Lilacpink', tandis qu'il est rouge-rose foncé chez 'Bela'. Le milieu du dessous des pétales externes est rouge-rose foncé chez 'Bela Lilacpink', tandis qu'il est rouge à rouge-rose foncé chez 'Bela'.

Description:

PLANTE : courte, moyenne à large; pousses basales peu nombreuses à moyennement nombreuses, moyennement à fortement ramifiées.

TIGES : épaisses au niveau de l'entre-nœud situé juste sous la première inflorescence.

LIMBE DES FEUILLES: moyen à long, de largeur moyenne; dessus vert foncé; dessous vert clair, fortement à très fortement luisant; lobes inférieurs tangents; sommet aigu, étroit à moyen; marge faiblement à moyennement ondulée, doublement dentée en scie, avec des incisions peu profondes.

FLORAISON: intermédiaire à tardive après traitement de jours courts.

INFLORESCENCE: moyenne à dense.

BRACTÉES: rouges, movennes à grandes, à sommet aigu.

FLEURS: doubles, de diamètre moyen à grand.

PÉTALES : peu nombreux, de grandeur changeant graduellement entre les pétales internes et externes; marge ondulée et incisée.

PÉTALES EXTERNES : à dessus rouge-rose foncé (RHS 53D) sur la marge et rouge-violet (RHS 58C) au milieu; dessous rouge-rose foncé (RHS 51A-B) au milieu.

PÉTALES INTERNES : à dessus rouge-violet (RHS 57A) sur la marge et rouge-violet (RHS N57A) au milieu; dessous rouge-rose foncé (RHS 51A-53D) au milieu.

Origine génétique: 'Bela Lilacpink' est issue d'une mutation naturelle de plante entière, que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Bella' en 2005, à Ermelo, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée pour ses fleurs doubles, leur couleur stable, leur longévité et leur qualité. La variété a été multipliée pour la première fois en juin 2005, à Ermelo, par boutures terminales.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Bela Lilacpink' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/2397, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Bela Lilacpink'

	'Bela Lilacpink'	'Bela'*	
Couleur du mili	eu des pétales externes	(RHS)	
dessus	58C	53D	
dessous	51A-B	47B-C	

*variété de référence



DEMANDES À L'ÉTUDE BÉGONIA



Bégonia: 'Bela Lilacpink'

Dénomination proposée: 'Boriasko Dark'

Numéro de la demande: 10-7039 Date de la demande: 2010/07/21

Requérant: Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Lubbertus H. Koppe, Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : moyenne à large, de hauteur moyenne; pousses basales peu nombreuses à moyennement nombreuses, moyennement à fortement ramifiées.

TIGES : épaisses au niveau de l'entre-nœud situé juste sous la première inflorescence.

LIMBE DES FEUILLES: moyen à large, de longueur moyenne; dessus vert foncé; dessous vert clair, fortement luisant; lobes inférieurs tangents; sommet aigu, étroit à moyen; marge faiblement à moyennement ondulée, doublement dentée en scie, avec des incisions peu profondes à moyennes.

FLORAISON: tardive après traitement de jours courts

INFLORESCENCE: dense.

BRACTÉES : rouges, petites, à sommet aigu. FLEURS : doubles, de diamètre moyen.

PÉTALES : peu nombreux à moyennement nombreux de grandeur changeant graduellement entre les pétales internes et externes; marge ondulée et incisée.

PÉTALES EXTERNES : à dessus rose-rouge clair (RHS 38C) sur la marge et rouge (RHS 50A) au milieu; dessous rouge (RHS 47A) au milieu.

PÉTALES INTERNES : à dessus rose-rouge clair (RHS 49B) sur la marge et rouge-rose foncé (RHS 52A) au milieu; dessous rouge-rose foncé (RHS 45D) au milieu.

Origine génétique: 'Boriasko Dark' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Boriasko' en 2005, à Ermelo, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée pour ses fleurs doubles, leur couleur stable, leur longévité et leur qualité. La variété a été multipliée pour la première fois en juillet 2005, à Ermelo, par boutures terminales.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Boriasko Dark' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/2396, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2007 par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Bégonia: 'Boriasko Dark'

Dénomination proposée: 'Rebecca' Numéro de la demande: 10-7040 **Date de la demande:** 2010/07/21

Requérant: Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Lubbertus H. Koppe, Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)

Variété de référence: 'BBMIL'

Sommaire: 'Rebecca' donne une plante moyenne à large, tandis que 'BBMIL' donne une plante moyenne. La fleur est étroite à moyenne chez 'Rebecca', tandis qu'elle est moyenne chez 'BBMIL'. La marge du dessous des pétales internes est jaune chez 'Rebecca', tandis qu'elle est jaune clair chez 'BBMIL'.

DEMANDES À L'ÉTUDE BÉGONIA

Description:

PLANTE: moyenne à haute, moyenne à large.

LIMBE DES FEUILLES: moyen à long, de largeur moyenne; dessus vert foncé; dessous vert clair; lobes inférieurs modérément divergents à tangents; sommet modérément aigu; marge faiblement ondulée, avec des incisions peu profondes. PÉTIOLE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur le dessus.

BRACTÉES : vertes, de grandeur moyenne.

FLEURS : doubles, étroites à moyennes, comportant un nombre moyen de pétales.

PÉTALES EXTERNES : à dessus jaune clair (RHS 10B) sur la marge et jaune (RHS 12B) au milieu; marge non incisée ou à incisions très peu profondes.

PÉTALES INTERNES: à dessus jaune (RHS 12B) sur la marge et jaune (RHS 12A) au milieu; dessous jaune (RHS 12B) sur la marge et jaune clair (RHS 12C) au milieu; marge plate ou très faiblement ondulée, non incisée ou à incisions très peu profondes.

Origine génétique: 'Rebecca' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Blitz' en 2005, à Ermelo, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et le nombre de leurs pétales. La variété a été multipliée pour la première fois en juillet 2005, à Ermelo, par boutures terminales.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Rebecca' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/0863, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Rebecca'

	'Rebecca'	'BBMIL'*
Couleur du des	sus des pétales	externes (RHS)
marge	10B	10C
Couleur du des	sous des pétales	s internes (RHS)
marge	12B	10C

*variété de référence



Bégonia: 'Rebecca'

Dénomination proposée: 'Reina' Numéro de la demande: 10-7041 **Date de la demande:** 2010/07/21

Requérant: Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Lubbertus H. Koppe, Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : courte à moyenne, moyenne à large; pousses basales peu nombreuses à moyennement nombreuses, moyennement ramifiées.

TIGES: d'épaisseur moyenne au niveau de l'entre-nœud situé juste sous la première inflorescence.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à large, de longueur moyenne; dessus vert foncé; dessous vert clair, moyennement à fortement luisant; lobes inférieurs divergents à tangents; sommet aigu, étroit à moyen; marge très faiblement à faiblement ondulée, doublement dentée en scie, avec des incisions très peu profondes à peu profondes.

FLORAISON : de précocité intermédiaire après traitement de jours courts.

INFLORESCENCE: moyenne à dense.

BRACTÉES: vertes, petites à moyennes, à sommet aigu.

FLEURS: doubles, de petit diamètre.

PÉTALES : moyennement nombreux, de grandeur changeant brusquement entre les pétales internes et externes; marge non incisée, non ondulée.

PÉTALES EXTERNES: à dessus rouge (RHS 44C) sur la marge et rouge-orange (RHS 30A-B) au milieu; dessous rouge-orange (RHS 41C) au milieu.

PÉTALES INTERNES : à dessus rouge-orange (RHS 33B) sur la marge et au milieu; dessous rouge-orange (RHS 40D) au milieu.

DEMANDES À L'ÉTUDE BÉGONIA

Origine génétique: 'Reina' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Dark Britt' en 2000, à Ermelo, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs. La variété a été multipliée pour la première fois en juin 2001, à Ermelo, par boutures terminales.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Reina' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2005/0770, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2006 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Bégonia: 'Reina'

BLÉ

(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: '25R34' Numéro de la demande: 10-7013 **Date de la demande:** 2010/06/21

Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)

Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)

Sélectionneur: Greg Marshall, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Windfall, Indiana (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: '25R47' et '25W41'

Sommaire: Le coléoptile est moyennement anthocyané chez '25R34', tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez '25W41'. La surface convexe de l'article apical du rachis est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez '25R34', alors qu'elle est moyennement pubescente chez '25W41'. Le bec de la glume inférieure est légèrement courbé chez '25R34', tandis qu'il est modérément courbé chez '25R47'. Le bec de la glumelle inférieure est légèrement courbé chez '25R34', alors qu'il est modérément courbé chez '25R47' et droit chez '25W41'. Le grain est rouge moyen chez '25R34', tandis qu'il est blanc chez '25W41'. '25R34' et '25W41' sont résistantes aux biotypes E et L de la mouche de Hesse, tandis que '25R47' y est sensible.

Description:

PLANTE : blé commun d'hiver, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des quatre feuilles) : coléoptile moyennement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : gaine et limbe glabres; gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée élevée à très élevée.

PAILLE À MATURITÉ: non anthocyanée; moelle mince en section transversale.

ÉPI : effilé, de densité moyenne, faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; arêtes aussi longues à légèrement plus longues que l'épi.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, retombant; arêtes blanches à brun clair; col droit; surface convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.

GLUME INFÉRIEURE : longueur et largeur moyennes, glabre; troncature oblique, très étroite; bec court, légèrement courbé; pilosité interne clairsemée.

GLUMELLE INFÉRIEURE : bec légèrement courbé.

GRAINS : type tendre rouge, rouge moyen, ovales, moyens à gros, moyens à longs, largeur moyenne, joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe ovale, taille moyenne; sillon étroit, peu profond; coloration claire au phénol.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne survie à l'hiver, bonne résistance à la germination sur pied.

QUALITÉ DU GRAIN : bonnes qualité pâtissière et qualité biscuitière.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), modérément résistante à modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* spp.), au virus de la mosaïque striée en



DEMANDES À L'ÉTUDE BLÉ

fuseau du blé (WSSMV) et au virus de la mosaïque du blé transmis par le sol (SBWMV) ainsi que modérément sensible à sensible à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*).

RÉSISTANCE AUX INSECTES : plante résistante aux biotypes E et L de la mouche de Hesse (Mayetiola destructor).

Origine génétique: '25R34' (désignations expérimentales W000344M1, YW08C et XW08C) est une variété de blé tendre rouge d'hiver que la Pioneer Hi-Bred International Inc. a mise au point par sélection généalogique modifiée. Le croisement final, 8302 sib. / WBL0484B2 // 25R47, a été effectué en 1999 à Windfall, en Indiana, aux États-Unis. L'hybride ainsi obtenu a été désigné W000344. La sélection F5 W000344M1 a été établie par mise en mélange de semences récoltées dans des poquets F6 puis a été soumise à des essais préliminaires de rendement à compter de la saison 2004-2005. Les générations F9 à F12 ont été soumises à des essais de rendement élite. Les critères de sélection étaient la résistance aux maladies, le type de plante, la hauteur de la plante, le type d'épi, la résistance de la paille, la précocité de maturation, le rendement, le poids spécifique du grain ainsi que la qualité meunière et boulangère du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2008-2009 et 2009-2010, à Caledon, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 6 rangs de 6 mètres espacés de 30 cm.



Blé: '25R34' (droite) avec les variétés de références '25R40' (gauche), '25R47' (au centre à gauche) et '25W41' (au centre à droite)



Blé: '25R34' (droite) avex les variétés de références '25R40' (gauche), '25R47' (au centre à gauche) et '25W41' (au centre à droite)

Dénomination proposée: '25R40' **Numéro de la demande:** 10-7014 **Date de la demande:** 2010/06/21

Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)

Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)

Sélectionneur: Greg Marshall, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Windfall, Indiana (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: '25R47' et '25W41'

Sommaire: Le coléoptile est moyennement anthocyané chez '25R40', alors qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez '25W41'. La surface convexe de l'article apical du rachis est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez '25R40', alors qu'elle est moyennement pubescente chez '25W41'. Le col de l'épi est fortement glauque chez '25R40', tandis qu'il est faiblement à moyennement glauque chez les variétés de référence. '25R40' donne une plante légèrement plus courte à maturité que '25R47'. Le bec de la glumelle inférieure est légèrement courbé chez '25R40', alors qu'il est modérément courbé chez '25R47' et droit chez '25W41'. Le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne chez '25R40', tandis qu'il est court chez '25R47'. Le grain est rouge moyen chez '25R40', alors qu'il est blanc chez '25W41'. '25R40' et '25W47' sont sensibles aux biotypes E et L de la mouche de Hesse, tandis que '25R41' y est résistante.

Description:

PLANTE : blé commun d'hiver, port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi fortement glauque à l'épiaison; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des quatre feuilles) : coléoptile moyennement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : gaine et limbe glabres; gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne à élevée.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée; moelle mince en section transversale.

ÉPI : effilé, de densité moyenne, faiblement à moyennement glauque à l'épiaison, arêtes aussi longues à légèrement plus longues que l'épi.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, retombant; arêtes blanches à brun clair; col droit; surface convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.

GLUME INFÉRIEURE : longueur et largeur moyennes, glabre; troncature oblique, très étroite; bec de longueur moyenne, modérément courbé; pilosité interne clairsemée.

GLUMELLE INFÉRIEURE : bec légèrement courbé.

GRAINS : type tendre rouge, rouge moyen, les uns ovales et les autres elliptiques, moyens à gros, moyens à longs, largeur moyenne, joue arrondie; poils de la brosse courts; germe arrondi, taille moyenne; sillon étroit, peu profond; coloration claire au phénol.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES: survie à l'hiver passable, bonne résistance à la germination sur pied.

QUALITÉ DU GRAIN : qualité pâtissière et qualité biscuitière passables.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à modérément résistante à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), modérément résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément résistante à modérément sensible au virus de la mosaïque striée en fuseau du blé (WSSMV) et au virus de la mosaïque du blé transmis par le sol (SBWMV), modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*) ainsi que modérément sensible à sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* spp.).

RÉSISTANCE AUX INSECTES : plante sensible aux biotypes E et L de la mouche de Hesse (Mayetiola destructor).

Origine génétique: '25R40' (désignations expérimentales W000557C1, YW07W, XW07W) est une variété de blé tendre rouge d'hiver que la Pioneer Hi-Bred International Inc. a mise au point par sélection généalogique modifiée. Le croisement final, 25R37 / 25R47, a été effectué en 1999 à Windfall, en Indiana, aux États-Unis. L'hybride ainsi obtenu a été désigné W000557. La sélection F4 W000557C1 a été établie à partir des semences d'une ligne-épi F5 puis a été soumise à des essais préliminaires de rendement à compter de la saison 2004-2005. Les générations F9 à F12 ont été soumises à des essais de rendement élite. Les critères de sélection étaient la résistance aux maladies, le type de plante, la hauteur de la plante, le type d'épi, la résistance de la paille, la précocité de maturation, le rendement, le poids spécifique du grain ainsi que la qualité meunière et boulangère du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2008-2009 et 2009-2010, à Caledon, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 6 rangs de 6 mètres espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour '25R40'

	'25R40'	'25R47'*	'25W41'*
Hauteur de la plante à m	naturité (cm)		
moyenne en 2009	83,5	91,7	96,0
écart-type	4,2	5,3	3,3
moyenne en 2010	81,3	88,2	83,3
écart-type	2,6	2,6	2,7



Blé: '25R40' (gauche) avec les variétés de références '25R47' (au centre à gauche), '25W41' (au centre à droite) et '25R34' (droite)



Blé: '25R40' (gauche) avec les variétés de références '25R47' (au centre à gauche), '25W41' (au centre à droite) et '25R34' (droite)

BLÉ

(Triticum turgidum subsp. durum)

Dénomination proposée: 'Enterprise'
Numéro de la demande: 09-6628
Date de la demande: 2009/04/22

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Asheesh K. Singh, Agriculture and Agri-Food Canada, Swift Current, Swift Current

(Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Avonlea', 'Commander', 'AC Navigator' et 'Strongfield'

Sommaire: Le coléoptile est fortement à très fortement anthocyané chez 'Enterprise', tandis qu'il est moyennement anthocyané chez 'Commander' et faiblement anthocyané chez 'AC Navigator'. La dernière feuille est plus longue chez 'Enterprise' que chez 'AC Navigator'. La gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'Enterprise', tandis qu'elle est fortement glauque chez les variétés de référence. L'épiaison est plus tardive chez 'Enterprise' que chez 'AC Avonlea'. 'Enterprise' donne une plante plus haute que 'Commander' et 'AC Navigator'. La moelle est mince en section transversale chez 'Enterprise', tandis qu'elle est d'épaisseur moyenne chez 'Commander' et 'AC Navigator'. L'épi est plus long chez 'Enterprise' que chez 'Commander' et 'AC Navigator'. À maturité, les arêtes sont blanches chez 'Enterprise', tandis qu'elles sont noires chez 'Commander' et 'AC Navigator'. La glume inférieure est courte chez 'Enterprise', alors qu'elle est de longueur moyenne chez 'Commander' et 'AC Navigator'. Le poids de mille grains est moins élevé chez 'Enterprise' que chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : blé dur de printemps, port dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement à fortement glauque à l'épiaison; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des quatre feuilles) : coléoptile fortement à très fortement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : gaine et limbe glabres; gaine moyennement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ: non anthocyanée; moelle mince en section transversale.

ÉPI: effilé, dense, fortement glauque à l'épiaison, arêtes plus longues que l'épi.

ÉPI À MATURITÉ : blanc; arêtes jaunes ou blanchâtres.

GLUME INFÉRIEURE : courte, étroite, glabre; troncature oblique à légèrement oblique, très étroite; bec court à moyen, légèrement à fortement courbé.

GRAIN : type dur, ambré, elliptique, moyen à gros, joue arrondie à angulaire; poils de la brosse courts à moyens; germe moyen à grand, ovale; sillon de largeur moyenne, peu profond à moyen.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage.

QUALITÉ DU GRAIN : bonnes qualité pâtissière et qualité biscuitière.

RÉSISTANCE AUX MALADIES: plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille noire (*Puccinia graminis* f. sp. tritici), modérément résistante à modérément sensible à la carie (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*), à la tache auréolée (*Pyrenophora tritici-repentis*), à la tache septorienne (*Septoria tritici*), à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*) et à la tache des glumes (*Septoria nodorum*) ainsi que modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* spp.).

Origine génétique: 'Enterprise' (désignations expérimentales A0013-KC02, DT787) est issue d'un croisement 9488C-CK2/Strongfield réalisé en 2000 au Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current, en Saskatchewan. Les sujets F1 ont été cultivés près de Christchurch, en Nouvelle-

Zélande. La génération F2 a été cultivée près de Swift Current en 2001. Les graines de sujets sélectionnés pour la hauteur de la plante, la résistance de la paille et la précocité de maturation ont été semées en lignes-épis F3 en Nouvelle-Zélande. La génération F4 a été cultivée en 2002 près de Swift Current et de Regina, en Saskatchewan, où elle a été évaluée quant au rendement grainier, à la précocité de maturation, à la résistance de la paille, à la pigmentation du grain, à sa teneur en protéines et à la fermeté du gluten. Les graines de quatre épis de chaque lignée sélectionnée ont été semées en rangs F5 distincts en Nouvelle-Zélande. Les sujets F6 ont été cultivés en 2003 près de Lethbridge, en Alberta, près de Swift Current et près de Regina. Des sujets ont alors été sélectionnés pour leur performance agronomique, leur résistance aux maladies et divers paramètres de qualité des grains. La lignée F4:7 A0013-KC02 a été inscrite aux Essais A-2 du blé dur de l'Ouest de 2004, qui ont notamment permis d'évaluer sa résistance au charbon nu. Cette lignée a ensuite été inscrite aux Essais B du blé dur de 2005 puis aux Essais coopératifs du blé dur de 2006 à 2008, sous la désignation 'DT787'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2008 et 2009 au Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 4 rangs de 3 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Enterprise'

	'Enterprise'	'AC Avonlea'*	'Commander '*	'AC Navigator'*	'Strongfield' *
Longueur de la o	lernière feuille (cm)				
moyenne	20,9	21,6	20,7	17,7	22,0
écart-type	0,23	0,24	0,22	0,21	0,33
Précocité d'épiais	son (jours)				
moyenne	62	60	62	63	61
Hauteur de la pla	ante à maturité, y comp	oris les arêtes (cm)			
moyenne .	94	92	81	85	89
écart-type	5,0	5,2	2,8	1,8	7,6
Longueur de l'ép	i, sans les arêtes (cm)				
moyenne	7,2	7,7	6,2	5,5	6,9
écart-type	0,45	0,42	0,35	0,33	0,49
Poids de mille gr	ains (g)				
moyenne	43,3	48,3	51,1	50,6	47,4
écart-type	0,3	2,1	0,9	1,5	1,3

Les moyennes de la longueur de la dernière feuille, de la précocité d'épiaison, de la hauteur de la plante et de la longueur de l'épi ont été établies à partir des mesures prises en 2008 et en 2009.

^{*}variétés de référence



Blé: 'Enterprise' (gauche) avec les variétés de références 'AC Avonlea' (au centre à gauche), 'Commander' (centre), 'AC Navigator' (au centre à droite) et 'Strongfield' (droite)



Blé: 'Enterprise' (en haut à gauche) avec les variétés de références 'AC Avonlea' (en haut centre), 'Commander' (en haut à droite), 'AC Navigator' (en bas à gauche) et 'Strongfield' (en bas à droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE BRACHYSCOME

BRACHYSCOME (Brachyscome)

Dénomination proposée:'Bonbrapi'Nom commercial:Surdaisy PinkNuméro de la demande:09-6569Date de la demande:2009/03/25

Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud

(Australie)

Variétés de référence: 'Blue Zephyr' et 'Amethyst Blue'

Sommaire: 'Bonbrapi' donne une plante à tiges peu nombreuses, tandis que 'Blue Zephyr' et 'Amethyst Blue' donnent une plante à tiges nombreuses. Les feuilles de 'Bonbrapi' sont plus longues que celles des deux variétés de référence et plus larges que celles de 'Blue Zephyr'. Les feuilles de 'Bonbrapi' sont découpées uniquement au sommet, tandis que celles de 'Blue Zephyr' sont découpées dans la moitié supérieure, et celles de 'Amethyst Blue' sont découpées sur toute la longueur. Les lobes les plus larges sont larges chez 'Bonbrapi', tandis qu'ils sont moyens chez 'Blue Zephyr' et étroits chez 'Amethyst Blue'. Le pédoncule est plus court chez 'Bonbrapi' que chez 'Amethyst Blue'. Le pédoncule est fortement anthocyané chez 'Bonbrapi', tandis qu'il est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez 'Blue Zephyr' et faiblement à moyennement anthocyané chez 'Amethyst Blue'. Les capitules de 'Bonbrapi' sont plus grands que ceux des variétés de référence. La variété candidate se distingue également des variétés de référence par la couleur des rayons.

Description:

PLANTE : buissonnante, à tiges peu nombreuses et principalement dressées, de densité faible à moyenne.

FEUILLES : découpées au sommet; découpures régulières, de profondeur comprise entre le tiers et les deux tiers de la distance entre la marge et la nervure médiane.

LOBES: larges, oblongs, à sommet arrondi et cuspidé; découpure secondaire nulle ou très faible.

PÉDONCULE : fortement anthocyané. BOUTON FLORAL : violet (RHS 60C).

CAPITULES : la plupart portés légèrement au-dessus du feuillage.

DISQUE : vert clair (RHS 144B-C) avant l'ouverture des fleurs, jaune (RHS 2A) après l'ouverture de toutes les fleurs, de diamètre inférieur au tiers du diamètre du capitule.

RAYONS: oblongs; dessus violet à rose-bleu (RHS N74B-C) à l'ouverture du capitule, rose-bleu (RHS N74C) par la suite.

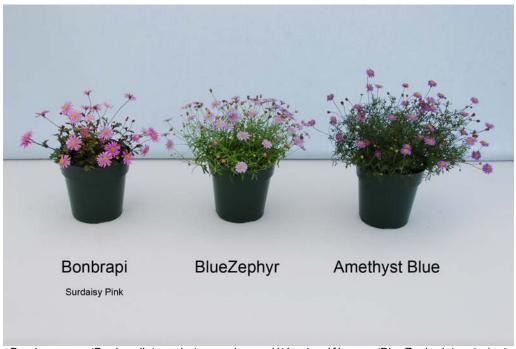
Origine génétique: 'Bonbrapi' est issue d'une pollinisation contrôlée entre la variété exclusive '00-126.2' du *Brachyscome formosa* et la variété '00-52' du genre *Brachyscome*, réalisée en 2004 à Yellow Rock, en Australie. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un des sujets a été sélectionné le 12 juillet 2005 pour la grandeur et la couleur de ses fleurs et pour la forme, la grandeur et la couleur de ses feuilles. Le sujet sélectionné a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de juillet 2005 à décembre 2006 quant à leurs caractères morphologiques. Il a ainsi été déterminé qu'il s'agissait d'une variété distincte.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bonbrapi' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 17 mai dans des pots de 10 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Tableau de comparaison pour 'Bonbrapi'

•	'Bonbrapi'	'Blue Zephyr'*	'Amethyst Blue'*
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	4,8	3,5	3,3
écart-type	0,37	0,29	0,26
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	2,3	1,2	2,0
écart-type	0,22	0,28	0,44
Longueur du pédoncule (cm)			
moyenne	6,9	7,5	11,4
écart-type	0,69	0,49	1,16
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	3,2	2,3	2,2
écart-type	0,16	0,07	0,11
Couleur du dessus des rayor	ns (RHS)		
à l'ouverture du capitule	N74B-C devenant plus foncé vers la base	N87C avec tons 86C vers la base	N87A
par la suite	N74C	N88C	N87A-B
*variétés de référence			



Brachyscome: 'Bonbrapi' (gauche) avec les variétés de référence 'BlueZephyr' (centre) et 'Amethyst Blue' (droite)



Brachyscome: 'Bonbrapi' (gauche) avec les variétés de référence 'BlueZephyr' (centre) et 'Amethyst Blue' (droite)

BRACHYSCOME

(Brachyscome multifida)

Dénomination proposée:'Bonbraho'Nom commercial:Surdaisy WhiteNuméro de la demande:09-6513Date de la demande:2009/03/05

Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Surdaisy Mauve'

Sommaire: Les feuilles de 'Bonbraho' sont découpées sur toute leur longueur, tandis que celles de 'Surdaisy Mauve' sont découpées seulement dans la moitié supérieure. Les boutons floraux et les capitules sont blancs chez 'Bonbraho', tandis qu'ils sont violets chez 'Surdaisy Mauve'.

Description:

PLANTE : buissonnante, dense, à tiges nombreuses et principalement dressées à semi-dressées.

FEUILLES : découpées sur toute leur longueur; découpures régulières, de profondeur supérieure aux deux tiers de la distance entre la marge et la nervure médiane.

LOBES : étroits, linéaires, à sommet pointu; découpure secondaire nulle à faible.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

BOUTON FLORAL: blanc (RHS 155D).

CAPITULES : la plupart portés légèrement au dessus du feuillage.

DISQUE : vert clair (RHS 144C) avant l'ouverture des fleurs, jaune (RHS 2A) après l'ouverture de toutes les fleurs, de diamètre inférieur au tiers du diamètre du capitule.

RAYONS: oblongs; dessus blanc (RHS NN155D).

Origine génétique: 'Bonbraho' est issue d'une pollinisation contrôlée entre la variété exclusive '00-95' et la variété '00-133' du *Brachyscome multifida*, réalisée en juin 2004 à Yellow Rock, en Australie. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un des sujets a été sélectionné en décembre 2004 pour la grandeur et la couleur de ses fleurs et pour la forme, la grandeur et la couleur de ses feuilles. Le sujet sélectionné a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de décembre 2005 à 2006 quant à leurs caractères morphologiques. Il a ainsi été déterminé qu'il s'agissait d'une variété distincte.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bonbraho' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 17 mai dans des pots de 10 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bonbraho'

	'Bonbraho'	'Surdaisy Mauve'*
Couleur des capitules (RHS)		
bouton	155D	N77D
Couleur du dessus des rayons	s (RHS)	
à l'ouverture du capitule	` NN155D	N88C avec tons N87C
par la suite	NN155D	N88D avec N87D vers la base



Brachyscome: 'Bonbraho' (gauche) avec la variété de référence 'Surdaisy Mauve' (droite)



Brachyscome: 'Bonbraho' (gauche) avec la variété de référence 'Surdaisy Mauve' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

CALIBRACHOA (Calibrachoa)

Dénomination proposée: 'Balcanoran' Nom commercial: 'Can-Can Orange

Numéro de la demande: 09-6531 Date de la demande: 2009/03/16

Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Cal Orang08' (Callie Orang '08)

Sommaire: 'Balcanoran' donne une plante plus haute que 'Cal Orang08'. Les feuilles et les sépales sont plus courts chez 'Balcanoran' que chez 'Cal Orang08'. Les fleurs de 'Balcanoran' sont plus petites que celles de 'CalOrang08'. La corolle est unicolore chez 'Balcanoran', alors qu'elle est bicolore chez 'Cal Orang08'. La corolle de 'Balcanoran' est d'une couleur différente de celle de 'Cal Orang08'. Le sommet des lobes de la corolle est cuspidé chez 'Balcanoran', alors qu'il est tronqué chez 'Cal Orang08'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont fortement marquées chez 'Balcanoran', alors qu'elles le sont faiblement chez 'Cal Orang08'.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, non cloqué, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement à moyennement lobée, à nervures rouges; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE: à sommet cuspidé; dessus rouge-violet (RHS 54B), avec les nervures secondaires et la gorge rouges (RHS 43A-B), à nervures moyennement marquées; dessous rose-orange (RHS 37B) avec des tons rose-rouge (RHS 48C-D)

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 12A); nervures fortement marquées.

Origine génétique: 'Balcanoran' est issue d'une pollinisation croisée entre 'Sunbelfire' (parent femelle) et '01C-J-6' (parent mâle), réalisée en octobre 2005 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois, aux États-Unis. La sélection initiale de 'Balcanoran' a eu lieu en juin 2006. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs, son port et l'abondance de sa floraison. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcanoran' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balcanoran'

	'Balcanoran'	'Cal Orang08'*	
Hauteur de la pla	ante (cm)		
moyenne	25,6	17,6	
écart-type	2,49	1,51	
Longueur des fe	uilles (cm)		
moyenne	3,0	4,2	
écart-type	0,18	0,33	



,		,		/	١.
Longueur	വല	Senai	12 C	m)
Longucui	aco	SUPUI	CO	UIII,	,

moyenne	0,7	1,1
écart-type	0,07	0,06

Diamètre des fleurs (cm)

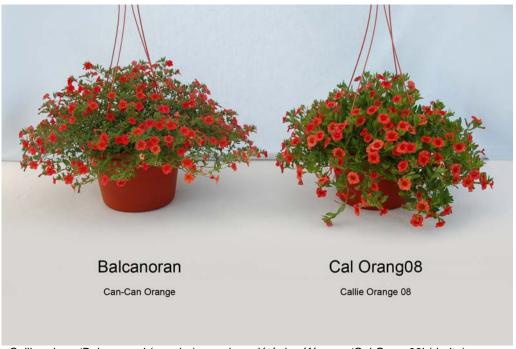
moyenne 2,4 2,8 écart-type 0,10 0,13

Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)

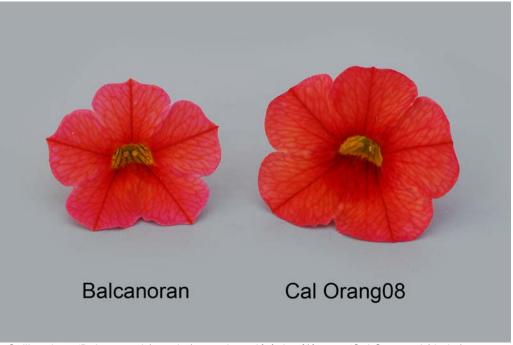
principale 54B avec nervures secondaires et gorge 43A-B 33B-C avec nervures secondaires 44A

secondaire s/o se rapprochant de 45B à la jonction avec le tube

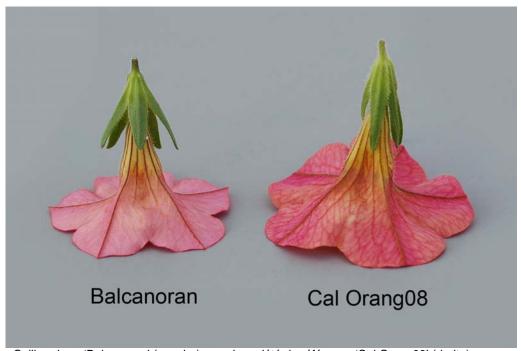
^{*}variété de référence



Calibrachoa: 'Balcanoran' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Orang08' (droite)



Calibrachoa: 'Balcanoran' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Orang08' (droite)



Calibrachoa: 'Balcanoran' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Orang08' (droite)

'KLECA08164' Dénomination proposée:

MiniFamous Double Blush Pink Nom commercial:

Numéro de la demande: 08-6158 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:

Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne) BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario) Mandataire au Canada: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne) Sélectionneur: Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne) Variété de référence: 'KLECA06126' (MiniFamous Double Pink)

Sommaire: 'KLECA08164' donne une plante plus courte que 'KLECA06126'. Chez 'KLECA08164', les feuilles sont plus courtes et les fleurs sont plus petites que chez 'KLECA06126'. Le dessus des lobes de la corolle est blanc avec des tons violets chez 'KLECA08164', alors qu'il est violet chez 'KLECA06126'. Le dessous des lobes de la corolle est blanc avec des tons rose-bleu chez 'KLECA08164', alors qu'il est rose-bleu chez 'KLECA06126'.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: doubles.

COROLLE: faiblement à moyennement lobée, à nervures roses; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi chez certaines fleurs et tronqué chez les autres; dessus blanc (RHS NN155C) avec des tons violets (RHS 75B-C), à nervures indistinctes à faiblement marquées; dessous blanc (RHS NN155C) avec des tons rose-bleu (RHS N66D).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune clair (RHS 9D); nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'KLECA08164' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'X 436' et 'X 479', réalisée durant l'été 2004 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2005, sept semis issus de ce croisement ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, pour la couleur et le caractère double de leurs fleurs et pour la stabilité de leur type floral. Les caractéristiques de production, la précocité de floraison, le caractère uniforme des fleurs ainsi que le port et le mode de ramification de la plante ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs, leur résistance à la chaleur, la continuité et l'abondance de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis 'CA 05 0663' a subséquemment été appelé 'KLECA08164'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08164' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08164'

	'KLECA08164'	'KLECA06126'*	
Houtour do lo pl	anta (am)		
Hauteur de la pl	,		
moyenne	17,1	22,5	
écart-type	1,19	1,94	
Longueur des fe	euilles (cm)		
moyenne	3.1	3,8	
écart-type	0,25	0,35	
Diamètre des fle	eurs (cm)		
moyenne	2,3	2,7	
•	,	,	
écart-type	0,17	0,18	
Couleur des lob	es de la corolle (RHS)		
dessus	NN155C avec du 75B-C	N74A-B	
dessous	NN155C avec du N66D	N74C	



Calibrachoa: 'KLECA08164' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA06126' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08164' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA06126' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08164' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA06126' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA08167' **Nom commercial:** MiniFamous Lemon

Numéro de la demande: 08-6159 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:
Mandataire au Canada:
Sélectionneur:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne)

Variétés de référence: 'KLEC05104' (MiniFamous Lemon (old)) et 'KLECA06098' (MiniFamous Safran)

Sommaire: 'KLECA08167' donne une plante plus courte que 'KLECA06098' et plus grande que 'KLEC05104'. Le dessus des lobes de la corolle n'est pas du même jaune chez 'KLECA08167' que chez les variétés de référence. Les nervures du dessus des lobes sont faiblement marquées chez 'KLECA08167', alors qu'elles sont modérément marquées chez les variétés de référence. Le sommet des lobes est tronqué chez 'KLECA08167', alors qu'il est cuspidé chez 'KLECA06098'.

Description:

PLANTE: semi-rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet obtus; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement lobée, à nervures jaunes; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus jaune à jaune clair (RHS 5C-D) à l'ouverture de la fleur, jaune clair (RHS 5D) avec les nervures et la gorge jaunes (RHS 5B) au plein épanouissement, à nervures faiblement marquées; dessous jaune clair (RHS 4D).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE: jaune (RHS 7A); nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'KLECA08167' est issue d'une autopollinisation du semis exclusif 'V 182', réalisée par pollinisation des bourgeons durant l'été 2004 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2005, 21 semis issus de ce croisement ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port et la couleur de leurs fleurs. Les caractéristiques de production, la précocité de floraison, le caractère

uniforme des fleurs ainsi que le port et le mode de ramification de la plante ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs, la continuité et l'abondance de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis 'CA 05 0023' a subséquemment été appelé 'KLECA08167'.

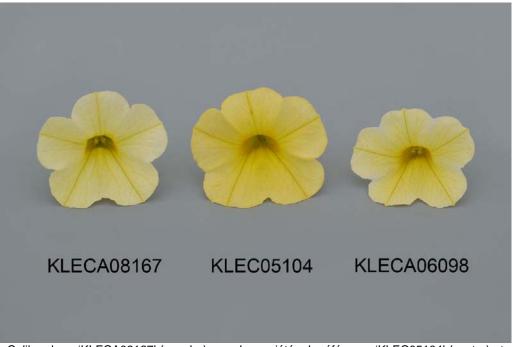
Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08167' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08167'

	'KLECA08167'	'KLEC05104'*	'KLECA06098'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	19,9	17,5	22,0
écart-type	0,65	1,41	0,70
Couleur du dessus des lobes	de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	5C-D	8B-C avec nervures 19A- B fortement marquées	s/o
au plein épanouissement	5D avec nervures et gorge 5B	9D avec nervures et gorge 9A	4D avec nervures 6C



Calibrachoa: 'KLECA08167' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEC05104' (centre) et 'KLECA06098' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08167' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEC05104' (centre) et 'KLECA06098' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08167' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEC05104' (centre) et 'KLECA06098' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA08170'

Nom commercial: MiniFamous Lavender Blue

Numéro de la demande: 08-6160 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:
Mandataire au Canada:
Sélectionneur:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Balcablav' (Cabaret Lavender)

Sommaire: 'KLECA08170' donne une plante rampante, tandis que 'Balcablav' donne une plante dressée. La plante est en outre plus courte et plus large chez 'KLECA08170' que chez 'Balcablav'. Le dessus des lobes de la corolle n'est pas du même violet chez 'KLECA08170' que chez 'Balcablav'. Chez 'KLECA08170, la face interne du tube de la corolle est jaune clair avec les nervures fortement marquées, tandis que chez 'Balcablav' elle est vert-jaune avec les nervures faiblement marquées.

Description:

PLANTE: rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert clair à vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement lobée, à nervures violettes; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus violet (RHS N87A) à l'ouverture de la fleur, violet (RHS N87C) avec les nervures secondaires et la gorge violet plus foncé (RHS N82A) au plein épanouissement, à nervures faiblement à moyennement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76B-C) avec la nervure principale violet foncé (RHS N79A).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune clair (RHS 8C); nervures fortement marquées.

Origine génétique: 'KLECA08170' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'W 329' et 'W 220', réalisée durant l'été 2004 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2005, 21 semis issus de ce croisement ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, pour la couleur de leurs fleurs et pour leur précocité de floraison. Les caractéristiques de production, la précocité de floraison et le caractère uniforme des fleurs ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs, la continuité de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis 'CA 05 0511' a subséquemment été appelé 'KLECA08170'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08170' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08170'

	'KLECA08170'	'Balcablav'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	17,0	20,7
écart-type	0,94	1,44
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	66,1	54,1
écart-type	0,82	0,74
Couleur du dessus des lobes d	de la corolle (RHS)	
à l'ouverture	se rapprochant le plus de N87A	plus foncé que N82A
au plein épanouissement	se rapprochant le plus de N87C, avec nervures secondaires et gorge N82A	N82B, avec nervures secondaires 83A et gorge N81A

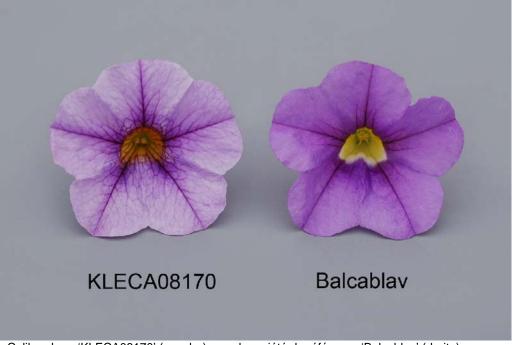
Couleur du tube de la corolle (RHS) face interne 80

4C

*variété de référence



Calibrachoa: 'KLECA08170' (gauche) avec la variété de référence 'Balcablav' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08170' (gauche) avec la variété de référence 'Balcablav' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08170' (gauche) avec la variété de référence 'Balcablav' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA08178'

Nom commercial: MiniFamous Dark Blue

Numéro de la demande: 08-6162 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:
Mandataire au Canada:
Sélectionneur:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Cal Darblu' (Callie Dark Blue)

Sommaire: Les feuilles sont plus longues chez 'KLECA08178' que chez 'Cal Darblu'. Le dessous des lobes de la corolle n'est pas du même violet chez 'KLECA08178' que chez 'Cal Darblu'. Le sommet des lobes est arrondi chez 'KLECA08178', alors qu'il est émarginé chez 'Cal Darblu'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont fortement marquées chez 'KLECA08178', alors qu'elles sont moyennement marquées chez 'Cal Darblu'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement à moyennement lobée, à nervures violettes; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE: à sommet arrondi; dessus violet (RHS N82A) avec les nervures secondaires violet foncé (RHS 83A), à nervures moyennement marquées; dessous violet (RHS N87A) avec les nervures secondaires violet foncé (RHS 83B).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : vert-jaune (RHS 4C); nervures fortement marquées.

Origine génétique: 'KLECA08178' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'X 117' et 'CA 05 0580', réalisée durant l'été 2005 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2006, six semis issus de ce croisement ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, pour la couleur de leurs fleurs, pour leur mode de ramification et pour leur précocité de

floraison. Les caractéristiques de production, le port, le mode de ramification, la précocité de floraison ainsi que le caractère uniforme des fleurs ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs, la continuité de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis 'CA 06 0144' a subséquemment été appelé 'KLECA08178'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08178' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08178'

	'KLECA08178'	'Cal Darblu'*		
Longueur des feuilles (cm)				
moyenne	3,8	2,9		
écart-type	0,28	0,18		
Couleur des lob	es de la corolle (RHS)			
dessous	N87A avec nervures secondaires 83B	84A virant au N87D avec le temps		
*variété de référ	ence			



Calibrachoa: 'KLECA08178' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Darblu' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08178' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Darblu' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08178' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Darblu' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA08182'

Nom commercial: MiniFamous Double Yellow

Numéro de la demande: 08-6163 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:

Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne) Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario) Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne) Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne)

Variétés de référence: 'KLECA06098' (MiniFamous Safran) et 'KLECA08164' (MiniFamous Double Blush Pink)

Sommaire: Les fleurs sont doubles chez 'KLECA08182', alors qu'elles sont simples chez 'KLECA06098'. Les nervures de la corolle sont jaunes chez 'KLECA08182', tandis qu'elles sont roses chez 'KLECA08164'. Les fleurs sont plus petites chez 'KLECA08182' que chez les variétés de référence. Les lobes de la corolle ne sont pas de la même couleur chez 'KLECA08182' que chez les variétés de référence. Le sommet des lobes est faiblement émarginé chez 'KLECA08182', alors qu'il est cuspidé chez 'KLECA06098' et arrondi chez certains fleurs et tronqué chez les autres chez 'KLECA08164'. Le tube de la corolle est plus court chez 'KLECA08182' que chez 'KLECA08164'.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: doubles.

COROLLE: faiblement lobée, à nervures jaunes; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet faiblement émarginé; dessus jaune (RHS 6C) avec du jaune clair (RHS 4D) vers la marge, à nervures faiblement marquées; dessous jaune clair (RHS 4D).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 7A); nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'KLECA08182' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'CA 05 0643' et 'X 278', réalisée durant l'été 2005 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2006, quatre semis issus de ce croisement ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, pour la couleur et le caractère double de leurs fleurs et pour leur précocité de floraison. Les caractéristiques de production, le port, la précocité de floraison ainsi que le caractère uniforme des fleurs ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs, leur résistance à la chaleur, la continuité de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis 'CA 06 0157' a subséquemment été appelé 'KLECA08182'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08182' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08182'

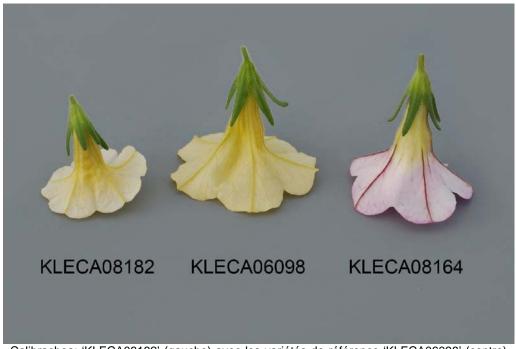
	'KLECA08182'	'KLECA06098'*	'KLECA08164'*
Diamètre des fleui	rs (cm)		
moyenne	1,7	2,5	2,3
écart-type	0,09	0,13	0,17
Couleur des lobes	de la corolle (RHS)		
dessus	6C avec du 4D vers la marge	4D avec nervures 6C	NN155C lavé de 75B-C, avec nervure principale N78A perdant de son éclat avec le temps
dessous	4D	5D	NN155C lavé de N66D, avec nervure principale 166B
Longueur du tube	de la corolle (cm)		
moyenne	1,1	1,4	1,7
écart-type	0.07	0.08	0,12



Calibrachoa: 'KLECA08182' (gauche) avec les variétés de référence 'KLECA06098' (centre) et 'KLECA08164' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08182' (gauche) avec les variétés de référence 'KLECA06098' (centre) et 'KLECA08164' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08182' (gauche) avec les variétés de référence 'KLECA06098' (centre) et 'KLECA08164' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA08187'
Nom commercial: MiniFamous Tangerine

Numéro de la demande: 08-6164 Date de la demande: 2008/01/31

Requérant:Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)Mandataire au Canada:BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)Sélectionneur:Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Anita Stöver, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'KLEC03083' (MiniFamous Carribean Sunset)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus large chez 'KLECA08187' que chez 'KLEC03083'. Les deux faces des lobes de la corolle ne sont pas de la même couleur chez 'KLECA08187' que chez 'KLEC03083'.

Description:

PLANTE: semi-rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet obtus; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES: dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: moyennement lobée, à nervures rouges; dessus bicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet faiblement cuspidé à arrondi; dessus orange-jaune (RHS 17C) avec de l'orange-jaune plus clair (RHS 16B) à la marge et du rouge (RHS 42A) à la jonction avec le tube; nervures du dessus moyennement marquées; dessous jaune clair (RHS 16D).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 12A); nervures faiblement à moyennement marquées.

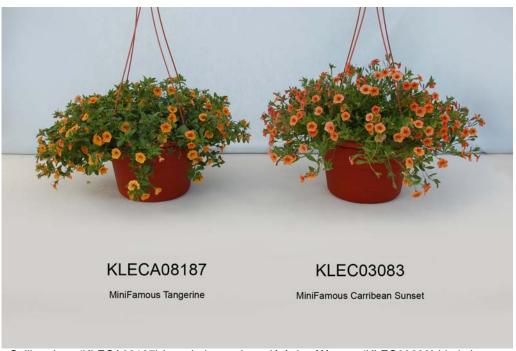
Origine génétique: 'KLECA08187' est issue d'une pollinisation libre du semis exclusif 'CA 06 0276' par un parent mâle inconnu, réalisée durant l'été 2005 à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2006, 16 semis ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, pour la couleur de leurs fleurs et pour leur précocité de floraison. Les caractéristiques de production, le port, le mode de ramification ainsi que la précocité de floraison ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la qualité des fleurs,

la continuité de la floraison ainsi que la résistance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance à l'extérieur. Le semis 'CA 06 0197' a subséquemment été appelé 'KLECA08187'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA08187' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA08187'

-	'KLECA08187'	'KLEC03083'*
Largeur du limbe	des feuilles (cm)	
moyenne	1,5	1,0
écart-type	0,08	0,08
Couleur du dessu principale secondaire	rs des lobes de la corolle (RHS) 17C à 16B à la marge 42A à la jonction avec le tube	23B-C avec tons 16A et 33B-C à la marge 47B à la jonction avec le tube
Colour du dessou principale	s des lobes de la corolle (RHS) 16D	18B avec du 47D près de la nervure principale
*variété de référei	nce	



Calibrachoa: 'KLECA08187' (gauche) avec la variété de référence 'KLEC03083' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08187' (gauche) avec la variété de référence 'KLEC03083' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA08187' (gauche) avec la variété de référence 'KLEC03083' (droite)

Dénomination proposée: 'Suncalcos'

Nom commercial: Million Bells Cosmos Pink Improved

Numéro de la demande: 09-6571 Date de la demande: 2009/03/25

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Danoa38' (Mega Pink)

Sommaire: Les feuilles et les fleurs sont plus grandes chez 'Suncalcos' que chez 'Danoa38'. Chez 'Suncalcos', le dessus des lobes de la corolle présente une couleur secondaire violette à sa jonction avec le tube, alors qu'il ne présente aucune couleur secondaire chez 'Danoa38'. Le dessous des lobes est rose-bleu avec la nervure principale violet-brun chez 'Suncalcos', alors qu'il est rose-bleu clair avec la nervure principale violet foncé chez 'Danoa38'. Dans le cas de 'Suncalcos', le sommet des lobes est arrondi chez certaines fleurs et tronqué chez les autres, alors que dans le cas de 'Danoa38' il est toujours cuspidé. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont moyennement marquées chez 'Suncalcos', alors qu'elles sont très faiblement marquées chez 'Danoa38'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: moyennement lobée, à nervures roses; dessus bicolore.

LOBES DE LA COROLLE: à sommet arrondi chez certaines fleurs et tronqué chez les autres; dessus violet (RHS N74B) avec du violet plus foncé (RHS 61A-N74A) à la jonction avec le tube, à nervures faiblement marquées; dessous rose-bleu (RHS 73A-B) avec la nervure principale violet-brun (RHS N77A).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune clair (RHS 9D); nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'Suncalcos' est issue d'une pollinisation contrôlée entre la variété exclusive '3156-8' et la variété '3138-5', réalisée d'avril à novembre 2006 dans un secteur isolé à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur pour son port, pour son mode de ramification, pour le diamètre de ses fleurs ainsi que pour l'abondance et la précocité de sa floraison. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots. Au terme d'un essai mené d'avril à septembre 2008, la nouvelle variété a été jugée distincte de toute autre variété et appelée 'Suncalcos'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncalcos' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suncalcos'

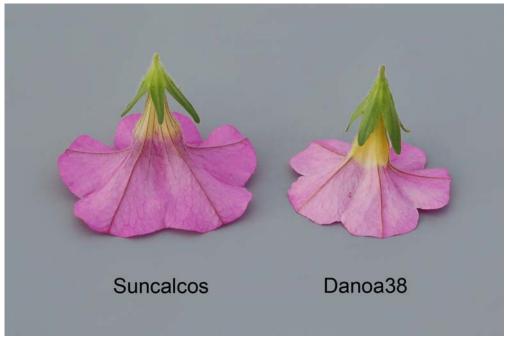
	'Suncalcos'	'Danoa38'*
Longueur des fei	uilles (cm)	
moyenne	4,0	2,7
écart-type	0,36	0,25
Largeur du limbe	e des feuilles (cm)	
moyenne	1,3	1,0
écart-type	0,11	0,08
Diamètre des fle	urs (cm)	
moyenne	` 3,3	2,8
écart-type	0,12	0,18
Couleur du dess	us des lobes de la corolle (RHS)	
secondaire	61A-N74A à la jonction avec le tube	s/o
Couleur du dess	ous des lobes de la corolle (RHS)	
principale	73A-B avec nervure principale N77A	69A-B avec nervure principale N79B
*variété de référe	ence	



Calibrachoa: 'Suncalcos' (gauche) avec la variété de référence 'Danoa38' (droite)



Calibrachoa: 'Suncalcos' (gauche) avec la variété de référence 'Danoa38' (droite)



Calibrachoa: 'Suncalcos' (gauche) avec la variété de référence 'Danoa38' (droite)

Dénomination proposée: 'Suncalho'

Nom commercial: Million Bells White

Numéro de la demande: 09-6572 Date de la demande: 2009/03/25

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'USCALI386-2' (Superbells White) et 'Danoa32' (Noa White)

Sommaire: Les feuilles et les fleurs sont plus grandes chez 'Suncalho' que chez les variétés de référence. La marge de la corolle est moyennement ondulée chez 'Suncalho', alors qu'elle est faiblement ondulée chez les variétés de référence. Le tube de la corolle est plus long chez 'Suncalho' que chez 'Danoa32'.

Description:

PLANTE: dressée.

TIGES: minces à moyennes dans leur tiers inférieur.

LIMBE DES FEUILLES: obové, non panaché, non cloqué, à sommet obtus; dessus vert moyen.

SÉPALES : lancéolés à elliptiques, dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples, en entonnoir.

COROLLE: moyennement lobée; dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : blancs (RHS NN155C) sur les deux faces, à marge moyennement ondulée, à sommet tronqué; nervures du dessus indistinctes ou très faiblement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 5A), à nervures indistinctes ou très faiblement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant leur déhiscence.

Origine génétique: 'Suncalho' est issue d'une pollinisation contrôlée entre la variété exclusive '2666-1' et la variété '3135-2', réalisée d'avril à novembre 2006 dans un secteur isolé à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur pour son port, pour sa période de floraison, pour la couleur, la taille et le type de ses fleurs ainsi que pour sa

résistance à la pluie, à la chaleur, à la sécheresse et aux maladies. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots. Au terme d'un essai mené d'avril à septembre 2008, la nouvelle variété a été jugée distincte de toute autre variété et appelée 'Suncalho'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncalho' ont été réalisés durant l'été et l'automne 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 5 août dans des pots de 10 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suncalho'

	'Suncalho'	'USCALI386-2'*	'Danoa32'*
Longueur des fe	uilles (cm)		
moyenne	4,8	3,5	3,3
écart-type	0,30	0,26	0,32
Largeur du limbe	e des feuilles (cm)		
moyenne	1,8	1,2	1,1
écart-type	0,13	0,13	0,11
Diamètre des fle	urs (cm)		
moyenne	4,2	3,7	3,3
écart-type	0,31	0,26	0,20
Longueur du tub	e de la corolle (cm)		
moyenne	2,0	2,1	1,5
écart-type	0,13	0,13	0,20
*variétés de réfé	rence		



Calibrachoa: 'Suncalho' (gauche) avec les variétés de référence 'Danoa32' (centre) et 'USCALI386-2' (droite)



Calibrachoa: 'Suncalho' (gauche) avec les variétés de référence 'USCALI386-2' (centre) et 'Danoa32' (droite)



Calibrachoa: 'Suncalho' (gauche) avec les variétés de référence 'USCALI386-2' (centre) et 'Danoa32' (droite)

Dénomination proposée: 'USCAL48804' **Nom commercial:** Superbells Pink Gem

Numéro de la demande: 09-6586 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USCALI212-1' (Superbells Cherry Blossom)

Sommaire: 'USCAL48804' donne une plante plus haute que 'USCAL1212-1'. Les feuilles sont plus petites chez 'USCAL48804' que chez 'USCAL1212-1'. Chez 'USCAL48804', le dessus des lobes de la corolle est blanc lavé de violet-bleu clair avec du violet à la jonction avec le tube, alors que chez 'USCAL1212-1' il est rose-bleu clair avec des tons blancs et avec du rouge-violet à la jonction avec le tube.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet très aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement lobée, à nervures roses; dessus bicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet faiblement cuspidé; dessus blanc (RHS NN155C) lavé de violet-bleu clair (RHS 69C), avec du violet (RHS N74A-71B) à la jonction avec le tube, à nervures faiblement marquées; dessous blanc (RHS NN155C) lavé de violet-bleu clair (RHS 69C).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune clair (RHS 10B); nervures moyennement à fortement marquées.

Origine génétique: 'USCAL48804' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusif 'CJ05-48' (parent femelle) et 'C377-04' (parent mâle), réalisé le 8 mai 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki dans le cadre d'un programme de sélection planifiée, à Higashiomi. Le 6 juillet 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour sa précocité de floraison, pour son port et pour sa performance estivale, à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois par bouturage le 10 juillet 2006, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL48804' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL48804'

	'USCAL48804'	'USCALI212-1'*
Hauteur de la pla	nnte (cm)	
moyenne	21,3	16,3
écart-type	1,54	1,85
Longueur des feu	uilles (cm)	
moyenne	2,1	2,8
écart-type	0,11	0,34
Largeur du limbe	des feuilles (cm)	
moyenne	0,7	1,0
écart-type	0,05	0,11
Couleur du dessi principale secondaire	us des lobes de la corolle (RHS) NN155C lavé de 69C N74A-71B à la jonction avec le tube	62C avec tons NN155C N66B-63A à la jonction avec le tube

*variété de référence



Calibrachoa: 'USCAL48804' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI212-1' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL48804' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI212-1' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL48804' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI212-1' (droite)

Dénomination proposée: 'USCAL53002' Nom commercial: Superbells Yellow

Numéro de la demande: 09-6587 **Date de la demande:** 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Balcabyelow' (Cabaret Yellow) et 'Danoa37' (Noa Yellow)

Sommaire: Les feuilles sont plus grandes chez 'USCAL53002' que chez les variétés de référence. Les fleurs sont plus grandes chez 'USCAL53002' que chez 'Danoa37'. La corolle est faiblement lobée chez 'USCAL53002', alors qu'elle est moyennement à fortement lobée chez 'Balcabyelow'. Le dessus des lobes de la corolle n'est pas du même jaune chez 'USCAL53002' et chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE: faiblement lobée, à nervures jaunes: dessus unicolore.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi chez certaines fleurs et tronqué chez les autres; dessus jaune clair (RHS 9C-

D), à nervures faiblement à moyennement marquées; dessous jaune clair (RHS 11C).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 9A); nervures faiblement à moyennement marquées.

Origine génétique: 'USCAL53002' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusifs 'C423-01' (parent femelle) et 'C445-02' (parent mâle), réalisé le 5 mai 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki dans le cadre d'un programme de sélection planifiée, à Higashiomi. Le 17 juillet 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour la couleur de ses fleurs, pour son port et

pour sa performance estivale, à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois par bouturage le 20 juillet 2007, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL53002' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

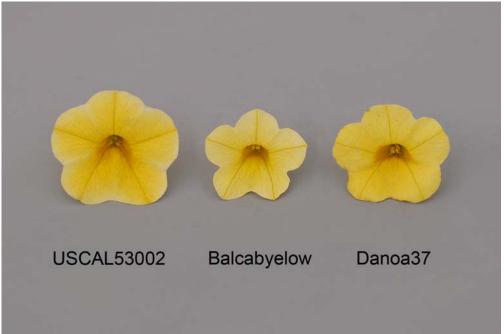
Tableau de comparaison pour 'USCAL53002'

	2,8	3,3	
	0,21	0,37	
em)			
,	0,8	1,1	
	0,06	0,13	
(RHS)			
ec nervures daires et gorge 9B et	6D avec nervures secondaires et gorge 6B-C	9A-B	
,	cm) e (RHS) ec nervures daires et gorge 9B et à la marge	0,21 cm) 0,8 0,06 e (RHS) ec nervures daires et gorge 9B et 0,8 0,06	0,21 0,37 cm) 0,8 1,1 0,06 0,13 e (RHS) ec nervures 6D avec nervures 9A-B daires et gorge 9B et secondaires et gorge 6B-C

^{*}variétés de référence



Calibrachoa: 'USCAL53002' (gauche) avec les variétés de référence 'Balcabyelow' (centre) et 'Danoa37' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL53002' (gauche) avec les variétés de référence 'Balcabyelow' (centre) et 'Danoa37' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL53002' (gauche) avec les variétés de référence 'Balcabyelow' (centre) et 'Danoa37' (droite)

Dénomination proposée: 'USCAL56501' **Nom commercial:** Superbells Lavender

Numéro de la demande: 09-6588 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada:BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)Sélectionneur:Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Caluplivi' (Superbells Trailing Light Blue)

Sommaire: 'USCAL56501' donne une plante plus grande que 'Caluplivi'. 'USCAL56501' diffère également de 'Caluplivi' par la couleur des deux faces des lobes de la corolle.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique, non panaché, à sommet modérément aigu; dessus vert clair à vert moyen.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS: simples.

COROLLE : faiblement lobée, à nervures violettes; dessus bicolore.

LOBES DE LA COROLLE: à sommet tronqué chez certaines fleurs et émarginé chez les autres; dessus violet (RHS N82A-B) à l'ouverture de la fleur mais virant à un violet plus clair (RHS N8D) au plein épanouissement, avec du violet (RHS N82B) à la jonction avec le tube, à nervures faiblement à moyennement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76B) avec la nervure principale violet-brun (RHS N77A) et les nervures secondaires violettes (RHS N78C).

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 9A); nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'USCAL56501' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusifs 'CJ06U229' (parent femelle) et 'C420-01' (parent mâle), réalisé le 5 mai 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki dans le cadre d'un programme de sélection planifiée, à Higashiomi. Le 17 juillet 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour la couleur et la taille de ses fleurs, pour son port et pour sa performance estivale, à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois par bouturage le 20 juillet 2007, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL56501' ont été réalisés durant l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées plantées le 21 mai dans des paniers suspendus de 30 cm, à raison de 4 boutures par panier et de 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL56501'

	'USCAL56501'	'Caluplivi'*		
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne .	19,5	12,2		
écart-type	2,03	2,10		
Largeur de la pla	nte (cm)			
moyenne	65,2	58,5		
écart-type	1,35	2,18		
Couleur du dessi	us des lobes de la corolle (RHS)			
principale	N82A-B devenant plus clair que N82D au plein épanouissement	85A avec nervures secondaires N82B-C fortement marquées		
secondaire	N82B à la jonction avec le tube	83B à la jonction avec le tube		
Couleur du dess	ous des lobes de la corolle (RHS)			
principale	76B avec nervure principale N77A et nervures secondaires N78C faiblement marquées	85A avec nervure principale N79A et nervures secondaires N77A fortement marquées		
*variété de référe	ence			



Calibrachoa: 'USCAL56501' (gauche) avec la variété de référence 'Caluplivi' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL56501' (gauche) avec la variété de référence 'Caluplivi' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE CALIBRACHOA



Calibrachoa: 'USCAL56501' (gauche) avec la variété de référence 'Caluplivi' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE CHRYSANTHÈME

CHRYSANTHÈME (Chrysanthemum)

Dénomination proposée: 'MN98-E90-15'

Nom commercial: Mammoth Daisy Twilight Pink

Numéro de la demande: 01-2555 Date de la demande: 2001/02/28

Requérant: Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Anthony Strauss, Regents of the University of Minnesota, Minnesota, Minnesota (États Unis)

Variété de référence: 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'

Sommaire: 'MN98-E90-15' donne une plante plus haute que 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'. Les sinus latéraux inférieurs des feuilles sont de profondeur moyenne et ont les bords convergents à tangents chez 'MN98-E90-15', tandis qu'ils sont profonds et ont les bords divergents à parallèles chez 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'. Chez 'MN98-E90-15', les capitules comportent un petit nombre de rayons, disposés en un petit nombre de rangs, tandis que chez 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum' ils comportent un nombre moyen à élevé de rayons, disposés en un nombre moyen de rangs. Les deux faces des rayons sont d'un violet plus pâle chez 'MN98-E90-15' que chez 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'. Le disque est de plus grand diamètre chez 'MN98-E90-15' que chez 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'.

Description:

PLANTE : vivace, semi-dressée, buissonnante, multifleurs, densément ramifiée, destinée à la culture en jardin.

TIGE : verte.

FEUILLES : à rapport longueur/largeur moyen, à lobe terminal moyen à long par rapport à la longueur de la feuille, à base aiguë à tronquée; dessus vert moyen, mat à faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : de profondeur moyenne, à bords convergents à tangents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.

CAPITULE: semi-double, unicolore, de type marguerite; rayons disposés en rangs peu nombreux.

RAYONS: ligulés, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à axe longitudinal droit, à marge plate à faiblement révolutée sur toute la longueur, à sommet arrondi et émarginé; tube de la corolle très court; dessus violet (RHS 75B-C), pourvu de deux carènes; dessous violet (RHS 75D).

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de petit diamètre par rapport à celui du capitule, orange-jaune avant et pendant la déhiscence des anthères, présentant parfois une petite tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'MN98-E90-15' est issue de la pollinisation libre de '95-331-6' par une variété inconnue, réalisée en septembre 1997 dans des champs servant à l'amélioration des chrysanthèmes, à St. Paul, au Minnesota, aux États-Unis. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en février 1998, puis un sujet en fleurs a été sélectionné à l'automne parmi la descendance et désigné '98-E90-15'. La variété a été multipliée au moyen de boutures terminales ou raméales.

Épreuves et essais: Les essais de 'MN98-E90-15' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots à chrysanthèmes de 20 cm de diamètre et 13 cm de hauteur. Les observations et mesures ont été faites le 14 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'MN98-E90-15'

	'MN98-E90-15'	6' 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum'*	
Hauteur de la pla	nte (cm)		
moyenne .	25,1	18,9	
écart-type	2,14	1,15	



DEMANDES À L'ÉTUDE CHRYSANTHÈME

Nombre de rangs de rayons

moyenne 1,2 3,4

Nombre de rayons

moyenne 22,0 64,8

Couleur principale des rayons (RHS)

dessus 75B-C 70B sur fond blanc

dessous 75D N74D, blanc près de la base

Diamètre du disque (cm)

moyenne 2,2 1,8 écart-type 0,12 0,05

*variété de référence



Chrysanthème: 'MN98-E90-15' (gauche) avec la variété de référence 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum' (droite)



Chrysanthème: 'MN98-E90-15' (gauche) avec la variété de référence 'Mammoth Daisy Dark Pink Mum' (droite)

CHRYSANTHÈME

(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée: 'Dekbretagne Splendid'

Numéro de la demande: 10-7002 Date de la demande: 2010/06/21

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : non buissonnante, haute à très haute; précocité de floraison forcée de 8 semaines.

TIGE: verte.

FEUILLES : de longueur moyenne (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen; limbe horizontal, à lobe terminal long par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; indentations peu profondes à moyennes, en nombre moyen; pétiole modérément ascendant, de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille; stipules petites.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : cylindrique, étroite à moyenne, à premier rameau latéral formant un angle moyen avec l'axe central, à capitules latéraux dressés à semi-dressés; capitules nombreux.

BOUTON FLORAL: violet (se rapprochant le plus de RHS N79D) sur la face externe juste avant l'ouverture.

CAPITULE : double, de hauteur et de diamètre moyens; densité faible à moyenne de rayons; pédoncule de longueur moyenne.

RAYONS : longs, moyens à larges, à rapport longueur/largeur moyen, la plupart spatulés, les autres ligulés, faiblement concaves en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement révolutée dans la moitié distale, à sommet tronqué; tube de la corolle court à moyen, à profil circulaire; dessus côtelé, violet (RHS 72B, mais légèrement plus pâle près

DEMANDES À L'ÉTUDE CHRYSANTHÈME

de la marge); dessous violet (non uniforme, très légèrement plus bleuté que RHS 75A), de couleur nettement différente de celle du dessus.

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS : incurvé dans le quart distal, faiblement courbé.

Origine génétique: 'Dekbretagne Splendid' est issue d'une mutation naturelle de plante entière découverte chez la variété 'Dekbretagne' en juillet 2006, à Hensbroek, aux Pays-Bas. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois en août 2006, à Hensbroek, et a été désignée aux fins de commercialisation en juillet 2007. Elle a été sélectionnée pour la qualité et la couleur unique de ses capitules.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekbretagne Splendid' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/1861, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).



Chrysanthème: 'Dekbretagne Splendid'

Dénomination proposée: 'Dekgaliaro Green'

Numéro de la demande: 10-7024 Date de la demande: 2010/07/06

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : non buissonnante, moyenne à haute; précocité de floraison forcée de 7,5 semaines.

TIGE: verte.

FEUILLES: longues (pétiole compris), moyennes à larges, à rapport longueur/largeur moyen; limbe modérément ascendant, à lobe terminal de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen, faiblement luisant; indentations moyennement profondes, en nombre moyen à élevé; pétiole modérément ascendant, moyen à long par rapport à la longueur de la feuille; stipules petites.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : profonds, à bords tangents.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à moyenne, à premier rameau latéral formant un petit angle avec l'axe central, à capitules latéraux dressés; capitules peu nombreux.

BOUTON FLORAL : vert clair (se rapprochant le plus de RHS145A, mais plus jaune) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : double, moyen à haut, de diamètre moyen à grand, à densité moyenne de rayons; pédoncule de longueur moyenne.

RAYONS: la plupart spatulés, les autres ligulés, bicarénés sur le dessus, fortement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, étroits à moyens, de longueur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à marge fortement révolutée dans la moitié distale, à sommet pointu; tube de la corolle court à moyen, à profil triangulaire; dessus vert-jaune (RHS 150B); dessous vert clair (plus pâle que RHS N144D); dessous des rayons des rangs intérieurs vert clair (RHS N144C).

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS : réfléchi dans la moitié distale, faiblement courbé, très faiblement à faiblement réfléchi dans la portion distale représentant le quart à la moitié de la longueur des rayons des rangs intérieurs.

Origine génétique: 'Dekgaliaro Green' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '02.6478.02' (parent femelle) et '02.6342.04' (parent mâle), réalisé en février 2004 à Hensbroek, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée en novembre 2004 parmi la descendance ainsi obtenue, pour la couleur et la grandeur de ses capitules décoratifs uniques et pour sa vigueur. Elle a été multipliée par bouturage pour la première fois en décembre 2004, à Hensbroek.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekgaliaro Green' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2007/1178, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2008 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).



Chrysanthème: 'Dekgaliaro Green

Dénomination proposée: 'Dekilvija' Numéro de la demande: 10-7006 Date de la demande: 2010/06/21

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : non buissonnante, haute; précocité de floraison forcée de 8 semaines.

TIGE : verte.

FEUILLES: moyennes à longues (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; limbe modérément ascendant, à lobe terminal moyen à long par rapport à la longueur de la feuille; à base arrondie; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; indentations moyennement profondes à profondes, en nombre moyen; pétiole modérément ascendant, court par rapport à la longueur de la feuille; stipules de grandeur moyenne.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS: profonds, à bords convergents.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite, à premier rameau latéral formant un angle moyen avec l'axe central, à capitules latéraux semi-dressés; capitules peu nombreux.

BOUTON FLORAL : vert-jaune (se rapprochant le plus de RHS 2D) sur la face externe juste avant l'ouverture.

CAPITULE : double, à œil de marguerite, moyen à haut, de diamètre moyen; pédoncule court à moyen, rayons disposés en rangs très nombreux de densité moyenne.

RAYONS : ligulés, courts, larges, à rapport longueur/largeur faible, fortement concaves en coupe transversale à leur point le plus large, à marge fortement involutée dans la moitié basale, à sommet émarginé; tube de la corolle très court à court; dessus

côtelé; dessus et dessous blancs (RHS N155D); dessous des rayons des rangs intérieurs blancs (RHS 155A) avec du jaune pâle au sommet.

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS : incurvé sur le quart distal jusqu'au sommet, moyennement courbé.

Origine génétique: 'Dekilvija' est issue d'un croisement entre '03.7815.01' (parent femelle) et le semis exclusif '04.9196.01' (parent mâle), réalisé en avril 2006 à Hensbroek, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée en octobre 2006 parmi la descendance ainsi obtenue, pour la couleur et la grandeur de ses capitules et pour son aptitude à la production comme chrysanthème multifleurs ou ébourgeonné. Elle a été multipliée par bouturage pour la première fois en novembre 2006, à Hensbroek, et a été désignée aux fins de commercialisation en juillet 2007.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekilvija' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/2182, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).



Chrysanthème: 'Dekilvija'

Dénomination proposée: 'Dekkovu' Numéro de la demande: 10-7007 **Date de la demande:** 2010/06/21

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : non buissonnante, très haute; précocité de floraison forcée de 7,5 semaines.

TIGE: verte.

FEUILLES : de longueur moyenne (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; limbe horizontal, à lobe terminal court à moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base obtuse; dessus vert moyen, faiblement

luisant; indentations peu profondes, en nombre moyen à élevé; pétiole modérément ascendant, court à moyen par rapport à la longueur de la feuille; stipules de grandeur moyenne.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS: moyens à profonds, à bords convergents.

INFLORESCENCE : fortement bombée, moyenne à large, à premier rameau latéral formant un petit angle avec l'axe central, à capitules latéraux dressés à semi-dressés; capitules nombreux.

BOUTON FLORAL : rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 187B) sur la face externe juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, de hauteur et de diamètre moyens; rayons en nombre faible à intermédiaire, disposés en un nombre très faible à faible de rangs; pédoncule long à très long.

RAYONS : ligulés, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, courts à moyens, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur faible, à marge faiblement révolutée dans le quart basal, à sommet mamillé; tube de la corolle court; dessus côtelé, rouge-violet foncé (RHS 60A, mais avec très légèrement plus de rouge); dessous rouge-brun (RHS 181C).

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS: réfléchi dans le quart distal, faiblement à moyennement courbé.

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de diamètre moyen, de diamètre petit à moyen par rapport à celui du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dekkovu' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '03.7442.02' (parent femelle) et '02.6933.01' (parent mâle), réalisé en octobre 2004 à Hensbroek, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée en avril 2005 parmi la descendance ainsi obtenue, pour son port, pour la couleur des capitules, pour leur nombre par tige et pour leur durée de conservation en vase. Elle a été multipliée par bouturage pour la première fois en mai 2005, à Hensbroek, et a été désignée aux fins de commercialisation en juin 2007.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekkovu' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/1829, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).



Chrysanthème: 'Dekkovu'

Dénomination proposée: 'Dektoshka' Numéro de la demande: 10-7009 Date de la demande: 2010/06/21

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : non buissonnante, haute à très haute; précocité de floraison forcée de 7,5 semaines.

TIGE: verte.

FEUILLES: étroites à moyennes, de longueur moyenne (pétiole compris), à rapport longueur/largeur moyen à élevé; limbe horizontal, à lobe terminal court à moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen, faiblement luisant; indentations peu profondes à moyennement profondes, en nombre faible à intermédiaire; pétiole modérément ascendant, moyen à long par rapport à la longueur de la feuille; stipules petites.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS: moyens à profonds, à bords convergents.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à moyenne, à premier rameau latéral formant un angle moyen avec l'axe central, à capitules latéraux dressés à semi-dressés; capitules en nombre intermédiaire.

BOUTON FLORAL : rose-bleu clair (non uniforme, se rapprochant le plus de RHS 62D mais avec beaucoup plus de gris) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, de diamètre moyen à grand, de hauteur moyenne, comportant un nombre intermédiaire à élevé de rayons disposés en rangs peu nombreux; pédoncule long.

RAYONS : ligulés, modérément ascendants dans leur portion basale, faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, moyens à larges, de longueur moyenne, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à marge faiblement révolutée dans le quart basal, à sommet mamillé; tube de la corolle très court à court; dessus côtelé, bicolore, principalement violet (non uniforme, plus pâle que RHS 72B), avec une plage blanche (RHS N155D) uniforme ou presque uniforme dans le quart basal; dessous blanc (RHS N155B), devenant teinté de violet dans le quart distal.

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS : réfléchi dans le guart distal, faiblement courbé.

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de grand diamètre, de diamètre moyen par rapport à celui du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dektoshka' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '04.88886.01' (parent femelle) et '03.7793.05' (parent mâle), réalisé en octobre 2005 à Hensbroek, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée en mai 2006 parmi la descendance ainsi obtenue, pour la couleur unique et la grandeur de ses capitules ainsi que leur durée de conservation en vase. Elle a été multipliée par bouturage pour la première fois en avril 2006, à Hensbroek, et a été désignée aux fins de commercialisation en avril 2007.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dektoshka' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/1889, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).



Chrysanthème: 'Dektoshka'

Dénomination proposée: 'Mona Lisa Sunny'

Numéro de la demande: 10-7010 Date de la demande: 2010/06/21

Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Mona Lisa Yellow'

Sommaire: La face externe du bouton floral est d'un jaune légèrement différent chez 'Mona Lisa Sunny' et chez 'Mona Lisa Yellow'. Le dessus des rayons est jaune chez 'Mona Lisa Sunny', tandis qu'il est jaune à vert-jaune chez 'Mona Lisa Yellow'.

Description:

PLANTE : non buissonnante, haute; précocité de floraison forcée de 7 semaines.

TIGE: verte.

FEUILLES: moyennes à longues (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen; limbe horizontal, à lobe terminal moyen à long par rapport à la longueur de la feuille, à base obtuse; dessus vert moyen, faiblement luisant; indentations très peu profondes à peu profondes, en nombre faible à moyen; pétiole modérément ascendant, de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille; stipules de grandeur moyenne.

SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS: moyens à profonds, à bords divergents.

DEMANDES À L'ÉTUDE **CHRYSANTHÈME**

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite, à premier rameau latéral formant un petit angle avec l'axe central, à capitules latéraux dressés à semi-dressés; capitules peu nombreux.

BOUTON FLORAL: jaune (RHS 2B) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type anémone, de hauteur et de diamètre moyens, comportant un nombre élevé de rayons disposés en rangs très peu nombreux à peu nombreux; pédoncule de longueur moyenne.

RAYONS : jaunes (RHS 4B) sur les deux faces, ligulés, horizontaux dans leur portion basale, modérément concaves en coupe transversale à leur point le plus large, courts à moyens, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, à marge faiblement révolutée dans la moitié distale, à sommet mamillé; tube de la corolle très court; dessus côtelé.

AXE LONGITUDINAL DES RAYONS : incurvé dans la moitié distale, faiblement à moyennement courbé.

DISQUE: vert-jaune (se rapprochant le plus de RHS N144B) avant la déhiscence des anthères, jaune (RHS 7A) à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen, de diamètre moyen à grand par rapport à celui du capitule; fleurs du disque en entonnoir, courtes, jaunes (RHS 5C).

Origine génétique: 'Mona Lisa Sunny' est issue d'une mutation naturelle de plante entière découverte chez la variété 'Mona Lisa Yellow' en octobre 2005 à Hensbroek, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée pour le mode de ramification des tiges, le nombre de capitules par tige, leur grandeur et leur très bonne durée de conservation en vase. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois en octobre 2005, à Hensbroek.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Mona Lisa Sunny' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2007/2964, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007 (5e édition).

Tableau de comparaison pour 'Mona Lisa Sunny'

	'Mona Lisa Sunny'	'Mona Lisa Yellow'
Couleur du boutor	n floral juste avant l'ouverture	(RHS)
face externe	2B	3B
Couleur du dessus	s des rayons (RHS)	
principale	4B	3C-D
*variété de référer	nce	

DEMANDES À L'ÉTUDE CHRYSANTHÈME



Chrysanthème: 'Mona Lisa Sunny'

DEMANDES À L'ÉTUDE CLÉMATITE

CLÉMATITE (Clematis)

Dénomination proposée:'Evipo016'Nom commercial:RebeccaNuméro de la demande:09-6601Date de la demande:2009/03/30

Requérant: Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)

Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)

Sélectionneur: Mogens Oleson and Raymond Evison, Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd.,

Fredensborg (Danemark)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Evipo002' (Rosemoor)

Sommaire: Les fleurs de 'Evipo016' sont plus grandes que celles de 'Evipo002'. Les sépales sont plus longs chez 'Evipo016' que chez 'Evipo002'. En coupe longitudinale, les sépales sont modérément réfléchis chez 'Evipo016', tandis qu'ils sont plats chez 'Evipo002'. 'Evipo016' se distingue également de 'Evipo002' par la couleur du dessus et du dessous des sépales. Chez 'Evipo016', le filet des étamines est blanc, tandis que chez 'Evipo002' il est violet clair à violet moyen. Les anthères sont violet-brun chez 'Evipo016', tandis qu'elles sont vert-jaune chez 'Evipo002'.

Description:

PLANTE : grimpante, de vigueur faible à moyenne.

JEUNES RAMEAUX: à pubescence dense.

FEUILLES: les unes simples, les autres ternées.

LIMBE: ové, non lobé, à sommet aigu, à base arrondie, à marge entière; dessus vert clair, faiblement rugueux.

FLORAISON : sur le bois de l'année et sur celui de l'année précédente.

FLEURS: isolées, simples, rotacées, dressées, plates en coupe transversale, dégageant un parfum faible.

SÉPALES: au nombre de six, espacés à tangents, les uns elliptiques, les autres obovés, plats à convexes en coupe transversale, modérément réfléchis en coupe longitudinale, non tordus autour de l'axe longitudinal, à sommet cuspidé, à base de type 2, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus unicolore, rouge-violet foncé (RHS 59A), devenant plus clair vers le centre; dessous violet (RHS 64A) avec une barre centrale blanche (RHS 157D).

STAMINODES PÉTALOÏDES : absents.

ÉTAMINES : à filet blanc et à anthère violet-brun. PISTIL : à stigmates blancs et à styles blancs ou crème.

Origine génétique: 'Evipo016' est issue d'un croisement contrôlé entre 'Bees Jubilee' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle), réalisé au printemps 1999 à Guernesey, en Angleterre. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer en janvier 2000, et les semis ont été évalués en conditions contrôlées à l'été de la même année. Suite à cette évaluation, une désignation aux fins de sélection a été attribuée à la nouvelle variété, et celle ci a été multipliée par bouturage. 'Evipo016' a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer une nouvelle variété à fleurs rouges, donnant une plante vigoureuse, compacte, à mode de ramification intéressant et à floraison abondante sur le bois de l'année.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evipo016' ont été réalisés au champ et en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 8 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues cultivés en récipients de 3,8 litres et transplantés au champ le 5 août 2009. Les observations et mesures ont été faites chez 10 parties de plantes de chaque variété, le 7 juin 2010 pour la variété candidate et le 21 juin 2010 pour la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



DEMANDES À L'ÉTUDE CLÉMATITE

Tableau de comparaison pour 'Evipo016'

	'Evipo016'	'Evipo002'*
Diamètre de la	fleur (cm)	
moyenne	14,4	11,4
écart-type	1,05	1,00
Longueur des s	répales (cm)	
moyenne	7,0	5,9
écart-type	1,02	0,33
Couleur des sé	pales (RHS)	
dessus dessous	plus rouge que 59A proche de 64A avec barre centrale 157D	plus violet et plus foncé que 61A plus gris que N79B
*variété de réfé	rence	



Clématite: 'Evipo016' (gauche) avec la variété de référence 'Evipo002' (Rosemoor) (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE CLÈTHRE À FEUILLE D'AULNE

CLÈTHRE À FEUILLE D'AULNE

(Clethra alnifolia)

Dénomination proposée:'Caleb'Nom commercial:Vanilla SpiceNuméro de la demande:08-6414Date de la demande:2008/07/29

Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Hummingbird'

Sommaire: La pubescence du pétiole est clairsemée chez 'Caleb', alors qu'elle est dense chez 'Hummingbird'. L'inflorescence est plus grande chez 'Caleb' que chez Hummingbird'. Les lobes de la corolle sont plus longs chez 'Caleb' que chez 'Hummingbird'.

Description:

PLANTE : arbuste multiplié par voie végétative, dressé-buissonnant, moyennement ramifié, à feuillage dense.

TIGE : arrondie, rugueuse, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, glabre ou à pubescence très clairsemée; pousses brun-vert clair à l'état jeune, devenant brun clair à maturité.

FEUILLES: opposées, simples, pétiolées.

LIMBE : obové, à sommet acuminé, à base cunéiforme chez certaines feuilles et obtuse chez les autres, à marge dentée en scie; dessus et dessous glabres ou à pubescence très clairsemée; dessus vert clair chez la jeune feuille, vert foncé à maturité; dessous gris-vert clair chez la jeune feuille, gris-vert moyen à maturité.

PÉTIOLE : jaune à vert clair, à pubescence clairsemée.

PÉRIODE DE FLORAISON : courte à moyenne.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané, à pubescence dense.

INFLORESCENCE : grappe terminale, dense; boutons floraux étroitement elliptiques, blancs (RHS 155B). COROLLE : rotacée, en forme de coupe, à cinq lobes; lobes espacés, blancs (RHS 155B) sur les deux faces.

ANTHÈRES: blanches; pollen jaune.

Origine génétique: La variété 'Caleb' est issue de la pollinisation libre de 'Ruby Spice' par un parent mâle inconnu, réalisée au cours de l'automne 2003 à Grand Haven, au Michigan, aux États-Unis. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Timothy D. Wood, employé de la Spring Meadow Nursery, à Grand Haven. 'Caleb' a été sélectionnée au cours de l'automne 2006 pour sa performance, la grandeur de ses fleurs et les caractéristiques de son feuillage. La multiplication végétative de la variété a été entreprise au printemps 2007, à Grand Haven, au moyen de boutures semi-ligneuses.

Épreuves et essais: Les essais de 'Caleb' ont été réalisés à l'extérieur, en récipients irrigués, au cours de l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants de 5,7 cm repiqués en mai 2009 dans des récipients de 7,5 litres. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet 2010 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Caleb'

	'Caleb'	'Hummingbird'*
Diamètre de l'inf	lorescence (cm)
moyenne	3,5	2,8
écart-type	0,20	0,20



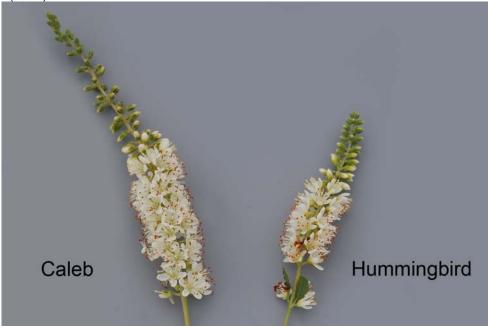
Longueur des lobes de la corole (mm)

moyenne 10,6 8,7 écart-type 1,07 0,48

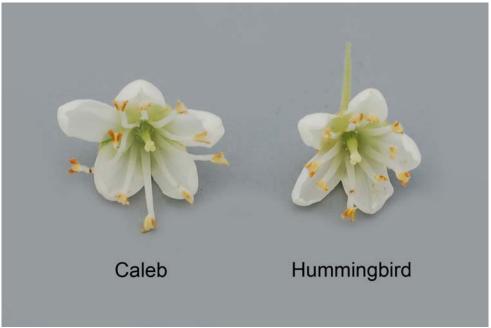
*variété de référence



Clèthre à feuille d'aulne: 'Caleb' (gauche) avec la variété de référence 'Hummingbird' (droite)



Clèthre à feuille d'aulne: 'Caleb' (gauche) avec la variété de référence 'Hummingbird' (droite)



Clèthre à feuille d'aulne: 'Caleb' (gauche) avec la variété de référence 'Hummingbird' (droite)

Dénomination proposée:'Crystalina'Nom commercial:SugartinaNuméro de la demande:09-6728Date de la demande:2009/09/17

Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Thomas G. Ranney, North Carolina State University, Arden, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Caleb' (Vanilla Spice)

Sommaire: 'Crystalina' donne un arbuste plus étroit que 'Caleb'. La pubescence du pétiole est dense chez 'Crystalina', alors qu'elle est clairsemée chez 'Caleb'. 'Crystalina' fleurit plus tôt que 'Caleb'. L'inflorescence de 'Crystalina' est plus petite que celle de 'Caleb'.

Description:

PLANTE : arbuste multiplié par voie végétative, moyennement ramifié, à feuillage dense.

TIGE : arrondie, rugueuse, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, glabre ou à pubescence très clairsemée; pousses vert clair à l'état jeune, devenant brun-gris à maturité.

FEUILLES: opposées, simples, pétiolées.

LIMBE : obové, non panaché, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge dentée en scie; dessus et dessous glabres ou à pubescence très clairsemée, vert clair chez la jeune feuille; dessus devenant vert foncé à maturité; dessous devenant gris-vert moyen à maturité.

PÉTIOLE: jaune à vert clair, à pubescence dense.

PÉRIODE DE FLORAISON : courte à moyenne.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané, fortement pubescent.

INFLORESCENCE: dense; boutons floraux ovés, blancs (RHS 155A).

COROLLE: rotacée, en forme de coupe, à cinq lobes; lobes espacés, blancs (RHS 155B) sur les deux faces.

ANTHÈRES: blanches; pollen jaune.

Origine génétique: La variété 'Crystalina' est issue de la pollinisation libre de 'Ruby Spice' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2003 à l'Université d'État de Caroline du Nord, à Mills River, en Caroline du Nord, aux États-Unis. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Thomas G. Ranney, dans le cadre d'un programme d'amélioration structuré, à l'Université d'État de Caroline du Nord. 'Crystalina' a été sélectionnée en 2006 parmi les quelque 1500 semis issus du croisement initial, pour son port, pour la longueur de ses grappes et pour le nombre de fleurs qu'elles comportent. La multiplication végétative de la variété a été entreprise en août 2006, à Mills River, au moyen de boutures de tiges.

Épreuves et essais: Les essais de 'Crystalina' ont été réalisés à l'extérieur, en récipients irrigués, au cours de l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants de 5,7 cm repiqués en mai 2009 dans des récipients de 7,5 litres. Les observations et mesures ont été faites le 13 juillet 2010 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

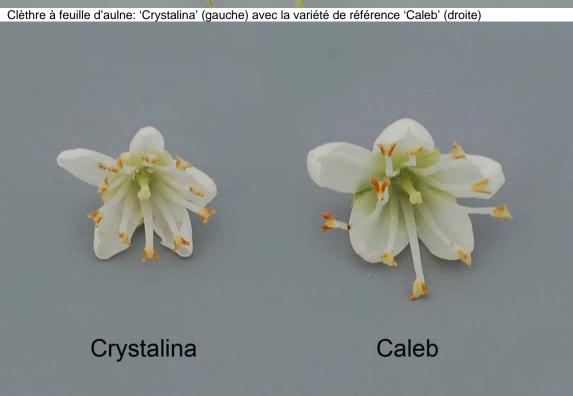
Tableau de comparaison pour 'Crystalina'

	'Crystalina'	'Caleb'*
Largeur de l'arbi	uste (cm)	
moyenne	54,5	75,7
écart-type	3,98	2,87
Époque de flora	ison	
date	25 juin 2010	9 juillet 2010
Diamètre de l'int	florescence (cm)	
moyenne	2,7	3,5
écart-type	0,25	0,20
*variété de référ	ence	



Clèthre à feuille d'aulne: 'Crystalina' (gauche) avec la variété de référence 'Caleb' (droite)





Clèthre à feuille d'aulne: 'Crystalina' (gauche) avec la variété de référence 'Caleb' (droite)

COLÉUS

(Solenostemon scutellarioides)

Dénomination proposée:'UF06419'Nom commercial:Trusty RustyNuméro de la demande:09-6561Date de la demande:2009/03/19

Requérant: Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: David Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)

Phuong N. Nguyen, Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Rustic Orange'

Sommaire: 'UF06419' donne une plante plus haute et plus large que 'Rustic Orange'. Les tiges de 'UF06419' présentent des stries fortement anthocyanées, tandis que celles de 'Rustic Orange' ont les nœuds moyennement anthocyanés. Le limbe des feuilles est plus large chez 'UF06419' que chez 'Rustic Orange'. Chez 'UF06419', le dessus du limbe est brun-orange, tandis que chez 'Rustic Orange' il est brun-jaune clair avec des tons brun-orange. Chez 'UF06419', la marge du limbe est jaune à jaune clair avec des marbrures violet-brun et brunes, tandis que chez 'Rustic Orange' elle est jaune et violet-brun. Le pétiole est plus long chez 'UF06419' que chez 'Rustic Orange'.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES: moyennement pubescentes, quadrangulaires, d'épaisseur moyenne, vert clair avec des stries fortement anthocyanées.

FEUILLES : opposées, simples, ovées, panachées, à sommet acuminé, certaines à base cunéiforme, les autres à base tronquée, à marge crénelée avec des incisions peu profondes à moyennement profondes, à pubescence clairsemée sur les deux faces.

DESSUS DU LIMBE : à nervures médiane et secondaires violet-brun (plus rouge que RHS 186A); zones internervaires brunes (RHS 172A-B), devenant plus pâles vers la base, avec des taches clairsemées rose-bleu (RHS 63B-C); marge jaune à jaune clair (RHS 8A-B) avec des marbrures violet-brun (RHS 178A) et brunes (RHS 172A).

DESSOUS DU LIMBE : principalement vert-brun (plus clair que RHS 148C) avec des marbrures clairsemées violet-brun (RHS 186A) et la marge jaune clair (RHS 8B).

PÉTIOLE : faiblement à moyennement anthocyané.

Origine génétique: 'UF06419' est issue d'une pollinisation libre obtenue en 2005 à l'Université de Floride, à Gainesville, en Floride. Le parent mâle est inconnu. Le parent femelle était de la variété 'Elfers', très vigoureuse, tolérante à la chaleur, à mode de ramification très intéressant, à feuillage violet profond, vert, rouge et or et à floraison tardive. La sélection initiale a eu lieu en mars 2006. Par la suite, la nouvelle variété a été multipliée par bouturage. 'UF06419' a été sélectionnée pour la stabilité de ses couleurs au soleil et à l'ombre, pour son feuillage panaché, pour sa floraison tardive et pour son port et son mode de ramification exceptionnels.

Épreuves et essais: Les essais de 'UF06419' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur quinze sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 5 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez dix plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'UF06419'

'UF06419'		'Rustic Orange'*	
Hauteur de la plante ((cm)		
moyenne	24,2	16,1	
écart-type	2,00	1,17	



Largeur de la plante (cm)

moyenne 37,6 29,6 écart-type 1,85 2,32

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne 8,8 6,5 écart-type 0,44 0,31

Couleur du dessus du limbe des feuilles (RHS)

zones internervaires N172A-B devenant N172A-D vers la base 163A-B avec tons 172D

marge 8A-B avec marbrures 178A et 172A 7A au sommet, 185B le long de la base

Couleur du dessous du limbe des feuilles (RHS)

couleur principale plus clair que 148C plus jaune que 7B et 148C

marge 8B 7E

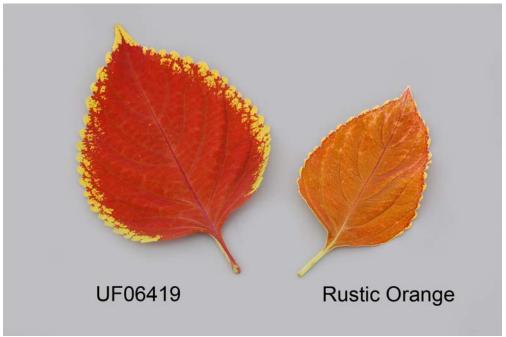
Longueur du pétiole (cm)

moyenne 4,6 1,8 écart-type 0,25 0,69

*variété de référence



Coléus: 'UF06419' (gauche) avec la variété de référence 'Rustic Orange' (droite)



Coléus: 'UF06419' (gauche) avec la variété de référence 'Rustic Orange' (droite)

Dénomination proposée:'UF0646'Nom commercial:RedheadNuméro de la demande:09-6562Date de la demande:2009/03/19

Requérant: Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: David Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)

Phuong N. Nguyen, Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Big Red Judy'

Sommaire: 'UF0646' donne une plante plus courte que 'Big Red Judy'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'UF0646' que chez 'Big Red Judy'. Chez 'UF0646', le dessus du limbe est violet-brun, tandis que chez 'Big Red Judy' il est violet-brun rougeâtre foncé. Le pétiole est plus long chez 'UF0646' que chez 'Big Red Judy'.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES: vert clair, très fortement anthocyanées, quadrangulaires, d'épaisseur moyenne, à pubescence clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples, ovées, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge crénelée avec des incisions de profondeur moyenne.

DESSUS DU LIMBE : à pubescence clairsemée; nervures médiane et secondaires violet foncé (RHS N79B); zones internervaires et marge violet-brun (RHS 187A).

DESSOUS DU LIMBE : glabre ou à pubescence très clairsemée, brun rougeâtre foncé (plus rouge que RHS N186C).

PÉTIOLE : fortement anthocyané.

Origine génétique: 'UF0646' est issue d'une pollinisation libre obtenue en 2005 à l'Université de Floride, à Gainesville, en Floride. Le parent mâle est inconnu. Le parent femelle était de la variété 'Elfers', très vigoureuse, tolérante à la chaleur, à mode de ramification très intéressant, à feuillage violet profond, vert, rouge et or et à floraison tardive. La sélection initiale a eu lieu en mars 2006. Par la suite, la nouvelle variété a été multipliée par bouturage. 'UF0646' a été sélectionnée pour la stabilité de ses couleurs au soleil et à l'ombre et pour sa vigueur.

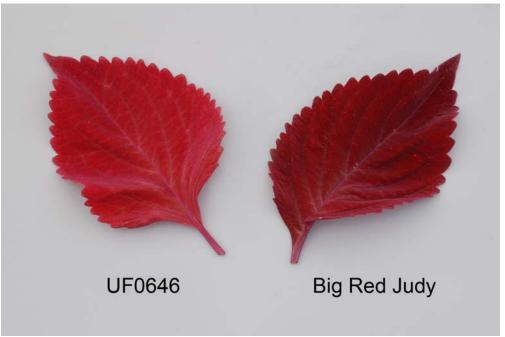
Épreuves et essais: Les essais de 'UF0646' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur quinze sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 5 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez dix plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'UF0646'

	'UF0646'	'Big Red Judy'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	26,2	36,4
écart-type	1,51	3,61
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	11,0	12,9
écart-type	0,81	0,68
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus - zones internervaires	187A	plus rouge et plus foncé que 187A
dessus - marge	187A	plus rouge et plus foncé que 187A
Longueur du pétiole (cm)		
moyenne	5,4	2,9
écart-type	0,53	0,46
*variété de référence		



Coléus: 'UF0646' (gauche) avec la variété de référence 'Big Red Judy' (droite)



Coléus: 'UF0646' (gauche) avec la variété de référence 'Big Red Judy' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE DAHLIA

DAHLIA (Dahlia)

Dénomination proposée: 'Golia Dbbro' Nom commercial: Goldalia Orange '10

Numéro de la demande: 09-6484 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Balnovapse' (Dahlietta Apricot Sunrise) et 'Golia Scarl' (Goldalia Scarlet)

Sommaire: 'Golia Dbbro' donne une plante plus courte que 'Balnovapse'. Le pédoncule est plus court chez 'Golia Dbbro' que chez 'Balnovapse'. Le capitule est simple et avec collerette chez 'Golia Dbbro', alors qu'il est semi-double et sans collerette chez 'Balnovapse'. Il est de plus petit diamètre chez 'Golia Dbbro' que chez 'Balnovapse'. Les rayons sont bicolores chez 'Golia Dbbro', tandis qu'ils sont unicolores chez 'Golia Scarl'. Le dessous et le dessus des rayons sont de couleurs similaires chez 'Golia Dbbro', tandis qu'ils sont de couleurs nettement différentes chez 'Golia Scarl'.

Description:

PLANTE : dressée, à tige verte.

FEUILLES: principalement simples, vert moyen, faiblement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à nervures plates, à pétiole non ailé ou très faiblement ailé.

FOLIOLES: elliptiques, à base aiguë; incisions peu nombreuses à moyennement nombreuses, peu profondes à moyennes.

PÉDONCULE: vert.

CAPITULES : portés au même niveau que le feuillage, semi-dressés à horizontaux, simples, de type marguerite, avec collerette; fleurs de la collerette mesurant les trois quarts de la longueur des rayons.

RAYONS : faiblement concaves en coupe transversale, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen, à marge plate à faiblement révolutée dans la moitié médiane, à axe longitudinal droit à réfléchi, à moitié distale faiblement courbée, à sommet rétus.

DESSUS DES RAYONS : bicaréné, rouge (RHS 45A-44A) avec le sommet vert-jaune (RHS 1B) à l'ouverture, rouge à brunorange (RHS 34A-B) avec des rayures diffuses vert-jaune (RHS 1B) dans la moitié distale au plein épanouissement.

DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus.

DISQUE : orange-jaune avant la déhiscence des anthères, orange à la déhiscence des anthères, de petit diamètre par rapport au capitule; fleurs de la collerette vert-jaune (RHS 1B).

Origine génétique: 'Golia Dbbro' est issue d'un croisement réalisé en août 2006, à Andijk, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive D05-117-3, et le parent mâle, la lignée exclusive D05-116-3. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en novembre 2006. En février 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses capitules et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Golia Dbbro' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 18 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites 1e 16 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Tableau de comparaison pour 'Golia Dbbro'

•	'Golia Dbbro'	'Balnovapse'*	'Golia Scarl'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	11,8	22,5	12,3
écart-type	0,71	1,05	1,51
Longueur du pédoncule (cm)			
moyenne	5,0	9,3	5,9
écart-type	0,42	1,65	1,02
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	6,7	7,5	6,9
écart-type	0,22	0,28	0,27
Couleur principale du dessus de	es rayons (RHS)		
à l'ouverture	45A-44A	42A	plus foncé que 42A
au plein épanouissement	34A-B	plus rouge que 34A	42A
Couleur secondaire du dessus d	des rayons (RHS)		
au plein épanouissement	1B `´´	1A	S/O
*variétés de référence			



Dahlia: 'Golia Dbbro' (gauche) avec les variétés de référence 'Balnovapse' (centre) et 'Golia Scarl' (droite)



Dahlia: 'Golia Dbbro' (gauche) avec les variétés de référence 'Balnovapse' (centre) et

'Golia Scarl' (droite)

Dénomination proposée: 'Golia Dbyel' Nom commercial: Goldalia Yellow

Numéro de la demande: 09-6486 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Margaret Improved' (Dahlietta Margaret)

Sommaire: Le pédoncule est plus long chez 'Golia Dbyel' que chez 'Margaret Improved'. Chez 'Golia Dbyel', le capitule est simple, avec collerette, tandis que chez 'Margaret Improved' il est double, à œil de marguerite, sans collerette. Le sommet des rayons est denté chez 'Golia Dbyel', tandis qu'il est pointu chez 'Margaret Improved'.

Description:

PLANTE: dressée, à tige verte.

FEUILLES : simples pour la plupart, vert moyen, faiblement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à rapport longueur/largeur moyen, à nervures plates, à pétiole non ailé ou très faiblement ailé.

FOLIOLES : les unes elliptiques et les autres largement ovées, à base aiguë; incisions peu nombreuses à moyennement nombreuses, de profondeur moyenne.

PÉDONCULE: vert.

CAPITULES : portés au même niveau que le feuillage, semi-dressés à horizontaux, simples, de type marguerite, avec collerette; fleurs de la collerette mesurant les trois quarts de la longueur des rayons.

RAYONS : peu nombreux, modérément à faiblement concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, faiblement concaves et devenant convexes avec l'âge aux trois quarts de leur longueur, à rapport longueur/largeur moyen, à marge non enroulée, à axe longitudinal faiblement incurvé à droit, à moitié distale faiblement courbée, à sommet denté.

DESSUS DES RAYONS : bicaréné, vert jaune (RHS 1B).

DESSOUS DES RAYONS : vert jaune (RHS 1C).

DISQUE : orange-jaune avant et pendant la déhiscence des anthères, de diamètre petit à moyen par rapport au capitule; fleurs de la collerette vert-jaune (RHS 1C).

Origine génétique: 'Golia Dbyel' est issue d'un croisement réalisé en août 2006, à Andijk, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive D05-115-4, et le parent mâle, la lignée exclusive D05-115-5. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en novembre 2006. En février 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses capitules et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Golia Dbyel' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 18 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites 16 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Golia Dbyel'

	'Golia Dbyel'	'Margaret Improved'
Longueur du pé	doncule (cm)	
moyenne	6,9	5,4
écart-type	0.68	0.61



Dahlia: 'Golia Dbyel' (gauche) avec la variété de référence 'Margaret Improved' (droite)



Dahlia: 'Golia Dbyel' (gauche) avec la variété de référence 'Margaret Improved' (droite)

Dénomination proposée: 'Golia Rosbi'

Nom commercial: Goldalia Rose Bicolor

Numéro de la demande: 09-6485 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Dapavio' (Dahlietta Caroline)

Sommaire: 'Golia Rosbi' donne une plante plus courte que 'Dapavio'. Le pédoncule est plus court chez 'Golia Rosbi' que chez 'Dapavio'. Le capitule est simple chez 'Golia Rosbi', tandis qu'il est double et à œil de marguerite chez 'Dapavio'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'Golia Rosbi' que chez 'Dapavio'. Les rayons de 'Golia Rosbi' présentent une couleur secondaire, alors que ceux de 'Dapavio' en sont dépourvus.

Description:

PLANTE: dressée, à tige verte.

FEUILLES : simples pour la plupart, vert moyen, faiblement luisantes, faiblement rugueuses, à rapport longueur/largeur élevé, à nervures légèrement saillantes, à pétiole non ailé.

FOLIOLES : largement ovées, à base obtuse ou cunéiforme; incisions moyennement nombreuses à nombreuses, peu profondes à moyennes.

PÉDONCULE: vert.

CAPITULES : portés au même niveau que le feuillage, semi-dressés à horizontaux, simples, de type marguerite, sans collerette.

RAYONS : peu nombreux, faiblement concaves en coupe transversale, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen, à marge plate à faiblement révolutée dans la moitié basale, à axe longitudinal faiblement réfléchi dans la partie distale, à sommet denté.

DESSUS DES RAYONS : bicaréné, rouge-violet (RHS N66B) strié de rouge-violet foncé (RHS 53A), avec une plage continue ou presque continue de couleur blanche (RHS 155A) dans la moitié basale et vert-jaune (RHS 1C) à la base.

DESSOUS DES RAYONS : rose-bleu clair (RHS 69B), passant au blanc (RHS NN155D) avec des stries violettes (RHS 67A).

DISQUE : orange-jaune avant et après la déhiscence des anthères, de petit diamètre par rapport au capitule.

Origine génétique: 'Golia Rosbi' est issue d'un croisement réalisé en août 2006, à Andijk, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive D05-100-2, et le parent mâle, la lignée exclusive D05-100-4. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en novembre 2006. En février 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses capitules et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Golia Rosbi' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites 1e 15 juin 2010 chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Golia Rosbi'

	17,6 1,50
	,
	1,50
	7,9
	1,35
	7,3
	0,36
triée de 53A	N66A-B avec la moitié basale 53A
ans la moitié basale et	s/o
base	
ssant au NN155D, avec 7A	N66A-B avec la moitié basale 53A, avec carènes NN155A
	ins la moitié basale et base sant au NN155D, avec



Dahlia: 'Golia Rosbi' (gauche) avec la variété de référence 'Dapavio' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE DAHLIA



Dahlia: 'Golia Rosbi' (gauche) avec la variété de référence 'Dapavio' (droite)

ÉCHINACÉE (Echinacea)

Dénomination proposée: 'Hot Summer'
Numéro de la demande: 09-6705
Date de la demande: 2009/08/05

Requérant: Marco van Noort, Warmond (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Marco van Noort, Warmond (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Tomato Soup'

Sommaire: 'Hot Summer' donne une plante plus haute que 'Tomato Soup'. Les feuilles sont plus grandes chez 'Hot Summer' que chez 'Tomato Soup'. Le disque du capitule est plus grand chez 'Hot Summer' que chez 'Tomato Soup'. La variété candidate se distingue également de la variété de référence par la couleur du dessus et du dessous de ses rayons.

Description:

PLANTE : dressée; ramifications basales avec ramifications latérales.

TIGE: épaisse, arrondie, vert clair, densément pubescente, non anthocyanée.

FEUILLES: alternes, ovées, pétiolées, à sommet aigu, à base atténuée; marge entière, faiblement ondulée; dessus vert foncé, fortement pubescent, mat, non anthocyané.

PÉDONCULE: non sinueux.

CALICE: vert clair, à sépales réfléchis.

CAPITULES: simples.

RAYONS: à axe longitudinal incliné vers le bas, à partie apicale faiblement réfléchie, à sommet émarginé et échancré; dessus rouge-orange à orange (RHS N25A-C) avec le sommet brun-orange (RHS 34B) à l'ouverture, rouge-violet foncé (RHS N34A) avec une couleur rouge à brun-orange (RHS 34A-B) vers le sommet au plein épanouissement, rouge-violet foncé (RHS 53B) avec une couleur rouge-rose foncé à brun orange (RHS N34C-D) vers le sommet à maturité; dessous rose-orange (RHS 27A) strié de violet (RHS 60C) au plein épanouissement.

FLEURS DU DISQUE : rouge-violet foncé (RHS 53A).

Origine génétique: 'Hot Summer' a été mise au point par le sélectionneur Marco van Noort dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Warmond, aux Pays-Bas. Elle est issue d'une mutation naturelle de plante entière, découverte par le sélectionneur au cours de l'été 2007 durant un essai au champ mené à Warmond. Elle est d'origine inconnue puisque l'essai au champ comportait de nombreux cultivars et espèces d'échinacées. Cependant, la combinaison de caractères présente chez 'Hot Summer' semble indiquer sa généalogie inclut l'*Echinacea paradoxa* et l'*Echinacea purpurea*. La nouvelle variété a été sélectionnée au cours de l'été 2007 pour la couleur de ses fleurs, son port, son mode de ramification et sa tolérance aux maladies. Elle a été multipliée pour la première fois in vitro, en 2008, à Rijswijk, aux Pays-Bas.

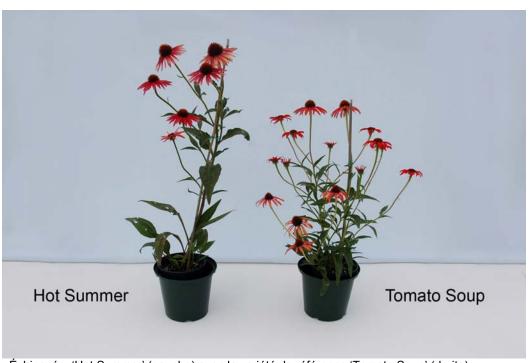
Épreuves et essais: Les essais de 'Hot Summer' ont été réalisés à l'été 2010 dans une serre de polyéthylène à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 31 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Hot Summer'

•	'Hot Summer'	'Tomato Soup'*	
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	73,8	51,8	
écart-type	5,55	10,99	



Longueur des feuilles (cm) moyenne écart-type	21,7 3,82	16,4 2,31
Largeur des feuilles (cm) moyenne écart-type	6,0 0,73	4,2 0,37
Couleur du dessus des rayons (RHS) à l'ouverture au plein épanouissement à maturité (après la déhiscence)	N25A-C avec du 34B au sommet N34A avec du 34A-B vers le sommet 53B avec du N34C-D vers le sommet	44A-B 42A avec nuances N30A 34A-B avec couleur proche de 31A au sommet
Couleur du dessous des rayons (RHS) au plein épanouissement	27A avec stries plus claires que 60C	63C avec stries 60A
Diamètre du disque (cm) moyenne écart-type	4,2 0,60	2,8 0,31
*variété de référence		



Échinacée: 'Hot Summer' (gauche) avec la variété de référence 'Tomato Soup' (droite)



Échinacée: 'Hot Summer' (gauche) avec la variété de référence 'Tomato Soup' (droite)

ÉCHINACÉE (Echinacea purpurea)

Dénomination proposée: 'All that Jazz'
Numéro de la demande: 07-6128
Date de la demande: 2007/12/27

Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Kevin A. Hurd, Walters Gardens Inc., Caledonia, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Ruby Giant'

Sommaire: 'All that Jazz' donne une plante plus haute que 'Ruby Giant'. 'Les capitules sont plus petits chez 'All that Jazz' que chez 'Ruby Giant'. Les rayons sont spatulés chez 'All that Jazz', tandis qu'ils sont elliptiques à ligulés chez 'Ruby Giant'. Le dessus des rayons est rose-bleu à rose-bleu clair chez 'All that Jazz', tandis qu'il est violet à rose-bleu chez 'Ruby Giant'.

Description:

PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-étroite à dressée-buissonnante, à ramification clairsemée à movenne.

TIGES: vert foncé, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : alternes, simples, sessiles, ovées à lancéolées, vert foncé sur le dessus, non panachées, à sommet aigu, à base atténuée, à marge dentée en scie.

FLORAISON: moyenne à longue, de précocité intermédiaire, survenant une seule fois par saison.

CAPITULES : les uns terminaux et les autres axillaires, dressés; disque présent.

RAYONS : spatulés, en nombre intermédiaire, à axe longitudinal droit chez la majorité; dessus rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 70C-D).

FLEURS DU DISQUE : brun-orange (RHS N172B-C).

Origine génétique: 'All that Jazz' est issue d'un croisement entre des semis de 'Sunrise' et de 04-02-01, réalisé en octobre 2005 dans les installations de la Walters Gardens Inc., à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. Elle a été observée pour la première fois au cours de l'été 2006.

Épreuves et essais: Les essais de 'All that Jazz' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés en serre en polyéthylène dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'All that Jazz'

rableau de comparaison pour An that bazz			
	'All that Jazz'	'Ruby Giant'*	
Hauteur de la pla	nnte (cm)		
moyenne	102,25	87,06	
écart-type	7,72	5,94	
Diamètre des ca	oitules (cm)		
moyenne	8,24	10,62	
écart-type	1,49	0,98	
Couleur des rayo	ons (RHS)		
dessus	`70C-D	70B-C	
*variété de référe	ence		



Échinacée: 'All that Jazz' (gauche) avec la variété de référence 'Ruby Giant' (droite)



Échinacée: 'All that Jazz' (gauche) avec la variété de référence 'Ruby Giant' (droite)

EUPHORBE (Euphorbia)

Dénomination proposée:'Balbreblus'Nom commercial:Breathless BlushNuméro de la demande:09-6539Date de la demande:2009/03/16

Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Scott Trees, Ball FloraPlant, Arroyo Grande, Californie (États-Unis)
Tau-San Chou, Ball FloraPlant, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'Inneuphdia' (Diamond Frost) et 'Balbrewite' (Breathless White)

Sommaire: Chez 'Balbreblus', le limbe des feuilles est panaché, alors qu'il ne l'est pas chez les deux variétés de référence. Les couleurs du dessus et du dessous du limbe ne sont pas les mêmes chez 'Balbreblus' que chez les variétés de référence. 'Balbreblus' produit un très grand nombre d'inflorescences, alors que 'Inneuphdia' en produit un nombre intermédiaire et que 'Balbrewite' en produit un grand nombre. Les couleurs du dessus et du dessous des bractées ne sont pas les mêmes chez 'Balbreblus' que chez les deux variétés de référence.

Description:

PLANTE : annuelle, buissonnante-arrondie, modérément à densément ramifiée, multipliée par voie végétative.

TIGES : vert moyen, minces, lisses, à forte pigmentation anthocyanique de couleur rouge foncé, non glauques ou très faiblement glauques, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES: opposées, simples, elliptiques, pétiolées, panachées, à sommet modérément aigu, à base cunéiforme, à marge entière; dessus vert (RHS 137A) et brun foncé (RHS N186C), à pubescence clairsemée à moyenne; dessous violet brun (RHS 187A), à pubescence moyenne à dense.

INFLORESCENCE: à fleurs très nombreuses.

BRACTÉES : oblancéolées; dessus blanc (RHS NN155D-N155B); dessous blanc (RHS NN155D) avec du rouge-rose foncé (RHS 53C).

Origine génétique: 'Balbreblus' est issue d'une pollinisation croisée de 'Inneuphdia' par 'Flame', réalisée en juin 2006 à Arroyo Grande, en Californie, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. 'Balbreblus' a été sélectionnée en décembre 2006 pour son feuillage panaché et la couleur de ses bractées. Depuis, 'Balbreblus' est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balbreblus' ont été réalisés à l'été 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 avril dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balbreblus'

	'Balbreblus'	'Inneuphdia'*	'Balbrewite'*
Couleur du dessu	ıs du limbe des feuilles (RHS)		
principale	se rapprochant le plus de 137A	se rapprochant le plus de 137B	se rapprochant le plus de 137B
secondaire	N186C	s/o	s/o
Couleur du desso	ous du limbe des feuilles (RHS)		
principale	187A	se rapprochant le plus de 138B	se rapprochant le plus de 138B



Couleur des bractées (RHS)

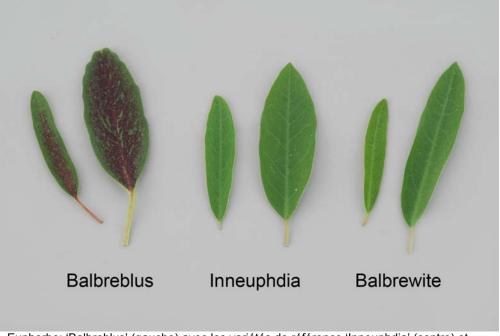
 dessus
 NN155D avec tons N155B
 NN155D
 NN155D

 dessous
 NN155D avec 53C
 NN155D
 NN155D

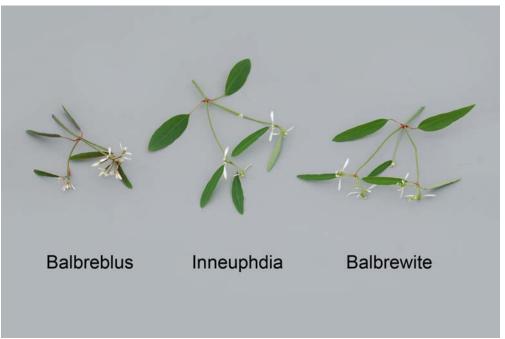
*variétés de référence



Euphorbe: 'Balbreblus' (gauche) avec les variétés de référence 'Inneuphdia' (centre) et 'Balbrewite' (droite)



Euphorbe: 'Balbreblus' (gauche) avec les variétés de référence 'Inneuphdia' (centre) et 'Balbrewite' (droite)



Euphorbe: 'Balbreblus' (gauche) avec les variétés de référence 'Inneuphdia' (centre) et 'Balbrewite' (droite)

FRAISIER

(Fragaria ×ananassa)

Dénomination proposée: 'BC922085' Numéro de la demande: 09-6753 **Date de la demande:** 2009/10/23

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Chaim Kempler, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Totem' et 'Puget Reliance'

Sommaire: Chez 'BC922085', le dessus des feuilles est vert moyen, tandis que chez 'Puget Reliance' il est vert clair. Chez 'BC922085', les inflorescences sont portées plus bas que le feuillage, tandis que chez les variétés de référence elles sont portées au même niveau que le feuillage. Chez 'BC922085', les poils des pédicelles sont dirigés vers le sommet, tandis que chez les variétés de référence ils sont légèrement étalés. Chez 'BC922085', le diamètre du calice est légèrement plus petit que celui du fruit, tandis que chez les variétés de référence il est légèrement plus grand que celui du fruit. Le cœur du fruit est rouge clair chez 'BC922085', tandis qu'il est rouge moyen chez 'Totem'. Le fruit de 'BC922085' a une cavité de grandeur moyenne, tandis que celui de 'Puget Reliance' n'a pas de cavité ou en a une très petite à petite.

Description:

PLANTE: dressée, moyennement à fortement vigoureuse, feuillage moyennement dense, non remontante.

STOLONS: en nombre intermédiaire, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés, moyennement pubescents.

FEUILLES: moyennes à grandes, non panachées, moyennement luisantes, non cloquées ou très faiblement cloquées; dessus vert moyen.

FOLIOLE TERMINALE : modérément plus longue que large, concave en coupe transversale, base obtuse, marge dentée en scie à crénelée.

PÉTIOLE : moyen à long, poils perpendiculaires; stipules dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

ÉPOQUE DE FLORAISON: intermédiaire.

INFLORESCENCES : portées plus bas que le feuillage, comportant chacune un nombre moyen à élevé de fleurs; pédicelles à poils dirigés vers le sommet.

FLEURS : calice de diamètre égal à celui de la corolle; étamines absentes.

PÉTALES: blancs, chevauchants, aussi longs que larges.

FRUIT : grosseur moyenne, conique, modérément plus long que large, moyennement à fortement luisant, peau lisse ou très légèrement rugueuse, rouge foncé, coloration uniforme ou très légèrement irrégulière; zone sans akènes inexistante à étroite.

AKÈNES: enfoncés.

CALICE : inséré sur une surface plane à en saillie, moyennement adhérent, diamètre légèrement plus petit que celui du fruit; sépales étalés.

CHAIR : ferme, rouge moyen, cœur rouge clair; cavité de grandeur moyenne.

MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive à intermédiaire.

Origine génétique: 'BC922085' est issue d'un croisement entre 'Cavendish' et 'Nanaimo' réalisé en 1992 à la sous-station d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. Les critères de sélection étaient l'aspect et la saveur du fruit, la texture de sa chair, l'époque de maturité de récolte et la qualité, la productivité, la précocité de maturation et la résistance aux maladies de la plante.

Épreuves et essais: Les essais de 'BC922085' ont été réalisés au cours de 2009 et 2010 à la sous-station d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. Ils



ont porté sur 32 sujets de chaque variété, répartis en 4 répétitions. Les sujets étaient espacés de 0,3 mètre sur le rang, et les rangs étaient espacés de 1,2 mètre.



Fraisier: 'BC922085' (en haut au centre) avec les variétés de référence 'Totem' (en bas à gauche) et 'Puget Reliance' (en bas à droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

FRAMBOISIER

FRAMBOISIER (Rubus idaeus)

Dénomination proposée: 'BC90423' Numéro de la demande: 09-6751 **Date de la demande:** 2009/10/23

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Chaim Kempler, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Tulameen' et 'Meeker'

Sommaire: Chez 'BC90423', les cannes de l'année sont en nombre intermédiaire, tandis que chez 'Meeker' elles sont nombreuses. Les cannes dormantes sont plus longues chez 'BC90423' que chez 'Tulameen'. Les cannes dormantes de 'BC90423' sont gris brûnatre, tandis que celles des variétés de référence sont brun grisâtre. Chez 'BC90423', les cannes de l'année sont moyennement anthocyanées, tandis que chez 'Tulameen' elles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, et chez 'Meeker' elles sont faiblement anthocyanées. Chez 'BC90423', les aiguillons sont clairsemés, tandis que chez 'Meeker' ils sont moyens à denses. Le fruit de 'BC90423' est moyen à large, tandis que celui de 'Meeker' est étroit à moyen. Chez 'BC90423', le débourrement est hâtif, tandis que chez 'Tulameen' il est intermédiaire, et chez 'Meeker' il est tardif. Sur les cannes de l'année précédente, la floraison et la maturation des fruits sont hâtives chez 'BC90423', tandis qu'elles sont intermédiaires chez les variétés de référence. Chez 'BC90423', la période de fructification est de durée moyenne, tandis que chez 'Tulameen' elle est longue.

Description:

PLANTE : dressée; cannes de l'année en nombre intermédiaire; fructification en été uniquement, sur les cannes de l'année précédente.

TRÈS JEUNES POUSSES : sommet faiblement anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : moyennement pruinées, moyennement anthocyanées; entre nœuds de longueur moyenne; bourgeons à bois de longueur moyenne.

CANNES DORMANTES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, EN ÉTÉ: gris brunâtre.

DÉBOURREMENT : hâtif.

AUGUILLONS : clairsemés, violet brunâtre, de longueur moyenne, base petite.

FEUILLES: pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq.

FOLIOLES: convexes en coupe transversale, moyennement rugueuses, dessus vert moyen; folioles latérales espacées.

FLORAISON: hâtive.

PÉDICELLE: portant peu d'aiguillons.

PÉDONCULE: dépourvu de pigmentation anthocyanique.

FLEUR: grandeur moyenne.

RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : dressés.

FRUCTIFICATION : durée moyenne. MATURATION DES FRUITS : hâtive.

FRUITS : rouge moyen à rouge foncé, moyennement luisants, coniques en vue latérale, moyens à larges, longueur moyenne, rapport longueur/largeur moyen, fermes, adhérant faiblement au réceptacle; drupéoles de grosseur moyenne.

Origine génétique: 'BC90423' est issue d'un croisement entre 'Qualicum' et 'BC86-41-15', réalisé en 1990 à la sous station d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. Les critères de sélection étaient l'aspect et la saveur du fruit, la texture de sa chair, l'époque de maturité de récolte et la qualité, la productivité, la précocité de maturation et la résistance aux maladies de la plante.



Épreuves et essais: Les essais de 'BC90423' ont été réalisés au cours de 2009 et 2010 à la sous station d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété, répartis en trois répétitions. Les sujets étaient disposés en rangs de 3 mètres, avec un espacement de 0,9 mètre sur le rang et de 3 mètres entre rangs.

Tableau de comparaison pour 'BC90423'

	'BC90423'	'Tulameen'*	'Meeker'*
Longueur des ca	annes dormantes (c	em)	
moyenne	199,70	190,00	207,50
	10.02	9.48	9.35

varietes de reference



Framboisier: 'BC90423' (en haut au centre) avec les variétés de référence 'Tulameen' (en bas à gauche) et 'Meeker' (en bas à droite)

Dénomination proposée: 'BC92641' Numéro de la demande: 09-6752 **Date de la demande:** 2009/10/23

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Chaim Kempler, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Tulameen' et 'Meeker'

Sommaire: Chez 'BC92641', les cannes de l'année sont faiblement anthocyanées, tandis que chez 'Tulameen' elles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées. Les cannes dormantes sont plus longues chez 'BC92641' que chez 'Tulameen'. Les rameaux fructifères latéraux sont plus longs chez 'BC92641' que chez les variétés de référence. Le fruit de 'BC92641' est moyen à long et moyen à large, tandis que celui de 'Meeker' est court à moyen et étroit

à moyen. Chez 'BC92641', le débourrement se produit à une époque intermédiaire, tandis que chez 'Meeker' il est tardif. Chez 'BC92641', la période de fructification est courte à moyenne, tandis que chez 'Tulameen' elle est longue.

Description:

PLANTE : dressée; cannes de l'année nombreuses; fructification en été uniquement, sur les cannes de l'année précédente. TRÈS JEUNES POUSSES : sommet dépourvu de pigmentation anthocyanique durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE: moyennement pruinées, faiblement anthocyanées; entre nœuds de longueur moyenne; bourgeons à bois de longueur moyenne.

CANNES DORMANTES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, EN ÉTÉ : gris brunâtre.

DÉBOURREMENT : se produisant à une époque intermédiaire.

AUGUILLONS: courts, violets, moyennement denses, base très petite à petite.

FEUILLES: pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq.

FOLIOLES: convexes en coupe transversale, moyennement rugueuses, à dessus vert moyen; folioles latérales espacées.

FLORAISON : commençant à une époque intermédiaire. PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons ou en portant très peu.

PÉDONCULE: moyennement anthocyané.

FLEUR: grandeur moyenne.

RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : dressés.

FRUCTIFICATION: courte à moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque intermédiaire.

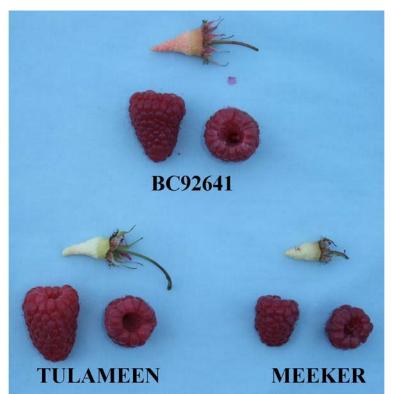
FRUIT : rouge moyen à rouge foncé, moyennement luisant, conique en vue latérale, moyen à long, moyen à large, rapport longueur/largeur moyen à élevé, ferme, adhérant faiblement au réceptacle; drupéoles petites.

Origine génétique: 'BC92641' est issue d'un croisement entre 'Chilliwack' et 'BC86-41-15' réalisé en 1992 à la sousstation d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. L'ascendance comprend les variétés 'BC64-10-198' et 'Skeena' et un clone sauvage de *R. strigosus* récolté au Québec et possédant une forte résistance à la pourriture des racines. Les critères de sélection étaient l'aspect et la saveur du fruit, la texture de sa chair, l'époque de maturité de récolte et la qualité, la productivité, la précocité de maturation et la résistance aux maladies de la plante.

Épreuves et essais: Les essais de 'BC92641' ont été réalisés au cours de 2009 et 2010 à la sous station d'Abbotsford du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Colombie-Britannique. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété, répartis en trois répétitions. Les sujets étaient disposés en rangs de 3 mètres, avec un espacement de 0,9 mètre sur le rang et de 3 mètres entre rangs.

Tableau de comparaison pour 'BC92641'

	'BC92641'	'Tulameen'*	'Meeker'*
Longueur des ca	annes dormantes (c	rm)	
moyenne	210,30	190,00	207,05
écart-type	6,96	9,48	9,35
Longueur des ra	nmeaux fructifères la	atéraux (cm)	
moyenne	72,90	50,20	59,50
écart-type	4,82	7,89	11,40
*variétés de réfé	rence		



Framboisier: 'BC92641' (en haut au centre) avec les variétés référence 'Tulameen' (en bas à gauche) et 'Meeker' (en bas à droite)

APPLICATIONS UNDER EXAMINATION

BEAN

BEAN

(Phaseolus vulgaris)

Proposed denomination: 'Skyline' Application number: 08-6317 **Application date:** 2008/04/29

Applicant: Globe Seeds B.V., Vlijmen, The Netherlands

Agent in Canada: Terramax Holdings Corporation, Qu'Appelle, Saskatchewan Breeder: HA van Mierlo, Globe Seeds B.V., Vlijmen, The Netherlands

Variety used for comparison: 'Envoy'

Sommaire : 'Skyline' est résistante à modérément résistante à la race 105 de l'anthracnose, tandis que 'Envoy' y est sensible.

Description:

PLANTE : à croissance déterminée, à tige et ramifications fortes et dressées; hypocotyle non anthocyané.

FEUILLES: vert moyen, faiblement rugueuses.

FOLIOLES SECONDAIRES: à dessous présentant une pubescence très clairsemée.

INFLORESCENCES: situées dans le feuillage à la pleine floraison; bractées petites; étendard et ailes de la fleur blancs.

GOUSSES: dispersées sur la plante, lisses, vert clair à vert moyen, non pigmentées, à courbure dorsalement concave et très faible; extrémité libre effilée; style faiblement courbé, de longueur moyenne; graines faiblement proéminentes.

GRAINES : étroitement elliptiques en coupe longitudinale médiane, elliptiques à rondes en coupe transversale, unicolores, blanches ou verdâtres, faiblement veinées, luisantes, à cerne hilaire de même couleur que le reste de la graine.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à modérément résistante à la race 105 de l'anthracnose.

Origine génétique : 'Skyline' est issue d'un croisement entre 'VM-MPB' (parent femelle) et '86.781' (parent mâle), réalisé en novembre 1982 à Vlijmen, aux Pays-Bas. Elle a été sélectionnée en septembre 2000 parmi plusieurs sujets sélectionnés à la génération F₉, puis multipliée. Les critères de sélection étaient le rendement, la résistance aux maladies, la résistance à la verse et la précocité de maturation.

Épreuves et essais : Les épreuves et essais de 'Skyline' ont été réalisés durant les étés 2006 à 2008 à Qu'appelle, en Saskatchewan, à raison de trois répétitions par variété. Chaque parcelle mesurait 1,5 mètre sur 10 mètres et comportait 8 rangs espacés de 18,75 cm.



HÉLIOTROPE DU PÉROU

DEMANDES À L'ÉTUDE

HÉLIOTROPE DU PÉROU (Heliotropium)

Dénomination proposée: 'USHTRP0303' **Nom commercial:** Simply Scentsational

Numéro de la demande: 09-6589 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLEHA08523' (Marino Silver Blue)

Sommaire: 'USHTRP0303' donne une plante plus haute que 'KLEHA08523'. 'USHTRP0303' donne une plante dresséebuissonnante, alors que 'KLEHA08523' donne une plante buissonnante-arrondie. La marge du limbe des feuilles est ondulée chez 'USHTRP0303', alors qu'elle est plate chez 'KLEHA08523'. Le pétiole est plus long chez 'USHTRP0303' que chez 'KLEHA08523'. La pigmentation anthocyanique du pédoncule est nulle ou très faible chez 'USHTRP0303', alors qu'elle est moyenne chez 'KLEHA08523'. L'inflorescence de 'USHTRP0303' est de plus petit diamètre que celle de 'KLEHA08523'. Dans la corolle de 'USHTRP0303', l'œil et la gorge sont jaunes; dans celle de 'KLEHA08523', l'œil est blanc, et la gorge est vert brunâtre.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGE : épaisse, lisse, vert moyen, très faiblement anthocyanée, très densément pubescente.

FEUILLES : opposées, simples, ovées, peu luisantes, vert moyen sur le dessus, vert clair en dessous, densément pubescentes sur les deux faces, à sommet aigu, à base atténuée à arrondie, à marge ondulée.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané, fortement pubescent.

INFLORESCENCES : cymes hélicoïdes, les unes axillaires et les autres terminales, retombantes, de densité moyenne; floraison hâtive et longue.

COROLLE: hypocratériforme; lobes petits et soudés, à marge moyennement ondulée et moyennement recourbée; dessus de la corolle violet (RHS N87C) à l'ouverture, violet (RHS N87C-D) au plein épanouissement, blanc (RHS NN155B) à la base, devenant violet-bleu clair (RHS 85C-D) avec le temps; œil jaune (RHS 12A); gorge jaune, moyennement pubescente; dessous de la corolle violet-bleu clair (RHS 85C-D).

Origine génétique: La variété 'USHTRP0303' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 18 juin 2002 à Hikone, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était l'Heliotropium amplexicaule 'Azure Skies', tandis que le parent mâle était l'Heliotropium leiocarpum. La nouvelle variété provient d'un sujet unique sélectionné parmi la descendance du croisement le 14 juillet 2003, à Hikone, pour sa croissance vigoureuse, son parfum unique et sa bonne performance en été. La multiplication de la variété a été entreprise le 14 juillet 2003, à Hikone, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'USHTRP0303' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre de polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USHTRP0303'

	'USHTRP0303'	'KLEHA08523'*	
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	31,1	15,4	
écart-type	2,29	2,35	



Longueur du pétiole (mm)		
moyenne	16,1	4,2
écart-type	1,73	1,69
Diamètre de l'inflorescence	e (cm)	
moyenne	7,2	14,7
écart-type	1,05	1,43

Couleur du dessus de la corolle (RHS)

à l'ouverture de la fleur N87C N82B-C

12A

N87C-D, NN155B à la base; œil au plein épanouissement N82D, N82C sur la marge, NN155C à la

base

*variété de référence



Héliotrope du Pérou: 'USHTRP0303' (gauche) avec la variété de référence 'KLEHA08523' (droite)



Héliotrope du Pérou: 'USHTRP0303' (gauche) avec la variété de référence 'KLEHA08523' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

HOSTA (Hosta)

Dénomination proposée: 'Empress Wu'
Numéro de la demande: 08-6434
Date de la demande: 2008/09/10

Requérant: Skaggs, Brian & Virginia, Lowell, Indiana (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Brian and Virginia Skaggs, Skaggs, Brian & Virginia, Lowell, Indiana (États-Unis)

Variété de référence: 'T Rex'

Sommaire: 'Empress Wu' donne une plante grande à très grande, tandis que 'T Rex' donne une plante moyenne à grande. Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Empress Wu' que chez 'T Rex'. Le dessus du limbe est vert bleuâtre et moyennement glauque chez 'Empress Wu', tandis qu'il est vert jaunâtre et faiblement glauque chez 'T Rex'. La corolle est violet pâle chez 'Empress Wu', tandis qu'elle est blanche chez 'T Rex'. Le pédoncule est plus long chez 'Empress Wu' que chez 'T Rex'.

Description:

PLANTE : tolérante à l'ombre, grande à très grande.

LIMBE DES FEUILLES : grand, cordé, non panaché, côtelé, faiblement courbé, droit en vue de profil, à base cordée, à sommet aigu, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus vert bleuâtre, moyennement glauque, mat ou très faiblement luisant, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessous faiblement glauque.

FLORAISON : survenant à la mi-saison. PÉDONCULE : d'épaisseur moyenne.

FLEURS: horizontales; corolle en entonnoir, violet pâle, non striée; parfum très faible.

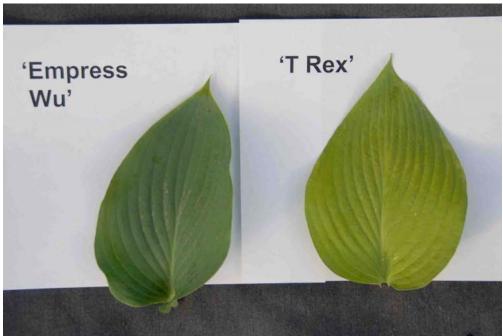
Origine génétique: 'Empress Wu' est issue d'un croisement entre deux sujets de la variété 'Big John' réalisé en 1999 à Lowell, en Indiana. Après une évaluation plus poussée réalisée en 2000, la variété a été sélectionnée pour la grandeur et la vitesse de croissance de la plante.

Épreuves et essais: Les essais de 'Empress Wu' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété cultivés en serre dans des pots de 16,5 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez les 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Empress Wu'

rabieau de comparaison pour 'Empress wu'			
	'Empress Wu'	'T Rex'*	
Longueur du limb	e des feuilles (cm)		
moyenne	32,20	27,60	
écart-type	3,01	1,74	
Largeur du limbe	des feuilles (cm)		
moyenne	12,5	10,2	
écart-type	2,24	1,15	
Longueur du pédo	oncule (cm)		
moyenne	72, 2	53,6	
écart-type	4,71	2,39	
*variété de référe	nce		





Hosta: 'Empress Wu' (gauche) avec la variété de référence 'T Rex' (droite)



Hosta: 'Empress Wu' (gauche) avec la variété de référence 'T Rex' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

HYDRANGÉE / HORTENSIA

HYDRANGÉE / HORTENSIA

(Hydrangea arborescens)

Dénomination proposée:'Abetwo'Nom commercial:IncrediballNuméro de la demande:08-6417Date de la demande:2008/07/29

Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Annabelle'

Sommaire: 'Abetwo' donne une plante semi-dressée en coussin, alors que 'Annabelle' donne une plante dressée. Après la taille printanière, la refloraison est abondante chez 'Abetwo', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Annabelle'. Chez 'Abetwo', les sépales des fleurs stériles sont plus blancs que chez 'Annabelle'.

Description:

PLANTE : non grimpante, semi-dressée, en coussin, à refloraison abondante après la taille printanière.

TIGES: vertes et brunâtres, non fasciées.

LIMBE DES FEUILLES: non lobé, ové, vert moyen, non panaché, moyennement cloqué, à pointe courte à longue, à base cordée, à incisions moyennement profondes; dessus mat à faiblement luisant.

INFLORESCENCE : globuleuse; fleurs fertiles peu visibles ou un peu difficiles à distinguer; floraison de précocité intermédiaire.

FLEURS STÉRILES : simples; sépales blancs (RHS NN155D), faiblement chevauchants, à marge non incisée ou incisée seulement chez certains sépales.

FLEURS FERTILES: à pétales blancs.

Origine génétique: 'Abetwo' est issue d'une pollinisation libre de la variété 'Annabelle' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2002 à Grand Haven, au Michigan. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur, Timothy D. Wood, employé de la Spring Meadow Nursery, à Grand Haven. 'Abetwo' a été sélectionnée en 2004 pour ses tiges fortes et la taille de ses inflorescences formant des têtes globuleuses dont la plupart des fleurs sont stériles. 'Abetwo' a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en 2004, à Grand Haven.

Épreuves et essais: Les essais de 'Abetwo' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, tous obtenus de plants à dépotage rapide repiqués au printemps 2009 dans des contenants de 7,5 litres. Les sujets, disposés en rangs et espacés de 1 mètre, ont été rabattus en mai 2010 en raison des températures printanières élevées. Par conséquent, les fleurs sont plus petites que celles que l'on observe habituellement. Les observations et mesures ont été faites le 19 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Abetwo'

	'Abetwo'	'Annabelle'*
Couleur des fleur sépales	rs stériles (RHS) NN155D	NN155A
*variété de référe	ence	

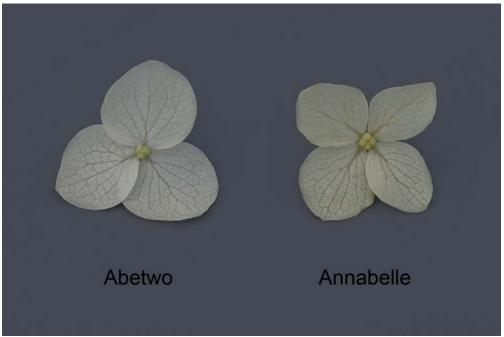




Hydrangée / Hortensia: 'Abetwo' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Abetwo' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Abetwo' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)

Dénomination proposée: 'NCHA1'

Nom commercial: Invincibelle Spirit

Numéro de la demande: 08-6471 Date de la demande: 2008/11/28

Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Thomas G. Ranney, North Carolina State University, Arden, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Annabelle'

Sommaire: Chez 'NCHA1', les feuilles sont plus petites et le pétiole est plus court que chez 'Annabelle'. Chez 'NCHA1', le calice est plus petit que chez 'Annabelle'. La couleur des sépales des fleurs stériles n'est pas la même chez 'NCHA1' et chez 'Annabelle'.

Description:

PLANTE : non grimpante, dressée. TIGE : verte et brunâtre, non fasciée.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, elliptique, vert moyen, faiblement cloqué, à pointe courte, à base obtuse, à incisions peu profondes; dessus modérément luisant.

INFLORESCENCE : globuleuse; fleurs fertiles peu visibles ou un peu difficiles à distinguer; floraison de précocité intermédiaire.

FLEURS STÉRILES: simples; sépales non chevauchants ou très faiblement chevauchants, à marge non incisée chez tous les sépales; boutons floraux violet-brun (RHS 186B); nervures blanches à violettes (RHS 155B-75D) avec du violet-brun (RHS 185D) au plein épanouissement, prenant une couleur violet-brun à rose-bleu (RHS 186B-C) avec du violet-brun (RHS 185B) avec le temps.

FLEURS FERTILES: à pétales roses.

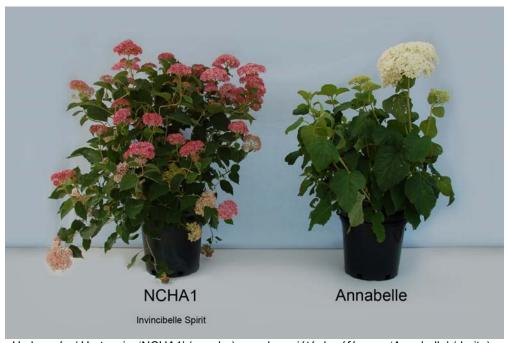
Origine génétique: 'NCHA1' est issue d'une pollinisation libre du semis 'H2005 045 061' par le pollen d'un groupe de sujets frères, réalisée en juin 2005, en milieu isolé. La nouvelle variété a été créée et mise au point par le sélectionneur, Thomas R. Ranney, employé de la Mountain Horticultural Crops Research Station de l'Université de Caroline du Nord, à

Mills River, en Caroline du Nord. 'NCHA1' provient d'un semis sélectionné parmi la descendance en juin 2006 pour la couleur de ses sépales, son port, son mode de ramification et l'abondance des fleurs stériles de ses inflorescences. 'NCHA1' a été multipliée pour la première fois en juin 2006 à la Mountain Horticultural Crops Research Station, par bouturage.

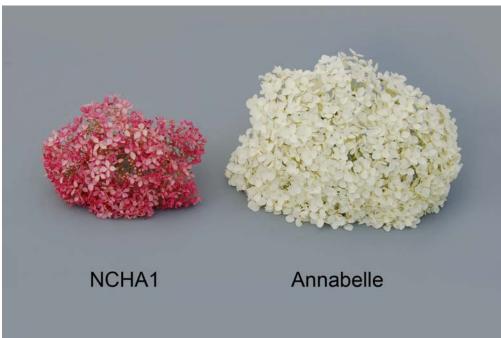
Épreuves et essais: Les essais de 'NCHA1' ont été réalisés à l'extérieur en contenants irrigués durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, tous obtenus de plants à dépotage rapide repiqués au printemps 2009 dans des contenants de 7,5 litres. Les sujets, disposés en rangs et espacés de 1 mètre, ont été rabattus en mai 2010 en raison des températures printanières élevées. Par conséquent, les fleurs sont plus petites que celles que l'on observe habituellement. Les observations et mesures ont été faites le 19 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCHA1'

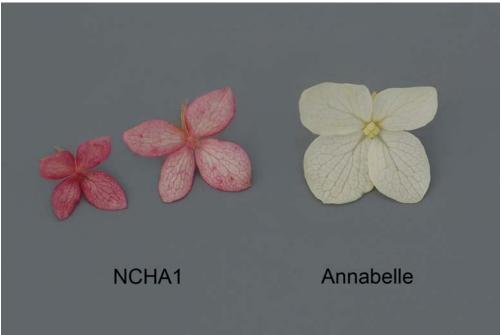
	'NCHA1'	'Annabelle'*
Longueur du limbe des feuilles	s (cm)	
moyenne	` ´10,7	14,3
écart-type	0,86	1,54
Largeur du limbe des feuilles ((cm)	
moyenne	7,2	11,8
écart-type	0,57	0,95
Longueur du pétiole (cm)		
moyenne	4,2	7,1
écart-type	0,74	1,25
Diamètre du calice (mm)		
moyenne	11,1	15,2
écart-type	1,29	1,99
Couleur des sépales des fleur	s stériles (RHS)	
au plein épanouissement	155B à 75D avec des nervures 185D	NN155A
variété de référence		



Hydrangée / Hortensia: 'NCHA1' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'NCHA1' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'NCHA1' (gauche) avec la variété de référence 'Annabelle' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

IMMORTELLE À BRACTÉES

IMMORTELLE À BRACTÉES

(Bracteantha bracteata)

Dénomination proposée:'KLEBB08392'Nom commercial:Mohave YellowNuméro de la demande:08-6251Date de la demande:2008/03/31

Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'KLEBA04076' (Mohave Golden Yellow)

Sommaire: 'KLEBB08392'donne une plante modérément dense, alors que 'KLEBA04076'donne une plante dense. Les feuilles de 'KLEBB08392'sont plus petites que celles de 'KLEBA04076'. Les boutons floraux de 'KLEBB08392'sont jaunes avec des stries brunes, alors que ceux de 'KLEBA04076'sont jaunes avec des stries rouge-violet foncé. Les bractées inférieures de 'KLEBB08392'sont jaunes, alors que celles de 'KLEBA04076'sont jaunes avec des stries rouge-violet foncé.

Description:

PLANTE : dressée, modérément dense.

TIGE : densément pubescente.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, glabre sur les deux faces, à sommet aigu, à marge faiblement ondulée; dessus vert foncé; largeur maximale située à mi-longueur.

PÉDONCULE : non ramifié.

BOUTONS FLORAUX : à sommet aigu, jaunes (RHS 4A) avec des stries brunes (RHS 172A).

CAPITULES : la plupart situés au niveau du feuillage ou juste au-dessus; partie inférieure concave lorsque vue de côté; partie supérieure plate à convexe lorsque vue de côté; bractées en nombre intermédiaire.

INVOLUCRE: unicolore.

BRACTÉES: jaunes (RHS 7A), non striées, faiblement courbées.

AIGRETTES: jaunes.

Origine génétique: 'KLEBB08392'est issue d'une pollinisation contrôlée du semis exclusif 'W 156'par le semis exclusif 'W 007', réalisée en juillet 2004 à Stuttgart, en Allemagne. Au total, 160 semis ont été choisis parmi la descendance pour la couleur de leurs fleurs et la santé de leur feuillage. Le mode de ramification, la couleur des fleurs, la précocité de floraison et le port ont été évalués lors d'essais en serre réalisés à Stuttgart. Des essais portant sur l'abondance des fleurs, le port et la tolérance aux conditions météorologiques ont été effectués à l'extérieur. L'un des sujets a été choisi aux fins de commercialisation et a été appelé 'KLEBB08392'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEBB08392'ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 3 juin dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEBB08392'

	'KLEBB08392'	'KLEBA04076'*	
Longueur du limbe	(cm)		
moyenne	7,6	10,1	
écart-type	0,41	0,95	



Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne 1,3 1,8 écart-type 0,07 0,18

Couleur des boutons floraux (RHS)

principale 4A avec stries 172A 6A avec stries 185A

Couleur des bractées inférieures (RHS)

tiers inférieur plus vif que 7A 6A

tiers médian plus vif que 7A 6A avec stries N34A-B

tiers supérieur plus vif que 7A N34A

^{*}variété de référence



Immortelle à bractées: 'KLEBB08392' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBA04076' (droite)



Immortelle à bractées: 'KLEBB08392' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBA04076' (droite)

Dénomination proposée:'KLEBB08398'Nom commercial:Mohave FireNuméro de la demande:08-6252Date de la demande:2008/03/31

Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Outback Wallaby Orange Blaze'

Sommaire: 'KLEBB08398'donne une plante modérément dense, alors que 'Outback Wallaby Orange Blaze'donne une plante dense. Le limbe des feuilles est plus large chez 'KLEBB08398'que chez 'Outback Wallaby Orange Blaze'. Les boutons floraux de 'KLEBB08398'sont violet-brun, alors que ceux de 'Outback Wallaby Orange Blaze'sont rouge-violet foncé. La couleur des bractées n'est pas la même chez 'KLEBB08398'que chez 'Outback Wallaby Orange Blaze'. Chez 'KLEBB09398', les bractées ne sont pas striées, alors que chez 'Outback Wallaby Orange Blaze'les bractées sont striées.

Description:

PLANTE : dressée, modérément dense.

TIGE : densément pubescente.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, glabre sur les deux faces, à marge faiblement ondulée, à sommet aigu; dessus vert moyen; largeur maximale située à mi-longueur.

PÉDONCULE: non ramifié.

BOUTONS FLORAUX: à sommet aigu, violet-brun (RHS 187A).

CAPITULES : la plupart situés au niveau du feuillage ou juste au-dessus; partie inférieure plate à convexe lorsque vue de côté; partie supérieure concave à plate lorsque vue de côté; bractées en nombre élevé.

BRACTÉES: bicolores, non striées, moyennement courbées.

BRACTÉES INFÉRIEURES : jaune clair (RHS 8B) sur le tiers inférieur, rouge-violet foncé (RHS N34A) et jaune clair (RHS 8B) sur le tiers médian, rouge-violet foncé (RHS N34A) sur le tiers supérieur, violet-brun (RHS 187A) au sommet.

BRACTÉES SUPÉRIEURES : orange (RHS 26A) sur le tiers médian, rouges (RHS 34A) sur le tiers supérieur avec de l'orange-jaune (RHS 23A) au sommet.

AIGRETTES: jaunes.

Origine génétique: 'KLEBB08398'est issue d'une pollinisation du semis exclusif 'BB 04 045'par un parent mâle non identifié, réalisée en juillet 2004, à Stuttgart, en Allemagne. Au total, 185 semis ont été choisis parmi la descendance pour leur port, la couleur de leurs fleurs et la santé de leur feuillage. Le port, la précocité de floraison et la couleur des fleurs ont été évalués lors d'essais en serre, et les essais portant sur l'abondance des fleurs et la tolérance aux conditions météorologiques ont été effectués à l'extérieur. L'un des sujets a été choisi aux fins de commercialisation et a été appelé 'KLEBB08398'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEBB08398'ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 3 juin dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEBB08398'

·	'KLEBB08398'	'Outback Wallaby Orange Blaze'*
Largeur du limbe des	s feuilles (cm)	
moyenne	2,0	1,2
écart-type	0,21	0,13
Couleur des boutons	s floraux (RHS)	
principale	187A ´	187B
Couleur des bractée	s inférieures (RHS)	
tiers inférieur	8B	NN155A
tiers médian	N34A avec 8B	NN155A avec stries 26A
tiers supérieur	N34A, 187A au sommet	176A au sommet
Couleur des bractée	s supérieures (RHS)	
tiers médian	26A ` ´	4A avec stries 12A
tiers supérieur	34A avec 23A au sommet	N25A avec 23A au sommet
*variété de référence		



Immortelle à bractées: 'KLEBB08398' (gauche) avec la variété de référence 'Outback Wallaby Orange Blaze' (droite)



Immortelle à bractées: 'KLEBB08398' (gauche) avec la variété de référence 'Outback Wallaby Orange Blaze' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE IMPATIENTE

IMPATIENTE (Impatiens)

Dénomination proposée: 'SAKIMP017'

Nom commercial: SunPatiens Compact Deep Rose

Numéro de la demande: 09-6730 Date de la demande: 2009/09/24

Requérant: Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Moriya Kawashima, Amslelveen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'SAKIMP009' (SunPatiens Compact Coral)

Sommaire: Le dessus du limbe des feuilles est vert foncé chez 'SAKIMP017', alors qu'il est vert moyen chez 'SAKIMP009'. La nervure médiane et les nervures secondaires du dessus du limbe sont fortement anthocyanées chez 'SAKIMP017', tandis que la nervure médiane est faiblement anthocyanée et que les nervures secondaires sont dépourvues de pigmentation anthocyanique chez 'SAKIMP009'. Le dessous du limbe présente une faible pigmentation anthocyanique entre les nervures chez 'SAKIMP017', alors qu'il ne présente pas de pigmentation anthocyanique chez 'SAKIMP009'. La nervure médiane et les autres nervures du dessous des feuilles sont fortement anthocyanées chez 'SAKIMP017', alors que la nervure médiane est faiblement anthocyanée et que les autres nervures sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'SAKIMP009'. Le pédicelle de 'SAKIMP017' est plus court que celui de 'SAKIMP009'.

Description:

POUSSES: très fortement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

FEUILLES : non panachées; dessus vert foncé avec nervure médiane et nervures secondaires fortement anthocyanées; dessous vert avec faible coloration rouge entre les nervures et avec nervure médiane et autres nervures fortement anthocyanées.

PÉTIOLE : moyennement à fortement anthocyané sur le dessus.

FLEUR : simples; dessus rose-rouge foncé (plus foncé que RHS 52A); dessous rouge-violet (RHS 55A); pétales inférieurs à échancrure peu profonde.

ZONE DE L'ŒIL: petite, rouge (plus rouge que RHS 61A).

PÉDICELLE : faiblement anthocyané.

ÉPERON: moyennement à fortement anthocyané, moyennement courbé.

Origine génétique: 'SAKIMP017' est issue d'un croisement entre deux lignées exclusives réalisé en janvier 2003, à la station de recherches de Misato, au Japon. La descendance F1 a été évaluée dans le cadre d'un essai au champ, puis un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, la vigueur de son système racinaire et son port compact. La variété a été évaluée au champ à Misato, de mai à août 2006. Elle a été envoyée à Salinas, en Californie, où elle a été multipliée par boutures apicales et soumise à une nouvelle évaluation qui a confirmé la stabilité de ses caractères. La variété, subséquemment nommée 'SAKIMP017', a été sélectionnée pour ses caractères uniques et pour la stabilité de ces caractères après plusieurs générations de multiplication végétative.

Épreuves et essais: Les essais de 'SAKIMP017' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 21 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Tableau de comparaison pour 'SAKIMP017'

	'SAKIMP017'	'SAKIMP009'*	
Longueur du péd moyenne écart-type	icelle (cm) 4,8 0,41	6,8 0,40	

^{*}variété de référence



Impatiente: 'SAKIMP017' (gauche) avec la variété de référence 'SAKIMP009' (droite)



Impatiente: 'SAKIMP017' (gauche) avec la variété de référence 'SAKIMP009' (droite)

Dénomination proposée: 'SAKIMP018'

Nom commercial: SunPatiens Spreading Variegated White

Numéro de la demande: 09-6731 Date de la demande: 2009/09/24

Requérant: Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Moriya Kawashima, Amslelveen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'SAKIMP014' (SunPatiens Compact White) et 'SAKIMP005' (SunPatiens Variegated Salmon)

Sommaire: Le limbe des feuilles de 'SAKIMP018' est panaché, alors que celui des feuilles de 'SAKIMP014' ne l'est pas. Le diamètre de la fleur est plus petit chez 'SAKIMP018' que chez les variétés de référence. Les deux faces des pétales sont blanc lavé de violet-bleu clair chez 'SAKIMP018', tandis qu'elles sont rouge à rouge-orange avec du rose-rouge à la base chez 'SAKIMP005'. Chez 'SAKIMP018', les pétales supérieur et latéraux sont plus étroits que chez les variétés de référence. L'éperon est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez 'SAKIMP018', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'SAKIMP014' et moyennement anthocyané chez 'SAKIMP005'.

Description:

POUSSES: moyennement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

FEUILLES: panachées; dessus vert foncé avec du jaune clair, dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané; dessous vert et jaune, avec nervure médiane et autres nervures dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

PÉTIOLE: très faiblement anthocyané sur le dessus.

FLEUR : simples; pétales blancs (RHS NN155C) sur les deux faces, lavés de violet-bleu clair (RHS 76C); zone de l'œil non différenciée; pétales inférieurs à échancrure peu profonde.

PÉDICELLE: très faiblement anthocyané.

ÉPERON : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané, fortement courbé.

Origine génétique: 'SAKIMP018' est issue d'un croisement entre deux lignées exclusives réalisé en février 2003, à la station de recherches de Misato, au Japon. La descendance F1 a été évaluée dans le cadre d'un essai au champ, puis un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, la vigueur de son système racinaire et son port compact. La variété a été évaluée au champ à Misato, de mai à août 2006. Elle a été envoyée à Salinas, en Californie, où elle a été multipliée par boutures apicales et soumise à une nouvelle évaluation qui a confirmé la stabilité de ses caractères. La variété, subséquemment nommée "SAKIMP018", a été sélectionnée pour ses caractères uniques et pour la stabilité de ces caractères après plusieurs générations de multiplication végétative.

Épreuves et essais: Les essais de 'SAKIMP018' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 21 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'SAKIMP018'

	'SAKIMP018'	'SAKIMP014'*	'SAKIMP005'*
Diamètre de la f	leur (cm)		
moyenne	4,9	5,8	5,6
écart-type	0,27	0,24	0,22
Couleur des pét	ales (RHS)		
dessus	NN155C lavé de 76C	NN155C lavé de 76C	41A-B avec 48C-D vers la base
dessous	NN155C lavé de 76C	NN155C lavé de 76C	41D
Largeur du péta	le supérieur (cm)		
moyenne	2,8	3,6	3,1
écart-type	0,19	0,17	0,19

Largeur des pétales latéraux (cm)

moyenne 1,9 2,1 2,3 écart-type 0,14 0,19 0,13

*variétés de référence



Impatiente: 'SAKIMP018' (gauche) avec les variétés de référence 'SAKIMP014' (centre) et 'SAKIMP005' (droite)



Impatiente: 'SAKIMP018' (gauche) avec les variétés de référence 'SAKIMP014' (centre) et 'SAKIMP005' (droite)

Dénomination proposée: 'SAKIMP021'

Nom commercial: SunPatiens Vigorous Pink

Numéro de la demande: 10-6950 Date de la demande: 2010/04/30

Requérant: Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Moriya Kawashima, Sakata Seed Corporation, Nagano-ken (Japon) Michiyoshi Fuyama, Sakata Seed Corporation, Shizuoka (Japon)

Variété de référence: 'SAKIMP006' (SunPatiens Lavender)

Sommaire: Le tiers supérieur des pousses est faiblement anthocyané chez 'SAKIMP021', alors que les pousses sont fortement anthocyanées chez 'SAKIMP006'. La nervure médiane et les autres nervures du dessous du limbe des feuilles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'SAKIMP021', tandis que la nervure médiane est fortement anthocyanée et que les autres nervures sont moyennement anthocyanées chez 'SAKIMP006'. Le diamètre de la fleur est plus petit chez 'SAKIMP021' que chez 'SAKIMP006'. Le dessus des pétales est rouge-violet à rosebleu chez 'SAKIMP021', alors qu'il est violet chez 'SAKIMP006'. L'éperon de 'SAKIMP021' est moyennement anthocyané, tandis que celui de 'SAKIMP006' est très faiblement anthocyané.

Description:

POUSSES: faiblement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

FEUILLES: non panachées; dessus vert moyen, dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané; dessous vert, avec nervure médiane et autres nervures dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

PÉTIOLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané sur le dessus.

FLEUR : simples; dessus rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C); dessous rose-bleu (RHS N66C-D) avec du rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 65A-B) le long de la nervure médiane; zone de l'œil non différenciée; pétales inférieurs à échancrure peu profonde.

PÉDICELLE: très faiblement anthocyané.

ÉPERON : moyennement anthocyané, faiblement à moyennement courbé.

Origine génétique: 'SAKIMP021' est issue d'un croisement entre deux lignées exclusives réalisé en juin 2005, à la station de recherches de Misato, au Japon. La descendance F1 a été évaluée dans le cadre d'un essai au champ, puis un sujet unique a été sélectionné pour son port vigoureux, pour la couleur de ses fleurs et pour la vigueur de son système racinaire. La variété a été évaluée au champ à Misato, de mai à août 2006. Elle a été envoyée à Salinas, en Californie, où elle a été multipliée par boutures apicales et soumise à une nouvelle évaluation qui a confirmé la stabilité de ses caractères. La variété, subséquemment nommée 'SAKIMP021', a été sélectionnée pour ses caractères uniques et pour la stabilité de ces caractères après plusieurs générations de multiplication végétative.

Épreuves et essais: Les essais de 'SAKIMP021' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 21 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'SAKIMP021'

rabicad do comparation pour oratini ozr			
	'SAKIMP021'	'SAKIMP006'*	
Hauteur de la plan	nte (cm)		
moyenne .	35,4	30,6	
écart-type	3,59	4,19	
Diamètre de la flet	ur (cm)		
moyenne	5,3	6,5	
écart-type	0,22	0,37	

Couleur des pétales (RHS)

dessus N66B-C N74A-B

dessous N66C-D, 65A-B le long de la nervure médiane N74C avec N74B à la marge et à la base,

N74A sur la nervure médiane

Largeur du pétale supérieur (cm)

moyenne 3,7 4,5 écart-type 0,13 0,15

*variété de référence



Impatiente: 'SAKIMP021' (gauche) avec la variété de référence 'SAKIMP006' (droite)



Impatiente: 'SAKIMP021' (gauche) avec la variété de référence 'SAKIMP006' (droite)

IMPATIENTE

(Impatiens walleriana)

Dénomination proposée: 'Imspewhit'

Nom commercial: Spellbound White '10

Numéro de la demande: 09-6736

Date de la demande: 2008/10/14 (bénéfice de priorité)

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Monica Sanders, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Imtrawhit' (Spellbound White)

Sommaire: Les feuilles de 'Imspewhit' sont plus longues que celles de 'Imtrawhit'. Le dessus du limbe est vert moyen à vert foncé chez 'Imspewhit', alors qu'il est vert moyen chez 'Imtrawhit'. Le pédicelle de 'Imspewhit' est plus long que celui de 'Imtrawhit'. L'ovaire est petit chez 'Imspewhit', alors qu'il est de taille moyenne chez 'Imtrawhit'.

Description:

POUSSES : dépourvues de pigmentation anthocyanique sur leur tiers supérieur.

FEUILLES : non panachées; dessus vert moyen à vert foncé, dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané; dessous vert, avec nervure médiane et autres nervures non anthocyanées.

PÉTIOLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique sur le dessus.

FLEURS : simples, pétales blancs (RHS NN155C) sur les deux faces; zone de l'œil non différenciée; pétales inférieurs à échancrure moyenne.

PÉDICELLE: dépourvu de pigmentation anthocyanique.

ÉPERON : dépourvu de pigmentation anthocyanique, moyennement courbé.

OVAIRE: petit.

Origine génétique: 'Imspewhit' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée effectuée en février 2005 dans les installations de la Syngenta Seeds B.V., à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive W4039-1 et le parent mâle était la lignée exclusive W1452-1. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en mars 2005. La nouvelle variété 'Imspewhit' est issue d'un semis unique sélectionné en septembre 2005 à Enkhuizen pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

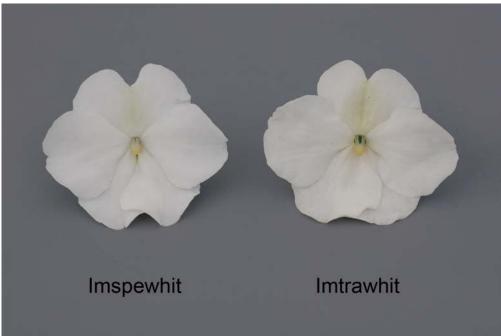
Épreuves et essais: Les essais de 'Imspewhit' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 21 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Imspewhit'

Tableau ac coll	Tableau de comparaison pour inispewnit		
	'Imspewhit'	'Imtrawhit'*	
l anaman daa fa	villa a (ava)		
Longueur des fe	uilles (cm)		
moyenne	6,4	5,4	
écart-type	0,53	0,47	
Longueur du péc	dicelle (cm)		
moyenne	2,5	1,9	
écart-type	0,20	0,37	
*variété de référe	ence		



Impatiente: 'Imspewhit' (gauche) avec la variété de référence 'Imtrawhit' (droite)



Impatiente: 'Imspewhit' (gauche) avec la variété de référence 'Imtrawhit' (droite)

Dénomination proposée: 'Imtracorbu'

Noms commercial: Spellbound Coral Pink Butterfly, Spellbound Pink Splash

Numéro de la demande: 09-6737

Date de la demande: 2008/10/14 (bénéfice de priorité)

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Monica Sanders, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Imtrarestar' (Spellbound Strawberry Star)

Sommaire: Les feuilles de 'Imtracorbu' sont plus courtes que celles de 'Imtrarestar'. Le dessus des pétales est principalement rose-bleu clair avec du rouge-rose foncé et du rouge-violet sur le bord chez 'Imtracorbu', alors qu'il est principalement rouge-violet avec du blanc et du violet sur le bord chez 'Imtrarestar'. Chez 'Imtracorbu', la couleur secondaire se trouve près de la base des pétales, tandis que chez 'Imtrarestar' elle se trouve le long de la nervure médiane des pétales. Le dessous des pétales est blanc chez 'Imtracorbu', alors qu'il est rouge-rose foncé, blanc et violet chez 'Imtrarestar'.

Description:

POUSSES : faiblement à moyennement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

FEUILLES: non panachées; dessus vert moyen dépourvu de pigmentation anthocyanique; dessous vert, avec nervure médiane et autres nervures non anthocyanées.

PÉTIOLE : faiblement à moyennement anthocyané sur le dessus.

FLEUR : simples; dessus rose-bleu clair (RHS 62B) avec du rouge-rose foncé (RHS 52A) et du rouge-violet (RHS 58C) à la base des pétales; dessous blanc (RHS NN155C); pétales inférieurs à échancrure très peu profonde.

ZONE DE L'ŒIL: petite, blanche.

PÉDICELLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.

ÉPERON : dépourvu de pigmentation anthocyanique, faiblement à moyennement courbé

Origine génétique: 'Imtracorbu' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée effectuée en février 2005 dans les installations de la Syngenta Seeds B.V., à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive W3797-3 et le parent mâle était la lignée exclusive W4709-2. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en mars 2005. La nouvelle variété 'Imtracorbu' est issue d'un semis unique sélectionné en septembre 2005 à Enkhuizen pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

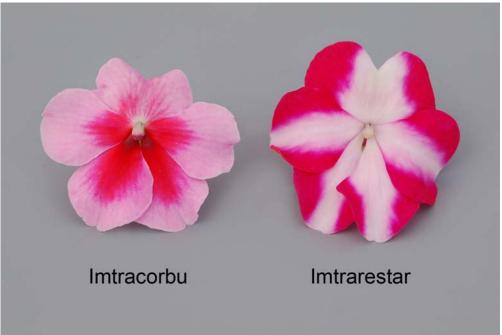
Épreuves et essais: Les essais de 'Imtracorbu' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 21 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Imtracorbu'

	'Imtracorbu'	'Imtrarestar'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,9	6,0
écart-type	0,42	0,48
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - couleur principale	62B	N66A
dessus - couleur secondaire	52A avec 58C sur le bord	NN155C avec N74B sur le bord
dessous	NN155C	52A avec NN155C et N74B sur le bord



Impatiente: 'Imtracorbu' (gauche) avec la variété de référence 'Imtrarestar' (droite)



Impatiente: 'Imtracorbu' (gauche) avec la variété de référence 'Imtrarestar' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE LANTANA

LANTANA

(Lantana camara)

Dénomination proposée:Nom commercial:

Numéro de la demande:

Date de la demande:

2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Balucwite' (Lucky White)

Sommaire: La tige de 'Ban Whit' présente une pubescence dense, tandis que celle de 'Balucwite' présente une pubescence clairsemée. Le limbe des feuilles est plus court et plus étroit chez 'Ban Whit' que chez 'Balucwite'. Chez 'Ban Whit', l'axe longitudinal des lobes de la corolle est récurvé, tandis que chez 'Balucwite' il est incurvé. La zone de l'œil est jaune chez 'Ban Whit', alors qu'elle est orange-jaune chez 'Balucwite'.

Description:

PLANTE : semi-dressée. TIGES : à pubescence dense.

FEUILLES : ovées, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge dentée; dessus vert moyen, à pubescence de densité moyenne; dessous à pubescence clairsemée.

INFLORESCENCES: en forme de dôme.

LOBES DE LA COROLLE : blancs (RHS NN155C) à l'ouverture de la fleur et à maturité, espacés à tangents, à sommet obtus, à marge faiblement ondulée, à axe longitudinal récurvé; zone de l'œil jaune (RHS 12A).

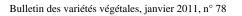
DRUPES: peu nombreuses, vertes avant la maturité.

Origine génétique: 'Ban Whit' est issue d'un croisement réalisé en juin 2006 à Gilroy, en Californie. Le parent femelle était de la lignée exclusive 106 1, à fleurs blanches, et le parent mâle était de la lignée exclusive E36 2, à fleurs roses. Les graines obtenues du croisement ont été semées en serre en décembre 2006. En avril 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ban Whit' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 18 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Ban Whit'

	'Ban Whit'	'Balucwite'*	
Longueur du limbe	des feuilles (cm)		
moyenne	7,0	9.7	
écart-type	0,24	0,48	
Largeur du limbe d moyenne écart-type	les feuilles (cm) 3,3 0,18	4,5 0,26	
Couleur de la corol zone de l'œil	lle (RHS) 12A	17A	
*variété de référence	ce		







Lantana: 'Ban Whit' (gauche) avec la variété de référence 'Balucwite' (droite)

Dénomination proposée: 'Ban Yelbic'

Nom commercial: Bandana Lemon Zest

Numéro de la demande: 09-6492 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Baluclem' (Lucky Lemon Cream)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus court et plus étroit chez 'Ban Yelbic' que chez 'Baluclem'. Chez 'Ban Yelbic', le dessus du limbe est densément pubescent, tandis que chez 'Baluclem' il présente une pubescence clairsemée. Le diamètre de l'inflorescence est plus grand chez 'Ban Yelbic' que chez 'Baluclem'. À l'ouverture, les fleurs de 'Ban Yelbic' sont orangejaune, tandis que celles de 'Baluclem' sont jaune clair avec la zone de l'œil jaune et orange. À maturité, les fleurs de 'Ban Yelbic' sont blanches, tandis que celles de 'Baluclem' sont blanches avec la zone de l'œil jaune et orange.

Description:

PLANTE: semi-dressée.

TIGES: à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : ovées, à sommet aigu, à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen à vert foncé, à pubescence dense; dessous à pubescence de densité moyenne.

INFLORESCENCES : en forme de dôme.

LOBES DE LA COROLLE : orange-jaune (plus clair que RHS 14A) à l'ouverture de la fleur, blancs (RHS NN155C) à maturité, tangents, à sommet obtus, à marge faiblement à moyennement ondulée, à axe longitudinal incurvé; zone de l'œil non différenciée.

DRUPES: en nombre moyen, vertes avant la maturité.

Origine génétique: 'Ban Yelbic' est issue d'un croisement réalisé en juin 2006 à Gilroy, en Californie. Le parent femelle était de la lignée exclusive 106-1, à fleurs blanches, et le parent mâle était de la lignée exclusive E36-2, à fleurs roses. Les graines obtenues du croisement ont été semées en serre en décembre 2006. En avril 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ban Yelbic' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 18 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Ban Yelbic'

Ban Yelbic'	'Baluclem'*
)	
,7	9,6
,36	0,69
,8	5,1
,14	0,42
,4	3,9
,22	0,22
lus claire que 14A	4D
N155C	NN155C
0	9B avec N25C
,,,	7 36 8 14 4 22 us claire que 14A





Lantana: 'Ban Yelbic' (gauche) avec la variété de référence 'Baluclem' (droite)



Lantana: 'Ban Yelbic' (gauche) avec la variété de référence 'Baluclem' (droite)

Dénomination proposée:'Bani Redda'Nom commercial:Bandito RedNuméro de la demande:09-6493Date de la demande:2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Bante Reeda' (Bandana Red)

Sommaire: 'Bani Redda' donne une plante plus courte que 'Bante Reeda'. Le pédoncule est plus court chez 'Bani Redda' que chez 'Bante Reeda'.

Description:

PLANTE : semi-dressée. TIGES : à pubescence dense.

FEUILLES : ovées, à sommet acuminé, à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, à pubescence dense; dessous à pubescence très clairsemée.

INFLORESCENCES : en forme de dôme.

LOBES DE LA COROLLE : jaunes (RHS 9A) avec la marge rouge-orange à brun-orange (RHS 31A-B) à l'ouverture de la fleur, rouge-orange à brun-orange (RHS 31A-B) lavés de rouge (RHS 42A) à mi-vie de la fleur, rouges (RHS 45B) avec la marge rouge-violet foncé (RHS 53A) à maturité, espacés à tangents, à marge moyennement ondulée, à axe longitudinal incurvé; zone de l'œil non différenciée.

Origine génétique: 'Bani Redda' est issue d'une autopollinisation de la lignée exclusive 122, réalisée en juin 2004 à Gilroy, en Californie. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en février 2005. En juin 2005, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bani Redda' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 18 mai dans des pots de

DEMANDES À L'ÉTUDE LANTANA

15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bani Redda'

'Bani Redda'		'Bante Reeda'	
Hauteur de la pla	ante (cm)		
moyenne	18,5	27,5	
écart-type	1,64	1,74	
Longueur du péc	doncule (cm)		
moyenne	3,2	6,3	
écart-type	0.40	1.51	



Lantana: 'Bani Redda' (gauche) avec la variété de référence 'Bante Reeda' (droite)



Lantana: 'Bani Redda' (gauche) avec la variété de référence 'Bante Reeda' (droite)

Dénomination proposée:'Bani Rossa'Nom commercial:Bandito RoseNuméro de la demande:09-6494Date de la demande:2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Bante Rossa' (Bandana Rose) et 'Balandrosim' (Landmark Sunrise Rose Improved)

Sommaire: 'Bani Rossa' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Le pédoncule est plus court chez 'Bani Rossa' que chez 'Bante Rossa'. À l'ouverture, les fleurs de 'Bani Rossa' sont jaunes avec des tons brun-orange, tandis que celles de 'Bante Rossa' sont rose-bleu clair puis blanches, et celles de Balancrosim' sont jaunes avec des tons orange-jaune. À maturité, les fleurs de 'Bani Rossa' sont rouge-violet, tandis que celles des variétés de référence sont rose-bleu.

Description:

PLANTE: semi-dressée.

TIGES: à pubescence de densité moyenne.

FEUILLES : ovées, à sommet aigu, à base cunéiforme à tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, à pubescence de densité moyenne; dessous à pubescence très clairsemée.

INFLORESCENCES: en forme de dôme.

LOBES DE LA COROLLE : jaunes (RHS 9A) puis jaunes avec des tons brun-orange (RHS 31C) à l'ouverture de la fleur, rouge-violet (RHS N57C) à la marge et rouge-rose foncé (RHS 48A) au centre à mi-vie de la fleur, rouge-violet (RHS N57C) à la marge et rouge-violet plus foncé (RHS N57A) au centre à maturité, espacés, à sommet obtus, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; zone de l'œil non différenciée.

DRUPES: peu nombreuses, vertes avant la maturité.

Origine génétique: 'Bani Rossa' est issue d'une autopollinisation de la lignée exclusive 93-2, réalisée en juin 2004 à Gilroy, en Californie. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en février 2005. En juin 2005, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bani Rossa' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 18 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bani Rossa'

	'Bani Rossa'	'Bante Rossa'*	'Balandrosim' *
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	14,4	31,4	20,9
écart-type	1,23	2,28	3,45
Longueur du pédoncule (cm)			
moyenne	3,8	6,3	4,8
écart-type	0,67	1,08	0,33
Couleur de la corolle (RHS)			
à l'ouverture de la fleur	9A acquérant des tons 31C	69B devenant blanche, zone de l'œil 9A	9A acquérant des tons 21B
à mi-vie de la fleur	marge N57C, centre 48A	73A, zone de l'œil N25A	marge 22A - 31C, centre N57C
à maturité	marge N57C, centre N57A	marge 73A, centre 67C	marge N66C-D, centre N66A
à maturité *variétés de référence	9	marge 73A, centre 67C	,



Lantana: 'Bani Rossa' (gauche) avec les variétés de référence 'Bante Rossa' (centre) et 'Balandrosim' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE LANTANA



Lantana: 'Bani Rossa' (gauche) avec les variétés de référence 'Bante Rossa' (centre) et 'Balandrosim' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

LIN

(Linum usitatissimum)

Dénomination proposée: 'FP2214' Numéro de la demande: 09-6646 **Date de la demande:** 2009/05/08

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba) **Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Scott Duguid, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)

Variétés de référence: 'Shape', 'CDC Bethune', 'CDC Sorrel' et 'Lightning'

Sommaire: 'FP2214' donne une plante plus haute que 'Shape' et 'Lightning' mais plus courte que 'CDC Sorrel'. Le sommet du filet des étamines est blanc chez 'FP2214', tandis qu'il est bleu chez 'Shape' et 'CDC Bethune'. La base du style est blanche chez 'FP2214', tandis qu'elle est bleue chez les quatre variétés de référence. Les stigmates sont violet pâle chez 'FP2214', tandis qu'ils sont blancs chez 'CDC Sorrel'. Les fausses-cloisons de la capsule ne sont pas ciliées chez 'FP2214', alors qu'elles le sont chez 'CDC Sorrel'. 'FP2214' atteint la maturité à mi-saison, tandis que 'CDC Bethune' et 'Lightning' ont une maturation hâtive.

Description:

HYPOCOTYLE: moyennement anthocyané.

FLEURS : en forme de disque aplati; sépales très faiblement ponctués; corolle de grandeur moyenne; pétales bleu moyen, sans plissure longitudinale; étamines à filet blanc et anthère bleue; pollen clair; style blanc; stigmates violet pâle.

CAPSULES: grosseur moyenne, semi-déhiscentes; fausses-cloisons non ciliées.

GRAINES: brunes, grosseur moyenne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante immune à la race 371 de la rouille (*Melampsora lini*), résistante au flétrissement fusarien (*Fusarium oxysporum* f. sp. *lini*), modérément résistante au pasmo (*Septoria linicola* (forme imparfaite), *Mycosphaerella linorum* (forme parfaite)) et modérément résistante à l'oïdium (*Oidium lini*).

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : époque de maturation intermédiaire; bonne résistance à la verse, à l'égrènement sur pied et à la chute des capsules; faible capacité de produire des ramifications basales.

Origine génétique: 'FP2214' a été mise au point à la station de recherche de Morden d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba. Elle est issue d'un croisement réalisé en 1998 entre 'FP1096' et 'FP2030'. La descendance a été soumise à une sélection généalogique favorisant les caractères suivants : teneur en huile, qualité de l'huile, résistance à la verse et résistance à la rouille. Des sujets ont été sélectionnés individuellement parmi les générations F3 et F5. Une lignée F7, désignée 'M7471', a été sélectionnée puis soumise à des essais préliminaires de rendement en 2003 ainsi qu'à des essais de résistance dans des pépinières à flétrissement fusarien du Manitoba et de Saskatchewan. L'évaluation de la lignée s'est poursuivie de 2004 à 2007, sous la désignation FP2214, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

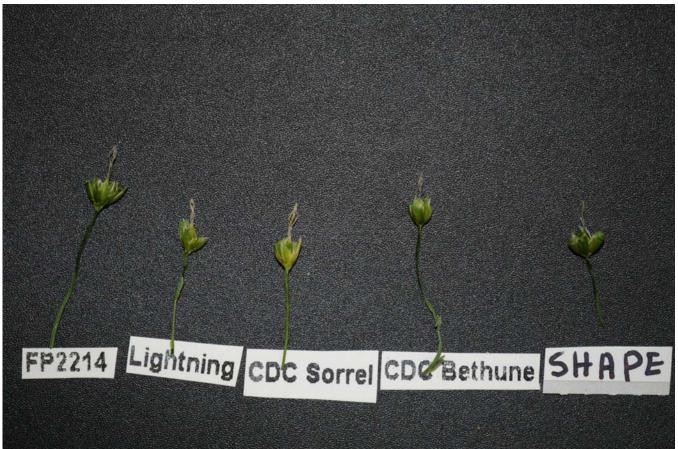
Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'FP2214' ont été réalisés au cours des étés 2008 et 2009 à la station de recherche de Morden d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba, à raison de deux répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 5,5 mètres espacés de 18 cm. Chaque année, des mesures ont été prises chez vingt sujets de chaque variété.

Tableau de comparaison pour 'FP2214'

	'FP2214'	'Shape'*	'CDC Bethune'*	'CDC Sorrel'*	'Lightning'*
Hauteur de la plante	e (cm)				
moyenne	69,8	66,3	69,1	73,4	62,3
écart-type	2,91	3,93	4,43	3,29	3,36



Longueur de l'axe prind moyenne écart-type	cipal (cm) 42,8 6,97	41,6 4,48	49,5 6,17	56,5 3,71	43,0 2,82
Précocité de début de nombre de jours	floraison 55,0	53,5	54,5	58,0	51,5
Précocité de maturatio moyenne	n des capsules 103,0	<i>(jours)</i> 101,8	98,8	101,3	99,8
*variétés de référence					



Lin: 'FP2214' (gauche) avec les variétés de références 'Lightning' (centre gauche), 'CDC Sorrel' (centre), 'CDC Bethune' (centre droite) et 'Shape' (droite)

LYCHNIDE (Lychnis)

Dénomination proposée: 'Rollys Favorite'

Numéro de la demande: 05-4791 Date de la demande: 2005/04/26

Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Peggy'

Sommaire: 'Rollys Favorite' donne une plante dressée-buissonnante, alors que 'Peggy' donne une plante étalée ou rampante. 'Rollys Favorite' donne une plante plus haute que 'Peggy'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Rollys Favorite' que chez 'Peggy'. La pubescence des feuilles est moyenne à dense chez 'Rollys Favorite', alors qu'elle est très dense chez 'Peggy'. 'Rollys Favorite' a une floraison très hâtive, alors que 'Peggy' a une floraison hâtive. Les fleurs de 'Rollys Favorite' sont plus petites que celles de 'Peggy'. Le dessus des fleurs est rose-bleu chez 'Rollys Favorite', alors qu'il est violet à rose-bleu chez 'Peggy'.

Description:

PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES: brun vert, pubescence très dense.

FEUILLES: opposées, simples.

LIMBE DES FEUILLES : ové, sommet aigu, base cunéiforme, marge entière, gris-vert clair sur le dessus, pubescence moyenne à dense.

FLORAISON: très hâtive, courte à moyenne, survenant une seule fois par saison.

INFLORESCENCE : cyme terminale, dressée. FLEURS : rose-bleu (RHS 73A-B) sur le dessus.

Origine génétique: La variété 'Rollys Favorite' a été créée en 2000 dans la pépinière de M. H. G. Oudhoorn, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. Des semences issues d'une pollinisation libre ont été recueillies en 1998 chez des sélections non identifiées de *Lychnis flos-jovis*, et une population de semis a été cultivée l'année suivante. Le programme d'amélioration visait à créer de nouveaux cultivars de *Lychnis* possédant des caractéristiques intéressantes en matière de port, de couleur des fleurs et d'autres caractères floraux.

Épreuves et essais: Les essais de 'Rollys Favorite' ont été réalisés au cours de l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de chaque variété, cultivés en serre de polyéthylène dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Rollys Favorite'

	'Rollys Favorite'	'Peggy'*
Hauteur de la pl	ante (cm)	
moyenne	37,93	27,71
écart-type	2,09	2,56
Longueur du lim	be des feuilles (cm)	
moyenne	4,03	8,90
écart-type	0,27	0,90



DEMANDES À L'ÉTUDE LYCHNIDE

Diamètre des fleurs (cm) moyenne 2,53 écart-type 0,19 3,20 0,26 0,19

Couleur des fleurs (RHS)

N74B-C dessus 73Á-B

*variété de référence



Lychnide: 'Rollys Favorite' (droite) avec la variété de référence 'Peggy' (gauche)



Lychnide: 'Rollys Favorite' (droite) avec la variété de référence 'Peggy' (gauche)

DEMANDES À L'ÉTUDE

MARGUERITE

(Leucanthemum ×superbum)

Dénomination proposée: 'Banana Cream'

Numéro de la demande: 09-6706 Date de la demande: 2009/08/07

Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Kevin A. Hurd, Walters Gardens Inc., Caledonia, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Leumayel' (Broadway Lights)

Sommaire: 'Banana Cream' donne une plante plus courte que 'Leumayel'. La précocité de floraison est intermédiaire chez 'Banana Cream', alors qu'elle est hâtive chez 'Leumayel'. Les fleurs de 'Banana Cream' sont de plus petit diamètre et possèdent des rayons plus courts que celles de 'Leumayel'. Chez 'Banana Cream', le dessus des rayons est d'abord jaune à vert jaune puis devient brun-jaune clair à blanc, alors que chez 'Leumayel' il est d'abord vert-jaune puis devient blanc.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante à buissonnante-arrondie, moyennement ramifiée.

TIGE : vert foncé, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : alternes, simples, sessiles, lancéolées, non panachées, à sommet modérément aigu, à base atténuée, à marge dentée; dessus vert foncé.

CAPITULE : terminal, dressé; floraison de précocité intermédiaire, de longue durée, presque continue.

RAYONS: en nombre intermédiaire, à axe longitudinal droit; dessus jaune à vert-jaune (RHS 4B-C) finissant par devenir brun-jaune clair (RHS 158D) à blanc (RHS 155D).

DISQUE: orange-jaune (RHS 17A-B).

Origine génétique: 'Banana Cream' est issue d'une hybridation des variétés 'Broadway Lights' et 'Sunny Side Up' réalisée en juillet 2006 à la Walters Gardens, à Zeeland, au Michigan. La nouvelle variété a été sélectionnée en juillet 2008 pour la couleur de ses fleurs et la durée de sa floraison

Épreuves et essais: Les essais de 'Banana Cream' ont été réalisés à l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 16,5 cm dans une serre de polyéthylène. Les sujets étaient espacés de 45 cm environ. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Banana Cream'

Tableau de Comparaison pour Banana Cream				
		'Banana Cream'	'Leumayel'*	
	Hauteur de la pla	nnte (cm)		
	moyenne '	25,10	32,30	
	écart-type	2,42	3,16	
	Diamètre des cap	oitules (cm)		
	moyenne	9,04	11,07	
	écart-type	0,76	0,80	
	Longueur des ray	yons (cm)		
	moyenne	3,01	3,91	
	écart-type	0,26	0,24	



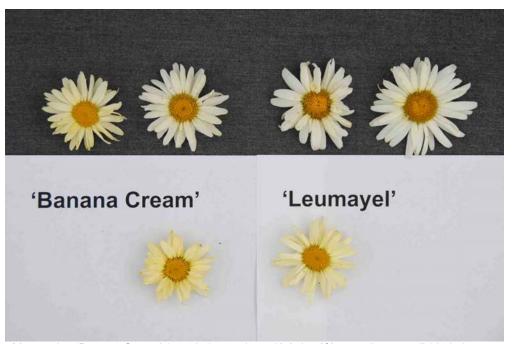
Couleur des rayons (RHS) dessus 4B-C, 4B-C, passant au 158D-155D

2C-D, passant au 157D-155D

*variété de référence



Marguerite: 'Banana Cream' (gauche) avec la variété de référence 'Leumayel' (droite)



Marguerite: 'Banana Cream' (gauche) avec la variété de référence 'Leumayel' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

MAUVE EN ARBRE

MAUVE EN ARBRE (Hibiscus syriacus)

Dénomination proposée: 'Carpa' Numéro de la demande: 09-6661 **Date de la demande:** 2009/06/09

Requérant: Van Der Kroft Nursery, Strathroy (Ontario)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Paul Van Der Kroft, Van Der Kroft Nursery, Strathroy (Ontario)

Variété de référence: 'America Irene Scott' (Sugar Tip)

Sommaire: Chez 'Carpa', les panachures du limbe des feuilles sont fortement marquées, tandis que chez 'America Irene Scott' elles sont faiblement marquées. Le dessus des pétales est principalement violet chez 'Carpa', tandis qu'il est principalement violet-bleu clair chez 'America Irene Scott'.

Description:

PLANTE : dressée, moyennement ramifiée, à rameaux semi-dressés; tige brune.

LIMBE DES FEUILLES : ové, faiblement à moyennement lobé, à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge plane à modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes à moyennes; dessus vert moyen avec des panachures vertjaune fortement marquées.

FLORAISON : survenant à la mi saison. FLEURS : doubles, stériles, du groupe violet.

PÉTALES: moyennement chevauchants; forme de type 2; marge moyennement dentée en scie, moyennement ondulée; dessus violet (RHS 75A/84B); dessous violet-bleu clair (RHS 76A); zone de l'œil rouge-violet foncé (plus rouge que RHS 60A), de grandeur moyenne; couleur perdant fortement son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Carpa' est issue d'une mutation raméale découverte chez la variété 'Ardens' en 2000, à Strathroy, en Ontario. La nouvelle variété a été sélectionnée pour ses feuilles panachées, ses fleurs doubles et violettes et sa stérilité. Elle a été multipliée pour la première fois en 2004, par boutures semi-ligneuses, à Strathroy.

Épreuves et essais: Les essais de 'Carps' ont été réalisés en serre de polyéthylène au cours du printemps et de l'été 2010 dans les installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 8 sujets de chaque variété, cultivés dans des récipients de 2 gallons. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet 2010 chez 8 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Carpa'

. abioaa ao ooiiipt	araroon pour ourpu	
	'Carpa'	'America Irene Scott'*
Couleur des pétale	s (RHS)	
dessus	75A/84B	69C avec stries N66D
zone de l'œil	plus rouge que 60A	59A avec zone de transition 60A
dessous	76A	69C
*variété de référenc	ce	





Mauve en arbre: 'Carpa' (gauche) avec la variété de référence 'America Irene Scott' (droite)



Mauve en arbre: 'Carpa' (gauche) avec la variété de référence 'America Irene Scott' (droite)



Mauve en arbre: 'Carpa' (gauche) avec la variété de référence 'America Irene Scott' (droite)

NIEREMBERGIE (Nierembergia)

Dénomination proposée: 'USNRB1201' Nom commercial: Augusta Blue Skies

Numéro de la demande: 09-6592 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Blue Eyes' et 'Sunnicobu' (Summer Splash Compact Blue)

Sommaire: 'USNRB1201' donne une plante dressée-buissonnante, alors que les deux variétés de référence donnent des plantes semi-dressées. 'USNRB1201' donne une plante plus haute que les deux variétés de référence. Chez 'USNRB1201', le limbe des feuilles est plus long que chez 'Blue Eyes'. La marge des fleurs est modérément réfléchie chez 'USNRB1201', alors qu'elle est plate à faiblement réfléchie chez 'Blue Eyes', et plate chez 'Sunnicobu'. Les fleurs de 'USNRB1201' sont plus petites que celles de 'Sunnicobu'. Les fleurs de 'USNRB1201' ne sont pas de la même couleur que celles des deux variétés de référence. La zone de l'œil est petite chez 'USNRB1201', alors qu'elle est de grandeur moyenne chez les deux variétés de référence.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGE : vert clair à vert moyen, non anthocyanée, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: linéaires, non pétiolées, à sommet aigu; dessus vert moyen; dessous vert foncé.

SÉPALES : à sommet aigu. INFLORESCENCES : grappes.

COROLLE : en forme de cloche, couleur crème, moyennement lobée, moyennement réfléchie, à marge violette (RHS N82B

C), à centre violet (RHS N82A-B), à base violet-bleu (RHS 86D); zone de l'œil jaune (RHS 12B), petite.

ANTHÈRES: jaunes.

Origine génétique: 'USNRB1201' est issue d'un croisement contrôlé entre le *Nierembergia caerulea* (parent femelle) et le semis exclusif 'UCU-1', réalisé le 10 juin 2005 par le sélectionneur, Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Le 6 juillet 2006, un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné à Bonsall, en Californie, pour son port, son mode de ramification, la précocité de sa floraison et la durée de sa floraison. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois le 10 juillet 2006, à Bonsall, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'USNRB1201' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USNRB1201'

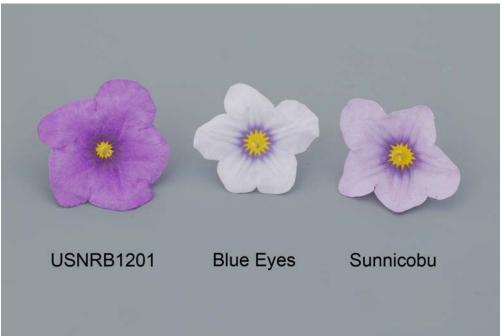
	'USNRB1201'	'Blue Eyes'*	'Sunnicobu' *
Hauteur de la pl	ante (cm)		
moyenne	23,9	15,8	15,5
écart-type	1,41	2,36	2,89



Longueur du limb moyenne écart-type	e des feuilles (cm) 2,5 0,27	1,7 0,22	2,2 0,14
Diamètre des fleu	ırs (cm)		
moyenne	`3,0 [°]	3,1	3,4
écart-type	0,17	0,22	0,10
Couleur des fleur	s (RHS)		
marge	N82B-C	NN155C	85C
centre	N82A-B	NN155C	85C avec tons 85A
base	86D	90D	90D
*variétés de référ	ence		



Nierembergie: 'USNRB1201' (gauche) avec les variétés de référence 'Blue Eyes' (centre) et 'Sunnicobu' (droite)



Nierembergie: 'USNRB1201' (gauche) avec les variétés de référence 'Blue Eyes' (centre) et 'Sunnicobu' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

OSTÉOSPERMUM

OSTÉOSPERMUM (Osteospermum ecklonis)

Dénomination proposée: 'Balserlem' Nom commercial: Serenity Lemonade

Numéro de la demande: 09-6552 Date de la demande: 2009/03/16

Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Linda Laughner, Ball Horticultural Company, Santa Paula, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Oste Yel' (Tradewinds Pure Yellow) et 'Tra Yelbic' (Tradewinds Yellow Bicolor)

Sommaire: Les indentations des feuilles sont profondes chez 'Balserlem', alors qu'elles sont très profondes chez 'Oste Yel' et très peu profondes à peu profondes chez 'Tra Yelbic'. Le capitule de 'Balserlem' est plus petit que celui de 'Oste Yel', mais plus grand que celui de 'Tra Yelbic'. Le dessus des rayons est d'un jaune plus clair chez 'Balserlem' que chez 'Oste Yel'. Les rayons de 'Balserlem' sont unicolores, alors que ceux de 'Tra Yelbic' sont bicolores. Les fleurs du disque sont gris clair avec du bleu au sommet chez 'Balserlem', tandis qu'elles sont vert-jaune chez les variétés de référence.

Description:

POUSSES: dressées

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations profondes.

RAYONS : à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus des jeunes rayons jaune clair (RHS 8B) avec du jaune plus clair (RHS 8C) vers la base et du jaune (RHS 9A) au sommet; dessus des rayons à maturité jaune clair (RHS 8D) à la base, principalement jaune clair (RHS 8C), avec du jaune (RHS 8A) au sommet, de couleur générale plus claire vers la base; dessous jaune clair avec des rayures vert pâle.

DISQUE : gris clair avec du bleu au sommet des fleurs, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Balserlem' est issue d'une autopollinisation effectuée en juin 2006 à Santa Paula, en Californie. Le parent femelle était la sélection exclusive 10925-1, à capitules jaune vif, à feuillage vert moyen et à port dressé. La sélection initiale a été faite en février 2007. La variété a été sélectionnée pour ses capitules jaunes et pour son port compact bien ramifié. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balserlem' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balserlem'

	'Balserlem'	'Oste Yel'*	'Tra Yelbic'*
Diamètre du capitule	(cm)		
movenne	7,1	8,4	6,2
écart-type	0,20	0,57	0,29
Couleur des jeunes ra	ivons (RHS)		
dessus	8B avec du 8C à la base, 9A au sommet	12B avec stries et marge 12A	N155B avec du 10D vers le sommet, 12A au sommet
Couleur du dessus de	es rayons (RHS)		
base	8D	8B	NN155B
couleur principale	8C avec du 8A au sommet	12B, strié de 12A	10C, strié de 10A





DEMANDES À L'ÉTUDE OSTÉOSPERMUM



Ostéospermum: 'Balserlem' (gauche) avec les variétés de référence 'Oste Yel' (centre) et 'Tra Yelbic' (droite)



Ostéospermum: 'Balserlem' (gauche) avec les variétés de référence 'Oste Yel' (centre) et 'Tra Yelbic' (droite)

'Balvovelo' Dénomination proposée: Voltage Yellow Nom commercial: Numéro de la demande: 09-6554

Date de la demande: 2009/03/16

Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis) Requérant:

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Linda Laughner, Ball Horticultural Company, Santa Paula, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Seikilrem' (Symphony Lemon)

Sommaire: 'Balvoyelo' donne une plante plus haute que 'Seikilrem'. À l'ouverture du capitule, le dessus des rayons est jaune chez 'Balvoyelo', tandis qu'il est orange-jaune strié de jaune clair chez 'Seikilrem'. Le sommet des rayons est arrondi chez 'Balvoyelo', alors qu'il est pointu chez 'Seikilrem'. Au plein épanouissement, le dessus des rayons est jaune chez 'Balvovelo', tandis qu'il est orange-jaune avec du blanc puis du violet et du violet-bleu autour du disque chez 'Seikilrem'. Le disque de 'Balvoyelo' est de plus grand diamètre que celui de 'Seikilrem'. Chez 'Balvoyelo', le disque est vert-jaune, alors qu'il est gris foncé à violet chez 'Seikilrem'.

Description:

POUSSES: semi-dressées.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes.

RAYONS : à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus des jeunes rayons jaune (RHS 6A) avec des stries d'un jaune plus clair; dessus des rayons à maturité jaune (RHS 5A); dessous jaune clair avec des stries vert

DISQUE : vert-jaune, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Balvoyelo' est issue d'une pollinisation croisée effectuée en août 2006 à Santa Paula, en Californie. Le parent femelle était la sélection exclusive 10512-1, à capitules jaune clair, à feuillage vert moyen et à port dressé. Le parent mâle était la sélection exclusive 10013-1, à capitules jaune vif, à feuillage vert moyen et à port rampant. La sélection initiale a été faite en février 2007. La variété a été sélectionnée pour ses capitules jaune vif et pour l'abondance de sa floraison. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balvoyelo' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

ableau de comparaison pour 'Balvovele'

	'Balvoyelo'	'Seikilrem'*
Hauteur de la pla	nte (cm)	
moyenne	26,9	21,1
écart-type	1,56	2,01
ccart-type	1,50	2,01
Couleur des rayo	ns à l'ouverture (RHS)	
dessus	6A avec stries 6B	13C avec stries 11C
Couleur des rayon principale secondaire	ns au plein épanouissement (RHS) 5A s/o	11A avec stries 13C 75A et N89C à la base, NN155C entre la couleur principale et la couleur de la base
Diamètre du disqu	ue (cm)	
moyenne	1,5	1,1
écart-type	0,07	0,06
*variété de référe	nce	

DEMANDES À L'ÉTUDE OSTÉOSPERMUM



Ostéospermum: 'Balvoyelo' (gauche) avec la variété de référence 'Seikilrem' (droite)



Ostéospermum: 'Balvoyelo' (gauche) avec la variété de référence 'Seikilrem' (droite)

Dénomination proposée: 'KLEOE08125'

Nom commercial: FlowerPower Compact Pink

Numéro de la demande: 08-6256 Date de la demande: 2008/03/31

Requérant:
Mandataire au Canada:
Sélectionneur:

Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Andrea Dohm, Pforzheim (Allemagne)

Variété de référence: 'KLEOE04109' (FlowerPower Pink)

Sommaire: 'KLEOE08125' donne une plante plus courte que 'KLEOE04109'. Chez 'KLEOE08125', le dessus des rayons est rose-bleu avec du violet au sommet et rose-bleu avec des tons de blanc à la base, tandis que chez 'KLEOE04109', il est violet avec du violet-bleu clair et du blanc à la base. Le dessous des rayons est violet clair avec des rayures longitudinales bleu violet et violettes chez 'KLEOE08125', alors qu'il est jaune et violet clair avec des rayures longitudinales bleu-violet et violet-brun chez 'KLEOE04109'.

Description:

POUSSES: semi-dressées.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes.

RAYONS: à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus des rayons à l'ouverture blanc (RHS NN155C), avec des rayures diffuses violet-bleu clair (RHS 76A) et violet (RHS 77A-B) au sommet; dessus des rayons à maturité rose-bleu (RHS 72C), avec du violet (RHS 72A) au sommet, passant vers la base au rose-bleu (RHS 72D) avec des tons de blanc; dessous violet clair avec des rayures longitudinales bleu-violet et violettes. DISQUE: violet, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'KLEOE08125' est issue d'une pollinisation effectuée en juillet 2002 à Stuttgart, en Allemagne, entre la variété 'Flower Power Amethyst' et le semis exclusif SA 002. Environ 500 semis ont été sélectionnés pour leur port compact bien ramifié et leur floraison hâtive. Un des semis, désigné 'KLEOE08125', a fait l'objet d'essais en serre menés à Stuttgart qui visaient à évaluer la précocité de la floraison, le port compact bien ramifié de la plante et la couleur des capitules. Des essais ont aussi été réalisés à l'extérieur, ce qui a permis d'évaluer la vigueur de la plante et le caractère abondant et continu de la floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEOE08125' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 5 août dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 24 septembre chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEOE08125'

	'KLEOE08125'	'KLEOE04109'*
Hauteur de la plante (cm	n)	
moyenne	20,4	26,4
écart-type	1,49	1,31
Couleur du dessus des i	rayons (RHS)	
couleur principale	72C avec du 72A au sommet	77A-B
couleur à la base	passant à 72D avec des tons de blanc	passant à 76D avec des tons de blanc
*variété de référence	ļ	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

DEMANDES À L'ÉTUDE **OSTÉOSPERMUM**



Ostéospermum: 'KLEOE08125' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE04109' (droite)



Ostéospermum: 'KLEOE08125' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE04109' (droite)



Ostéospermum: 'KLEOE08125' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE04109' (droite)

Dénomination proposée:'KLEOE08161'Nom commercial:Zion OrangeNuméro de la demande:08-6258Date de la demande:2008/03/31

Requérant:
Mandataire au Canada:
Sélectionneur:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Andrea Dohm, Pforzheim (Allemagne)

Variété de référence: 'KLEOE06150' (FlowerPower Bronze)

Sommaire: Les pousses de 'KLEOE08161' sont dressées, tandis que celles de 'KLEOE06150' sont semi-dressées. 'KLEOE08161' donne une plante plus courte que 'KLEOE06150'. Les rayons des jeunes capitules sont orange-jaune strié de rouge-orange chez 'KLEOE08161', alors qu'ils sont orange strié de brun-orange chez 'KLEOE06150'. Au plein épanouissement, le dessus des rayons est orange-jaune avec du rouge-orange à la base chez 'KLEOE08161', tandis qu'il est orange avec de l'orange-jaune clair à la base chez 'KLEOE06150'.

Description:

POUSSES: dressées.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations moyennement profondes.

RAYONS : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus rouge-orange (RHS N25A) à la base, principalement orange-jaune (RHS 21B) strié d'orange (RHS 26A), de couleur générale plus foncée vers la base; dessous jaune moyen avec des rayures rouge-brun.

DISQUE : gris foncé et brun, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'KLEOE08161' est issue d'une pollinisation effectuée en juillet 2005 à Stuttgart, en Allemagne, entre un semis exclusif non identifié (parent femelle) et un parent mâle d'origine inconnue. Environ 500 semis ont été sélectionnés pour leur port compact bien ramifié et la couleur de leurs capitules et de leurs feuilles. Un des semis, désigné 'KLEOE08161', a fait l'objet d'essais en serre menés à Stuttgart qui visaient à évaluer le port compact bien ramifié de la

DEMANDES À L'ÉTUDE OSTÉOSPERMUM

plante et la couleur des capitules. Des essais ont aussi été réalisés à l'extérieur, ce qui a permis d'évaluer la vigueur de la plante et le caractère abondant et continu de la floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEOE08161' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEOE08161'

	'KLEOE08161'	'KLEOE06150'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	21,3	29,5
écart-type	1,14	1,48
Couleur des rayons des jeune	s capitules (RHS)	
dessus	17B, lavé/strié de N25A-B	26C lavé/strié de 31C
	•	
Couleur des rayons des capitu	les à maturité (RHS)	
	les à maturité (RHS) N25A	20C



Ostéospermum: 'KLEOE08161' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE06150' (droite)



Ostéospermum: 'KLEOE08161' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE06150'

(droite)

Dénomination proposée: 'Osectrawhi'

Nom commercial: Tradewinds Trailing White '10

Numéro de la demande: 09-6738

Date de la demande: 2008/10/21 (bénéfice de priorité)

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Oslawit' (Jamboana Trailing White)

Sommaire: Les feuilles de 'Osectrawhi' sont plus longues et plus larges que celles de 'Oslawit'. Les indentations des feuilles sont peu profondes à moyennement profondes chez 'Osectrawhi', alors qu'elles sont très peu profondes à peu profondes chez 'Oslawit'. Les rayons de 'Osectrawhi' sont plus longs que ceux de 'Oslawit'. Le dessus des rayons est blanc chez 'Osectrawhi', alors qu'il est blanc avec du violet au sommet chez 'Oslawit'.

Description:

POUSSES: horizontales.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes à moyennement profondes.

RAYONS : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus blanc (RHS NN155C); dessous violet bleu clair lavé de tons roses et rayé de violet-bleu.

DISQUE : bleu foncé, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Osectrawhi' est issue d'une pollinisation libre effectuée à l'été 2004 à Enkhuizen, aux Pays-Bas, entre la lignée exclusive F0241-1 (parent femelle) et un parent mâle d'origine inconnue. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en janvier 2005. La nouvelle variété est issue d'un semis unique sélectionné en mai 2005 à Enkhuizen pour la couleur de ses capitules, son port et ses caractéristiques de production.

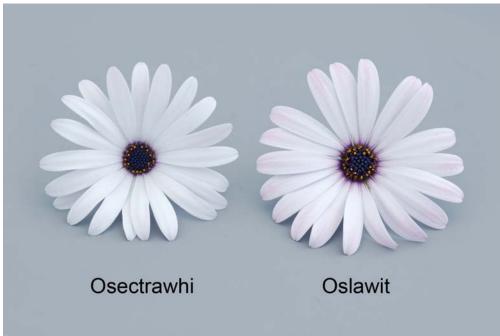
Épreuves et essais: Les essais de 'Osectrawhi' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 11

DEMANDES À L'ÉTUDE OSTÉOSPERMUM

cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Osectrawhi'

	'Osectrawhi'	'Oslawit'*
Longueur des fe	uilles (cm)	
moyenne	5,8	5,1
écart-type	0,33	0,36
Largeur des feui	lles (cm)	
moyenne	`1,9 [´]	1,3
écart-type	0,16	0,17
Longueur des ra	yons (cm)	
moyenne	3,7	3,3
écart-type	0,20	0,07
Couleur des ray	ons (RHS)	
dessus	`NN155C	NN155C avec du 75D au sommet
*variété de référe	ence	



Ostéospermum: 'Osectrawhi' (gauche) avec la varété de référence 'Oslawit' (droite)



Ostéospermum: 'Osectrawhi' (gauche) avec la varété de référence 'Oslawit' (droite)

Dénomination proposée: 'Tra Whit'

Nom commercial: Tradewinds Pearl '10'

Numéro de la demande: 09-6487 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Balserilla' (Serenity Vanilla)

Sommaire: 'Tra Whit' donne une plante plus courte que 'Balserilla'. Les indentations des feuilles sont moyennement profondes chez 'Tra Whit', alors qu'elles sont peu profondes chez 'Balserilla'. Le diamètre du capitule est plus petit chez 'Tra Whit' que chez 'Balserilla'. Les rayons de 'Tra Whit' sont plus courts que ceux de 'Balserilla'.

Description:

POUSSES: dressées.

FEUILLES: vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations moyennement profondes.

RAYONS : à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus blanc (RHS NN155B-C); dessous d'un jaune très clair à clair.

DISQUE : gris clair, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Tra Whit' est issue d'un croisement réalisé en juillet 2006 à Andijk, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la lignée exclusive O03-20-2, à capitules violet clair, et le parent mâle était la lignée exclusive O03-6-1, à capitules blancs à œil bleu. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en septembre 2006. En janvier 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur de ses capitules, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tra Whit' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Tra Whit'

rabieau de comp	araison pour	iia wiiit
	'Tra Whit'	'Balserilla' *
Hauteur de la plan	te (cm)	
moyenne	ì7.6	21,8
écart-type	1,47	1,60
Diamètre du capitu	le (cm)	
moyenne	6,8	7,9
écart-type	0,24	0,29
Longueur des rayo	ns (cm)	
moyenne	3,2	3,8
écart-type	0,13	0,25
*variété de référen	ce	



Ostéospermum: 'Tra Whit' (gauche) avec la variété de référence 'Balserilla' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE OSTÉOSPERMUM



Ostéospermum: 'Tra Whit' (gauche) avec la variété de référence 'Balserilla' (droite)

PATATE DOUCE ORNEMENTALE

DEMANDES À L'ÉTUDE

PATATE DOUCE ORNEMENTALE

(Ipomoea batatas)

Dénomination proposée: 'Iposgbro' Numéro de la demande: 10-6957 **Date de la demande:** 2010/05/03

Requérant: Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Paul Talmadge, Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Bronze'

Sommaire: 'Iposgbro' donne une plante compacte buissonnante-arrondie, tandis que 'Sweet Caroline Bronze' donne une plante étalée en coussin. La plante est en outre plus étroite chez 'Iposgbro' que chez 'Sweet Caroline Bronze'. Le limbe des feuilles est généralement trilobé chez 'Iposgbro', alors qu'il est généralement pentalobé chez 'Sweet Caroline Bronze'. Le dessus du limbe est brun foncé et brun chez 'Iposgbro', tandis qu'il est brun foncé et violet-brun chez 'Sweet Caroline Bronze'.

Description:

PLANTE : compacte, buissonnante-arrondie, moyennement à densément ramifiée.

TIGES : violettes, lisses, fortement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: alternes, simples, ovées à palmées, lobées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet et base aigus; dessus brun foncé (RHS 200C) et brun (RHS 200D), non glauque ou très faiblement glauque; dessous violet-brun (RHS 184B-C); pétiole fortement à très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Iposgbro' est issue d'un croisement entre les variétés 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green' et 'Sweet Caroline Purple', réalisé en 2006 à Lompoc, en Californie, aux États-Unis. La population F1 a été évaluée au printemps 2007 et soumise à une pollinisation de masse à l'automne 2007. En avril 2008, la variété 'Iposgbro' a été sélectionnée parmi la population F2 ainsi obtenue et a fait l'objet d'essais additionnels par multiplication végétative au cours de l'été 2008. Le programme de sélection visait au départ à améliorer la coloration vert clair et rouge des feuilles palmées. La nouvelle variété a également été sélectionnée pour son port et son aptitude à la ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Iposgbro' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Iposgbro'

'lposgbro'		'Sweet Caroline Bronze'*	
Largeur de la pla	ante (cm)		
moyenne	19,43	34,71	
écart-type	1,99	3,15	
Couleur du limbe dessus	e des feuilles (RHS) 200C et 200D	200B et N199B-178B	
*variété de référe	ence		





Patate douce ornementale: 'Iposgbro' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Bronze' (droite)



Patate douce ornementale: 'Iposgbro' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Bronze' (droite)

Dénomination proposée: 'Iposgdeepur' Numéro de la demande: 10-6958 **Date de la demande:** 2010/05/03

Requérant: Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Paul Talmadge, Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Purple'

Sommaire: 'Iposgdeepur' donne une plante compacte buissonnante-arrondie, tandis que 'Sweet Caroline Purple' donne une plante étalée en coussin. Le limbe des feuilles est plus petit chez 'Iposgdeepur' que chez 'Sweet Caroline Purple'.

Description:

PLANTE : compacte, buissonnante-arrondie, moyennement à densément ramifiée.

TIGES: violettes, lisses, très fortement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: alternes, simples, palmatilobées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet et base aigus; dessus brun foncé (RHS 200A - N186C), non glauque ou très faiblement glauque; dessous brun foncé (RHS N186C); pétiole fortement à très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Iposgdeepur' est issue d'un croisement entre les variétés 'Sweet Caroline Purple' et 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green', réalisé en 2006 à Lompoc, en Californie, aux États-Unis. La population F1 a été évaluée au printemps 2007 et soumise à une pollinisation de masse à l'automne 2007. En avril 2008, la variété 'Iposgdeepur' a été sélectionnée parmi la population F2 ainsi obtenue et a fait l'objet d'essais additionnels par multiplication végétative au cours de l'été 2008. Le programme de sélection visait au départ à obtenir des plantes possédant le port du parent mâle mais des feuilles de formes et de couleurs différentes. La nouvelle variété a également été sélectionnée pour son port et son aptitude à la ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Iposgdeepur' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Iposgdeepur'

	'lposgdeepur'	'Sweet Caroline Purple'*
Largeur de la pl	ante (cm)	
moyenne	22,38	29,29
écart-type	2,39	2,29
Longueur du lim	be des feuilles (cm)	
moyenne	7,25	9,01
écart-type	0,52	0,90
Largeur du limb	e des feuilles (cm)	
movenne	6.79	9,24
écart-type	0.57	1,03



Patate douce ornementale: 'Iposgdeepur' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Purple' (droite)

Dénomination proposée: 'Iposghlgre' Numéro de la demande: 10-6959 **Date de la demande:** 2010/05/03

Requérant: Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Paul Talmadge, Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green'

Sommaire: 'Iposghlgre' donne une plante buissonnante-arrondie, tandis que 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green' donne une plante étalée en coussin. Les tiges sont vert clair et violet chez 'Iposghlgre', alors qu'elles sont vert clair chez 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green'. Chez 'Iposghlgre', le limbe des feuilles est vert clair mais celui de certaines feuilles a une teinte violacée, tandis que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green' le limbe de toutes les feuilles est simplement vert clair. Le pétiole est faiblement anthocyané chez 'Iposghlgre', alors qu'il est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green'.

Description:

PLANTE: buissonnante-arrondie, moyennement ramifiée.

TIGES : vert clair et violet, lisses, faiblement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée, moyennes à épaisses.

FEUILLES: alternes, simples, cordées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à marge entière; dessus vert clair (RHS N144A-B), avec une légère teinte violacée chez certaines feuilles, non glauque ou très faiblement glauque; dessous brun-vert (RHS 151A); pétiole faiblement anthocyané.

Origine génétique: 'Iposghlgre' est issue d'un croisement entre les variétés 'Sweet Caroline Purple' et 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green', réalisé en 2006 à Lompoc, en Californie, aux États-Unis. La population F1 a été évaluée au printemps 2007 et soumise à une pollinisation de masse à l'automne 2007. En avril 2008, la variété 'Iposghlgre' a été sélectionnée parmi la population F2 ainsi obtenue et a fait l'objet d'essais additionnels par multiplication végétative au cours de l'été 2008. Le programme de sélection visait au départ à obtenir des plantes possédant le port du parent mâle mais des

feuilles de formes et de couleurs différentes. La nouvelle variété a également été sélectionnée pour son port et son aptitude à la ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Iposghlgre' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Patate douce ornementale: 'Iposghlgre' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green' (droite)

Dénomination proposée: 'Iposghpur'
Numéro de la demande: 10-6955

Date de la demande: 2010/05/03

Requérant: Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Paul Talmadge, Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'

Sommaire: 'Iposghpur' donne une plante buissonnante-arrondie, tandis que 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' donne une plante étalée en coussin. La plante est en outre plus étroite chez 'Iposghpur' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Le limbe et le pétiole des feuilles sont plus courts chez 'Iposghpur' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'.

Description:

PLANTE: buissonnante-arrondie, moyennement ramifiée.

TIGES: violettes, lisses, très fortement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: alternes, simples, cordées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à marge entière; dessus noir (RHS N186A-B), non glauque ou très faiblement glauque; dessous violet-brun (RHS 187A); pétiole très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Iposghpur' est issue d'un croisement entre les variétés 'Sweet Caroline Purple' et 'Sweet Caroline Sweetheart Light Green', réalisé en 2006 à Lompoc, en Californie, aux États-Unis. La population F1 a été évaluée au printemps 2007 et soumise à une pollinisation de masse à l'automne 2007. En avril 2008, la variété 'Iposghpur' a été sélectionnée parmi la population F2 ainsi obtenue et a fait l'objet d'essais additionnels par multiplication végétative au cours de l'été 2008. Le programme de sélection visait au départ à obtenir des plantes possédant le port du parent mâle mais des feuilles de formes et de couleurs différentes. La nouvelle variété a également été sélectionnée pour son port et son aptitude à la ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Iposghpur' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Iposghpur'

	'lposghpur'	'Sweet Caroline Sweetheart Purple'*
Largeur de la pla	ante (cm)	
moyenne	28,33	41,17
écart-type	1,97	3,50
Longueur du lim	be des feuilles (cm)	
moyenne	7,00	9,13
écart-type	0,65	0,44
Longueur du pét	tiole (cm)	
moyenne	4,13	8,86
écart-type	0,44	0,75
Couleur du limbe	e des feuilles (RHS)	
dessus	N186A-B	N200A-200A
*variété de référe	ence	



Patate douce ornementale: 'Iposghpur' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' (droite)

Dénomination proposée: 'Iposghred' Numéro de la demande: 10-6956 **Date de la demande:** 2010/05/03

Requérant: Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Paul Talmadge, Floranova Service Corp., Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Sweetheart Red'

Sommaire: 'Iposghred' donne une plante buissonnante-arrondie, tandis que 'Sweet Caroline Sweetheart Red' donne une plante étalée en coussin. La plante est en outre plus étroite chez 'Iposghred' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Red'. Elle est densément ramifiée chez 'Iposghred', alors qu'elle est faiblement ramifiée chez 'Sweet Caroline Sweetheart Red'. Le limbe des feuilles n'est pas lobé chez 'Iposghred', alors qu'il est faiblement lobé chez 'Sweet Caroline Sweetheart Red'. Le pétiole est plus long chez 'Iposghred' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Red'.

Description:

PLANTE: buissonnante-arrondie, densément ramifiée.

TIGES : brun-rouge à violettes, lisses, très fortement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée, moyennes à épaisses.

FEUILLES: alternes, simples, cordées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à marge entière; dessus brun foncé (RHS N186C) à violet-brun (RHS 187A), non glauque ou très faiblement glauque; dessous violet-brun (RHS 184A); pétiole très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Iposghred' est issue d'un croisement entre les variétés 'Sweet Caroline Purple' et 'Sweet Caroline Red', réalisé en 2006 à Lompoc, en Californie, aux États-Unis. La population F1 a été évaluée au printemps 2007 et soumise à une pollinisation de masse à l'automne 2007. En avril 2008, la variété 'Iposghred' a été sélectionnée parmi la population F2 ainsi obtenue et a fait l'objet d'essais additionnels par multiplication végétative au cours de l'été 2008. Le programme de sélection visait au départ à améliorer la performance horticole des types à feuillage rouge. La nouvelle variété a également été sélectionnée pour son port et son aptitude à la ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Iposghred' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2010, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 15 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Iposghred'

'lposghred'		'Sweet Caroline Sweetheart Red'	
Largeur de la pla	ante (cm)		
moyenne	22,83	31,50	
écart-type	2,40	2,87	
Longueur du pét	tiole (cm)		
moyenne	6,86	4,50	
écart-type	0,48	0,79	
Couleur du limbe	e des feuilles (RHS)		
dessus	N186C - 187A	187A-B	
*variété de référe			



Patate douce ornementale: 'Iposghred' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Red' (droite)

Dénomination proposée: 'NCORNSP-011MNLC'

Nom commercial: Illusion Midnight

Numéro de la demande: 09-6755 **Date de la demande:** 2009/10/26

Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Kenneth Pecota, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

G. Craig Yencho, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variétés de référence: 'Sweet Caroline Purple' et 'Seki Blapalm' (Chillin Blackberry Star)

Sommaire: 'NCORNSP-011MNLC' donne une plante plus large que 'Seki Blapalm'. Le limbe des feuilles est plus large chez 'NCORNSP-011MNLC' que chez les variétés de référence. Le lobe terminal des feuilles est plus long chez 'NCORNSP-011MNLC' que chez les variétés de référence. Les lobes du limbe sont très profonds chez 'NCORNSP-011MNLC', alors qu'ils sont profonds chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, devenant rampante avec le temps, moyennement ramifiée, à feuillage moyen à dense. TIGES : vert moyen au début, avec une forte pigmentation anthocyanique violet-rouge à maturité, lisses, à pubescence très clairsemée à clairsemée, moyennes à épaisses.

FEUILLES: alternes, simples, palmatilobées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet acuminé, à base cordée, à lobes très profonds; dessus noir verdâtre (plus vert que RHS N186A); dessous noir-violet (se rapprochant le plus de RHS N187A); nervure principale violet foncé (RHS N79A-B); pétiole fortement anthocyané.

Origine génétique: 'NCORNSP-011MNLC' est issue d'une pollinisation libre du clone généalogique 'NC1650-009N', réalisée à la North Carolina State University, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Le parent mâle était inconnu. Les graines ainsi obtenues ont été récoltées entre septembre 2003 et avril 2004 et semées en serre durant la dernière semaine de janvier 2005. Un premier cycle de sélection fondé sur un examen visuel de diverses caractéristiques des semis a été effectué quatre à six semaines après la germination. Les sujets sélectionnés ont été repiqués en serre dans des pots et utilisés comme sources exemptes de virus en vue de plantations futures. À la fin d'avril 2005, deux ou trois boutures de nœuds ont été prélevées sur

chaque plante-source et transférées dans des plateaux de racinage. En juin et juillet 2005, ces boutures ont été plantées au champ pour des essais à la Horticultural Crops Research Station, à Clinton, en Caroline du Nord. Un sujet de la nouvelle variété 'NCORNSP-011MNLC' a été sélectionné le 1er septembre 2005 en fonction d'un certain nombre de caractères, dont le port et la vigueur de la plante ainsi que la couleur et la forme du feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'NCORNSP-011MNLC' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCORNSP-011MNLC'

	'NCORNSP-011MNLC'	'Sweet Caroline Purple'*	'Seki Blapalm'*
Largeur de la pla	ante (cm)		
movenne	43,3	40,7	33,9
écart-type	2,50	3,67	2,87
Largeur du limbe	e des feuilles (cm)		
moyenne	16,8	10,8	10,5
écart-type	1,47	1,20	1,03
Longueur du lob	e terminal des feuilles (cm)		
moyenne	11,8	9,1	7,9
écart-type	0,81	0,75	1,10
*variétés de réfé	rence		



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-011MNLC' (gauche) avec les variétés de référence 'Sweet Caroline Purple' (centre) et 'Seki Blapalm' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-011MNLC' (gauche) avec les variétés de référence 'Sweet Caroline Purple' (centre) et 'Seki Blapalm' (droite)

Dénomination proposée: 'NCORNSP-012EMLC' **Nom commercial:** Illusion Emerald Lace

Numéro de la demande: 09-6756 **Date de la demande:** 2009/10/26

Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Kenneth Pecota, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

G. Craig Yencho, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Light Green'

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus large chez 'NCORNSP-012EMLC' que chez 'Sweet Caroline Light Green'. Le lobe terminal des feuilles est plus étroit chez 'NCORNSP-012EMLC' que chez 'Sweet Caroline Light Green'. Les feuilles sont palmatilobées chez 'NCORNSP-012EMLC', tandis qu'elles sont trilobées chez 'Sweet Caroline Light Green'. Les sinus séparant les lobes du limbe sont très profonds chez 'NCORNSP-012EMLC', alors qu'ils sont peu profonds à moyens chez 'Sweet Caroline Light Green'. Le dessous de la nervure principale du limbe est dépourvu de pigmentation anthocyanique chez 'NCORNSP-012EMLC', alors qu'il est fortement anthocyané dans la partie inférieure du limbe chez 'Sweet Caroline Light Green'.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, devenant rampante avec le temps, moyennement à fortement ramifiée, à feuillage dense. TIGES : vert clair, dépourvues de pigmentation anthocyanique, lisses, à pubescence clairsemée à moyenne, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: opposées, simples, palmatilobées, non panachées, glabres ou à pubescence très clairsemée à clairsemée sur les deux faces, à sommet acuminé, à base cordée, à sinus très profonds; dessus vert clair (RHS 144B), dessous vert clair (RHS 145B-C); pétiole fortement anthocyané au point de jonction avec le limbe.

Origine génétique: 'NCORNSP-012EMLC' est issue d'un croisement classique entre les cultivars exclusifs NC2591-002ORN (parent femelle) et NC2279-001ORN (parent mâle), réalisé entre octobre 2004 et avril 2005 à la North Carolina State University, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en

serre durant la dernière semaine de janvier 2005. Un premier cycle de sélection fondé sur un examen visuel de diverses caractéristiques des semis a été effectué quatre à six semaines après la germination. Les sujets sélectionnés ont été repiqués en serre dans des pots et utilisés comme sources exemptes de virus en vue de plantations futures. À la fin d'avril 2005, deux ou trois boutures de nœuds ont été prélevées sur chaque plante-source et transférées dans des plateaux de racinage. En juin et juillet 2005, ces boutures ont été plantées au champ pour des essais à la Horticultural Crops Research Station, à Clinton, en Caroline du Nord. Un sujet de la nouvelle variété 'NCORNSP-012EMLC' a été sélectionné le 1er septembre 2005 pour un certain nombre de caractères, dont le port et la vigueur de la plante ainsi que la couleur, la forme et l'orientation du feuillage.

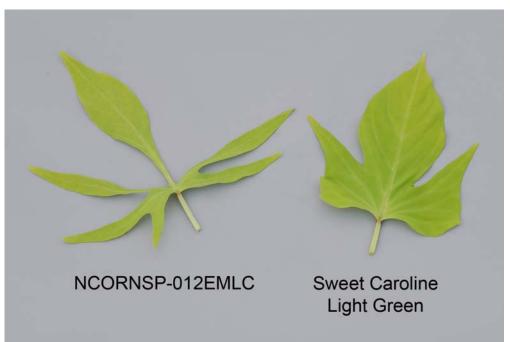
Épreuves et essais: Les essais de 'NCORNSP-012EMLC' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCORNSP-012EMLC'

	'NCORNSP-012EMLC'	'Sweet Caroline Light Green'
Largeur du limbe	e des feuilles (cm)	
moyenne	13,8	8,8
écart-type	1,86	0,99
Largeur du lobe	terminal (cm)	
moyenne	2,3	4,4
écart-type	0,34	0,36



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-012EMLC' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Light Green' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-012EMLC' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Light Green' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

PAVOT D'ORIENT (Papaver orientale)

Dénomination proposée: 'Fancy Feathers'

Numéro de la demande: 05-4794 Date de la demande: 2005/04/26

Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Pink Ruffles'

Sommaire: Chez 'Fancy Feathers', la face interne des pétales est rouge-orange au centre et à la marge avec du rose-rouge clair vers la base, tandis que chez 'Pink Ruffles' elle est entièrement d'une couleur allant d'un rouge-orange plus clair à un rose-rouge clair. La tache de la face interne des pétales est grise chez 'Fancy Feathers', tandis qu'elle est noire chez 'Pink Ruffles'. Les pétales de 'Fancy Feathers' sont plus profondément découpés que ceux de 'Pink Ruffles'.

Description:

PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.

TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque à faiblement glauque, à pubescence dense.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, à pubescence dense.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive. FLEURS : simples, terminales, dressées.

PÉTALES: peu nombreux, très chevauchants, réniformes, laciniés; dessus rouge-orange (RHS 41C) à la marge et au centre,

rose-rouge clair (RHS 41D) vers la base; dessous rose-rouge clair (RHS 41D); tache grise (RHS 200B), en bande.

ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Fancy Feathers' a été découverte en 2001 dans la pépinière du sélectionneur, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Fancy Feathers' ont été réalisés durant l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Dix sujets de la variété candidate et neuf sujets de la variété de référence ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 10 sujets de la variété candidate et les 9 sujets de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Fancy Feathers'

	'Fancy Feathers'	'Pink Ruffles'*
Couleur des pe	étales (RHS)	
dessus	41C et 41D	39B-C
dessous	41D	39C
tache	200B	202A





Pavot d'Orient: 'Fancy Feathers' (gauche) avec la variété de référence 'Pink Ruffles' (droite)

Dénomination proposée: 'Little Candyfloss'

Numéro de la demande: 05-5091 Date de la demande: 2005/10/06

Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Pink Pearl' et 'Helen Elizabeth'

Sommaire: 'Little Candyfloss' donne une plante plus courte que les variétés de référence. La tige et le dessus du limbe des feuilles sont vert foncé chez 'Little Candyfloss', tandis qu'ils sont vert moyen chez les variétés de référence. Le pédoncule est plus court chez 'Little Candyfloss' que chez les variétés de référence. Le diamètre de la fleur est plus petit chez 'Little Candyfloss' que chez 'Pink Pearl'. Le dessus des pétales est rose-rouge à rose-rouge clair (RHS 49A B) chez 'Little Candyfloss', tandis qu'il est rose-rouge clair à rose-rouge (RHS 41D 49A) chez 'Pink Pearl' et rose-rouge clair (RHS 49B C) chez 'Helen Elizabeth'. Chez 'Little Candyfloss', les pétales ont une tache en bande, tandis que chez 'Helen Elizabeth' ils n'ont pas de tache.

Description:

PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.

TIGE : vert foncé, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : en partie alternes, en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert foncé, à pubescence moyenne à dense.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive. FLEURS : simples, terminales, dressées.

PÉTALES : peu nombreux, très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses; dessus rose-rouge (RHS 49A) à rose-rouge

clair (RHS 49B); dessous rose-rouge clair (RHS 49B); tache noire (RHS 202A), en bande.

ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Little Candyfloss' est issue d'un croisement entre des sélections non identifiées, réalisé en 2002 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Little Candyfloss' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Sept sujets de la variété candidate, neuf sujets de la variété 'Pink Pearl' et dix sujets de la variété 'Helen Elizabeth' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 7 sujets de la variété candidate, les 9 sujets de la variété 'Pink Pearl' et les 10 sujets de la variété 'Helen Elizabeth'. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Little Candyfloss'

	'Little Candyfloss'	'Pink Pearl'*	'Helen Elizabeth'*
Hauteur de la pla	ante (cm)		
moyenne	35,10	48,25	48,50
écart-type	0,98	2,19	5,50
Longueur du péc	doncule (cm)		
moyenne	32,30	45,40	46,50
écart-type	1,20	2,70	4,51
Diamètre de la fi	leur (cm)		
moyenne	7,56	10,33	8,39
écart-type	1,16	1,08	0,61
Couleur des péta	ales (RHS)		
dessus	49A-É	41D - 49A	49B-C
dessous	49B	49A	49B



Pavot d'Orient: 'Little Candyfloss' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Pink Pearl' (en haut à droite) et 'Helen Elizabeth' (en bas)

Dénomination proposée: 'Pink Pearl' Numéro de la demande: 05-5093 **Date de la demande:** 2005/10/06

Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Little Candyfloss' et 'Helen Elizabeth'

Sommaire: 'Pink Pearl' donne une plante plus haute que 'Little Candyfloss'. La tige de 'Pink Pearl' est vert moyen, tandis que celle de 'Little Candyfloss' est vert foncé. Le limbe des feuilles est plus long chez 'Pink Pearl' que chez les variétés de référence. Le dessus du limbe est vert moyen chez 'Pink Pearl', tandis qu'il est vert foncé chez 'Little Candyfloss'. Le pédoncule est plus long chez 'Pink Pearl' que chez 'Little Candyfloss'. La fleur de 'Pink Pearl' est de diamètre plus grand que celles des variétés de référence. Le dessus des pétales est rose-rouge clair à rose-rouge (RHS 41D 49A) chez 'Pink Pearl', tandis qu'il est rose-rouge à rose-rouge clair (RHS 49A B) chez 'Little Candyfloss' et rose-rouge clair (RHS 49B C) chez 'Helen Elizabeth'. Chez 'Pink Pearl', les pétales ont une tache en bande, tandis que chez 'Helen Elizabeth' ils n'ont pas de tache.

Description:

PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.

TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence clairsemée à moyenne.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, à pubescence clairsemée à moyenne.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive. FLEURS : simples, terminales, dressées.

PÉTALES : peu nombreux, très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses; dessus rose-rouge clair (RHS 41D) à rose-

rouge (RHS 49A); dessous rose-rouge (RHS 49A); tache noire (RHS 202A), en bande.

ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: Pink Pearl' est issue d'un croisement entre des sélections non identifiées, réalisé en 2004 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Pink Pearl' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Neuf sujets de la variété candidate, sept sujets de la variété 'Little Candyfloss' et dix sujets de la variété 'Helen Elizabeth' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 9 sujets de la variété candidate, les 7 sujets de la variété 'Little Candyfloss' et les 10 sujets de la variété 'Helen Elizabeth', Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Pink Pearl'

	'Pink Pearl'	'Little Candyfloss'*	'Helen Elizabeth'*
Hauteur de la pla	ante (cm)		
moyenne	48,25	35,10	48,50
écart-type	2,19	0,98	5,50
Longueur du lim	be des feuilles (cm)		
moyenne	33,10	28,20	28,63
écart-type	1,44	3,56	1,11
Longueur du péc	doncule (cm)		
moyenne	45,40	32,30	46,50
écart-type	2,70	1,20	4,51

Diamètre de la fleur (cm)

moyenne 10,33 7,56 8,39 écart-type 1,08 1,16 0,61

Couleur des pétales (RHS)

 dessus
 41D - 49A
 49A-B
 49B-C

 dessous
 49A
 49A
 49B

^{*}variétés de référence



Pavot d'Orient: 'Pink Pearl' (en haut à droite) avec les variétés de référence 'Little Candyfloss' (en haut à gauche) et 'Helen Elizabeth' (en bas)

Dénomination proposée: 'Sunset' Numéro de la demande: 05-4800 **Date de la demande:** 2005/04/26

Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Madarin' et 'Allegro'

Sommaire: Les feuilles de 'Sunset' ont le limbe plus court que celles de 'Madarin' mais plus long et plus large que celles de 'Allegro'. Les fleurs de 'Sunset' sont de plus petit diamètre que celles des variétés de référence. Les pétales sont plus étroits chez 'Sunset' que chez 'Mandarin'. Le dessus des pétales est rouge chez 'Sunset', tandis qu'il est rouge-orange chez 'Mandarin' et 'Allegro'. Chez 'Sunset', les pétales ont une tache noire, tandis que chez 'Mandarin' ils n'ont pas de tache.

Description:

PLANTE: buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.

TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, à pubescence moyenne à dense.

PÉDONCULE: non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive. FLEURS : simples, terminales, dressées.

PÉTALES: peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses; dessus rouge (RHS 34A-

33A); dessous rouge (RHS 33A); tache noire (RHS 202A), en bande.

ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Sunset' a été découverte par le sélectionneur en 2001, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunset' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Dix sujets de la variété candidate, onze sujets de la variété 'Mandarin' et sept sujets de la variété 'Allegro' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 10 sujets de la variété candidate, chez 10 sujets de la variété 'Mandarin' et chez les 7 sujets de la variété 'Allegro'. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sunset'

	'Sunset'	'Madarin'*	'Allegro'*
Longueur du lim	be des feuilles (cr	m)	
moyenne	32,43	37,14	23,50
écart-type	2,15	2,04	2,69
Largeur du limbe	e des feuilles (cm))	
moyenne	13,83	14,07	10,50
écart-type	1,47	1,30	1,26
Diamètre de la f	leur (cm)		
moyenne	8,83	10,79	10,64
écart-type	0,47	0,70	0,85
Couleur des péta	ales (RHS)		
dessus	34A-33A	33B	30A
dessous	33A	33B	30A
Largeur des péta	ales (cm)		
moyenne	6,93	9,00	7,50
écart-type	0,60	0,92	0,50
*variétés de réfé	rence		



Pavot d'Orient: 'Sunset'



Pavot d'Orient: Variété de référence 'Mandarin'



Pavot d'Orient: Variété de référence 'Allegro'

DEMANDES À L'ÉTUDE PÉLARGONIUM

PÉLARGONIUM

(Pelargonium ×hortorum)

Dénomination proposée: 'Zoncanro'

Nom commercial: Fidelity Candy Rose

Numéro de la demande: 09-6779 **Date de la demande:** 2009/10/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Clips Pinka' (Tango Deep Pink)

Sommaire: Le dessus du limbe des feuilles est vert moyen et comporte une zone faiblement marquée chez 'Zoncanro', tandis qu'il est vert foncé et comporte une zone modérément marquée chez 'Clips Pinka'. Les pétales supérieurs ne portent pas de marques chez 'Zoncanro', alors qu'ils portent des rayures rouge-violet à rose-bleu modérément marquées chez 'Clips Pinka'. Les pédicelles de 'Zoncanro' sont plus longs que ceux de 'Clips Pinka'.

Description:

PLANTE: dressée.

TIGE : verte, d'épaisseur moyenne, à pubescence dense.

LIMBE DES FEUILLES: moyennement lobé, à lobes inférieurs divergents à tangents; forme de type 1; marge crénelée, faiblement à moyennement ondulée; incisions peu profondes; dessus vert moyen, non panaché, à pubescence dense; zone brun rougeâtre faiblement marquée, en position normale.

PÉTIOLE: à pubescence dense.

PÉDONCULE : moyennement à fortement anthocyané, à pubescence dense.

INFLORESCENCE: du groupe à fleurs roses, comportant un nombre moyen de fleurs ouvertes.

PÉDICELLE: non renflé, à pubescence dense; tiers médian brun rougeâtre.

SÉPALES : principalement rouges avec du vert au sommet, à pubescence dense.

FLEURS: simples à semi-doubles; pétales chevauchants, à marge entière; boutons floraux ovés.

PÉTALES SUPÉRIEURS : à dessus rose-bleu (RHS N66C) à la marge et au centre, blanc (RHS NN155D) à la base, sans marques, avec une grande zone basale blanche; dessous blanc (RHS NN155D) avec du rose-bleu clair (RHS 69B) vers la marge.

PÉTALES INFÉRIEURS : à dessus rose-bleu (RHS N66C) à la marge et au centre, sans marques ni zone basale blanche; dessous blanc (RHS NN155D) avec du rose-bleu clair (RHS 69B) vers la marge.

Origine génétique: 'Zoncanro' est issue d'un croisement contrôlé entre le sujet 'N2073-2' (parent femelle) et la variété 'Zocarowe' (parent mâle), réalisé en mai 2005 à Enkhuizen, aux Pays Bas, par le sélectionneur Theodorus C.M. van Kleinwee, employé de la société Syngenta Seeds B.V., dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en décembre 2005. Le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné en mai 2006, à Enkhuizen, pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Zoncanro' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 5 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Zoncanro'

'Zoncanro' 'Clips Pinka'*

Couleur des marques des pétales (RHS)

pétales supérieurs s/o se rapprochant le plus de N66B-C



DEMANDES À L'ÉTUDE PÉLARGONIUM

Longueur du pédicelle (cm)

moyenne 3,0 2,1 écart-type 0,52 0,22

*variété de référence



Pélargonium: 'Zoncanro' (gauche) avec la variété de référence 'Clips Pinka' (droite)



Pélargonium: 'Zoncanro' (gauche) avec la variété de référence 'Clips Pinka' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE PÉLARGONIUM



Pélargonium: 'Zoncanro' (gauche) avec la variété de référence 'Clips Pinka' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE

PENNISÉTUM SOYEUX

PENNISÉTUM SOYEUX (Pennisetum setaceum)

Dénomination proposée: 'Sky Rocket' Numéro de la demande: 09-6745 Date de la demande: 2009/10/16

Requérant: Ronald Strasko and ItSaul Plants, LLC, Alpharetta, Géorgie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Ronald Strasko, Leola, Pennsylvanie (États-Unis)

Karen R. Stever, ItSaul Plants, LLC, Alpharetta, Géorgie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fireworks' et 'Ivory Fountain'

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus long chez 'Sky Rocket' que chez 'Ivory Fountain'. Le limbe des feuilles est panaché chez 'Sky Rocket', alors qu'il ne l'est pas chez 'Ivory Fountain'. 'Sky Rocket' se distingue également des variétés de référence par la couleur du dessus du limbe. Le dessous du limbe est vert moyen avec du jaune chez 'Sky Rocket', alors qu'il est vert moyen et rouge avec du blanc chez 'Fireworks' et vert clair chez 'Ivory Fountain'. Le rachis est vert clair chez 'Sky Rocket', alors qu'il est rouge-violet foncé chez 'Fireworks'. La coloration rouge des soies est faible chez 'Sky Rocket', alors qu'elle est forte chez 'Fireworks'. 'Sky Rocket' se distingue également de 'Fireworks' par la couleur des soies et des stigmates.

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante à arquée, vigoureuse, à feuillage dense. TIGE : vert moyen à maturité, dressée, glabre ou très faiblement pubescente.

FEUILLES: alternes, simples.

LIMBE DES FEUILLES: linéaire, panaché, à sommet aigu, à base engainante, à marge entière; dessus glabre ou à pubescence très clairsemée, principalement vert foncé à vert-brun (RHS 137A-B), avec quelques bandes longitudinales vert-jaune (RHS 150D) le long de la marge; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée, principalement vert moyen, avec du jaune.

FLORAISON: intermédiaire à tardive, de longueur moyenne.

INFLORESCENCE: panicule spiciforme, dressée à arquée; rachis vert clair (RHS 145A-B).

GLUMES: blanc-jaune.

SOIES: blanches (RHS NN155B), à faible coloration rouge, devenant rouge-violet foncé (RHS 59A) avec le temps.

STIGMATES : blancs (RHS NN155B). ANTHÈRES : orange-jaune au début.

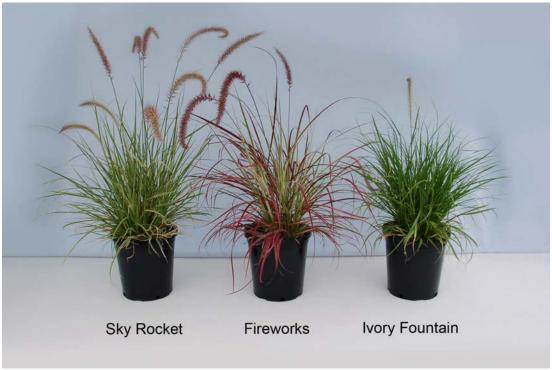
Origine génétique: La variété 'Sky Rocket' a été découverte et mise au point par les sélectionneurs Ronald Strasko et Karen R. Stever, à Alpharetta, en Georgie, aux États-Unis. Elle est issue d'une mutation de tige découverte en mars 2009 chez 'Fireworks' durant la division d'un plant-mère dans une pépinière d'Alpharetta. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur et le motif de son feuillage, pour sa durée de floraison, pour la couleur de ses soies et pour son port qui n'en fait pas une plante envahissante. La multiplication végétative de 'Sky Rocket' a été entreprise en mai 2009, à Alpharetta, par division des tiges.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sky Rocket' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au cours de l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racines mises en terre le 19 mai dans des récipients de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 7 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Tableau de comparaison pour 'Sky Rocket'

Tubioud do Comparaico	'Sky Rocket'	'Fireworks'*	'Ivory Fountain'*
Longueur du limbe des fe	euilles (cm)		
moyenne	38,3	40,5	31,6
écart-type	3,31	5,16	1,83
Couleur du dessus du lim	be des feuilles (RHS)		
principale	bandes longitudinales plus jaunes que 137A-B	bandes longitudinales 137B-C avec du 47B-D principalement sur la moitié distale de la feuille	plus clair que 147B
secondaire	bandes longitudinales plus claires que 150D	NN155B principalement sur la moitié basale de la feuille, devenant rouge avec le temps	s/o
Couleur du rachis (RHS) principale	145A-B	59B	145C
Couleur des soies (RHS)			
principale	NN155B, devenant presque 59A avec le temps	59A, devenant NN155A avec le temps	NN155B, devenant 59B avec le temps
Couleur des stigmates (R principale	PHS) NN155B	187A	NN155B
*variétés de référence			



Pennisétum soyeux: 'Sky Rocket' (gauche) avec les variétés de référence 'Fireworks' (centre) et 'Ivory Fountain' (droite)



Pennisétum soyeux: 'Sky Rocket' (gauche) avec les variétés de référence 'Fireworks' (centre) et 'Ivory Fountain' (droite)

PHLOX (Phlox)

Dénomination proposée: 'USPLX50302' Intensia White Imp.

Numéro de la demande: 09-6595 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'USPHLOTM6' (Intensia White) et 'Sunphloho' (Astoria White)

Sommaire: La corolle de 'USPLX50302' est étoilée, tandis que celles des variétés de référence sont rondes. Les lobes de la corolle sont plus étroits chez 'USPLX50302' que chez les variétés de référence. Chez 'USPLX50302', les lobes de la corolle sont obdeltoïdes, tandis que chez les variétés de référence ils sont obovés. Chez 'USPLX50302', les lobes sont fortement frangés, tandis que chez 'USPHLOTM6' ils sont moyennement frangés, et chez 'Sunphloho' ils sont très faiblement frangés. Chez 'USPLX50302', les lobes sont tangents, tandis que chez 'Sunphloho' ils sont chevauchants.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante.

TIGE : non anthocyanée, mince dans le tiers médian.

FEUILLES : non panachées, non anthocyanées, lancéolées, concaves en coupe transversale, à sommet aigu, à marge non ondulée, à sécrétion glandulaire collante; dessus vert clair à vert moyen; pubescence clairsemée sur les deux faces.

FLORAISON: hâtive.

INFLORESCENCE : en forme de dôme; pédicelles et calices non anthocyanés.

COROLLE: simple, étoilée, du groupe blanc.

LOBES DE LA COROLLE : obdeltoïdes, tangents, unicolores, blancs (RHS NN155C) sur les deux faces, à sommet modérément aigu, à marge fortement frangée.

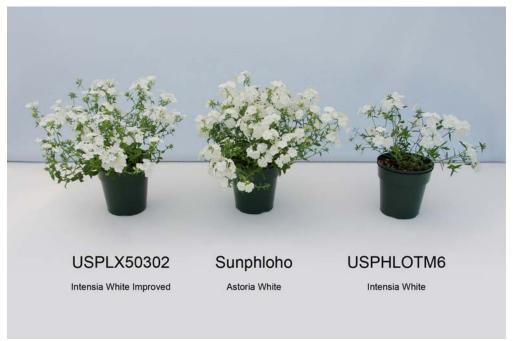
Origine génétique: 'USPLX50302' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 12 juin 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre une forme blanche du *Phlox glabriflora* (parent femelle) et un semis à fleurs blanches (parent mâle). Un sujet a été sélectionné parmi la descendance le 6 juillet 2006, à Bonsall, en Californie, pour son port compact, sa vigueur durant tout l'été et sa résistance à l'oïdium. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois le 10 juillet 2006, à Bonsall, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'USPLX50302' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USPLX50302'

	'USPLX50302'	'USPHLOTM6'*	'Sunphloho' *
Largeur des lobe	es de la corolle (cm)		
moyenne	1,2	1,4	1,4
écart-type	0.05	0.11	0.08





Phlox: 'USPLX50302' (gauche) avec les variétés de référence 'USPHLOTM6' (droite) et 'Sunphloho' (centre)



Phlox: 'USPLX50302' (gauche) avec les variétés de référence 'USPHLOTM6' (centre) et 'Sunphloho' (droite)

Dénomination proposée: 'USPLX50304'
Nom commercial: Intensia Orchid Blast

Numéro de la demande: 09-6596 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USPHLO2' (Intensia Lilac Rose)

Sommaire: Le pédicelle est plus court chez 'USPLX50304' que chez 'USPHL02'. La corolle de 'USPLX50304' est étoilée, tandis que celle de 'USPHLO2' est ronde. Les lobes de la corolle sont plus étroits chez 'USPLX50304' que chez 'USPHLO2'. Chez 'USPLX50304', les lobes de la corolle sont obdeltoïdes, tandis que chez 'USPHLO2' ils sont obovés. Chez 'USPLX50304', le sommet des lobes est modérément aigu, tandis que chez 'USPHLO2' il est arrondi. Chez 'USPLX50304', la marge des lobes est moyennement frangée, tandis que chez 'USPHLO2' elle est très faiblement frangée. Chez 'USPLX50304', les lobes sont espacés, tandis que chez 'USPHLO2' ils sont chevauchants. Le dessus des lobes est d'un violet plus clair chez 'USPLX50304' que chez 'USPHLO2'.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante à arrondie.

TIGE: non anthocyanée, mince dans le tiers médian.

FEUILLES : non panachées, non anthocyanées, lancéolées, plates en coupe transversale, à sommet aigu, à marge non ondulée, à sécrétions glandulaires collantes; dessus vert moyen; pubescence clairsemée sur les deux faces.

FLORAISON: hâtive.

INFLORESCENCE : en forme de dôme; pédicelles et calices non anthocyanés.

COROLLE : simple, étoilée, bicolore, du groupe violet.

LOBES DE LA COROLLE : obdeltoïdes, espacés, à sommet modérément aigu, à marge moyennement frangée; dessus violet (RHS N78C) avec œil violet (RHS N74A); dessous à partie apicale blanche (RHS NN155C) avec du violet (RHS N78C) à la marge et à partie basale blanche (RHS NN155C) avec un lavis violet (RHS N78C).

Origine génétique: 'USPLX50304' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 12 juin 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre une forme blanche du *Phlox glabriflora* (parent femelle) et un semis à fleurs blanches (parent mâle). Un sujet a été sélectionné parmi la descendance le 6 juillet 2006, à Bonsall, en Californie, pour son port compact, sa vigueur durant tout l'été et sa résistance à l'oïdium. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois le 10 juillet 2006, à Bonsall, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'USPLX50304' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 19 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USPLX50304'

·	'USPLX50304'	'USPHLO2'*
Longueur des péd	licelles (cm)	
moyenne	0,7	1,2
écart-type	0,18	0,15
-	de la corolle (cm)	
moyenne	0,9	1,4
écart-type	0,14	0,05
Couleur du dessu	s des lobes de la corolle	(RHS)
zone apicale	N78C	N78B
*variété de référer	nce	



Phlox: 'USPLX50304' (gauche) avec la variété de référence 'USPHLO2' (droite)



Phlox: 'USPLX50304' (gauche) avec la variété de référence 'USPHLO2' (droite)

Dénomination proposée: 'USPLX60306' **Nom commercial:** Intensia Blueberry

Numéro de la demande: 09-6597 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada:BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)Sélectionneur:Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunphloburu' (Astoria Blue)

Sommaire: 'USPLX60306' donne une plante plus haute que 'Sunphloburu'. Le limbe des feuilles est plus long chez 'USPLX60306' que chez 'Sunphloburu'. Chez 'USPLX60306', le limbe est lancéolé, tandis que chez 'Sunphloburu' il est ové. La zone de l'œil et le dessus des lobes de la corolle sont d'un violet plus foncé chez 'USPLX60306' que chez 'Sunphloburu'.

Description:

PLANTE: dressée-buissonnante.

TIGE: non anthocyanée, à tiers médian d'épaisseur moyenne.

FEUILLES: non panachées, non anthocyanées, lancéolées, concaves à plates en coupe transversale, à sommet aigu, à marge non ondulée, à sécrétions glandulaires collantes; dessus vert moyen; pubescence de densité moyenne sur les deux faces.

FLORAISON: hâtive.

INFLORESCENCE : en forme de dôme; pédicelles et calices non anthocyanés.

COROLLE: simple, ronde, bicolore, du groupe violet.

LOBES DE LA COROLLE: obovés, chevauchants, à sommet cuspidé, à marge faiblement frangée; dessus violet (RHS N81A) avec des stries et des mouchetures d'un violet plus clair (RHS N82A) à l'ouverture de la fleur et violet (RHS N87A) avec des stries et des mouchetures violettes (RHS N82A) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous violet (RHS 84A) à la marge et blanc (RHS NN155B) à la base, avec des stries et des mouchetures violet-bleu clair (RHS 85B-C); œil violet foncé (RHS 83A).

Origine génétique: 'USPLX60306' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 9 septembre 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre un sujet de la variété 'Candy Box Blue' (parent femelle) et un semis à fleurs bleues (parent mâle). Un sujet a été sélectionné parmi la descendance le 17 juillet 2007, à Bonsall, en Californie, pour la couleur et la stabilité de la couleur de ses fleurs, pour sa résistance à l'oïdium et pour son aptitude à la multiplication. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois le 23 juillet 2007, à Bonsall, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'USPLX60306' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 17 juin chez 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USPLX60306'

	'USPLX60306'	'Sunphloburu' *
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,8	17,8
écart-type	1,86	1,47
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	3,0	1,8
écart-type	0,16	0,19
Couleur du dessus des lobes de la corolle (Ri	HS)	
à l'ouverture de la fleur	N81A avec stries et mouchetures N82A	85D avec stries et mouchetures N80B et N82B
lorsque la fleur est complètement ouverte	N87A avec stries et mouchetures N82A	85C-D avec stries et mouchetures N82C-D
œil	83A	N81A

DEMANDES À L'ÉTUDE PHLOX



Phlox: 'USPLX60306' (gauche) avec la variété de référence 'Sunphloburu' (droite)



Phlox: 'USPLX60306' (gauche) avec la variété de référence 'Sunphloburu' (droite)

PHLOX

(Phlox paniculata)

Dénomination proposée:'Barsixty'Nom commercial:White Eye FlameNuméro de la demande:10-6877Date de la demande:2010/03/05

Requérant: Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Genesis Plant Propagation Ltd., Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: G.B.H. Bartels, Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Bartwentynine' (White Flame)

Sommaire: 'Barsixty' donne une plante plus haute que 'Bartwentynine'. Les feuilles de 'Barsixty' sont plus petites que celles de 'Bartwentynine'. Chez 'Barsixty', la corolle a un œil violet, tandis que chez 'Bartwentynine' elle n'a pas d'œil.

Description:

TIGE: non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, à tiers médian d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, non anthocyané à faiblement anthocyané, modérément allongé, à sommet acuminé à aigu; largeur maximale située à mi longueur du limbe.

INFLORESCENCE : à fleurs nombreuses pourvues d'un périanthe.

CALICE : non anthocyané à faiblement anthocyané, de longueur moyenne.

LOBES DE LA COROLLE : obdeltoïdes, de longueur et largeur moyennes, à dessus blanc (RHS 155C) avec un œil violet (RHS N74A).

TUBE DE LA COROLLE : long, de petit diamètre juste sous les lobes.

Origine génétique: 'Barsixty' a été découverte en 2005 dans les installations de la Bartels Breeding B.V., à Aalsmeer, aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement entre 01.44.88.01 (parent femelle) et 01.44.95.01 (parent mâle). La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et son aptitude à la croissance en pot.

Épreuves et essais: Les essais de 'Barsixty' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Genesis Plant Propagation Ltd., à Langley, en Colombie-Britannique, au Canada. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété, cultivés à l'extérieur en pots de 15 cm. Les sujets étaient disposés en grille et espacés de 30 à 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Barsixty'

	'Barsixty'	'Bartwentynine'*
Hauteur de la pla	nte (cm)	
moyenne	25,1	19,2
écart-type	1,5238	0,9189
Longueur du limb	e des feuilles (cm)	
moyenne	5,6	6,5
écart-type	0,5877	0,7823
Largeur du limbe	des feuilles (cm)	
moyenne	2,5	3,5
écart-type	0,0666	0,4082
Couleur de la cor	olle (RHS)	
œil	N74A	s/o
*variété de référe	nce	



Phlox: 'Barsixty' (droite) avec la variété de référence 'Bartwentynine' (gauche)



Phlox: 'Barsixty' (droite) avec la variété de référence 'Bartwentynine' (gauche)

Dénomination proposée:'Barsixtyone'Nom commercial:Violet FlameNuméro de la demande:10-6878Date de la demande:2010/03/05

Requérant: Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Genesis Plant Propagation Ltd., Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: G.B.H. Bartels, Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Barthirtyone' (Velvet Flame)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus grand chez 'Barsixtyone' que chez 'Barthirtyone'. Chez 'Barsixtyone', l'inflorescence comporte un nombre élevé de fleurs, tandis que chez 'Barthirtyone' elle en comporte un nombre intermédiaire. Le dessus des lobes de la corolle est d'un violet plus bleuté chez 'Barsixtyone' que chez 'Barthirtyone'. La corolle possède un œil chez 'Barsixtyone', alors qu'elle n'en possède pas chez 'Barthirtyone'.

Description:

TIGE: non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, modérément allongé, à sommet acuminé à aigu; dessus non anthocyané ou très faiblement anthocyané; largeur maximale située à mi longueur du limbe.

INFLORESCENCE : à fleurs nombreuses pourvues d'un périanthe.

CALICE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané, de longueur moyenne.

LOBES DE LA COROLLE : obdeltoïdes, de longueur et largeur moyennes, à dessus violet (RHS N82C); zone de l'œil indifférenciée.

TUBE DE LA COROLLE : de longueur moyenne, de petit diamètre juste sous les lobes.

Origine génétique: 'Barsixtyone' a été découverte en 2006 dans les installations de la Bartels Breeding B.V., à Aalsmeer, aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement entre 02.44.11.02p (parent femelle) et 01.44.04.01 (parent mâle). La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et son aptitude à la croissance en pot.

Épreuves et essais: Les essais de 'Barsixtyone' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Genesis Plant Propagation Ltd., à Langley, en Colombie-Britannique, au Canada. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété, cultivés à l'extérieur en pots de 15 cm. Les sujets étaient disposés en grille et espacés de 30 à 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Barsixtyone'

	'Barsixtyone'	'Barthirtyone'*
Longueur du lim	be des feuilles (cm)	
moyenne	5,5	4,7
écart-type	0,0843	0,3634
Largeur du limbe	e des feuilles (cm)	
moyenne	3,1	2,0
écart-type	0,2163	0,1197
Couleur du dess principale	us des lobes de la cor N82C	olle (RHS) N74A devenant moins vif vers la base



Phlox: 'Barsixtyone' (gauche) avec la variété de référence 'Barthirtyone' (droite)



Phlox: 'Barsixtyone' (gauche) avec la variété de référence 'Barthirtyone' (droite)

Dénomination proposée:'Barsixtytwo'Nom commercial:Coral FlameNuméro de la demande:10-6879Date de la demande:2010/03/05

Requérant: Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Genesis Plant Propagation Ltd., Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: G.B.H. Bartels, Bartels Breeding B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Barthirtysix' (Red Flame)

Sommaire: 'Barsixtytwo' donne une plante plus courte que 'Barthirtysix'. La maturation est plus hâtive chez 'Barsixtytwo' que chez 'Barthirtysix'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Barsixtytwo' que chez 'Barthirtysix'. L'inflorescence de 'Barsixtytwo' comporte un nombre intermédiaire de fleurs, tandis que celle de 'Barthirtysix' en comporte un nombre élevé. Chez 'Barsixtytwo', le dessus des lobes de la corolle est rouge, tandis que chez 'Barthirtysix il est rouge-rose foncé.

Description:

TIGE: non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, à tiers médian d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, non anthocyané à faiblement anthocyané, modérément allongé, à sommet acuminé à aigu; largeur maximale située à mi longueur du limbe.

INFLORESCENCE : comportant un nombre intermédiaire de fleurs, pourvues d'un périanthe.

CALICE : non anthocyané à faiblement anthocyané, de longueur moyenne.

LOBES DE LA COROLLE : obdeltoïdes, de longueur et largeur moyennes; dessus rouge (RHS 50A) avec un œil rouge-violet (RHS N66B).

TUBE DE LA COROLLE : long, de petit diamètre juste sous les lobes.

Origine génétique: 'Barsixtytwo' a été découverte en 2006 dans les installations de la Bartels Breeding B.V., à Aalsmeer, aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement entre 98.44.32.01p (parent femelle) et 97.44.50.10p (parent mâle). La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et son aptitude à la croissance en pot.

Épreuves et essais: Les essais de 'Barsixtytwo' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Genesis Plant Propagation Ltd., à Langley, en Colombie-Britannique, au Canada. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété, cultivés à l'extérieur en pots de 15 cm. Les sujets étaient disposés en grille et espacés de 30 à 40 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Barsixtytwo'

	'Barsixtytwo'	'Barthirtysix'*
Hauteur de la pla	ante (cm)	
moyenne	23,2	53,0
écart-type	2,0976	3,6224
moyenne	e des feuilles (cm) 2,5 0,1059	3,5 0.2357
écart-type	0,1059 us des lobes de la cor	0,2357
principale	50A	`52A´
*variété de référe	ence	



Phlox: 'Barsixtytwo'



Phlox: Variété de référence 'Barthirtysix'

DEMANDES À L'ÉTUDE POINSETTIA

POINSETTIA

(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée: 'Fismired' Numéro de la demande: 08-6398 **Date de la demande:** 2008/07/04

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Katharina Zerr, Höhr-Grenzhausen (Allemagne)

Variété de référence: 'Duechamp'

Sommaire: 'Fismired' donne une plante haute, alors que 'Duechamp' donne une plante de hauteur moyenne. Chez 'Fismired', le tiers médian des tiges est moyennement anthocyané, alors que chez 'Duechamp' il est faiblement anthocyané. Les sinus du limbe des feuilles sont profonds chez 'Fismired', alors qu'ils sont modérément profonds chez 'Duechamp'. Les feuilles transitoires de 'Fismired' sont fortement lobées, alors que celles de 'Duechamp' sont moyennement lobées. Les couleurs du dessus et du dessous des bractées ne sont pas les mêmes chez 'Fismired' que chez 'Duechamp'.

Description:

PLANTE: peu ramifiée, haute, large.

TIGE : non anthocyanée à faiblement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian moyennement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible.

LIMBE DES FEUILLES: moyen à long, de largeur moyenne, ové, à base cunéiforme ou arrondie; dessus unicolore; coloration verte moyenne à forte; lobes en nombre intermédiaire, à sinus profonds; nervure principale verte et rouge sur le dessus, non courbée à faiblement courbée.

PÉTIOLE : court à moyen, fortement anthocyané sur les deux côtés; dessus à coloration verte nulle ou très faible.

FEUILLES TRANSITOIRES : fortement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées moyennement nombreuses à nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées nombreuses, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES: en nombre faible à intermédiaire, courtes à moyennes, étroites, elliptiques, non pliées le long de la nervure principale, tordues ou non tordues, lisses ou très faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, rouge (RHS 45B/C), sans taches; dessous rouge à rouge-rose foncé (RHS 45B/53C).

CYME: de largeur moyenne.

CYATHE: à ouverture hâtive; glandes orange, moyennes à grosses, non déformées.

Origine génétique: 'Fismired' est issue d'une pollinisation entre 'Fiselfi' et 'Fispoin 7776', réalisée en juillet 2002. La nouvelle variété a été découverte et mise au point par la sélectionneuse, Katharina Zerr, employée de la Fischer Germany GmbH, à Hillscheid, en Allemagne, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. 'Fismired' a été sélectionnée en octobre 2003 pour sa couleur, la précocité de sa floraison, le port de ses rameaux et sa productivité. 'Fismired' a été multipliée pour la première fois en avril 2004, à Hillscheid, par greffage sur des porte-greffes 'Beckman's Altrosa'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fismired' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/0764, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Tableau de comparaison pour 'Fismired'

	'Fismired'	'Duechamp'*
Couleur des brac dessus dessous	tées (RHS) 45B/C 45B/53C	45A 53B

^{*}variété de référence



Poinsettia: 'Fismired'

Dénomination proposée: 'Fismirwhi' Numéro de la demande: 08-6396 **Date de la demande:** 2008/07/04

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Katharina Zerr, Höhr-Grenzhausen (Allemagne)

Description:

PLANTE : très fortement ramifiée, moyenne à haute, moyenne à large.

TIGE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte moyenne à forte.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à long, large, ové, à base arrondie; dessus unicolore; coloration verte forte; lobes en nombre intermédiaire, à sinus profonds à très profonds; nervure principale sur le dessus verte uniquement, non courbée à faiblement courbée.

PÉTIOLE : de longueur moyenne; dessus non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte faible; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES TRANSITOIRES : moyennement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées en nombre intermédiaire à élevé; feuilles entièrement de la couleur des bractées en nombre élevé, moyennement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES: non pliées le long de la nervure principale, tordues ou non tordues, faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, jaune clair (RHS 4D), sans taches; dessous jaune clair (RHS 4D).

CYME: de largeur moyenne.

CYATHE: à ouverture hâtive à intermédiaire; glandes jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'Fismirwhi' est issue d'une pollinisation de 'Fiselfi' par un mélange des pollens d'environ 50 sujets à bractées rouges, réalisée en juin 2002. La nouvelle variété a été découverte et mise au point par la sélectionneuse, Katharina Zerr, employé de la Fischer Germany GmbH, à Hillscheid, en Allemagne, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. 'Fismirwhi' a été sélectionnée en octobre 2003 pour sa couleur et son mode de ramification. 'Fismirwhi' a été multipliée pour la première fois en mai 2004, à Hillscheid, par greffage sur des porte-greffes 'Beckman's Altrosa'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fismirwhi' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/0764, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Poinsettia: 'Fismirwhi'



Poinsettia: 'Fismirwhi'

DEMANDES À L'ÉTUDE POIRIER

POIRIER

(Pyrus communis)

Dénomination proposée: 'Taylors Gold' Numéro de la demande: 96-848 Date de la demande: 1996/05/21

Requérant: Michael & Wendy King-Turner, Motveka (Nouvelle-Zélande)

Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)

Sélectionneur: Michael & Wendy King-Turner, Motveka (Nouvelle-Zélande)

Variétés de référence: 'Doyenne du Comice' et 'Bosc'

Sommaire: Les feuilles de 'Taylors Gold' sont plus petites que celles de 'Bosc'. Chez 'Taylors Gold', les pétales sont petits, tandis que chez 'Doyenne du Comice' ils sont moyens, et chez 'Bosc' ils sont moyens à grands. Chez 'Taylors Gold', la proportion de liège est grande autour de la cuvette de l'œil et autour du pédoncule, tandis que chez 'Doyenne du Comice' elle est petite autour de la cuvette de l'œil et moyenne autour du pédoncule. Le pédoncule est plus court chez 'Taylors Gold' que chez 'Bosc'. Chez 'Taylors Gold', le pédoncule est moyen à épais, tandis que chez 'Bosc' il est mince à moyen.

Description:

ARBRE : très dressé, moyennement ramifié, faiblement à moyennement vigoureux; floraison commençant à une époque intermédiaire; maturité de consommation moyenne à tardive.

RAMEAUX DE UN AN : ondulés; côté exposé au soleil brun-orange; lenticelles en nombre moyen à élevé.

YEUX À BOIS : pointus, fortement divergents, support de grandeur moyenne.

JEUNES RAMEAUX : moyennement pubescents, pointe dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, rapport longueur/largeur moyen, base formant un angle droit, sommet formant un angle droit, pointe courte, axe longitudinal fortement courbé; moitié supérieure à marge dentée en scie, avec dents pointues et incisions peu profondes.

STIPULES : situées à une distance courte à moyenne de la base du pétiole.

BOURGEONS À FLEURS : apparaissant principalement sur les dards.

FLEURS: stigmates situés au-dessous des anthères.

SÉPALES : étalés.

PÉTALES: petits, largement ovés, non tangents, base arrondie, à onglet court à moyen.

FRUIT : symétrique en coupe longitudinale, à côtés concaves en vue de profil, rapport longueur/diamètre faible à moyen; diamètre maximal grand, situé légèrement vers le calice.

PEAU DU FRUIT : vert-jaune avec une proportion nulle ou très faible de lavis; proportion de liège grande autour de la cuvette de l'œil, moyenne sur les joues et grande autour du pédoncule.

PÉDONCULE : moyen à épais, faiblement courbé, inséré obliquement par rapport à l'axe du fruit; cavité pédonculaire très peu profonde à peu profonde.

CUVETTE DE L'ŒIL À MATURITÉ DE RÉCOLTE : profondeur et largeur moyennes, légèrement côtelée près de l'œil; sépales dressés.

CHAIR DU FRUIT : juteuse, moyenne à ferme, texture moyenne.

GRAINES: ovées.

Origine génétique: 'Taylors Gold' est issue d'une mutation raméale spontanée découverte en 1985 chez la variété 'Doyenne du Comice' chez Michael et Wendy King-Turner, à Riwaka, près de Nelson, en Nouvelle-Zélande. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la peau particulière de son fruit.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Taylors Gold' ont été réalisés de 2008 à 2010 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Summerland, en Colombie-Britannique. Ils ont



porté sur 10 sujets de chaque variété. Les sujets ont été plantés en rangs avec un espacement de 1 mètre sur le rang et de 3 mètres entre rangs. Les essais ont été établis en 2000 pour 'Taylors Gold' et avant 2000 pour les variétés de référence. Les trois variétés ont été élevées sur porte-greffes 'Old Home'.

Tableau de comparaison pour 'Taylors Gold'

	'Taylors Gold'	'Doyenne du Comice'*	'Bosc'*
Longueur des feuilles	: (mm)		
moyenne 2008	56,78	78,36	90,55
écart-type	4,38	8,45	4,58
moyenne 2009	65,53	67,39	87,29
écart-type	3,78	4,11	4,98
moyenne 2010	57,36	77,67	94,63
écart-type	2,51	4,77	6,65
Largeur des feuilles (mm)		
moyenne 2008	35,13	48,14	65,77
écart-type	3,32	6,48	5,69
moyenne 2009	40,46	43,07	57,85
écart-type	4,44	3,40	4,91
moyenne 2010	35,46	47,20	63,26
écart-type	3,54	4,07	4,13
Longueur du pédonci	ule (mm)		
moyenne 2008	30,73	16,94	37,58
écart-type	2,62	4,07	8,18
moyenne 2009	23,56	23,56	47,29
écart-type	7,11	5,59	9,09
moyenne 2010	21,00	19,89	41,61
écart-type	2,63	2,10	5,66



Poirier: 'Taylor's Gold (en haut) avec les variétés de références 'Doyenne du Comice' (en bas à gauche) et 'Bosc' (en bas à droite)

POMMIER (Malus)

Dénomination proposée: 'KAR27' Numéro de la demande: 09-6626 Date de la demande: 2009/04/22

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

David Crowe, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Novamac' et 'Liberty'

Sommaire: Sur les rameaux de un an, les lenticelles sont absentes ou très peu nombreuses chez 'KAR27', tandis qu'elles sont peu nombreuses chez 'Novamac' et nombreuses chez 'Liberty'. Le rapport longueur/largeur des feuilles est élevé chez 'KAR27', tandis qu'il est moyen chez les variétés de référence. Le diamètre de la fleur est plus petit chez 'KAR27' que chez les variétés de référence. Chez 'KAR27', les stigmates sont portés plus bas que les anthères, tandis que chez les variétés de référence ils sont portés au même niveau que les anthères. Le fruit de 'KAR27' est moins haut que ceux des variétés de référence. Le fruit de 'KAR27' est obloïde, tandis que ceux des variétés de référence sont coniques. Chez 'KAR27', la proportion de lavis présente sur la peau du fruit est très élevée, tandis que chez les variétés de référence elle est moyenne. La cuvette de l'œil est peu profonde chez 'KAR27', tandis qu'elle est moyenne chez 'Novamac' et profonde chez 'Liberty'.

Description:

ARBRE : ramifié, étalé, moyennement vigoureux, produisant sur dards et rameaux.

RAMEAUX DE UN AN : d'épaisseur moyenne, entre-nœuds courts; face exposée au soleil brun foncé; moitié distale à pubescence de densité moyenne; lenticelles absentes ou très peu nombreuses.

FEUILLES : vert moyen, inclinées vers le sommet du rameau, rapport longueur/largeur élevé; moitié supérieure dentée en scie, dents simples de type 1; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée; pétiole à pigmentation anthocyanique moyennement étendue à partir de la base.

FLORAISON : débutant à une époque intermédiaire.

FLEURS : pétales chevauchants; stigmates portés plus bas que les anthères; bouton principalement rose clair juste avant l'ouverture de la fleur.

FRUIT : petit, obloïde, à faible rapport hauteur/diamètre, non côtelé à faiblement côtelé; pôle distal non couronné à faiblement couronné; œil petit; sépales courts; loges carpellaires modérément ouvertes en coupe transversale; maturité de récolte et maturité de consommation intermédiaires.

PEAU DU FRUIT : fortement glauque, non huileuse à faiblement huileuse; très forte proportion de lavis rouge-violet foncé, réparti en plage uniforme et en rayures étroites peu distinctes, sur fond jaune; liège en quantité moyenne autour du pédoncule et en quantité nulle à faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles petites, en nombre moyen; très grande quantité de lavis anthocyané chez le jeune fruit.

PÉDONCULE: long, épais.

CAVITÉ PÉDONCULAIRE : peu profonde, largeur moyenne. CUVETTE DE L'ŒIL : peu profonde, largeur moyenne.

CHAIR DU FRUIT: moyennement ferme, couleur crème.

QUALITÉ DU FRUIT : tendance nulle ou très faible au brunissement une heure après la coupe; jus à teneur moyenne en acide malique et en sucres totaux.

RÉSISTANCE AUX MALADIES: pommier résistant à la tavelure (Venturia inaequalis).

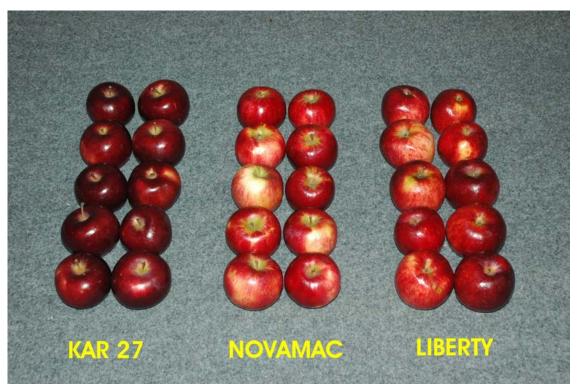


Origine génétique: 'KAR27' est issue d'un croisement entre 'C13-05-01' (parent femelle) et 'S34-01-19' (parent mâle), réalisé en 1978 à la Station de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Kentville, en Nouvelle-Écosse. Des semis issus de ce croisement ont été greffés sur le porte-greffe semi-nanisant MM.106, et les pommiers ont été plantés selon un dispositif avec répétitions en 1978. Les critères de sélection étaient l'absence de tavelure et d'autres maladies ainsi que la couleur et la saveur du fruit.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'KAR27' ont été réalisés en 2008 et 2009 au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Ils ont porté sur 7 sujets de la variété candidate, 12 sujets de la variété 'Novaspy' et 9 sujets de la variété 'Liberty'. Les pommiers avaient été plantés en 1998 en blocs complets randomisés. Ils étaient espacés de 3,5 mètres sur le rang, et les rangs étaient espacés de 5,0 mètres.

Tableau de comparaison pour 'KAR27'

	'KAR27'	'Novamac'*	'Liberty'*
Longueur des fe	uilles (cm)		
moyenne	8,65	7,39	7,57
écart-type	1,03	0,61	0,77
Longueur du pét	iole (mm)		
moyenne	36,29	33,80	23,69
écart-type	5,60	4,83	4,24
Diamètre des fle	urs, avec pétales	aplatis (cm)	
moyenne	4,21	4,66	5,03
écart-type	0,33	0,32	0,32
Hauteur du fruit	(cm)		
moyenne	5,84	6,24	6,75
écart-type	0,31	0,38	0,40
*variétés de réfé	rence		



Pommier: 'KAR27' (left) avec les variétés de références 'Novamac' (centre) et 'Liberty' (droite)

Dénomination proposée: 'KAS22' Numéro de la demande: 09-6625 **Date de la demande:** 2009/04/22

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
David Crowe, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Novaspy' et 'Liberty'

Sommaire: 'KAS22' donne un pommier dressé, tandis que 'Novaspy' donne un pommier pleureur, et 'Liberty' donne un pommier étalé. Le rapport longueur/largeur des feuilles est élevé chez 'KAS22', tandis qu'il est moyen chez les variétés de référence. Le diamètre du fruit est plus grand chez 'KAS22' que chez les variétés de référence. Chez 'KAS22', la peau du fruit présente un lavis rouge réparti en plage uniforme et en rayures peu distinctes, tandis que chez 'Novaspy' le lavis est rouge-orange et réparti en rayures, et chez 'Liberty' il est rouge-violet et réparti en plage peu distincte et en rayures fortement distinctes.

Description:

ARBRE : dressé, ramifié, fortement vigoureux, produisant sur dards et rameaux.

RAMEAUX DE UN AN : épaisseur moyenne, entre-nœuds courts; face exposée au soleil brun clair; moitié distale à pubescence dense; lenticelles en nombre moyen.

FEUILLES : vert moyen, inclinées vers le sommet du rameau, rapport longueur/largeur élevé; moitié supérieure dentée en scie, dents de type 2; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée; pétiole à pigmentation anthocyanique faiblement étendue à partir de la base.

FLORAISON: débutant à une époque intermédiaire.

FLEURS : pétales chevauchants; stigmates portés plus haut que les anthères; bouton principalement rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur.

FRUIT : obloïde, modérément côtelé, grosseur moyenne, rapport hauteur/diamètre moyen; pôle distal modérément couronné; œil de grandeur moyenne; sépales de longueur moyenne; loges carpellaires modérément ouvertes en coupe transversale; maturité de récolte intermédiaire et maturité de consommation hâtive.

PEAU DU FRUIT : modérément glauque, non huileuse à faiblement huileuse; forte proportion de lavis rouge moyen, réparti en plage uniforme et en rayures larges peu distinctes, sur fond jaune; liège en grande quantité autour du pédoncule et en quantité nulle à faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles de grandeur moyenne, nombre moyen; très grande quantité de lavis anthocyané chez le jeune fruit.

PÉDONCULE: longueur et épaisseur moyennes.

CAVITÉ PÉDONCULAIRE : largeur et profondeur moyennes.

CUVETTE DE L'ŒIL : largeur et profondeur moyennes.

CHAIR DU FRUIT : ferme, jaunâtre.

QUALITÉ DU FRUIT : forte tendance au brunissement une heure après la coupe; jus à teneur moyenne en acide malique et en sucres totaux.

RÉSISTANCE AUX MALADIES: pommier modérément résistant à la tavelure (Venturia inaequalis).

Origine génétique: 'KAS22' est issue d'un croisement entre 'S28-18-36' (parent femelle) et 'Stark Splendor' (parent mâle), réalisé en 1975 à la Station de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Kentville, en Nouvelle-Écosse. Des semis issus de ce croisement ont été greffés sur le porte-greffe semi-nanisant MM.106, et les pommiers ont été plantés selon un dispositif avec répétitions en 1979. Les critères de sélection étaient la grosseur, la fermeté, la texture et la saveur du fruit, la tenue du fruit à l'entreposage, la conservation de la texture et de la saveur après entreposage et la résistance du pommier aux insectes ravageurs et aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'KAS22' ont été réalisés en 2008 et 2009 au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Ils

DEMANDES À L'ÉTUDE POMMIER

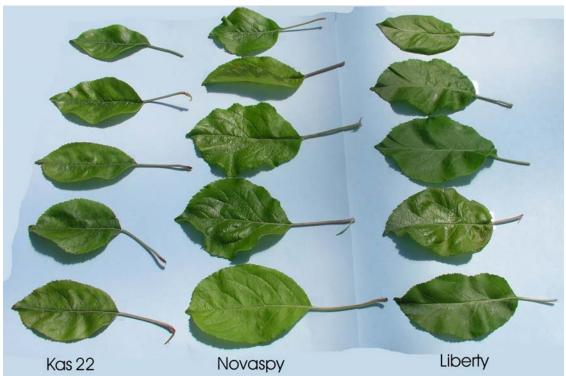
ont porté sur 5 sujets de la variété candidate, 12 sujets de la variété 'Novaspy' et 9 sujets de la variété 'Liberty'. Les pommiers avaient été plantés en 1998 en blocs complets randomisés. Ils étaient espacés de 3,5 mètres sur le rang, et les rangs étaient espacés de 5,0 mètres.

Tableau de comparaison pour 'KAS22'

	'KAS22'	'Novaspy'*	'Liberty'*
Longueur des fe	uilles (cm)		
9	6.74	7,25	7,57
moyenne	- /	,	,
écart-type	0,63	0,99	0,77
Largeur des feui	lles (cm)		
moyenne	3,21	4,89	4,89
écart-type	0.54	0,47	0,68
Diamètre des fle moyenne écart-type	urs, avec pétales 5,04 0,27	s aplatis (cm) 4,34 0,22	5,03 0,32
Diamètre du fruit	t (cm)		
moyenne	7,99	7,45	7,24
écart-type	0.30	0,47	0,35
*variétés de réfé	rence	·	·



Pommier: 'KAS22' (gauche) avec les variétés de références 'Novaspy' (centre) et 'Liberty' (droite)



Pommier: 'KAS22' (gauche) avec les variétés de références 'Novaspy' (centre) et 'Liberty' (droite)

ROSIER (Rosa)

Dénomination proposée: 'Evera174' Numéro de la demande: 07-5754 **Date de la demande:** 2007/02/23

Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Remoever'

Sommaire: Chez 'Evera174', le diamètre des fleurs est grand à très grand, alors que chez 'Remoever' il est moyen. Chez 'Evera174', la face interne des pétales est principalement jaune, alors que chez 'Remoever' la face interne des pétales est orange.

Description:

PLANTE : rosier nain, à port intermédiaire.

JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique moyenne. AIGUILLONS : en nombre intermédiaire à élevé, rougeâtres.

FEUILLES : petites à moyennes, anthocyanées, à marge faiblement ondulée; dessus vert moyen à vert foncé, faiblement à moyennement luisant.

FOLIOLE TERMINALE: ovée, à sommet acuminé.

RAMEAUX FLORIFÈRES : sans ramifications, produisant un nombre très faible de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.

FLEURS : doubles, du groupe de couleurs mélange d'orange, de diamètre grand à très grand, arrondies, inodores à faiblement parfumées; pétales en nombre faible à intermédiaire, en densité faible à moyenne; sépales moyennement appendiculés.

PÉTALES: de grandeur moyenne, s'ouvrant simultanément, obovés, non incisés ou très faiblement incisés; marge faiblement à moyennement réfléchie, faiblement à moyennement ondulée; face interne bicolore, principalement jaune (RHS 12A), à marge rouge à rouge-orange (RHS 30A-B), sans tache basale; face externe principalement rouge rose foncé (RHS 53C).

ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera174' est issue d'un croisement réalisé le 1er avril 2004, à Fåborg, au Danemark. Le parent femelle était le semis exclusif 04-0242, et le parent mâle était une sélection non identifiée de *Rosa hybrida*. Le 10 mars 2005, le sélectionneur a choisi un sujet parmi la descendance pour la grandeur et la couleur de ses fleurs. La variété a été multipliée pour la première fois le 20 décembre 2005, à Fåborg, par bouturage.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Evera174' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2008/0803, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2009 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera174'

Tableau de compa	araison pour E	Clair 4	
	'Evera174'	'Remoever'*	
Couleur de la face principale	interne des pétal 12A	les (RHS) 24A	

*variété de référence



ROSIER



Rosier: 'Evera174'

Dénomination proposée:'KORhedani'Nom commercial:Kiss KordanaNuméro de la demande:06-5243Date de la demande:2006/02/23

Requérant: W. Kordes' Söhne Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Tim Hermann Kordes, W. Kordes' Söhne Rosenschulen GmbH & Co. KG, Klein Offenseth-

Sparrieshoop (Allemagne)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Ruiy1823'

Sommaire: Le centre de la face interne des pétales est rouge-violet foncé à rouge chez 'KORhedani', alors qu'il est rouge chez 'Ruiy1823'. Le centre de la face externe des pétales est rouge-rose foncé chez 'KORhedani', alors qu'il est rose-rouge chez 'Ruiy1823'.

Description:

PLANTE : buissonnante, très courte à courte, étroite à moyenne.

JEUNES RAMEAUX : faiblement anthocyanés, à pigmentation anthocyanique bronze à brun rougeâtre.

AIGUILLONS : à dessous profondément concave à concave; aiguillons courts en nombre élevé; aiguillons longs en nombre faible à intermédiaire.

FEUILLES : petites, vert moyen à vert foncé; dessus faiblement à moyennement luisant; folioles droites en coupe transversale, à marge faiblement ondulée.

FOLIOLE TERMINALE : de longueur moyenne, étroite à moyenne, à base obtuse.

RAMEAUX FLORIFÈRES: produisant un nombre très faible à faible de fleurs; floraison hâtive, presque continue.

PÉDICELLES: portant de nombreux poils ou aiguillons.

BOUTONS FLORAUX : ovés en coupe longitudinale.

FLEURS : doubles, de très petit à petit diamètre, en forme d'étoile lorsque vues de dessus, à dessus et à dessous aplatis lorsque vues de côté, faiblement parfumées; pétales en nombre faible à intermédiaire, petits à moyens; sépales moyennement appendiculés.

PÉTALES: à centre et à marge rouge-violet foncé à rouges (RHS 46A-B) avec une tache basale blanche (RHS 155B) très petite à petite sur la face interne, à centre et à marge rouge-rose foncé (RHS 53C) avec une tache basale blanche (RHS 155B) petite sur la face externe; marge fortement réfléchie, moyennement ondulée.

ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet rose.

RÉCEPTACLE : petit. FRUIT : en forme d'urne.

Origine génétique: 'KORhedani' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 2002 à Klein Offenseth-Sparrieshoop, en Allemagne.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KORhedani' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2006/0364, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2006 par la Bundessortenamt, à Prüfstelle Rethmar, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'KORhedani'



Rosier: 'KORhedani'



Rosier: 'KORhedani'

Dénomination proposée: 'Navy Lady' Numéro de la demande: 09-6617 **Date de la demande:** 2009/04/22

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)

Sélectionneur: Claude Richer, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Campbell G. Davidson, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variété de référence: 'Champlain'

Sommaire: Les jeunes rameaux de 'Navy Lady' sont fortement anthocyanés, alors que ceux de 'Champlain' sont faiblement anthocyanés. Chez 'Navy Lady', le dessus du limbe des feuilles est fortement luisant, alors que chez 'Champlain' il est moyennement luisant. Les fleurs de 'Navy Lady' sont doubles, alors que celles de 'Champlain' sont demi-doubles. Chez 'Navy Lady', les pétales ne sont pas incisés ou le sont très faiblement, alors que chez 'Champlain' ils sont moyennement incisés. Chez 'Navy Lady', la face interne des pétales est principalement rouge-violet foncé, alors que chez 'Champlain' elle est principalement rouge. Chez 'Navy Lady', le filet des étamines extérieures est orange, alors que chez 'Champlain' il est blanc.

Description:

PLANTE : arbustive, modérément étalée. JEUNES RAMEAUX : fortement anthocyanés. DEMANDES À L'ÉTUDE

AIGUILLONS: en nombre intermédiaire, rougeâtres.

FEUILLES : de grandeur moyenne, non anthocyanées, à marge moyennement ondulée; dessus vert moyen, fortement luisant. FOLIOLE TERMINALE : ovée, à base arrondie, à sommet acuminé.

RAMEAUX FLORIFÈRES: peu nombreux, produisant un nombre élevé de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.

FLEURS : doubles, du groupe de couleur rouge, irrégulièrement arrondies, à dessus aplati-convexe et dessous concave, moyennement parfumées; pétales en densité moyenne; sépales non appendiculés ou très faiblement appendiculés.

PÉTALES: de grandeur moyenne, s'ouvrant un à la fois, obcordés, non incisés ou très faiblement incisés; marge moyennement réfléchie, faiblement ondulée; face interne unicolore mais devenant plus claire vers la base, principalement rouge violet foncé (RHS 46A) avec une très petite tache basale blanche.

ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet orange.

RÉCEPTACLE : petit.

FRUIT: en forme d'entonnoir.

Origine génétique: 'NavyLady' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 2003 à la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. Le parent femelle était la variété 'Fourth of July', et le parent mâle était la variété 'Astrid Lindgren'. Les akènes des fruits mûrs ont été recueillis et mis à germer en serre, à St Jean-sur-Richelieu. Les semis ont été plantés en serre de trois à cinq mois avant d'être transplantés au champ, à la ferme expérimentale d'AAC de L'Acadie, au Québec. De 2004 à 2008, la population de semis a fait l'objet de plusieurs rondes de sélection portant sur la rusticité, le port, la couleur du feuillage et la couleur des fleurs. 'NavyLady' (appelée ST03H003 02 aux fins expérimentales) a été sélectionnée parmi les sujets de cette population.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Navy Lady' ont été réalisés en 2010 à l'extérieur, à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 7 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence. Les sujets étaient espacés de 30 cm.

Tableau de comparaison pour 'Navy Lady'

'Navy Lady'

'Champlain'*

Couleur de la face interne des pétales (RHS) principale 46A 45B

*variété de référence



Rosier: 'Navy Lady' (gauche) avec la variété de référence 'Champlain' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE ROSIER



Rosier: 'Navy Lady' (gauche) avec la variété de référence 'Champlain' (droite)



Rosier: 'Navy Lady' (gauche) avec la variété de référence 'Champlain' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE SCÉVOLE

SCÉVOLE

(Scaevola aemula)

Dénomination proposée: 'Bomy Dabule' Nom commercial: Bombay Dark Blue

Numéro de la demande: 09-6500 Date de la demande: 2009/01/30

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Jason Jandrew, Goldsmith Seed Inc., Mountain View, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Saphira'

Sommaire: La tige est moyennement rigide chez 'Bomy Dabule', alors qu'elle est peu rigide chez 'Saphira'. Les rayures de la face interne de la gorge de la corolle sont plus marquées chez 'Bomy Dabule' que chez 'Saphira'.

Description:

PLANTE : étalée-rampante, annuelle, fortement ramifiée, multipliée par voie végétative.

TIGE : brun-rouge, épaisse, lisse, moyennement rigide, moyennement à fortement anthocyanée, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES: alternes, simples, obovées, non panachées, à sommet aigu, à base atténuée, à marge dentée; dessus vert foncé, à pubescence clairsemée; dessous vert clair, glabre.

FLORAISON: longue, presque continue, de précocité intermédiaire.

FLEURS: réunies en épis terminaux.

PÉTALES: espacés, disposés en éventail, elliptiques, à sommet cuspidé; marge entière, non ondulée ou très faiblement ondulée; face interne violette (RHS N87B) avec une rayure violet plus foncé (RHS N82A); face externe violette (RHS N87C) avec une rayure violet-bleu clair (RHS 85D).

GORGE DE LA COROLLE : à face interne densément pubescente, jaune à vert-jaune (RHS 2B-C), avec des rayures violet foncé (RHS N79A) fortement marquées le long de la marge et des rayures brun clair (RHS N166C) modérément marquées vers le centre; face externe gris (RHS 157A) et jaune clair (RHS 4D).

Origine génétique: 'Bomy Dabule' est issue d'un croisement entre 'Saphira' (parent femelle) et '204-4' (parent mâle), réalisé en août 2006 par le sélectionneur Jason Jandrew à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en janvier 2007, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mai 2007, un des sujets a été sélectionné par le sélectionneur pour la couleur de ses fleurs, la forme de la plante et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bomy Dabule' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bomy Dabule'

'Bomy Dabule' 'Saphira'*

Couleur des rayures de la face interne de la gorge de la corolle (RHS)

centre 166C S/C

*variété de référence



DEMANDES À L'ÉTUDE SCÉVOLE



Scévole: 'Bomy Dabule' (gauche) avec la variété de référence 'Saphira' (droite)



Scévole: 'Bomy Dabule' (gauche) avec la variété de référence 'Saphira' (droite)



Scévole: 'Bomy Dabule' (gauche) avec la variété de référence 'Saphira' (droite)

Dénomination proposée:'Kingscablin'Nom commercial:Blue PrintNuméro de la demande:09-6527Date de la demande:2009/03/16

Requérant: Botanic Gardens and Park Authority, West Perth, Australie-Occidentale (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Patrick Courtney, Botanic Gardens and Park Authority, West Perth, Australie-Occidentale

(Australie)

Variété de référence: 'Bonscablue' (Surdiva Blue)

Sommaire: Les feuilles de 'Kingscablin' sont plus longues que celles de 'Bonscablue'. Les pétales sont d'un violet plus clair chez 'Kingscablin' que chez 'Bonscablue'.

Description:

PLANTE : buissonnante-arrondie, annuelle, multipliée par voie végétative, fortement ramifiée, à forte ramification basale. TIGE : vert clair, mince, lisse, dépourvue de pigmentation anthocyanique, à pubescence clairsemée.

FEUILLES : alternes, simples, oblancéolées, non panachées, moyennement pubescentes sur les deux faces, à sommet aigu, à base atténuée, à marge dentée; dessus vert foncé; dessous vert moyen.

FLORAISON : longue, presque continue, de précocité intermédiaire.

FLEURS: réunies en épis terminaux.

PÉTALES : disposés en éventail, elliptiques, à sommet cuspidé; marge entière, faiblement ondulée; face interne violette (RHS N87C) avec une rayure violette à violet-bleu clair (RHS N87B-85B); face externe violet-bleu à violet-bleu clair (RHS N88C-85C).

GORGE DE LA COROLLE : à face interne densément pubescente, jaune à vert-jaune (RHS 2B-C); face externe vert clair (RHS 145D).

Origine génétique: 'Kingscablin' est issue d'un croisement réalisé le 17 mars 2006 dans les installations de la Botanic Garden and Parks Authority, à West Perth, en Australie, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le parent femelle était la sélection généalogique exclusive 04/128d, et le parent mâle était de la variété 'Scawihatis' (Whirlwind

DEMANDES À L'ÉTUDE **SCÉVOLE**

White). La nouvelle variété a été sélectionnée en septembre 2006 pour la précocité de sa floraison et pour son port. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Kingscablin' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 10 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Kingscablin'

•	'Kingscablin'	'Bonscablue'*
Lonaueur du limb	e des feuilles (cm)	
moyenne	8,8	5,8
écart-type	0,62	0,47
Couleur de la face	e interne des pétales (RHS)	
principale	N87C	N82A
secondaire	N87B le long des nervures principales et 85B au centre	s/o
Couleur de la face	e externe des pétales (RHS)	
principale	N88C avec du 85D au centre	N82B avec du 85D au centre
*variété de référer	nce	

variété de référence



Scévole: 'Kingscablin' (gauche) avec la variété de référence 'Bonscablue' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE SCÉVOLE



Scévole: 'Kingscablin' (gauche) avec la variété de référence 'Bonscablue' (droite)



Scévole: 'Kingscablin' (gauche) avec la variété de référence 'Bonscablue' (droite)

THUYA

(Thuja occidentalis)

Dénomination proposée: 'Thusid1' Numéro de la demande: 09-6681 **Date de la demande:** 2009/07/09

Requérant: Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique) **Sélectionneur:** Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique)

Variété de référence: 'Smaragd' (Emerald)

Sommaire: Au printemps, les jeunes feuilles de 'Thusid1' sont jaune clair au sommet et vert clair à la base, alors que celles de 'Smaragd' sont vert foncé.

Description:

PLANTE: étroitement pyramidale, vert moyen, à feuillage dense.

BRANCHES: denses, dressées, flexibles, brun rougeâtre.

RAMILLES: à rameaux de deuxième ordre moyens à denses, à tige vert moyen avec du jaune près de la base; rameaux de troisième ordre moyens à denses, à tige vert moyen non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée; rameaux de quatrième ordre clairsemés à moyens.

FEUILLES: opposées, squamiformes, apprimées, à sommet aigu, à marge entière et involutée; au printemps, dessus des jeunes feuilles jaune clair (RHS 10B) au sommet et vert clair (RHS N144D) à la base; au printemps, feuilles des années précédentes vert foncé (RHS N137D) sur le dessus et vert foncé (RHS 143B-C) en dessous; en été, feuilles vert foncé (RHS 137A) avec du vert clair (RHS 144C-D) au sommet sur le dessus, vert foncé à vert-brun (RHS 137A-B) en dessous.

Origine génétique: La variété 'Thusid1' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Smaragd' en avril 2006, à Mission, en Colombie-Britannique. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur jaune du sommet de ses jeunes feuilles. La multiplication de la variété a été entreprise à l'hiver 2006, au moyen de boutures de tiges.

Épreuves et essais: Les essais de 'Thusid1' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, au cours du printemps et de l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de la variété candidate et 8 sujets de la variété de référence, tous obtenus de plants à racines nues mis en terre le 24 février dans des récipients de 1 gallon. Les observations et mesures ont été faites le 15 juillet, sauf dans le cas des observations du début du printemps, faites le 6 avril. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Thusid1'

	'Thusid1'	'Smaragd' *
Couleur des j dessus	ieunes feuilles au printemps (RHS) 10B au sommet, N144D à la base	144A
*variété de ré	férence	



DEMANDES À L'ÉTUDE THUYA



Thuya: 'Thusid1' (gauche) avec la variété de référence 'Smaragd' (droite)



Thuya: 'Thusid1' (gauche) avec la variété de référence 'Smaragd' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE TOMATE

TOMATE

(Lycopersicon esculentum var. esculentum)

Dénomination proposée: 'Annamay' Numéro de la demande: 09-6635 **Date de la demande:** 2009/04/28

Requérant: Enza Zaden Beheer B.V., Enkhuizen (Pays-Bas) **Mandataire au Canada:** Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)

Sélectionneur: Marcellinus Jacobus Mooij, Mooij, Marcellinus, Bovenkarspel (Pays-Bas)

Herlaar Frits, Herlaar, Frits, Westwoud (Pays-Bas)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Oakley'

Sommaire: Les entre-nœuds de 'Annamay' sont plus longs que ceux de 'Oakley'.

Description:

HYPOCOTYLE: non anthocyané.

PLANTE: croissance indéterminée; tige non anthocyanée.

FEUILLES: horizontales, bipennées, de grandeur moyenne, vert foncé, pétiole perpendiculaire à l'axe central.

INFLORESCENCES: la plupart unipares.

FLEURS: non fasciées, jaunes, style glabre; pédoncule court, avec assise d'abscission.

FRUIT IMMATURE : vert clair à vert moyen; collet petit, vert moyen.

FRUIT MÛR: rouge, petit à moyen, arrondi en coupe longitudinale et en coupe transversale, rapport longueur/diamètre très petit, non côtelé ou très faiblement côtelé à l'extrémité pédonculaire, très faiblement à faiblement déprimé à l'extrémité pédonculaire; cicatrice pédonculaire petite; cicatrice pistillaire petite; sommet du fruit déprimé à aplati; cœur petit à moyen en coupe transversale à mi-longueur, comportant seulement deux loges; péricarpe d'épaisseur moyenne; chair rouge, ferme; durée de conservation moyenne; teneur en matière sèche moyenne.

ÉPOQUE DE FLORAISON: intermédiaire.

ÉPOQUE DE MATURATION : hâtive à intermédiaire.

Origine génétique: La variété 'Annamay' est issue d'un croisement réalisé en 2005 à Enkhuizen, aux Pays-Bas, entre 'OT 2536' et 'OT 2560'. Elle a été sélectionnée pour ses petits fruits arrondis. La variété a été multipliée et mise à l'essai pendant deux années à Enkhuizen. Les autres critères de sélection utilisés étaient l'aptitude à la culture en serre ainsi que la résistance au *Verticillium dahliae*, au *Fusarium oxysporum*, au *Cladosporium fulvum*, au virus de la mosaïque de la tomate (TMV) et à l'*Oidium lycopersici*.

Épreuves et essais: Les essais de 'Annamay' ont été réalisés en 2009 et 2010 à Oxford Station, en Ontario. Les essais comptaient 27 sujets de chaque variété, cultivés en serre dans des pots de 22 cm de diamètre espacés de 50 cm.



Tableau de comparaison pour 'Annamay'

•	'Annamay'	'Oakley'*
Longueur des entre-nœuds entre les 1re	et 4e inflorescences	s (cm)
moyenne de 2009 (p.p.d.s. = 1,62)	10,06	7,45
écart-type	1,23	0,99
moyenne de 2010 (p.p.d.s. = 0,88)	10,08	7,63
écart-type	0,92	1,03

^{*}variété de référence



Tomate: 'Annamay' (gauche) avec la variété de référence 'Oakley' (droite)



Tomate: 'Annamay' (gauche) avec la variété de référence 'Oakley' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE TORÉNIA

TORÉNIA (Torenia)

Dénomination proposée: 'Sunrenikonho' Nom commercial: 'Summer Wave White

Numéro de la demande: 09-6576 Date de la demande: 2009/03/25

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Kiyoshi Miyazaki, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'White Moon' et 'DANCAT5153' (Catalina White Linen)

Sommaire: 'Sunrenikonho' donne une plante plus courte que 'DANCAT5153'. Les tiges sont plus longues chez 'Sunrenikonho' que chez les variétés de référence. Les incisions du limbe des feuilles sont de profondeur moyenne chez 'Sunrenikonho', tandis qu'elles sont peu profondes chez les variétés de référence. Le calice est plus long chez 'Sunrenikonho' que chez 'White Moon'. La tache centrale que porte le lobe inférieur de la corolle à la jonction avec le tube est d'un jaune plus clair chez 'Sunrenikonho' que chez les variétés de référence. Cette tache est en outre petite à moyenne chez 'Sunrenikonho', alors qu'elle est grande chez 'White Moon'. La face interne du tube de la corolle est orange-jaune chez 'Sunrenikonho', alors qu'elle est jaune chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGES : vert clair, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, à pubescence de densité moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : ové, dépourvu de pigmentation anthocyanique, à sommet très aigu à modérément aigu, à base tronquée; marge dentée, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert moyen, à pubescence clairsemée.

FLEURS : en forme de trompette.

CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique; ailes ondulées, de grandeur moyenne.

COROLLE: à marge moyennement ondulée.

LOBE SUPÉRIEURDE LA COROLLE : blanc (RHS NN155C) sur les deux faces. LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne blanche (RHS NN155C).

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne blanche (RHS NN155C), avec une tache centrale jaune clair (RHS 9C) petite à moyenne à la jonction avec le tube.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne orange-jaune (RHS 13B) à la base, avec des nervures très faiblement marquées; face externe blanche (RHS NN155B).

Origine génétique: 'Sunrenikonho' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'TP-1' par la variété 'TFOEx-W', réalisée dans un secteur isolé en juillet 2006. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mars 2007, un sujet a été sélectionné en milieu contrôlé par le sélectionneur, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots. La nouvelle variété a été jugée distincte des autres variétés et nommée 'Sunrenikonho'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrenikonho' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 18 mai dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 17 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Tableau de comparaison pour 'Sunrenikonho'

•	'Sunrenikonho'	'White Moon'*	'DANCAT5153'*
Hauteur de la plai	nte (cm)		
moyenne	6,9	8,9	13,3
écart-type	2,20	1,56	2,17
Longueur des tige	es (cm)		
moyenne	23,9	17,8	19,1
écart-type	2,18	2,32	2,92
Longueur du calic	ce (cm)		
moyenne	2,0	1,6	1,9
écart-type	0,08	0,09	0,12
Couleur secondai	ire du lobe inférieur de la	corolle (RHS)	
face interne	9C	9A	6C
Couleur du tube d	de la corolle (RHS)		
face interne	13B à la base	12A à la base	12A à la base
*variétés de référe	ence		



Torénia: 'Sunrenikonho' (gauche) avec les variétés de référence 'White Moon' (centre) et 'Dancat5153' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE TORÉNIA



Torénia: 'Sunrenikonho' (gauche) avec les variétés de référence 'White Moon' (centre) et 'Dancat5153' (droite)



Torénia: 'Sunrenikonho' (gauche) avec les variétés de référence 'White Moon' (centre) et 'Dancat5153' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunrenikonpe'

Nom commercial: Summer Wave Pale Lilac

Numéro de la demande: 09-6577 Date de la demande: 2009/03/25

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon) Kiyoshi Miyazaki, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunrenirafuji' (Summer Wave Large Silver)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus long chez 'Sunrenikonpe' que chez 'Sunrenirafuji'. Les ailes du calice sont de grandeur moyenne et ondulées chez 'Sunrenikonpe', alors qu'elles sont petites et non ondulées chez 'Sunrenirafuji'. À sa jonction avec le tube de la corolle, le lobe inférieur de la corolle porte une grande tache centrale jaune chez 'Sunrenikonpe', alors qu'il porte une petite tache centrale jaune clair chez 'Sunrenirafuji'. Le tube de la corolle est plus court chez 'Sunrenikonpe' que chez 'Sunrenirafuji'. La face externe du côté dorsal du tube est violet-bleu clair chez 'Sunrenikonpe', alors qu'elle est violette chez 'Sunrenirafuji'.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGES : vert clair à vert moyen, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, à pubescence moyennement dense.

LIMBE DES FEUILLES : largement ové, dépourvu de pigmentation anthocyanique, à sommet très aigu à modérément aigu, à base tronquée à cordée; marge dentée, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert moyen, à pubescence clairsemée.

FLEURS: en forme de trompette.

CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique; ailes ondulées, de grandeur moyenne.

COROLLE: à marge movennement ondulée.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE: à faces interne et externe violet-bleu clair (RHS 92D).

LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu clair (RHS 92B-D).

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu clair (RHS 92C-D), avec une grande tache centrale jaune (RHS 7C-D) à la jonction avec le tube.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne orange-jaune (RHS 11A) avec du violet-bleu clair (RHS 85C-D) et des nervures brunes (RHS 176C) et violettes (RHS N181C) moyennement marquées dans la partie supérieure du tube; face externe violet-bleu clair (RHS 85C) du côté dorsal du tube.

Origine génétique: 'Sunrenikonpe' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'TP-1' par la variété 'TFOEx-W', réalisée dans un secteur isolé en juillet 2006. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mars 2007, un sujet a été sélectionné en milieu contrôlé par le sélectionneur, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots. La nouvelle variété a été jugée distincte des autres variétés et nommée 'Sunrenikonpe'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrenikonpe' ont été réalisés au printemps 2010 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 18 mai dans des pots de 12 cm. Les observations et mesures ont été faites le 17 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunrenikonpe'

	'Sunrenikonpe'	'Sunrenirafuji'*
Longueur du limbe des	feuilles (mm)	
moyenne	34,3	27,9
écart-type	2,45	2,23
Couleur secondaire du l	lobe inférieur de la corolle (RHS)	
face interne	tache centrale 7C-D à la jonction avec le tube	tache centrale 4D à la jonction avec le tube

DEMANDES À L'ÉTUDE TORÉNIA

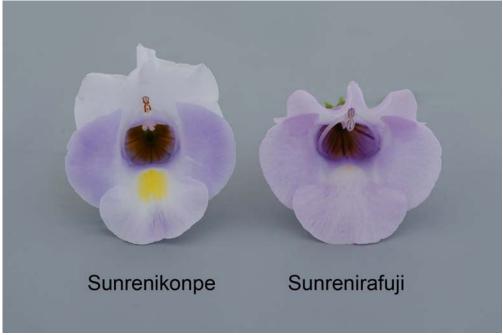
Longueur du tube de l	a corolle (cm)	
moyenne	2,5	3,0
écart-type	0,11	0,14

Couleur du tube de la corolle (RHS) face externe du côté dorsal 85C N82B-D

*variété de référence

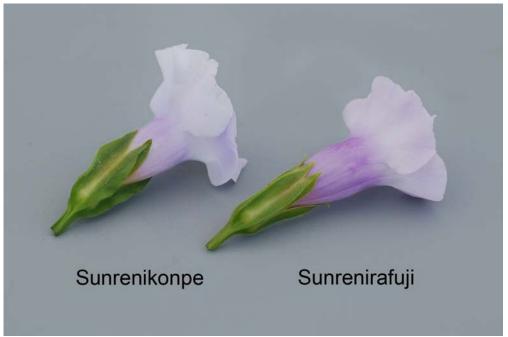


Torénia: 'Sunrenikonpe' (gauche) avec la variété de référence 'Sunrenirafuji' (droite)



Torénia: 'Sunrenikonpe' (gauche) avec la variété de référence 'Sunrenirafuji' (droite)

DEMANDES À L'ÉTUDE TORÉNIA



Torénia: 'Sunrenikonpe' (gauche) avec la variété de référence 'Sunrenirafuji' (droite)

VERVEINE (Verbena)

Dénomination proposée: 'AKIV344-01'

Nom commercial: Superbena Pink Parfait

Numéro de la demande: 09-6600 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Akiko Takahashi, Plant 21 LLC, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Balazwhitim' (Aztec White Improved) et 'KLEVE04343' (Lascar Light Pink)

Sommaire: 'AKIV344-01' donne une plante rampante, tandis que 'Balazwhitim' donne une plante dressée. La tige de 'AKIV344-01' est moyennement anthocyanée, tandis que celle de 'Balazwhitim' est dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, et celle de 'KLEVE04343' est faiblement anthocyanée. Le limbe des feuilles est plus long chez 'AKIV344-01' que chez les variétés de référence. Chez 'AKIV344-01', le limbe n'est pas découpé, tandis que chez 'KLEVE04343' il est découpé. Le dessus des lobes de la corolle des fleurs complètement ouvertes est violet chez 'AKIV344-01', tandis qu'il est blanc chez 'Balazwhitim'.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian moyennement anthocyané.

FEUILLES: ovées, non découpées, à base cunéiforme, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE: non anthocyané.

LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement à fortement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rose-bleu clair (RHS 62B-C) avec la base violette à rose-bleu (RHS N74B-C) à l'ouverture de la fleur et violette (RHS 75C-D) avec la base rose-bleu (RHS N74C-D) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous violet-bleu clair (RHS 76D); couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violette.

ZONE DE L'ŒIL : très petite, vert blanchâtre.

Origine génétique: 'AKIV344-01' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 14 juillet 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre le semis exclusif VJ05-16-01 (parent femelle) et le semis exclusif 06V53-02 (parent mâle). Le 14 juin 2007, à Bonsall, en Californie, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la grandeur et la couleur de ses fleurs et pour sa résistance à l'oïdium. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois, par bouturage, le 18 juin 2007, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'AKIV344-01' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'AKIV344-01'

	'AKIV344-01'	'Balazwhitim' *	'KLEVE04343'*	
Longueur du limbe des feuilles (mm)				
moyenne	45,6	31,3	34,3	
écart-type	2,22	1,95	1,77	



DEMANDES À L'ÉTUDE **VERVEINE**

Couleur des lobes de la corolle (RHS) dessus, à l'ouverture de la fleur

dessus, chez la fleur complètement ouverte dessous

*variétés de référence

62B-C, N74B-C à la NN155C

base

75C-D, N74C-D à la base NN155C 68B avec tons 69D 76D

NN155C 75B-D

73A



Verveine: 'AKIV344-01' (gauche) avec les variétés de référence 'Balazwhitim' (centre) et 'KLEVE04343' (droite)



Verveine: 'AKIV344-01' (gauche) avec les variétés de référence 'Balazwhitim' (centre) et 'KLEVE04343' (droite)

Dénomination proposée: 'AKIV5-4'

Nom commercial: Superbena Royale Red

Numéro de la demande: 09-6598 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Akiko Takahashi, Plant 21 LLC, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLEVE03330' (Lascar Cerise)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus long chez 'AKIV5-4' que chez 'KLEVE03330'. Chez 'AKIV5-4', la couleur des lobes de la corolle est uniforme, tandis que chez 'KLEVE03330' elle est en dégradé et devient plus claire vers le sommet. Le dessous des lobes est rouge à rouge-rose foncé chez 'AKIV5-4', tandis qu'il est rouge-rose foncé chez 'KLEVE03330'.

Description:

PLANTE: semi-dressée.

TIGE: vert clair, densément pubescente, à tiers médian non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, les unes à base cunéiforme, les autres à base tronquée, les unes à marge crénelée, les autres à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal droit, à marge très faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément rouge (RHS 45B); dessous rouge à rouge-rose foncé (RHS 46C-D); couleur ne perdant pas son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité rose et violet.

ZONE DE L'ŒIL: non différenciée.

Origine génétique: 'AKIV5-4' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 5 avril 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs VJ05-13-1 (parent femelle) et 04V73-01 (parent mâle). Le 30 juin 2006, à Bonsall, en Californie, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son mode de ramification, son époque de floraison et sa résistance à l'oïdium. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois, par bouturage, le 3 juillet 2006, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'AKIV5-4' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'AKIV5-4'

	'AKIV5-4'	'KLEVE03330'*
Longueur du lim	be des feuilles (mm)	
moyenne	37,6	31,1
écart-type	3,63	2,56
Couleur des lobe	es de la corolle (RHS)	
dessus	plus vive que 45B	45B avec 46C au sommet
dessous	46C-D	50B-51B

DEMANDES À L'ÉTUDE VERVEINE



Verveine: 'AKIV5-4' (gauche) avec la variété de référence 'KLEVE03330' (droite)



Verveine: 'AKIV5-4' (gauche) avec la variété de référence 'KLEVE03330' (droite)

Dénomination proposée: 'AKIV98-01'

Nom commercial: Superbena Coral Red

Numéro de la demande: 09-6599 Date de la demande: 2009/03/27

Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Akiko Takahashi, Plant 21 LLC, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Lan Depink' (Lanai Deep Pink) et 'Arbena' (Lanai Strawberry and Cream)

Sommaire: L'inflorescence de 'AKIV98-01' est plus grande que celles des variétés de référence. Chez 'AKIV98-01', le calice a les dents anthocyanées, tandis que chez les variétés de référence le calice ne présente aucune pigmentation anthocyanique. Chez 'AKIV98-01', l'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est violette, tandis que chez les variétés de référence elle est jaune-vert clair. La corolle de 'AKIV98-01' est de diamètre plus grand que celles des variétés de référence. Le dessous des lobes de la corolle est rouge-violet à rose-bleu clair chez 'AKIV98-01', tandis qu'il est rose-bleu clair chez 'Lan Depink' et rouge-violet chez 'Arbena'. Chez 'AKIV98-01', la zone de l'œil est indifférenciée, tandis que chez 'Lan Depink' elle est petite à moyenne et vert blanchâtre.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGE : vert moyen, densément pubescente, à tiers médian moyennement anthocyané.

FEUILLES : ovées à largement ovées, non découpées, les unes à base cunéiforme, les autres à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE: non tangents, à axe longitudinal incurvé à droit, à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge-rose foncé (RHS 52A) à l'ouverture de la fleur et rouge-rose foncé (RHS 51A) avec la base rouge-violet (RHS N57A) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous rouge-violet à rose-bleu clair (RHS 55B-C) passant au blanc vers la base; couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit..

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violette.

ZONE DE L'ŒIL : indifférenciée.

Origine génétique: 'AKIV98-01' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 25 mai 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les variétés 'Sunvivaro' (parent femelle) et 'USBENAL17' (parent mâle). Le 29 juin 2006, à Higashiomi, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la grandeur et la couleur de ses fleurs et pour sa résistance à l'oïdium. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois, par bouturage, le 30 décembre 2006, à Bonsall, en Californie.

Épreuves et essais: Les essais de 'AKIV98-01' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'AKIV98-01'

	'AKIV98-01'	'Lan Depink'*	'Arbena'*
Diamètre de l'inflore	scence (cm)		
moyenne	6,5	5,9	5,3
écart-type	0,37	0,22	0,34
Diamètre de la coro	lle (mm)		
moyenne	27,3	21,0	23,2
écart-type	1,49	0,80	1,03
Couleur des lobes a	le la corolle (RHS)		
dessus	51A avec la base plus rouge que N57A	N57B	58C avec la base plus rouge que N57A
dessous	55B-C avec la base	62B-C avec la base	61D avec la base blanche
variétés de référen	blanche	blanche	



Verveine: 'AKIV98-01' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Depink' (centre) et 'Arbena' (droite)



Verveine: 'AKIV98-01' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Depink' (centre) et 'Arbena' (droite)

Dénomination proposée: 'KLEVP08381'
Nom commercial: Lascar Compact Red

Numéro de la demande: 08-6286 Date de la demande: 2008/04/08

Requérant:Mandataire au Canada:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Ruijun Li, North Parramatta, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Scarlena' (Magalena Scarlet)

Sommaire: 'KLEVP08381' donne une plante plus haute que 'Scarlena'. La tige de 'KLEVP08381' est vert clair et faiblement anthocyanée, tandis que celle de 'Scarlena' est vert moyen et moyennement à fortement anthocyanée. Chez 'KLEVP08381', le dessous des lobes de la corolle est rouge-rose foncé à rouge-rose, tandis que chez 'Scarlena' il est d'une couleur allant d'un rouge-rose plus foncé à un rose-rouge.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGE: vert clair, densément pubescente, à tiers médian faiblement anthocyané.

FEUILLES: ovées, non découpées, à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE: à profil largement ové.

CALICE : à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal incurvé à droit, à marge très faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément rouge-orange (plus orange que RHS 45B) avec la base rouge (RHS 45B) à l'ouverture de la fleur et rouge (RHS 45B avec tons 46C) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous rouge-rose foncé à rose-rouge (RHS 50B-C); couleur ne perdant pas son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

ZONE DE L'ŒIL: indifférenciée.

Origine génétique: 'KLEVP08381' est issue d'un croisement contrôlé entre deux semis exclusifs, réalisé en 2005 à l'Université de Sydney, à Cambden, en Australie. Au printemps 2006, des semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur époque de floraison, leur mode de ramification et leur résistance aux intempéries et aux maladies. L'un d'eux a été désigné 'KLEVP08381'. Au cours du printemps et de l'été 2007, les semis ont été soumis à des essais de performance en serre et en plein air, à Stuttgart, en Allemagne.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEVP08381' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEVP08381'

	'KLEVP08381'	'Scarlena'*
Hauteur de la pla	nte (cm)	
moyenne	12,8	6,7
écart-type	1,44	0,69
	s de la corolle (RHS)	545.0
dessous	50B-C	51B-C
*variété de référe	nce	



Verveine: 'KLEVP08381' (gauche) avec la variété de référence 'Scarlena' (droite)



Verveine: 'KLEVP08381' (gauche) avec la variété de référence 'Scarlena' (droite)

Dénomination proposée: 'KLEVP08383'

Nom commercial: Lascar Compact Burgundy

Numéro de la demande: 08-6287 Date de la demande: 2008/04/08

Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Ruijun Li, North Parramatta, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Empress Burgundy'

Sommaire: 'KLEVP08383' donne une plante rampante, tandis que 'Empress Burgundy' donne une plante semi-dressée. La plante est plus courte chez 'KLEVP08383' que chez 'Empress Burgundy'. L'inflorescence et la corolle sont de diamètre plus petit chez 'KLEVP08383' que chez 'Empress Burgundy'. Chez 'KLEVP08383', les lobes de la corolle ont la marge plate ou très faiblement ondulée, tandis que chez 'Empress Burgundy' ils ont la marge faiblement à moyennement ondulée. La corolle de 'KLEVP08383' est de couleur légèrement différente de celle de 'Empress Burgundy'. Chez 'KLEVP08383', la zone de l'œil est indifférenciée, tandis que chez 'Empress Burgundy' elle est très petite à petite et rose blanchâtre.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, les unes à base cunéiforme, les autres à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE: à profil largement ové.

CALICE: à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal faiblement incurvé à droit, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge-violet foncé (RHS 53A) devenant violet (RHS N74A) vers le sommet; dessous violet (RHS 71B-C); couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité rose avec une tache d'un rose plus foncé.

ZONE DE L'ŒIL : indifférenciée.

Origine génétique: 'KLEVP08383' est issue d'un croisement contrôlé entre deux semis exclusifs, réalisé en 2005 à l'Université de Sydney, à Cambden, en Australie. Au printemps 2006, des semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur époque de floraison, leur mode de ramification et leur résistance aux intempéries et aux maladies. L'un d'eux a été désigné 'KLEVP08383'. Au cours du printemps et de l'été 2007, les semis ont été soumis à des essais de performance en serre et en plein air, à Stuttgart, en Allemagne.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEVP08383' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEVP08383'

	'KLEVP08383'	'Empress Burgundy'*
Hauteur de la pla	ante (cm)	
moyenne	9,5	16,0
écart-type	1,01	1,57
Diamètre de l'inf	lorescence (cm)	
moyenne	5,4	6,6
écart-type	0,20	0,41
Diamètre de la c	corolle (mm)	
moyenne	22,4	26,3
écart-type	0,88	1,16
Couleur des lobe	es de la corolle (RHS)	
dessus	53A avec N74A au sommet	60A avec 61A au sommet
dessous	71B-C	64A-B
*variété de référ	ence	

DEMANDES À L'ÉTUDE VERVEINE



Verveine: 'KLEVP08383' (gauche) avec la variété de référence 'Empress Burgundy' (droite)



Verveine: 'KLEVP08383' (gauche) avec la variété de référence 'Empress Burgundy' (droite)

Dénomination proposée: 'KLEVP08385' Nom commercial: Lascar Red + Eye

Numéro de la demande: 08-6288 Date de la demande: 2008/04/08

Requérant:Mandataire au Canada:
Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Ruijun Li, North Parramatta, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Sunmaribisu' (Temari Red with White Eye)

Sommaire: Chez 'KLEVP08385', l'axe longitudinal des lobes de la corolle est droit, tandis que chez 'Sunmaribisu' il est incurvé. Chez 'KLEVP08385', le dessus des lobes de la corolle est rouge, tandis que chez 'Sunmaribisu' il est d'un rouge plus orangé.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, les unes à base cunéiforme, les autres à base tronquée, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE: à profil largement ové.

CALICE : à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal droit, à marge très faiblement à faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément rouge (RHS 45A); dessous rouge-rose foncé (RHS 45D); couleur ne perdant pas son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

ZONE DE L'ŒIL : vert blanchâtre à jaune-vert, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'KLEVP08385' est issue d'un croisement contrôlé entre deux semis exclusifs, réalisé en 2005 à l'Université de Sydney, à Cambden, en Australie. Au printemps 2006, des semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur époque de floraison, leur mode de ramification et leur résistance aux intempéries et aux maladies. L'un d'eux a été désigné 'KLEVP08385'. Au cours du printemps et de l'été 2007, les semis ont été soumis à des essais de performance en serre et en plein air, à Stuttgart, en Allemagne.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEVP08385' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEVP08385'

Tablead de comparaison pour REEVI 00000		
'KLEVP08385'	'Sunmaribisu' *	
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

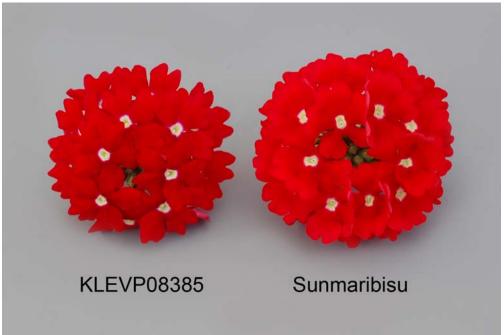
dessus 45A plus orange que 45B

*variété de référence

DEMANDES À L'ÉTUDE VERVEINE



Verveine: 'KLEVP08385' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaribisu' (droite)



Verveine: 'KLEVP08385' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaribisu' (droite)

VERVEINE

(Verbena ×hybrida)

Dénomination proposée: 'Bludena' Nom commercial: Lanai Blue Denim

Numéro de la demande: 09-6739

Date de la demande: 2008/11/12 (bénéfice de priorité)

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Lan Bule' (Lanai Blue) et 'Sunmarimura' (Temari Blue)

Sommaire: La tige de 'Bludena' est vert clair, tandis que celles des variétés de référence sont vert moyen. Chez 'Bludena', la tige est dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, tandis que chez 'Lan Bule' elle est faiblement à moyennement anthocyanée, et chez 'Sunmarimura' elle est faiblement anthocyanée. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est violet-gris chez 'Bludena', tandis qu'elle est jaune blanchâtre chez 'Sunmarimura'. Le dessus des lobes de la corolle est violet foncé à violet-bleu chez 'Bludena', tandis qu'il est violet chez les variétés de référence. Chez 'Bludena', l'œil est violet foncé, tandis que chez 'Lan Bule' il est jaune-vert, et chez 'Sunmarimura' il est vert blanchâtre à jaune.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, à base tronquée, les unes à marge crénelée, les autres à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE: à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal récurvé, à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, uniformément violet foncé (RHS 83A) à l'ouverture de la fleur et violet foncé (RHS 83B) à violet-bleu (RHS 86B) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous violet-bleu (RHS 86B-C); couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violet-gris.

ZONE DE L'ŒIL : très petite, violet foncé.

Origine génétique: 'Bludena' est issue d'une pollinisation libre de la variété exclusive G0503 5, à fleurs roses, par un sujet inconnu, réalisée au printemps 2004 à Enkhuizen, aux Pays Bas. À la fin de l'automne 2004, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bludena' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

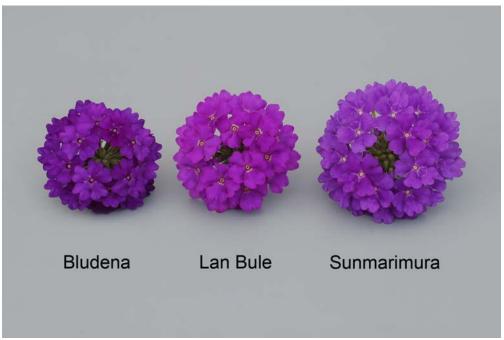
Tableau de comparaison pour 'Bludena'

	'Bludena'	'Lan Bule'*	'Sunmarimura' *
Couleur des lobes de la corolle (RHS)			
dessus - à l'ouverture de la fleur	83A	N81A/N78A	N82A avec N81A à la base
dessus - lorsque la fleur est complètement ouverte	83B-86B	N82A avec tons N81B	N87A
dessous	86B-C	N82B devenant N87D vers la base	85A devenant N87D vers la base

^{*}variétés de référence



Verveine: 'Bludena' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Bule' (centre) et 'Sunmarimura' (droite)



Verveine: 'Bludena' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Bule' (centre) et 'Sunmarimura' (droite)

Dénomination proposée: 'Britena'
Nom commercial: Lanai Bright Eye
Nom for de la demanda: 00 (740)

Numéro de la demande: 09-6740

Date de la demande: 2008/11/12 (bénéfice de priorité)

Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Arbena' (Lanai Strawberry and Cream)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Britena' que chez 'Arbena'. Chez 'Britena', le calice est anthocyané dans sa partie supérieure, tandis que chez 'Arbena' il ne présente aucune pigmentation anthocyanique. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est violette chez 'Britena', tandis qu'elle est vert clair chez 'Arbena'. Chez 'Britena', les lobes de la corolle sont rouge-violet à l'ouverture de la fleur et passent à un rouge-violet plus clair lorsque la fleur est complètement ouverte, tandis que chez 'Arbena' ils sont rouge-rose foncé à l'ouverture de la fleur et deviennent rouge-violet lorsque la fleur est complètement ouverte. La zone de l'œil est distincte chez 'Britena', tandis qu'elle n'est pas différenciée chez 'Arbena'.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGE : vert moyen, densément pubescente, à tiers médian moyennement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, les unes à base cunéiforme, les autres à base tronquée, les unes à marge crénelée, les autres à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : à partie supérieure anthocyanée.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal droit, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément rouge-violet (RHS N57A) à l'ouverture de la fleur et rouge-violet (RHS N57C) lorsque la fleur est complètement ouverte, devenant blanc à rose-bleu clair (RHS 69B) à mesure que la fleur vieillit; dessous rose-bleu (RHS 65A); couleur perdant fortement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violette.

ZONE DE L'ŒIL: grande à très grande, violette (RHS N78A) avec le pourtour violet (RHS N74A).

Origine génétique: 'Britena' est issue d'une pollinisation libre de la variété exclusive G0809 2, à fleurs roses sans œil, par un sujet inconnu, réalisée au printemps 2004 à Enkhuizen, aux Pays Bas. À la fin de l'automne 2004, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'Britena' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Britena'

	'Britena'	'Arbena'*
Longueur du limbe des feuilles (mm)		
moyenne	50,6	39,3
écart-type	4,72	3,00
Largeur du limbe des feuilles (mm)		
moyenne	30,3	25,0
écart-type	3,13	1,05
Couleur de la corolle (RHS)		
dessus des lobes à l'ouverture de la fleur	N57A	52A
dessus des lobes lorsque la fleur est	N57C	58C avec la base plus rouge que
complètement ouverte		N57A
dessus - zone de l'œil	N78A avec le pourtour	s/o
	N74A	
dessous des lobes	65A	61D avec la base blanche
variété de référence		



Verveine: 'Britena' (gauche) avec la variété de référence 'Arbena' (droite)



Verveine: 'Britena' (gauche) avec la variété de référence 'Arbena' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunmaricoaka' **Nom commercial:** Temari Cherry Red

Numéro de la demande: 09-6573 Date de la demande: 2009/03/25

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Sunmaribisu' (Temari Red with White Eye)

Sommaire: 'Sunmaricoaka' donne une plante plus haute que 'Sunmaribisu'. Chez 'Sunmaricoaka', les lobes de la corolle ont la marge moyennement ondulée, tandis que chez 'Sunmaribisu' ils ont la marge faiblement ondulée. Le dessus des lobes est rouge chez 'Sunmaricoaka', tandis qu'il est rouge-orange chez 'Sunmaribisu'. Les poils dépassant du tube de la corolle sont blanchâtres avec une tache rose chez 'Sunmaricoaka', tandis qu'ils sont jaune blanchâtre chez 'Sunmaribisu'. L'œil est vert blanchâtre chez 'Sunmaricoaka', alors qu'il est jaune-vert chez 'Sunmaribisu'.

Description:

PLANTE: semi-dressée.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian faiblement anthocyané.

FEUILLES: ovées, non découpées, à base cunéiforme, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE: à pigmentation anthocyanique limitée aux dents.

LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge (RHS 45A-B) avec le sommet rouge (RHS 46C); dessous rouge-rose foncé (RHS 51A); couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanchâtre avec une tache rose.

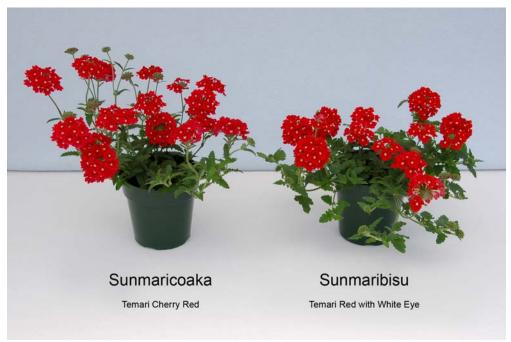
ZONE DE L'ŒIL : vert blanchâtre, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'Sunmaricoaka' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les variétés exclusives 00 17 (parent femelle) et 00 20 (parent mâle). Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En octobre 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance puis bouturé. Les sujets obtenus des boutures ont été soumis à un essai de culture en pots d'avril à novembre 2007.

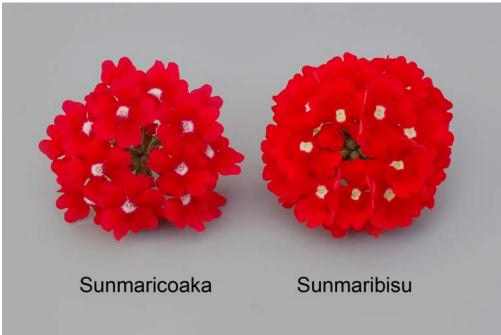
Épreuves et essais: Les essais de 'Sunmaricoaka' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunmaricoaka'

'Sunmaricoaka'		'Sunmaribisu' *	
Hauteur de la pl	ante (cm)		
moyenne	18,7	9,5	
écart-type	2,83	2,20	
Couleur des lobe	es de la corolle (RHS)		
	45A-B à la base, 46C au sommet	plus orange que 45B	
dessus	10/1 B a la bacc, 100 da commice	processing a question	



Verveine: 'Sunmaricoaka' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaribisu' (droite)



Verveine: 'Sunmaricoaka' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaribisu' (droite)

Dénomination proposée:'Sunmaricomu'Nom commercial:Temari MagentaNuméro de la demande:09-6574

Date de la demande: 2009/03/25 Requérant: Suntory Flo

Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon) **Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon) Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Balwilvio' (Wildfire Violet)

Sommaire: L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est jaune verdâtre clair chez 'Sunmaricomu', tandis qu'elle est violet-gris chez 'Balwilvio'. Chez 'Sunmaricomu', les lobes de la corolle sont tangents, tandis que chez 'Balwilvio' ils sont espacés. Chez 'Sunmaricomu', l'axe longitudinal des lobes est droit à récurvé, tandis que chez 'Balwilvio' il est incurvé. Le dessus des lobes est d'un violet différent chez la variété candidate et chez la variété de référence. Le dessous des lobes est violet chez 'Sunmaricomu', tandis qu'il est violet-bleu clair avec la marge violette chez 'Balwilvio'. La zone de l'œil est de grandeur moyenne chez 'Sunmaricomu', tandis qu'elle est petite chez 'Balwilvio'.

Description:

PLANTE: rampante.

TIGE : vert clair, densément pubescente, à tiers médian faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, à base cunéiforme, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE: non anthocyané.

LOBES DE LA COROLLE : tangents, à axe longitudinal droit à récurvé, à marge très faiblement à faiblement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge-violet foncé (RHS 60A) à l'ouverture de la fleur et violet (RHS 71B) lorsque la fleur est complètement ouverte; dessous violet (RHS 72A-B); couleur perdant faiblement son éclat à mesure que la fleur vieillit.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité jaune-vert clair.

ZONE DE L'ŒIL : jaune-vert blanchâtre, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'Sunmaricomu' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les variétés exclusives 00 17 (parent femelle) et 00 20 (parent mâle). Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En octobre 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance puis bouturé. Les sujets obtenus des boutures ont été soumis à un essai de culture en pots d'avril à novembre 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunmaricomu' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 4 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunmaricomu'

	'Sunmaricomu'	'Balwilvio'*
Couleur des lo	bes de la corolle (RHS)	
dessus	71A avec 61A à la base	N78A
dessous	72A-B	76A-C avec N81C à la marge

DEMANDES À L'ÉTUDE VERVEINE



Verveine: 'Sunmaricomu' (gauche) avec la variété de référence 'Balwilvio' (droite)



Verveine: 'Sunmaricomu' (gauche) avec la variété de référence 'Balwilvio' (droite)

VIOLETTE (Viola cornuta)

Dénomination proposée:'Balvijac'Nom commercial:Jumping JackNuméro de la demande:08-6207Date de la demande:2008/02/28

Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Sélectionneur: Troy Thorup, Ball Horticultural Company, Guadalupe, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Blue Moon' et 'Sunviopapu' (Violina Purple Blue)

Sommaire: Les fleurs sont plus étroites chez 'Balvijac' que chez 'Blue Moon'. Chez 'Balvijac, les pétales supérieurs sont jaune clair avec une large bande marginale bleu-violet bordée de violet, alors qu'ils sont jaune blanchâtre avec la marge striée de bleu-violet et bordée de violet-bleu chez 'Blue Moon' et violets avec du violet plus foncé à la base chez 'Sunviopapu'. Chez 'Balvijac, les pétales latéraux et inférieur sont jaunes avec du bleu-violet sur la marge, tandis qu'ils sont jaune blanchâtre avec du bleu-violet sur la marge chez 'Blue Moon' et bleu-violet clair avec du violet sur la marge chez 'Sunviopapu'. Les marques des pétales latéraux et inférieur sont fortement marquées chez 'Balvijac', tandis qu'elles sont nulles ou très faiblement marquées chez 'Blue Moon' et modérément marquées chez 'Sunviopapu'.

Description:

PLANTE: semi-dressée.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez certaines feuilles et ové chez les autres, vert moyen, glabre ou à pubescence très clairsemée, moyennement luisant sur le dessus, à sommet obtus, à base cunéiforme chez certaines feuilles et obtuse chez les autres, à marge crénelée.

FLEURS : à pédicelle glabre ou à pubescence très clairsemée; poils de la gorge blancs; éperon glabre.

PÉTALES SUPÉRIEURS : jaune clair (RHS 4D), avec large bande marginale bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 94B-D) bordée de violet (RHS N81A).

PÉTALES LATÉRAUX : jaunes (RHS 5C), avec une couleur bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 94B-D) sur la marge et avec des rayures et des macules violet foncé (RHS N79A) fortement marquées.

PÉTALE INFÉRIEUR : jaune (RHS 6A) avec la marge bordée de bleu-violet (RHS 94B-C), avec des rayures et des macules violet foncé (RHS N79A) fortement marquées et avec une tache basale jaune (RHS 12A).

Origine génétique: La variété 'Balvijac' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en novembre 2003 à Guadalupe, en Californie, aux États-Unis. Le parent femelle était la sélection généalogique exclusive 5573, à fleurs blanches avec une tache noire, à feuillage vert moyen et à port rampant. Le parent mâle était la sélection généalogique exclusive 5750-3, à fleurs bleu foncé avec une tache noire, à feuillage vert moyen et à port rampant. La nouvelle variété a été sélectionnée en novembre 2005 pour son port, sa vigueur et le motif de couleurs unique de ses fleurs. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balvijac' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées dans le cas de la variété candidate et de graines dans le cas des variétés de référence. Toutes les micro-mottes ont été plantées le 11 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balvijac'

	'Balvijac'	'Blue Moon'*	'Sunviopapu'*
Largeur de la fleur (cm)		
moyenne	2,5	4,6	2,5
écart-type	0,22	0,13	0,12



Couleur du dessus des pétales (RHS)

pétales inférieurs 4D avec la marge 94B-D

bordée de N81A

pétales latéraux 5C avec la marge 94B-D

pétale inférieur 6A avec la marge

bordée de 94B-C

155A (plus jaune) avec la marge 94C bordée de 90 B

155A (plus jaune) avec la marge

94C bordée de 90B 94C avec la marge bordée de

90B

N82A, avec la base plus

foncée

94D avec la marge N87A-93B

94D avec la marge

N87A-93B

*variétés de référence



Violette: 'Balvijac' (gauche) avec les variétés de référence 'Blue Moon' (centre) et 'Sunviopapu' (droite)



Violette: 'Balvijac' (gauche) avec les variétés de référence 'Blue Moon' (centre) et 'Sunviopapu' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunviocoba' Nom commercial: Violina Cobalt Blue

Numéro de la demande: 09-6516 Date de la demande: 2009/03/05

Requérant:Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)Mandataire au Canada:BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)Sélectionneur:Naoto Takamura, Yamanashi (Japon)

Variété de référence: 'Sunviopapu' (Violina Purple Blue)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus court chez 'Sunviocoba' que chez 'Sunviopapu. Les pétales latéraux et inférieur sont violets chez 'Sunviocoba', tandis qu'ils sont violet-bleu clair avec une large bande marginale violette à bleu-violet chez 'Sunviopapu'. La tache basale du pétale inférieur est d'un jaune plus foncé chez 'Sunviocoba' que chez 'Sunviopapu'.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique à ové, vert clair à vert moyen, moyennement luisant sur le dessus, à sommet aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres, à base cunéiforme chez certaines feuilles et tronquée chez les autres, à marge crénelée.

FLEURS : à pédicelle glabre ou à pubescence très clairsemée; poils de la gorge blancs; éperon glabre.

PÉTALES SUPÉRIEURS: violets (RHS N81B) avec des nervures violet plus foncé (RHS N81A) sur le dessus.

PÉTALES LATÉRAUX: violets (RHS N81A) avec des tons violet-bleu (RHS N88A-B).

PÉTALE INFÉRIEUR : violet (RHS N81A) avec des tons violet-bleu (RHS N88A-B), des rayures violet-brun (RHS N77A) faiblement à moyennement marquées et une tache basale jaune (RHS 12A).

Origine génétique: La variété 'Sunviocoba' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en avril 2004 à Yohaichi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était la lignée exclusive 01V-132-1, et le parent mâle, la lignée exclusive VF177-3. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un sujet a été sélectionné par le sélectionneur en avril 2005. Le semis a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots d'octobre 2005 à avril 2006; ces essais ont montré que la nouvelle variété était distincte, homogène et stable.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunviocoba' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées dans le cas de la variété candidate et de graines dans le cas de la variété de référence. Toutes les micro-mottes ont été plantées le 11 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunviocoba'

	'Sunviocoba'	'Sunviopapu' *
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	2,6	3,2
écart-type	0,16	0,24
Couleur du dessus des pétales (RHS)		
pétales supérieurs	N81B, avec nervures N81A	N82A avec base plus foncée
pétales latéraux	N81A avec tons N88A-B	94D avec bande marginale N87A-93B
pétale inférieur	N81A avec tons N88A-B	94D avec bande marginale N87A-93B
pétale inférieur - tache basale	12A	9A



Violette: 'Sunviocoba' (gauche) avec la variété de référence 'Sunviopapu' (droite)



Violette: 'Sunviocoba' (gauche) avec la variété de référence 'Sunviopapu' (droite)

Dénomination proposée:'Sunviofuji'Nom commercial:Violina PinkNuméro de la demande:09-6517Date de la demande:2009/03/05

Requérant:Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)Mandataire au Canada:BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)Sélectionneur:Naoto Takamura, Yamanashi (Japon)

Variété de référence: 'Sunviolabu' (Violina Aquamarine)

Sommaire: Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Sunviofuji' que chez 'Sunviolabu'. Les pétales supérieurs sont violetbleu clair avec les nervures et la marge violettes chez 'Sunviofuji', alors qu'ils sont violets chez 'Sunviolabu'. Les pétales latéraux sont violet-bleu clair avec du violet sur la marge chez 'Sunviofuji', alors qu'ils sont violets chez 'Sunviolabu'. Le pétale inférieur est violet-bleu clair avec une tache marginale médiane violette chez 'Sunviofuji', alors qu'il est violet avec du violet-bleu clair à la base chez 'Sunviolabu'. Les marques du pétale inférieur sont modérément marquées chez 'Sunviofuji', alors qu'elles sont faiblement marquées chez 'Sunviolabu'.

Description:

PLANTE: dressée.

LIMBE DES FEUILLES: elliptique à ové, vert moyen, moyennement luisant sur le dessus, glabre ou à pubescence très clairsemée, à sommet aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres, à base cunéiforme, à marge crénelée.

FLEURS : à pédicelle glabre ou à pubescence très clairsemée; poils de la gorge blancs; éperon glabre.

PÉTALES SUPÉRIEURS : violet-bleu clair (RHS 76B) avec les nervures et la marge violettes (RHS N78B-C), violets (RHS N82C) près de la base.

PÉTALES LATÉRAUX : violet-bleu clair (RHS 85D) avec des tons violets (RHS N82D) sur la marge et des rayures violet foncé (RHS 86A) modérément marquées.

PÉTALE INFÉRIEUR : violet-bleu clair (RHS 85D) avec une tache marginale médiane violette (RHS N78B-C), des rayures violet foncé (RHS 86A) et des taches violettes (RHS N78C-D) modérément marquées ainsi qu'une tache basale orange-jaune (RHS 14A).

Origine génétique: La variété 'Sunviofuji' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en avril 2003 à Yohaichi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était la lignée exclusive 01V-133-1, et le parent mâle, la lignée exclusive VF177-3. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un sujet a été sélectionné par le sélectionneur en avril 2004. Le semis a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots d'octobre 2004 à avril 2005; ces essais ont montré que la nouvelle variété était distincte, homogène et stable.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunviofuji' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées dans le cas de la variété candidate et de graines dans le cas de la variété de référence. Toutes les micro-mottes ont été plantées le 11 mai dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

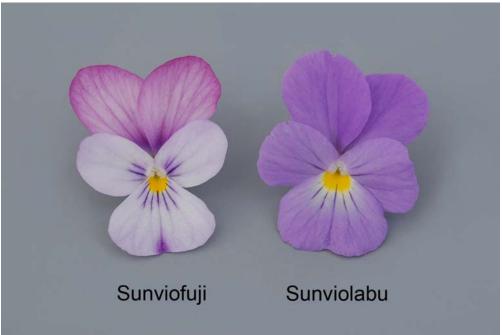
Tableau de comparaison pour 'Sunviofuji'

	'Sunviofuji'	'Sunviolabu' *
Largeur du limbe des feu	uilles (cm)	
moyenne	1,2	2,3
écart-type	0,12	0,18
Couleur du dessus des p		
pétales supérieurs	76B avec nervures et marge N78B-C, N82C à la base	N87B
pétales latéraux	85D avec tons N82D sur la marge	N87B-C
pétale inférieur	85D avec tache N78B-C	N87C, avec du 85D à la base

DEMANDES À L'ÉTUDE VIOLETTE



Violette: 'Sunviofuji' (gauche) avec la variété de référence 'Sunviolabu' (droite)



Violette: 'Sunviofuji' (gauche) avec la variété de référence 'Sunviolabu' (droite)